

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET
MILITAIRES.





MÉMOIRES
POLITIQUES
ET
MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

COMPOSÉS sur les pieces originales recueillies par ADRIEN-MAURICE, duc de NOAILLES, maréchal de France & ministre d'état.

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,
des Académies de Lyon & de Nanci.

SECONDE ÉDITION,

Augmenté de quelques Observations sur cet ouvrage par M. de V***.

TOME I.



A LAUSANNE & à YVERDON.
Chez la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXVIII.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

QUel que puisse être le jugement du public sur la forme de cet ouvrage, le fond en est trop précieux pour ne pas l'intéresser. Ce ne sont point des mémoires particuliers, tissus d'anecdotes suspectes ou de faits peu importants: c'est l'exposition, fidellement circonstanciée, d'une partie des grands événements que les règnes de Louis XIV & de Louis XV offrent à l'histoire. On y trouvera les causes & les effets dévoilés sans artifice; les pensées & les discours des acteurs qui ont brillé sur la scène; les vues & les maximes des rois, des ministres, des généraux; les intrigues de cour & les secrets de politique; les conseils de la prudence, les

erreurs des gouvernements ; en un mot, ce que renferme de plus curieux une infinité de pièces originales, dont la collection forme seule une bibliothèque.

L'homme illustre qui a pris soin de les rassembler, mériteroit à ce titre la reconnoissance des citoyens, quand même il n'auroit pas signalé son zèle dans les pre. ·ières places du royaume. Il nous a . vert une source d'instruction, où depuis le plus haut rang jusques au plus mediocre, chacun puisera des connoissances, jointes aux plaisirs d'une louabl: curiosité. Pour qu'on en puisse juger d'un coup-d'œil, je vais tracer l'esquisse des trois parties de cet ouvrage.

Quoique la première doive paroître stérile en comparaison des deux autres, elle contient beaucoup de particularités dignes du grand jour. Les préliminaires de la révocation de l'édit de Nan-

tes ; l'exécution & les ſuites de l'édit par lequel il fut revoqué ; l'autorité royale s'efforçant d'anéantir une ſecte ardente & nombreuſe ; de fauſſes converſions regardées comme un triomphe de la foi, & ne ſervant qu'à prouver combien la force a peu d'empire ſur les conſciences : les religionnaires bravant le pouvoir de Louis XIV ; ſoulevés contre les lois rigides qu'il leur impoſe ; excités à deſobéir par la dureté même du miniſtère ; fuyant une partie délicieuſe dont on ſemble leur faire une priſon ; & ne reſpirant que haine ou que fanatiſme, dès que l'on ceſſe de les traiter en citoyens ; un vertueux commandant qui exécute ces rigueurs fatales, mais qui tâche de les adoucir par eſprit de religion comme par ſentiment d'humanité ; qui enſuite, chargé de la guerre contre l'Eſpagne, (commiſſion plus digne de ſon zèle) ſe fait redouter en Catalogne, malgré la foi-

blesse & la misére de ses troupes; qui gagne une bataille, suivie de la prise de Girone, où tant de généraux avoient échoué; qui ajoute à cette conquête trois autres places importantes, sans pouvoir néanmoins contenter la cour; pressé par le roi d'exécuter une entreprise impossible; opposant la raison à des ordres imprudents & dangereux; prêts à courir tous les hasards, si l'on s'obstine; mais triomphant enfin des préjugés par la force de l'évidence: telle est en gros la matière de cette partie des mémoires que je présente au public. Elle concerne spécialement le prémier maréchal de Noailles, Anne-Jules, père de celui qu'on a vu joindre les travaux du ministère à ceux du généralat; mais elle roule sur des objets qui ne peuvent être indifférents pour la nation.

Dans la seconde partie, unique peut-être en son genre, il s'agit de l'établis-

fement d'un prince françois fur le trône d'Efpagne. Le duc d'Anjou (Philippe V) y eft appellé par le teftament du dernier monarque, & par le vœu de la nation efpagnole, languiffante depuis Philippe II fous des maîtres peu dignes de la gouverner. Mais que de difficultés à vaincre ! que de traverfes & de périls ! Des ennemis puiffants, implacables, étonnés d'abord d'un événement fi prodigieux, fe préparent à réunir leurs efforts contre la maifon de France, pour lui enlever un héritage qui, en excitant leur envie, ranime leurs inquiétudes politiques. LOUIS XIV n'eft déjà plus ce qu'il étoit : les années ont affoibli les refforts de fon génie & de fon ame ; fes grands miniftres, fes grands généraux ont difparu ; l'intrigue lui tend des piéges, & fa confiance en lui-même, à mefure qu'il approche du tombeau, le rend peut-être plus fufceptible d'illufions ; la vertu

honorée à la cour eſt, pour ainſi dire, d'un caractère doux & paiſible, moins propre à renverſer les obſtacles au dehors, qu'à maintenir la tranquillité au-dedans ; on ne trouve plus ce qui fixoit la victoire ſous ſes étendards : les finances dépériſſent de jour en jour, & l'eſprit militaire de la nation manque également de guide & de frein ; en un mot, les dangers s'accumulent & les reſſources tariſſent.

D'autre part, c'eſt un jeune prince ſans expérience ; plein de bonté & de juſtice, mais peu capable d'application ; naturellement courageux, mais foible s'il n'eſt excité fortement ; timide dans ſes diſcours, ſcrupuleux dans ſa piété, indécis dans ſa conduite ; qui va gouverner ce vaſte empire dont les bornes embraſſent les deux mondes, & dont l'exceſſive étendue eſt devenue un principe de deſtruction. Avec les tréſors du Pérou, l'Eſpagne n'a point d'argent ;

avec tant de pays fertiles, elle manque de laboureurs & de soldats. Encore fière des noms de Ferdinand & d'Isabelle, de Charles-quint, de Philippe II, de ses fameux politiques, elle n'a qu'un squelette de gouvernement. Et cependant tous ses états sont menacés d'une invasion prochaine.

Les deux monarchies doivent agir de concert pour se défendre : il faut qu'un même esprit les anime & les dirige, que LOUIS soit l'ame des opérations, que ses efforts soient secondés, & que l'Espagne suive les mouvemens de la France. Mais comment établir cette harmonie entre des couronnes si long-tems rivales entre des peuples si différens de caractère, si divisés par l'antipathie & par une animosité toujours renaissante? L'Espagnol est grave, lent, circonspect, attaché à ses coutumes, ferme dans ses opinions, prévenu contre celles des étrangers, plus

capable de dissimuler ses sentimens que de ployer son naturel, mou & paresseux par habitude, mais jaloux de l'autorité, délicat sur l'honneur, brave dans le péril, & n'ayant besoin que de travail & d'occasions pour recouvrer son ancienne gloire. Le François, vif, léger, confiant, glorieux de la puissance & de la renommée de son monarque; vain de cette fleur d'esprit & d'urbanité, qui n'est souvent qu'une parure; plus porté à saisir les ridicules & à censurer les défauts des autres peuples, qu'à reconnoître ce qu'ils ont d'estimable; jugeant d'ordinaire avec précipitation, agissant de même, & s'impatientant des obstacles quand il ne peut les franchir d'abord; le François, dis-je, même par ses talents & ses aimables qualités, risque de blesser l'amour-propre de cette nation altière, que l'intérêt commun oblige de ménager d'autant plus, qu'elle doit de-

venir pour jamais une nation amie de la France.

C'eſt à quoi tendent les vues de Louis XIV. Le duc d'Harcourt, habile ambaſſadeur, ſemble avoir applani toutes les voies à la concorde. Malheureuſement ſes travaux ſont interrompus par la maladie. Philippe V ſe trouve preſque ſans conſeil. Un François de ſa cour, (a) dominé par l'imagination, ſe mêlant de tout, ſoit par zèle, ſoit par intrigue, correſpondant ſecret de Torci, commence à décrier les Eſpagnols, & à flatter le miſtère de France d'idées chimériques, en l'excitant à gouverner l'Eſpagne avec empire, comme s'il ſuffiſoit pour cela de le vouloir. Les affaires languiſſent, les cabales ſe forment, les mécontentemens ſe multiplient; de petites choſes deviennent graves par les effets; des

(a) Le marquis de Louville.

mots ou le silence même aigrissent les cœurs ; Louis trouve de l'opposition ses vues les plus utiles ; & il sent à chaque pas combien l'agrandissement de sa race est un fardeau accablant pour sa personne & pour son royaume.

Aux périls du dehors se joignent des discordes intestines, qui les augmentent sans cesse. Tandis que les jalousies nationales sont en fermentation, les François se divisent & se brouillent à la cour même de Madrid, & jettent le gouvernement dans un chaos de perpléxités. La jeune reine, d'un mérite fort au-dessus de son âge, dirigée par la princesse des Ursins, a maintenu l'ordre pendant l'expédition de Philippe en Italie. Arrive avec le monarque un ambassadeur de France, hautain, prévenu, violent, implacable s'il est courroucé (*b*). Il se croit offensé par la

(*b*) Le cardinal d'Estrées.

princeſſe ; il l'accuſe, il éclate ; il s'attire la haine du roi, celle de la reine, maîtreſſe de l'eſprit du roi. Les intrigans prennent parti ; les brouilleries s'enveniment juſqu'au plus étrange ſcandale ; toutes les affaires deviennent le jouet des paſſions. Que fera Louis XIV ? Il ne peut voir de ſi loin qu'à travers mille nuages, ni juger que ſur des rapports contradictoires. Il croit devoir ſoutenir ſon miniſtre ; il ne fait par-là que redoubler & les embarras & les troubles. Le rappel de l'ambaſſadeur, celui de l'abbé d'Eſtrées, ſon neveu, qui a pris ſa place, celui de la princeſſe des Urſins, qui s'eſt rendue néceſſaire ; les nouveaux incidents nés de ces premières intrigues ; les variations fréquentes du cabinet de Verſailles ; les changemens de ſcène & d'intérêts à Madrid ; tout agrave les difficultés & entraîne aux infortunes.

Déjà les ennemis ſont en Eſpagne ;

l'eſprit de rebellion eſt répandu dans quelques provinces ; la Catalogne, l'Aragon reconnoiſſent l'archiduc ; Louis ſe laſſe d'une guerre malheureuſe, & voudroit acheter la paix par les plus grands ſacrifices. Mais Philippe, contraint deux fois de quitter ſa capitale, perſiſte à vouloir répandre juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang, plutôt que de renoncer à ſa couronne ; la reine eſt inébranlable dans les revers ; la princeſſe des Urſins les anime l'un & l'autre ; enfin la fidélité caſtillane ſupplée aux ſecours que la France ne fournit plus.

Tout ſeroit perdu cependant, ſi le duc de Vendôme n'alloit conduire les Eſpagnols, qui manquent de généraux comme de miniſtres ; ſi le duc de Noailles ne ranimoit les eſpérances de Louis XIV, & ne faiſoit ſentir la néceſſité de ſoutenir la guerre d'Eſpagne, puiſqu'il n'y a pas d'autre moyen

d'obtenir la paix; si ces deux illustres François, unis par l'amitié & par le zèle, n'agissoient chacun de leur côté avec une égale vigueur; & si la conquête de Girone n'affermissoit les trophées de Villaviciosa.

Ce mélange singulier d'intrigues de cour & d'affaires politiques, de traits qui peignent les mœurs & de faits qui intéressent les couronnes; de brouilleries, tantôt sourdes, tantôt éclatantes; de manèges ténébreux & de grands événements, enfin de négociations & de guerres, peut former un morceau d'histoire, non-seulement des plus curieux, mais des plus utiles. Tout dépend de la manière de mettre en œuvre les matériaux; & il n'y en a guère d'aussi difficiles à manier. Ce sont principalement de longues lettres, souvent opposées les unes aux autres, où les objets sont présentés sous différentes faces, entassés & confondus sans

rapports ni liaiſons entre eux : l'abondance y eſt plutôt ſtérile que fructueuſe ; la vérité s'y cache dans les replis de la paſſion ou dans les contrariétés des récits ; & après avoir beaucoup lu, on ne ſait encore que penſer. Ce ſont des vues politiques variables, quelquefois haſardées & fauſſes, dont il faut néanmoins ſuivre la trace, puiſqu'elles influent dans les affaires & font connoître l'eſprit de ceux qui conſeillent ou qui décident. Ce ſont auſſi quelquefois, en apparence, des riens entrelacés avec les grandes choſes, mais qu'on ne peut en détacher ſans perdre une matière d'inſtruction ; de même qu'on ne peut guère les inſérer dans l'hiſtoire ſans en rompre le tiſſu.

A la lecture de toutes ces pièces, j'ai ſenti & l'impoſſibilité d'être exact dans les détails hiſtoriques, ſi l'on manque de pareils ſecours, & le danger de ſe méprendre même avec de ſi fortes au-

torités. Un hiſtorien qui les emploieroit ſans critique, ou qui pourroit préférer l'agréable au vrai, feroit toujours entre deux écueils, entre les illuſions de la crédulité & les ſéductions de l'amour-propre. S'il adopte tous les rapports de Louville ſur les Eſpagnols, il compoſera une ſatire plutôt qu'une hiſtoire. S'il raconte les brouilleries de Madrid d'après les dépêches d'ambaſſadeurs, il fera de la princeſſe des Urſins un chef de conſpiration contre la France, quoique rien ne fût moins conforme à ſes intérêts ni à ſes vues. Sil s'en tient au témoignage de la princeſſe, il la peindra uniquement appliquée au ſervice des deux couronnes, quoique l'intrigue & l'ambition l'expoſaſſent à de trop juſtes reproches. S'il prend pour règle de ſes jugemens les opinions de la cour de France, il tombera dans les erreurs, où de faux rapports, la diſtance des lieux & l'em-

barras des affaires, la firent succeſſivement tomber. Enfin, s'il ne conſidère pas tous les objets d'un œil attentif & impartial, s'il donne carrière à ſon imagination, & ſe livre à l'envie de briller plutôt que d'écrire ce qui eſt, il formera une eſpèce de roman hiſtorique, très-ſéduiſant par les autorités mêmes reſpectables dont il ſera revêtu.

Pour éviter ces écueils, j'ai cru devoir me preſcrire une nouvelle méthode, moins agréable à l'amour-propre d'un écrivain, que conforme aux lois de l'auſtère vérité, qui déſavoueroit même un Tacite, s'il oſoit la traveſtir avec art, ſous prétexte de lui donner plus de grace ou d'énergie. Cette méthode conſiſte à ſemer dans la narration, du moins en ſubſtance, les pièces d'où je tire les faits principaux. Ainſi, on entendra parler en quelque ſorte chaque perſonnage; on connoîtra ſes vues & ſes idées

par ſes propres lettres ; on pourra ſans peine apprécier ſes jugemens, remarquer les effets qu'ils ont produits, & juger enſuite d'après l'expérience. C'eſt le moyen de remonter à la ſource des différentes erreurs politiques, d'autant plus eſſentielles à obſerver, qu'en agitant les cours, elles ébranlent & quelquefois renverſent les états. On verra comment elles ſe forment & s'accréditent, tantôt par des inſinuations trompeuſes, tantôt par une téméraire confiance, tantôt par de timides ménagemens. On les verra entraîner l'Eſpagne à une ruine preſque inévitable, & expoſer la France même aux derniers malheurs. Dès que les cabales & les diſſentions dominent, la vérité s'offuſque, les préjugés ſe fortifient, les paſſions dictent les conſeils ; l'incertitude obſtrue les affaires, ou l'imprudence les précipite : le tems d'agir ſe perd à délibérer, celui de délibérer ſe

perd à agir : on fait des fautes ſans le ſavoir, on en fait de plus grandes pour réparer les premières ; égaré par un mauvais ſyſtême, on revient ſur ſes pas, & l'on s'égare en cherchant de nouvelles routes : on ſe laſſe enfin ; les chutes découragent, la préſomption ſe tourne en langueur ; & ſi la néceſſité ne ranime les efforts, les puiſſances les plus formidables ſont abattues, au point de ſubir des lois honteuſes.

Dans ce tableau de foibleſſe & d'infortunes, Louis XIV intéreſſe par l'élévation de ſes ſentimens & par la droiture de ſes intentions : il donne ſouvent les meilleurs conſeils à ſon petit-fils ; & ſes lettres particulieres feront un des plus beaux ornemens de nos mémoires. Le roi & la reine d'Eſpagne n'intéreſſent pas moins, au milieu des chagrins & des périls qui les environnent ; l'un, s'élevant au-deſſus de lui-même, lorſqu'il eſt ſur le penchant de

ſa ruine : l'autre, toujours auſſi admirable par ſon courage que par ſon génie. La princeſſe des Urſins, les ambaſſadeurs & les généraux françois, les miniſtres eſpagnols, les divers acteurs de tant de ſcènes compliquées, fourniſſent tous pluſieurs traits intereſſans, tant pour la connoiſſance des hommes que pour la conduite des affaires.

Plus la matière eſt neuve, riche & variée, plus je dois craindre que mon travail n'y réponde qu'imparfaitement. Il éclaircira du moins une partie conſidérable de l'hiſtoire de notre ſiècle ; & peut-être donnera-t-il des notions importantes ſur l'art de ſe bien conduire dans les cours, comme ſur la politique des hommes d'état : ſi l'utilité en fait le mérite, c'eſt celui que doit ſur-tout ambitionner un écrivain. Quoi de plus propre en particulier à décrier l'eſprit d'intrigue, à en dégoûter les intrigans mêmes, que le récit des fau-

tes énormes où il entraîna les François en Espagne, des chagrins & de la honte qui le suivirent, des maux enfin qu'il attira sur les couronnes, après avoir fait le supplice des auteurs de tant de scènes humiliantes ?

La troisième partie renferme les principaux événemens du dernier règne jusqu'à la guerre malheureuse de 1755. Elle appartient spécialement au second maréchal de NOAILLES, puisqu'il y figure sans cesse, ou par ses actions, ou par ses écrits, dignes eux-mêmes pour la plupart d'être mis au nombre de ses meilleures actions. Président du conseil des finances, avant que le système de Law éblouît le régent & bouleversât le royaume; général & négociateur dans la guerre de 1733 ; ministre d'état, honoré de toute la confiance du roi, à la mort du cardinal de Fleuri, commandant l'armée & dirigeant les affaires, dans un

tems critique, où les grands malheurs en préſageoient encore de plus grands; aſſez généreux pour faire paſſer le commandement à l'illuſtre Saxon, que la France comptera toujours parmi ſes Condés & ſes Turennes; l'aidant de ſes conſeils en ami, & lui laiſſant toute la gloire des ſuccès; ſe dévouant à tous les genres de travaux pour le bien public; allant négocier en Eſpagne, lorſqu'il importoit de prévenir les effets d'une funeſte méſintelligence; ne diſſimulant aucune vérité déſagréable, lorſqu'il falloit diſſiper les illuſions qui aſſiégeoient le trône; prévoyant les ſuites des fautes du miniſtère, les annonçant au roi avec une courageuſe franchiſe, & lui indiquant les moyens d'y remédier; ſa vie preſque entière ſe trouve liée à tout ce que la France, & même l'Europe, éprouvèrent de fameux événemens.

Homme de guerre & homme d'état,

le maréchal de NOAILLES mérite d'être considéré sous ces deux aspects.

Sa réputation de général auroit été fort brillante, s'il avoit gagné la bataille de Dettingen, comme toutes ses dispositions sembloient l'assurer. Il fut malheureux par la faute d'autrui; une journée qui devoit le placer au rang des plus célèbres capitaines, l'exposa aux jugemens défavorables du public, trop accoutumé à n'applaudir en ce genre qu'à la victoire; & l'on oublia tout ce qu'il avoit exécuté de glorieux, parce que la fortune avoit trompé une fois ses espérances.

Il ne m'appartient pas de juger des opérations militaires. Je sais que les vrais connoisseurs admirent le talent du maréchal de NOIALLES pour les plans de campagne; mais qu'on lui reproche d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution. Nul homme n'est sans défauts. Quelquefois indécis à

force de prévoyance, quelquefois trop vivement agité par les contradictions, ou par de justes sujets d'inquiétude, il put en certaines conjonctures perdre des momens favorables : il put aussi paroître timide lorsqu'il n'étoit que prudent. Quoi qu'il en soit, depuis ses premières campagnes jusqu'aux dernières, on verra des traits frappans d'activité & de courage, des résolutions également promptes & heureuses. Le succès couronna par-tout ses entreprises, excepté à Dettingen. Et là encore, quel fut l'avantage des ennemis ? un champ de bataille gagné pour quelques heures, sans aucun fruit de la victoire.

Si les détails de guerre sont indispensables dans cet ouvrage, du moins les dépêches & les relations du général me fournissent les matériaux de tous les récits : c'est par conséquent lui-même qui atteste les faits, qui rend compte

des vues & des manœuvres, qui donne les idées ou les documens. Avec de pareils matériaux, le ſimple homme de lettres peut ſans doute être en quelque ſorte hiſtorien militaire. Qu'il ſache diſcerner les choſes intéreſſantes pour l'avenir, de celles dont les bureaux & les nouvelliſtes ne s'occupent que pour le moment; qu'il ſache en former la chaîne, & les revêtir du ſtyle convenable, ſans avilir ni farder la vérité; qu'il y joigne les réflexions qui naiſſent du ſujet, ſi elles ont une fin utile: pourquoi ne pourroit-il pas remplir de cette manière les devoirs d'hiſtorien? Combien peu ont travaillé ſur des mémoires auſſi ſurs? combien peu ont été acteurs, ou témoins, ou juges naturels des campagnes qu'ils racontent?

Un avantage particulier que j'ai trouvé dans cette compoſition, c'eſt le mélange des objets politiques avec

ceux de la guerre, & des choses secrettes avec les opérations publiques. Par-là disparoissent la sécheresse & l'uniformité d'une matière naturellement ingrate ; par-là elle intéresse les différentes classes de lecteurs.

En qualité d'homme d'état, le maréchal de NOAILLES mérite un rang distingué dans notre histoire. Son administration au commencement de la régence eut pour base la sagesse & l'équité ; elle tira les finances du chaos affreux où les avoit laissées LOUIS XIV ; elle auroit probablement achevé de les rétablir, si un vertige inconcevable n'avoit aveuglé & le régent & la nation. Il s'opposa au fatal systême ; il se devoua pour la patrie ; l'exil fut la récompense de son zèle : exil d'autant plus glorieux, que les malheurs du royaume en furent la suite.

Il avoit exercé en Espagne, fort jeune encore, son talent pour les né-

gociations & les affaires ; & il possédoit ce talent au plus haut degré. Franchise & prudence, activité & retenue, pénétration & solidité, finesse de tact & profondeur de génie, éloquence douce & forte, méthode précise & lumineuse ; cet assemblage lui donnoit une supériorité constante, qui dans les conjonctures les plus critiques, fut une des principales ressources de l'état.

Que ne fit-il pas à la mort du cardinal de Fleuri, pour exciter Louis XV aux soins du gouvernement, & pour lui frayer en quelque sorte la pénible & noble carrière de la royauté, où il n'avoit marché que d'un pas timide, sur les traces d'un principal ministre ? Que ne produisirent pas ses conseils dans les premiers tems ! quels furent l'amour & le respect de la nation pour son roi ! avec quels transports éclatèrent ces sentimens, lorsque le voyant frappé d'une maladie

mortelle (en 1744), elle fe crut menacée elle-même du plus grand de tous les malheurs !

Pendant treize années de miniftère, le maréchal de NOAILLES, foit à l'armée, foit au confeil, fe livra fans relâche à toute l'ardeur de fon zèle. L'avenir fembloit préfent aux yeux de fa politique. On fera étonné de lui voir prédire prefque toutes les infortunes de l'état; on le fera encore plus de voir qu'il ne dévoiloit les caufes, & que ces maux ne feroient point arrivés, s'il avoit eu autant d'influence dans les réfolutions, que de courage à dire les vérités les plus affligeantes, quand elles pouvoient être utiles. La nation ignore en grande partie ce qu'elle devoit à un miniftre de ce caractère: elle ne pouvoit le connoître qu'après fa mort. Il parloit par écrit au fouverain, qui fouvent lui répondoit avec une entière confiance. Les écrits reftent; monument

précieux pour notre ſiècle & pour la poſtérité, puiſque c'eſt une des meilleures leçons que puiſſent lire les hommes puiſſans, dont les conſeils ou les volontés réglent le ſort des empires.

Je ne m'arrêterai point à peindre le maréchal de NOAILLES comme écrivain. Les morceaux qu'on lira de lui feront la preuve de ſon talent. Joignant à beaucoup d'eſprit beaucoup de littérature, il mérita d'être compté au nombre de ces hommes rares qui, dans la plus haute fortune, ont cultivé par l'étude les dons de la nature, & pour qui les lettres ſont devenues un moyen de ſervir l'humanité ; j'ajouterois volontiers, un moyen d'être heureux parmi les ſoucis de la grandeur.

Qu'il me ſoit permis de dire un mot ſur les ſentimens dont je me ſuis fait une régle en compoſant cet ouvrage. J'oſe répondre de ma ſincérité, autant qu'on peut répondre de ſoi-même. Ni

les noms ni les perſonnes n'ont eu d'empire ſur ma plume. Si je loue, c'eſt que les choſes me paroiſſent louables ; ſi je blâme, c'eſt qu'elles me paroiſſent blâmables. Un des grands avantages de l'hiſtoire, étant d'exciter aux bonnes actions & d'éloigner des mauvaiſes, le devoir de l'hiſtorien eſt ſans doute de célébrer les unes, & de faire ſentir la honte des autres. Je n'ai point diſſimulé ce qui pouvoit paroître déſavantageux pour le maréchal de Noailles : je ne me ſuis point aſſujetti ſervilement à ſes opinions ; & quelque modéré qu'il fût, j'ai quelquefois excuſé ceux dont il déſapprouvoit la conduite ; enfin, je puis atteſter que la flatterie, ſi j'en euſſe été capable, auroit déplu à ſes deſcendans qui m'ont honoré de leur confiance. L'amour de la vérité préſidoit à mon travail ; & où trouver des matériaux pour un ouvrage plus véridique ? Je ne crains pas

B 3

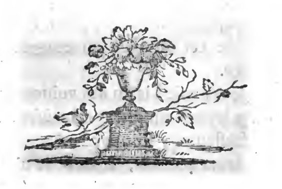
de dire qu'elle ne peut offenſer perſonne : à moins qu'on n'ait la fauſſe délicateſſe d'exiger, pour l'honneur de quelques morts, que l'hiſtoire ſupprime des faits importans ; ou la fauſſe préſomption de croire qu'ils ne ſeront jamais publiés par des écrivains audacieux, qui probablement en groſſiront les circonſtances.

La plupart des pièces citées ſe trouvent en original dans les manuſcrits de NOAILLES : les autres ſont des copies faites avec beaucoup de ſoin. Ces recueils, au nombre d'environ deux cents volumes *in-folio*, m'ont tous paſſé pas les mains. On ne me reprochera pas du moins la prolixité ni le goût des minuties ; s'il eſt vrai que certaines particularités, qui ſurchargeroient l'*hiſtoire*, ſont ce qui rend des *mémoires* plus curieux & plus inſtructifs.

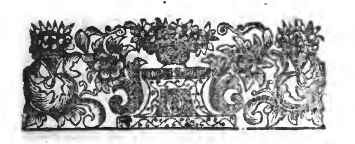
J'ai regretté de ne point trouver de matériaux ſur quelques objets eſſen-

tiels ; mais j'ai cru ne devoir puiser que dans une source, très-abondante d'ailleurs. Si j'en ai tiré des traits purement domestiques, pour ainsi parler, & sans rapport à la politique ou à la guerre, ils m'ont paru dignes de curiosité, propres à peindre les hommes ; & ils sont en trop petit nombre, pour que le titre de cet ouvrage en exigeât le sacrifice.

Je renvoie à la fin des volumes quelques lettres ou *pièces détachées*, très-intéressantes, soit par leur objet, soit par leurs auteurs, & dont je n'aurois pu faire usage sans m'écarter de mon plan & embarrasser les récits.



MÉMOIRES



MEMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour ſervir à l'hiſtoire de Louis XIV & de Louis XV.



PREMIERE PARTIE,

Depuis l'an 1682 juſqu'à la fin du dix-ſeptieme ſiécle.

LIVRE PREMIER.

Pour ne rien omettre de ce qui m'a paru digne d'intéreſſer le public, je remonte juſqu'au premier maréchal

de Noailles, pere du miniſtre d'état. Deux époques de ſa vie fourniſſent des matériaux à notre hiſtoire : l'une eſt le tems de la révocation de l'édit de Nantes, l'autre eſt la guerre de 1688. Il commanda en Languedoc avec ſageſſe, au milieu des orages qu'excitoient les rigueurs de Louis XIV contre les proteſtans : il ſe diſtingua en Catalogne, à la tête de l'armée françoiſe, malgré le peu de moyens que lui donnoit le miniſtère. Ses correſpondances avec la cour contiennent pluſieurs faits inconnus juſqu'à préſent, qui méritent la curioſité des lecteurs. Une eſpèce de compilation des pieces les plus importantes, faite ſous les yeux de ſon fils, m'a facilité le travail de cette premiere partie.

Naiſſance d'Anne-Jules de Noailles.

ANNE-JULES DE NOAILLES naquit en 1650, au ſein des honneurs. La charge de capitaine de la premiere compagnie des gardes-du-corps venoit d'être donnée à ſon père, Anne, comte de Noailles, lieutenant-général des armées du roi, diſtingué par ſes vertus & par ſes ſervices, & qui devint

duc & pair en 1663. On avoit vu autrefois Antoine de Noailles, un de ses ancêtres, célèbre ambassadeur sous le règne de Henri II, recevoir, à titre de récompense, les honneurs dont les courtisans étoient alors le plus jaloux (*). Dans le même tems, François de Noailles, évêque d'Acqs, frere d'Antoine, s'étoit immortalisé par des ambassades également difficiles & glorieuses, en Angleterre, en Italie, & même à Constantinople. De tels exemples domestiques excitent les ames généreuses au service de l'état, tandis que les ames communes n'y voyent que des motifs de luxe ou d'orgueil.

L'attachement du comte de Noailles pour la personne du roi, pendant les troubles de la Fronde, fut la principale raison du choix qui lui procura la charge de capitaine des gardes. Le marquis de Chandenier la possédoit en 1648. Des mécontentemens & des soupçons, trop dangereux en un tems

Charge de premier capitaine des gardes-du-corps.

(*) L'abbé de Vertot a rédigé ses *Négociations* précédées d'une introduction historique.

de guerre civile, le firent disgracier ; & c'est alors qu'on nomma son successeur. Il eut ordre d'envoyer sa démission à un secretaire d'état, dont il recevroit le remboursement de cent quatre-vingt mille livres, que cette charge lui avoit coutées. Il refusa, & persista plusieurs années dans son refus. Pour lui ôter toute espérance de retour, Louis XIV accorda, en 1661, la survivance au comte d'Ayen, fils ainé du nouveau possesseur, âgé seulement de onze ans. Mazarin étoit mort depuis quelques jours, & Louis prenoit les rènes du gouvernement.

Trait particulier, raporté par le cardinal de Retz.

On lit, dans les mémoires du cardinal de Retz, que pendant sa prison de Vincennes, le comte de Noailles, chargé d'une commission du roi, lui fit un discours *très éloigné de ses manieres & de son inclination honnête & douce ; car le Mazarin l'obligea,* dit-il, *à me parler en aga des janissaires beaucoup plus qu'en officier d'un roi très-chrétien.* On vouloit intimider le prisonnier factieux, & l'engager à se démettre de l'archevê-

ché de Paris. En rendant justice au caractère du comte, il satisfait sa propre animosité contre un ministre devenu tout-puissant & absolu, depuis qu'il avoit triomphé de tant de cabales.

Premières campagnes d'Anne-Jules.

Le jeune Anne-Jules, à qui son père avoit inspiré sur-tout l'amour de la vertu & une vive émulation, se signala bientôt dans la carrière des armes. Il avoit déja fait trois campagnes, en 1667. L'année suivante, pendant la conquête de la Franche-comté, il commanda les quatre compagnies des gardes-du-corps. Aide-de-camp du roi dans la guerre de Hollande, il donna les plus grandes preuves de courage, & en reçut la récompense la plus flatteuse. On le crut tué; Louis le regretta publiquement. Quelques années après, au siége de Valenciennes, il sauva peut-être la vie au monarque, en le conjurant de s'éloigner d'un lieu trop exposé au canon: un boulet passa, au même instant que Louis changeoit de place, à l'endroit même où il s'étoit trouvé.

Il s'avance rapidement

C'eſt ainſi que s'avançoit rapidement le comte d'Ayen. Il devint, par la démiſſion de ſon pere, duc de Noailles & pair de France en 1677. Il eut, en 1678, le gouvernement du Rouſſillon & celui de Perpignan. A trente-quatre ans, il fut fait lieutenant-général. L'avantage de ſe ſignaler continuellement ſous les yeux d'un prince guerrier, toujours ſuivi de la victoire, trop ambitieux de conquêtes, mais juſte appréciateur des talens & des ſervices, devoit abréger le chemin de la fortune à un homme de ce rang, qui ſe comportoit comme ſi la naiſſance & les dignités ne ſervoient qu'à augmenter les devoirs.

Influence de Louis XIV ſur les mœurs nationales.

Je regrette de ne trouver aucun détail ſur l'éducation qu'il avoit reçue, & ſur ſa maniere de vivre dans une cour qui éblouiſſoit les yeux de toute l'Europe. On y verroit probablement les premieres impreſſions que donna aux mœurs publiques le regne brillant de Louis XIV. Le caractère du monarque, ſes grandes qualités & ſes défauts, ſes goûts, ſes préjugés & ſa do-

mination abſolue changeoient la face de la cour ; la cour changeoit la capitale, & tout le royaume ſe modeloit peu-à-peu ſur les exemples, bons ou mauvais, qui frappoient les eſprits, remuoient les ames, & donnoient à la nation de nouvelles idées & des ſentimens nouveaux. Une partie des événemens tient aux mœurs : l'hiſtoire n'expliquera bien les uns, qu'en peignant les autres.

Le duc de Noailles épouſa, en 1671, la fille unique d'Ambroiſe duc de Bournonville, gouverneur de Paris : il eut d'elle vingt & un enfans. Cette femme illuſtre, dont l'eſprit & les vertus furent également admirés, jouit juſqu'à une extrême vieilleſſe de la plus haute conſidération. Les princes, les perſonnages du premier rang s'empreſſoient à lui écrire. Ses correſpondances ne ſeront pas inutiles pour nos mémoires.

Mariage du duc de Noailles avec madémoiſelle de Bournonville.

Honoré de la confiance du roi, Noailles va paroitre ſur une ſcène où le zèle, la ſageſſe & le courage devoient ſe réunir ; où le ſuccès ne pouvoit être

1682. Il eſt fait commandant de Languedoc dans des circonſtances critiques.

1682. que douloureux pour un citoyen; où il falloit servir la religion & la couronne par des actes de rigueur, que l'esprit de l'évangile sembloit condamner, & qui enleverent au royaume une infinité de sujets utiles. Le commandement en chef du Languedoc lui fut confié, lorsqu'on voulut détruire le calvinisme, si enraciné dans cette province. Le duc du Maine, fils naturel légitimé de Louis XIV, venoit d'en être nommé gouverneur. Comme il n'avoit que douze ans, on avoit besoin d'un commandant capable de soutenir le poids des affaires, & d'exercer toute l'autorité royale. La conduite de Noailles dans une commission si épineuse justifia le choix du souverain.

Comment cette commission est motivée.

Lettres patentes du 29 Mai 1682.

„ Nous avons jugé à propos, dit „ le roi par ses lettres-patentes, d'y „ établir (en Languedoc) une personne de dignité & d'autorité, pour y „ commander durant trois ans, afin „ d'y maintenir nos sujets dans le devoir & dans l'obéissance qui nous „ est due. Sur quoi nous avons esti-

1682.

„ mé ne pouvoir faire un meilleur „ choix, que de vous, pour l'entiere „ confiance que nous prenons en vo- „ tre fidélité, valeur, prudence & af- „ fection, dont, à l'exemple de vos „ ancètres qui depuis plusieurs siécles „ ont servi l'état & nos prédécesseurs „ rois, vous nous avez donné des „ preuves, tant dans les armées qu'au- „ près de notre personne, & en toutes „ autres occasions qui se sont présen- „ tées, &c. „ En conséquence il accorde au duc de Noailles tous les honneurs & privilèges des gouverneurs de cette province.

La province y applaudit.

La joie universelle qu'en témoigna le Languedoc ne lui fut pas moins honorable que les lettres-patentes; car l'estime publique vaut encore mieux que les éloges du monarque le plus respecté.

Il se distingue par son désintéressement.

Un trait de désintéressement annonça d'abord les nobles inclinations du duc. Loin d'imiter ces hommes avides, toujours prêts à étendre ce qu'on appelle le droit de leur place, & ce qui n'est souvent que l'abus de leur pou-

1682. voir, il refusa d'être logé pendant les états, suivant la coutume, aux frais de la ville de Montpellier. M. d'Aguesseau, intendant du Languedoc, digne pere du célèbre chancelier, applaudit, dans une de ses lettres, à la résolution qu'il avoit prise *de n'être à charge à personne*; & cette résolution supposoit la volonté d'être utile, autant qu'il se pourroit, à tout le monde. Le roi demanda que ses provisions fussent enregistrées, en son absence, au parlement de Toulouse. Le parlement y consentit sans peine, parce *qu'il étoit bien juste*, écrivit le premier président, *que ses services fussent récompensés d'une maniere distinguée.* Le duc de Noailles soutint par sa présence l'opinion que la province avoit de lui. Sa générosité naturelle, autant que le faste introduit à la cour par Louis XIV, l'engageoit à représenter de la maniere la plus somptueuse. Mais ces dépenses d'ostentation, quelquefois utiles pour attirer le respect, ne servirent qu'à relever l'éclat des qualités solides qui lui méritoient l'amour &

Lettre du 14 Juillet.

Lettre du 10 Juin.

Sa magnificence.

Ses qualités plus solides.

la confiance. Sage & moderé, bienfaisant, affable, bon avec dignité, ferme avec douceur, il réussit d'abord en tout ce qu'il devoit faire. *Il suffit*, écrivoit-il au roi, *que les ordres de Votre Majesté soient connus, pour être executés aussitôt.* Effectivement, les états accorderent, par une seule délibération, le don gratuit qu'on leur demandoit, plus fort de deux cent mille livres que celui de l'année précédente, & un prêt de cent mille livres pour des manufactures de drap dont les fonds étoient épuisés. 1682.

Lettre au roi, du 24 octob.

De toutes les affaires politiques, la plus épineuse est d'exercer l'autorité contre une secte de religion établie dans un état. Louis XIV avoit resolu d'abolir en France le calvinisme, autrefois fécond en cabales & en révoltes, alors peu remuant, & tenu en bride, non seulement par la puissance du roi, mais par l'intérêt de ses propres sectateurs.

Projet d'abolir le calvinisme.

La liberté de conscience que le fameux édit de Nantes leur assuroit, ne laissant aucun prétexte de trouble à

Les religionnaires plus tranquilles que jamais.

1682. leur enthousiasme religieux, ils s'occupoient tranquillement des soins de la fortune; & cette tranquillité même devoit affoiblir de jour en jour les préjugés qui les séparoient de la véritable église. Au défaut de la persuasion, le seul ennui des querelles auroit tôt ou tard ramené une salutaire concorde.

Premiers moyens employés contre eux.

Cependant les catholiques zélés voyoient avec indignation cette différence de culte, & les calvinistes ne s'indignoient pas moins de l'intolérance des catholiques. Il s'élevoit quelquefois entre eux des disputes, où l'esprit de parti répandoit toute son aigreur. Le clergé, qui, dans l'affaire de la régale, venoit de soutenir contre le pape les prérogatives de la couronne, profita de la bienveillance du roi pour l'exciter à l'extirpation de l'hérésie. On envoya des missionnaires aux provinces méridionales; on fit distribuer de l'argent aux convertis. Ces moyens ne fructifiant point assez, quoique préférables à tout autre, des ministres, trop portés au despotisme,

perfuaderent à Louis XIV d'abattre par la force, au lieu de miner par la prudence, une fecte que le tems & la raifon pouvoient feuls faire tomber utilement. Ils ne virent point que c'étoit armer la puiffance royale contre les intérêts de l'état.

1682.

On perfuade au roi d'ufer de violence.

Déja plufieurs édits ou ordonnances effarouchoient les calviniftes, en les dépouillant de leurs privilèges. Des lois pénales, des coups d'autorité arbitraire réveilloient en eux ces idées finiftres de perfécution, qui infpirent l'opiniatreté & le fanatifme. Ils étoient deux cent cinquante mille, au moins, en Languedoc, plus unis qu'ailleurs, plus dangereux par conféquent s'ils prenoient le parti de fe foulever.

Inquiétudes qu'on leur donne très-dangereufes.

Le duc de Noailles avoit autant d'humanité que de religion. Très-fidèle au roi, mais aimant le peuple; très-bon catholique, mais avec ces principes de charité & de modération que fon frere, depuis cardinal, alors évêque de Châlons-fur-Marne, enfeignoit & pratiquoit d'une maniere édifiante; il fe fit un devoir d'exécuter

Difpofitions du duc de Noailles.

1682. les ordres du prince, & de ménager les sujets.

Arrêt pour la démolition du temple de Montpellier.

Un arrêt du parlement de Toulouse, rendu le 16 octobre 1682, conformément aux ordres de la cour, défendit l'exercice de la religion *prétendue réformée* dans Montpellier, & ordonna que le temple de cette ville fut démoli. On prétendoit punir par-là des contraventions aux lois précédentes. L'évêque diocésain ayant demandé la permission de changer le temple en église, le marquis de Châteauneuf, secrétaire d'état, écrivit au duc de Noailles, pour motif de refus,

Lettre du 23 Novembre.

qu'il seroit d'un plus grand éclat de faire exécuter l'arrêt, & que cela ôteroit aux religionnaires toute espérance d'y rentrer. Mais ce grand éclat pouvoit bien aussi les exciter à une révolte.

Plaintes des calvinistes.

Tout le royaume retentit de leurs plaintes. Ils crierent qu'on attaquoit le culte divin, qu'on violoit & les lois sacrées & les lois civiles, ils publierent qu'on ne rougissoit pas de joindre contre eux la fourberie à la violence,

& que l'abjuration d'une demoiſelle Paulet, qui faiſoit beaucoup de bruit, étoit une impoſture exécrable. La demoiſelle s'étoit effectivement inſcrite en faux contre ſa ſignature, miſe au bas de cette abjuration. Elle ſe rétracta depuis; elle abjura de nouveau le calviniſme, ſans qu'une conduite ſi équivoque pût calmer ni détromper les proteſtans. Leurs miniſtres employoient, pour les animer, tout ce que le zèle de religion inſpire d'ardeur & d'éloquence. Dans ces conjonctures critiques, le duc de Noailles avoit reçu ordre de faire exécuter l'arrêt de Toulouſe. Quoiqu'il y eut huit mille religionnaires à Montpellier, & qu'il n'eut point de troupes à leur oppoſer, il réuſſit par la ſageſſe, ſouvent plus efficace que la force.

1682.

Abjuration taxée de faux.

D'abord il mande les miniſtres & les anciens du conſiſtoire; il les exhorte à la ſoumiſſion, écoute leur remontrances, leur promet de les faire parvenir à la cour; mais leur déclare qu'il ne peut différer la démolition du temple que juſqu'au retour du courrier.

Noailles exécute ſes ordres avec prudence.

Le duc de Noailles à

1682. *M. de Châteauneuf. 24 novembre.* Ils se retirent avec des témoignages de respect, mêlés aux signes d'une profonde douleur. Quelque tems après, arrivent deux gentilshommes, députés par les calvinistes, pour solliciter l'exercice de leur religion. Les voyant très-obstinés & capables d'échauffer les autres, le duc les retient auprès de lui. Leurs prêtres sont mandés de nouveau, & il ne trouve plus en eux qu'indocilité & fanatisme.

Fanatisme des ministres protestans. „ Vous êtes le maître de nos vies, lui „ disent-ils, mais notre mission vient „ de Dieu, & la crainte de la mort ne „ nous en fera pas cesser l'exercice. „ Le seul parti à prendre étoit de les faire arrêter dans sa maison.

Fermentation dans les esprits. Cependant on vient lui annoncer que le peuple en foule est au temple ou aux environs, qu'ils attendent les ministres pour le prêche, & que les cris & le tumulte augmentent d'un moment à l'autre. Les ministres, de leur côté, osent dire que si on empêche les assemblées dans le temple, ils prêcheront dans les places publiques; que si on les chasse de la ville, ils iront

dans la campagne ; enfin que la caufe de Dieu trouvera dans le roïaume près de deux millions de défenfeurs. Quels difcours auroient-ils tenus au peuple, s'ils étoient montés en chaire ? Le duc les fit conduire fans éclat à la citadelle. 1682.

Ses forces militaires confiftoient feulement en deux compagnies. Les officiers & plufieurs foldats de l'une étoient calviniftes. Il envoya néanmoins ordre au peuple de fortir du temple, & fut obéi. Il avoit pris la fage précaution, en faifant fignifier l'arrêt, d'envoyer auffi des gardes qui empèchaffent les catholiques d'infulter les réformés : une infulte de cette efpèce feroit devenue probablement un fignal de carnage. Le duc fe fait obéir, parce qu'il s'y prend bien.

Malgré la détention des miniftres, le calme fe rétablit. On fe contenta de fignifier un acte d'oppofition à la démolition du temple. On préfenta plufieurs requètes pour obtenir l'ancienne liberté. Ces voies légales entretenoient du moins un refte d'efpérance. Mais Noailles ayant reçu des ordres Oppofitions légales, qui font inutiles.

1682. précis du roi, assembla les principaux du consistoire, leur signifia ces ordres, & les exécuta en tempérant toujours la rigueur par la sagesse. Le temple fut démoli le 2 décembre.

Catholiques & protestans également contenus.

Quelques catholiques furent punis d'avoir injurié les protestans. Une ordonnance du même jour défendit à tout catholique de les offenser, soit de bouche soit par écrit, *& de leur faire aucun déplaisir en leurs personnes ni en leurs biens* : elle enjoignoit aux uns & aux autres également, & sous les mêmes peines, de vivre en paix & en bonne intelligence : c'est ce que la religion même auroit dû inspirer à tous; c'est ce qui auroit prévenu l'excès des haines religieuses, sans vexer les consciences. Mais la religion devenoit souvent un prétexte pour armer les passions qui la déshonorent.

Les ministres chassés de Montpellier.

Il falloit rendre la liberté aux ministres. Le duc de Noailles attendit que le dimanche fût passé, de peur qu'ils ne s'attirassent des châtimens par les prédications qu'on les eût obligé de faire. Il leur ordonna ensuite

1682.

de quitter la ville, parce que, selon un arrêt du conseil, ils ne pouvoient demeurer dans les lieux où l'exercice de leur religion étoit défendu. Le roi permit néanmoins de retenir un des plus sages, qui resteroit trois mois sous pretexte de ses affaires, pour baptiser les enfans des calvinistes. On pensa que le salut des nouveaux nés exigeoit cette condescendance, & l'on se flatta, bien légérement sans doute, qu'au bout de trois mois les esprits changeroient assez pour qu'elle devint inutile.

Pourquoi on permet à un d'eux d'y rester.

Le parlement de Toulouse, dont l'arrêt contre les religionnaires de Montpellier, étoit fondé, comme on l'a vu, sur des contraventions aux nouveaux édits concernant leur religion, avoit commencé, par le même motif, des procédures semblables contre ceux de Montauban & de plusieurs autres lieux. Le ministre écrivit au premier président de surseoir à l'exécution. C'étoit, dit-il dans une de ses lettres au duc de Noailles, *pour ne pas mettre trop de bois au feu à la fois*. Malgré ce ménagement politi-

Ménagement politique, mais inutile, du ministère.

M. de Châteauneuf, 7 décembre.

1682. que, on devoit craindre un incendie considérable. L'exemple de Montpellier, & celui de Bergerac, qui avoit précédé dans le même genre, suffisoient pour échauffer prodigieusement un parti, toujours plus ardent lorsqu'il se croyoit persécuté.

1683.

Conversions par intérêt.

En de telles circonstances, on ne devoit guère espérer de conversions, quelques moyens qu'on employât pour en augmenter le nombre. Le duc, après la tenue des états, obtint aux nouveaux convertis des graces de la cour; & plusieurs personnes du premier rang de la province furent gagnées par cette amorce de fortune. Le point essentiel, mais trop difficile, étoit de gagner ou de persuader les pasteurs : eux seuls pouvoient entraîner la multitude.

Projet de conférences publiques sur la religion.

Un homme zélé, M. Boudon, proposa la voie des conférences publiques, dont mille exemples démontrent le peu de fruit, joint à beaucoup d'inconvéniens. Noailles approuve le projet, en observant néanmoins combien on aura besoin d'habiles gens pour

Le duc de Noailles à M.

ſoutenir ces conférences : ſans quoi, au lieu du bien qu'on en peut eſpérer, il n'en arriveroit que du mal. Il ajoute que la plupart des miniſtres de la ſecte, ne lui paroiſſent avoir qu'une indifférence de religion; que cependant il faut tâcher de les gagner, & *les acheter plus qu'ils ne valent*, pour éviter le mal qu'ils ſont capables de faire.

1683.

Boudon. 17 *Février.*

Conſeil de gagner les miniſtres de la ſecte.

Les conférences devoient ſe tenir à Nîmes: il preſſa d'Agueſſeau de les faire ouvrir; mais bientôt détrompé, il lui écrivit que, puiſqu'on ne trouvoit point de docteurs catholiques aſſez ſavans, pour ſoutenir la cauſe de Dieu dans ces conférences, il falloit profiter du refus que les religionnaires faiſoient d'y entrer, & les rompre avec honneur, plutôt que de les tenir avec deshonneur pour la religion. Une lettre à M. Boudon dit la même choſe.

On renonce ſagement aux conférences.

Il étoit à craindre, comme le duc l'obſervoit, que ſi les calviniſtes s'apercevoient qu'on eût évité la controverſe, ils ne s'en fiſſent un trophée, & n'en conçuſſent plus d'averſion ou de mépris pour les catholiques. Le zè-

Le clergé n'étoit pas tel dans la province qu'il le falloit.

1683. le de ces derniers, en général, n'étant foutenu dans la province ni par la fcience ni par les mœurs du clergé, reffembloit moins au vrai zèle qu'à l'efprit de haine & de vengeance. Noailles fe plaignoit amèrement de la conduite des évêques & des prêtres, qui négligeoient entierement les moyens de converfion. Dans les Cévennes fur-tout, ce rempart de l'héréfie, les vices du clergé méritoient les plus grands reproches. Une cathédrale, des collégiales, des cures, plufieurs communautés, fourniffoient à peine aux catholiques un fermon par mois; tandis que les calviniftes du même lieu en avoient un par jour, fans avoir plus de deux ou trois miniftres.

Mauvais pafteurs dans les Cévennes.

Les évêques avoient befoin d'être excités au devoir.

D'Agueffeau fentoit, ainfi que Noailles, l'infuffifance des moyens politiques, & la néceffité de convertir au lieu d'épouvanter & de corrompre.

Lettre du 9 mars.

„ Il faudroit, lui marquoit-il, que le „ roi écrivît aux évêques du Langue„ doc. Le defir qu'ils auroient de „ plaire à S.M., les engageroit affuré-

„ ment à faire plus d'efforts qu'ils ne „ font. Il sera même bon qu'ils soient „ persuadé que messieurs les lieute- „ nans de roi & moi, avons ordre „ d'observer leur conduite. " 1683.

Grande difficulté à convertir les sectaires.

Ainsi, quoique l'église de France eût alors de savans théologiens, de grands évêques, de célèbres prédicateurs, des lumieres enfin & des mœurs vraiment respectables, les mêmes causes qui avoient favorisé le progrès des nouvelles sectes, subsistoient encore dans la province. Et comment vaincre l'entêtement de sectaires mieux instruits de leur religion, plus attachés à leur croyance & à leurs devoirs, que les catholiques dont ils étoient environnés; méprisant les superstitions que ceux-ci préféroient souvent au culte divin; méprisant les subtilités triviales qui faisoient presque leur unique théologie? Si Louis XIV & son conseil avoient bien connu la nature de l'homme, & l'état des choses, ils auroient pris d'autres mesures; ils auroient prévu que la force, sans la persuasion, ne feroit que renverser des autels, en irritant le zèle des adorateurs.

Cependant il falloit les persuader.

1683.

La force irrite leur enthousiasme.

On en vit bientôt les effets dans le Languedoc. Plusieurs ministres enthousiastes, bravant les ordres du roi, assemblerent le peuple, prêcherent sur la persécution, se comparerent à la primitive église, annoncerent la couronne du martyre, pour inspirer la résistance. Les attroupemens d'hommes armés devinrent fréquens & considérables. Tantôt c'étoient les religionnaires qui cherchoient à se faire craindre, en se montrant résolus de se défendre; tantôt des bandits de toute espèce, qui profitoient du désordre pour exercer leurs brigandages. Une maréchaussée très-peu nombreuse ne pouvoit contenir les séditieux & les brigans. D'Aguesseau représentoit la nécessité d'envoyer des troupes. Noailles écrivoit qu'il avoit prévu le mal, qu'il en avoit souvent parlé, qu'il avoit proposé les remèdes & insisté là-dessus. Il sentoit avec douleur qu'on devoit devenir sévère, même par principe d'humanité. En punissant les coupables, dit-il dans une lettre à l'intendant, *on empêchera mille autres de*

Attroupemens.

M. *d'Aguesseau au duc de Noailles* 4 *mai*.

Fatale nécessité d'envoyer des troupes.

le devenir. Ce n'étoit plus le tems d'obſerver qu'il n'y auroit preſque point eu de coupables, ſi la cour avoit agi différemment. 1683.

Quelques nouveaux arrêts du conſeil, tendans à éloigner les miniſtres, augmenterent la fermentation. Elle étoit ſingulierement dangereuſe à Nîmes, ville conſidérable, dont le conſiſtoire jouiſſoit d'une ſorte de prééminence ; où les religionnaires devoient être dès-lors plus obſtinés ; où le peuple avoit un privilège de chaſſe, qui entretenoit l'exercice des armes à feu ; où preſque tous les artiſans avoient été ſoldats ; où enfin il arrivoit continuellement de ces montagnards des Cévennes, également féroces & fanatiques, attirés, ſoit par le beſoin de ſubſiſtance, ſoit par le zèle ou la politique de ſecte. Une émotion populaire, toute récente, y auroit eu des ſuites funeſtes, ſans une groſſe pluie qui diſſipa les mutins.

La fermentation devient dangereuſe à Nîmes.

Mémoire de M. d'Agueſſeau. 18 juil.

Il faut avouer que les catholiques ne ſe conduiſoient pas de maniere à calmer ces cœurs inquiets & ulcérés.

Faut zèle de pluſieurs catholiques.

1683. Des eccléſiaſtiques ſe montrerent ſi emportés dans le Vivarais, qu'on fut obligé d'écrire aux principaux gentilshommes du pays pour qu'ils réprimaſſent leur faux zèle, & cherchaſſent en ſecret les moyens de ſervir la religion & le roi. Un démêlé entre les marchands de Nîmes fournit ſur-tout de juſtes ſujets de plainte, & mit à découvert les paſſions qui prennent ſi adroitement le maſque de la piété.

Manufacture de Nîmes, objet de jalouſie pour les catholiques.

Il s'étoit établi dans cette ville une manufacture de taffetas & d'autres petites étoffes de ſoie, dont le commerce, ſelon l'eſtimation commune, montoit, en 1683, à plus de deux millions par an; commerce d'autant plus précieux, que les ſoies du pays y étant ſeules employées, tout le profit en étoit pour le royaume. On le devoit à l'induſtrie des religionnaires, plus riches, plus intelligens, plus accrédités au dedans & au dehors que les marchands catholiques. Ceux-ci, jaloux de leurs ſuccès, projeterent de leur enlever cet avantage: comme ſi l'héréſie devoit exclure de la poſſeſ-

ſion même du travail & des talens. 1683.

Pour arriver à leur but, ſans paroî-tre y tendre, ils firent d'abord un projet de règlemens, aſſez moderés, mais dont ils prévoyoient que les conſéquences nuiroient aux calviniſtes. Tout ſe réduiſoit à établir une forme de maîtriſe pour les manufactures de ſoie, & certaines précautions pour la facture des étoffes; le tout ſans frais & ſans beaucoup de gêne. Les calviniſtes s'y prèterent, tant le piege étoit déguiſé. Les marchands de Paris & de Lyon, conſultés ſur ce projet, ne l'approuverent point, & propoſerent les règlemens de Lyon, bien plus rigoureux : ils craignoient que ſi ceux de Nimes l'étoient moins, une partie de leurs manufactures n'y fut tranſplantée.

Ils veulent établir des règlemens contraires aux calviniſtes.

Comme les règlemens de Lyon excluoient les religionnaires de la manufacture & du commerce des ſoies, les catholiques de Nîmes ſaiſirent avec joie une ouverture ſi favorables à leurs intérêts. On corrigea les articles d'après ce modèle; on les publia, re-

Ils les trompent.

1683. vêtus d'un arrêt du conseil & de lettres-patentes, sans que les marchands calvinistes eussent été avertis du changement.

Le commerce en souffre beaucoup.

Ils se recrierent bientôt, non sur le point délicat de la religion, qu'ils n'osoient toucher, quoiqu'ils y fussent très-sensibles; mais sur le tort fait au commerce, dont l'ame est la liberté, & que la liberté seule avoit rendu florissant à Nîmes. Ils demanderent la cassation du règlement; les catholiques en poursuivirent opiniâtrement l'exécution. Ces entraves, jointes aux droits que les fermiers-généraux levoient depuis peu à la foire de Beaucaire, causerent une grande diminution des manufactures. Les religionnaires alors refuserent de l'ouvrage à une foule d'ouvriers catholiques. Il en étoit venu d'Avignon plusieurs familles, qu'on y vit retourner, & que le vice-légat fut charmé d'y recevoir. Le roi, brouillé avec le pape, sembloit faire ce que le pape auroit sollicité de son amitié en d'autres tems.

Ouvriers utiles qui retournent à Avignon.

Sage avis

Enfin le ministère se douta qu'il

avoit pu se tromper. On accorda aux 1683.
calvinistes un arrêt de renvoi par de- de M. d'A-
vant l'intendant de la province, pour gueffeau.
donner son avis sur cette affaire. L'avis du sage d'Aguesseau fut qu'on ne pouvoit trop s'appliquer à maintenir, & même à augmenter le commerce de Nimes; que la prudence demandoit qu'au moins on en tolérat la continuation entre les mains des religionnaires, qui seuls avoient l'argent, le crédit, les habitudes, les correspondances, & la conduite nécessaire pour le soutenir; que les catholiques se repaissoient de vaines espérances, en s'imaginant pouvoir s'établir sur les ruines des marchands huguenots; qu'enfin, quand même quelques-uns pourroient profiter de ce débris, l'avantage de quelques particuliers ne devoit pas balancer la perte que souffriroit le public. On devoit, selon lui, ménager les religionnaires dans un point, presque aussi sensible pour eux que leur religion: la conservation de l'un les consoleroit en partie de l'autre.

« Il est bon de leur faire connoitre, Moyen qu'il propo-

1683.

fe de contenir les marchands huguenots.

„ ajoutoit-il, que fa Majefté n'en veut „ qu'à leur religion, & qu'elle con„ ferve toujours, pour eux, les fen„ timens d'une bonté paternelle : ils „ en feront plus difpofés à renoncer „ à cette religion, pour embraffer la „ catholique „. Cependant il confeilloit, non d'abroger le règlement, mais d'en ordonner la furféance, de maniere qu'ils euffent toujours quelque fujet de craindre qu'on ne levât cette furféance, en cas qu'ils en abufaffent, & qu'ils ne vouluffent pas employer les ouvriers catholiques, auffi bien que ceux de leur fecte.

Noailles fait prendre le bon parti.

Le duc de Noailles, fentant combien les raifons de l'intendant étoient folides, les fit valoir à la cour, follicita vivement, & obtint la furféance défirée. En la refufant, on eut mis le comble au défefpoir des calviniftes de Nîmes. Leur temple venoit d'être démoli ; un deuil univerfel les avoit tenus enfermés dans leurs maifons, féparés de tout catholique, fufpendant le commerce, le travail même des manufactures. Du défefpoir à la révolte,

il n'y a fouvent qu'un pas pour le peuple ; & le gouvernement y penfoit trop peu. 1683.

Sympt-mes de rebellion.

Tout annonçoit ailleurs une prochaine rebellion. Les miniftres devenoient plus hardis & plus infolens : la défenfe de prècher dans un lieu fuffifoit pour les y attirer. Marchant toujours avec une efcorte, pouvant, d'un coup de fifflet, affembler cinq ou fix cents hommes, ils ne craignoient point la vigilance de l'intendant, qui étoit fans forces pour exécuter les ordres du roi. Le Dauphiné s'agitoit comme le Languedoc, & le 29 juillet, une affemblée nombreufe de Chalençon, où les confiftoires des deux provinces envoyerent leurs députés, prit des réfolutions violentes, loin de fe foumettre, ainfi qu'on l'avoit efpéré, à l'autorité royale. Quelques gentilshommes favorifoient ces mouvemens, fe montroient déja les chefs des féditieux.

Le miniftère s'endormoit fur le danger.

Il eft inconcevable que le miniftère de Louis XIV, agravant tous les jours fur les religionnaires le poids

1683. du despotisme, n'eut daigné prendre aucune précaution contre leur révolte. Le duc de Noailles écrivit à d'Aguesseau. " J'avois prévu dès cet hiver, & dit plusieurs fois tout ce qui est arrivé : je n'ai cessé de le représenter : j'en parle à tous momens : on ne me répond rien ; & on est toujours occupé ici à de plus grandes choses, qui empêchent qu'on ait attention à d'autres, qui ne sont pas considérées aussi importantes qu'elles le sont en effet ".

Lettre du 4 août.

On avoit trompé le roi par de fausses idées de sa puissance.

C'est qu'on avoit exageré au monarque l'étendue de sa puissance. On lui avoit persuadé que sa volonté absolue pouvoit s'exercer en matiere de religion, comme en tout le reste, sans trouver d'autres obstacles qu'un vain bruit de murmures, qui se dissiperoit bientôt. On l'avoit trompé, on s'étoit trompé soi-même : il en coutoit de revenir sur ses pas.

On annonce l'arrivée des troupes.

Enfin le roi envoya des troupes en Languedoc. Le duc de Noailles l'annonçant à l'intendant, par une lettre du 3 août, lui manda que deux régi-

1683.

mens de dragons, & trois de cavalerie, étoient en marche; qu'il falloit le dire assez haut, afin d'intimider les religionnaires; qu'il falloit en même-tems leur faire dire que le roi les regardoit toujours comme ses sujets, & qu'ils éprouveroient sa clémence quand ils se rendroient à leur devoir; que les états s'ouvriroient le 30 septembre, & que le duc avoit ordre de se rendre plus tôt dans la province pour soumettre à l'obéissance ceux qu'un zèle mal entendu de religion avoit égarés.

Commencement de révolte.

M. d'Aguesseau au duc de Noailles 8 août.

Le mal qu'on auroit pu prévenir étoit au point d'exiger de violens remèdes. Dans le Vivarais, les Cévennes & le Dauphiné, on voyoit des attroupemens d'hommes en armes, des préparatifs de guerre civile, des postes occupés & gardés pour la défense, l'alarme répandue par tout, les rebelles se fortifiant, se liguant, & prêts à recevoir en ennemis les troupes du roi. Ce n'étoient guère que de misérables paysans, d'autant plus hardis qu'ils n'avoient rien à perdre. Les habitans des villes ne remuoient

1683. point : ils paroiſſoient, en général, conſternés & ſoumis ; mais ceux de Nîmes, & ſur-tout de Saint-Hippolyte, fomentoient ſecrètement la révolte. Des ſommes conſidérables d'argent, qu'on diſoit envoyées de Lyon, procuroient les moyens de la ſoutenir. Les ſeules terres de Saint-Fortunat & de Chalençon, appartenantes au marquis de la Tourette, avoient fourni vingt compagnies : ce gentilhomme fidèle engagea heureuſement les officiers à ſe retirer.

Les religionnaires promettent la ſoumiſſion.

Quelle que fut l'audace des religionnaires, l'approche des troupes les intimida. Ils s'aſſemblerent de nouveau à Chalençon, mais avec le deſir d'éviter l'orage qui les menaçoit. Pluſieurs gentilshommes de leur parti, bien intentionnés, ſecondant les vues pacifiques de l'intendant, inſpirerent à cette aſſemblée des ſentimens de ſoumiſſion. On y arrêta, le 30 août, qu'on députeroit à d'Agueſſeau, pour l'aſſurer de leur fidélité au roi. Ils étoient prêts, diſoient-ils, de verſer tout leur ſang pour ſon ſervice : s'ils

M. d'Agueſſeau au duc de Noailles. 31 août.

1683.

avoient eu le malheur de lui déplaire dans l'exercice de leur religion, ils n'avoient rien fait que par un motif de conſcience : quant au port des armes, ils n'avoient eu en vue que de mettre leurs vies, leurs biens à couvert des menaces que leur faiſoient journellement les garniſons, établies en divers endroits par les ſeigneurs catholiques : du reſte, ils demandoient humblement pardon à S. M. de ce qu'ils pouvoient avoir commis contre ſes ordres, & ſupplioient l'intendant de leur obtenir, de ſa clémence, une amniſtie générale.

On leur accorde une amniſtie ;

Comme le plus grand nombre des calviniſtes, ébranlés par cet exemple ou par différens motifs, donnoient des aſſurances de ſoumiſſion ; d'Agueſſeau écrivit au duc de Noailles qu'il ſeroit à propos de leur accorder un pardon général, excepté à quelques miniſtres, & aux principaux chefs ; à condition que les aſſemblées & les attroupemens ceſſeroient, & qu'on mettroit bas les armes huit jours après la publication de l'amniſtie. Le duc pen-

1683. ſa de même, & agit en conſéquence. Les lettres d'amniſtie furent accordées, moins douces peut-être que les conjonctures ne le demandoient : elles excluoient du pardon les miniſtres qui avoient prêché où il n'étoit pas permis de le faire, & environ cinquante autres coupables ; elles ordonnoient la démolition des temples de Chalençon, de Saint-Fortunat & du Pouſin, avec défenſe, ſous peine de la vie, de faire en ces lieux aucun exercice de la religion proteſtante. C'étoit une grace propre à ſoulever encore bien des eſprits.

mais avec beaucoup de reſtriction.

On en tira d'autant moins d'utilité, que l'approche des troupes laiſſoit aux calviniſtes moins de confiance. Leurs miniſtres, furieux de ſe voir exclus de l'amniſtie, la repréſenterent comme un piege qu'on leur tendoit, pour les livrer aux fureurs de la ſoldateſque. Des émiſſaires, envoyés de toutes parts, ſemerent l'alarme, & ralumerent le feu mal éteint de la révolte. Ceux de Chalençon ne furent pas les derniers à démentir leurs aſſurances

Elle ne produit pas de bons effets.

M. *d'Agueſſeau au duc de Noailles. 11 ſeptemb.*

de foumiffion. Ils écrivirent en divers endroits une lettre féditieufe, qui fut interceptée, par laquelle ils annonçoient un deffein de réfiftance, & demandoient des fecours. 1683.

Lettre féditieufe du miniftre Homel.

Cette lettre étoit écrite de la main du miniftre Homel. Le même Homel écrivit, quelques jours après, à M. de Verclofe : *s'il ne faut d'autre victime que moi pour donner la paix à nos églifes, je confens qu'on me livre. Vous favez que j'ai toujours donné la main à tout ce qui regarde l'autorité du roi : je ferai toujours dans les mêmes difpofitions.* On reconnoit-là un homme faux & fouple, excitant fous-main un parti, flattant l'autre en fecret ; voulant paffer pour un faint, & n'agiffant qu'en politique intéreffé.

Lettre du 5 feptembre.

Noailles fe voit oblig d'employer les armes.

Le duc de Noailles, dont la réfidence à la cour avoit été fort utile pour la province, allant tenir les états, apprit à Tournon que les religionnaires s'étoient armés de nouveau, malgré l'amniftie, & fentit qu'il falloit abfolument les réprimer par les armes.

1683. Ses lettres au roi & au miniſtre de la guerre, le marquis de Louvois, contiennent les détails de ſa conduite : j'en tirerai ce qu'il y a d'intéreſſant.

Diſpoſitions militaires. Arrivé à Tournon, le 24 ſeptembre, il envoya le même jour deux gentilshommes calviniſtes, avertir les rebelles qu'il ne leur donnoit que juſqu'au lendemain pour profiter de la clémence royale. Le lendemain ne recevant point de nouvelles, il ſe rendit au camp, entre Charmes & Beauchâtel, ſur la rive du Rhône, accompagné de d'Agueſſeau. Il y avoit trois régimens de dragons avec trois bataillons. Les rebelles, poſtés ſur les hauteurs, faiſoient continuellement l'exercice, & tuoient des dragons juſques dans le camp. Saint-Ruth qui commandoit les troupes, gêné par un ordre précis de ne pénétrer en Vivarais que huit jours après la publication de l'amniſtie, attendoit impatiemment le terme où il lui ſeroit permis de marcher contre eux.

On attaque Le duc monte à cheval pour aller

reconnoître les paſſages des montagnes. Témoin de l'inſolence de *ces canailles*, dont les pelotons groſſiſſoient rapidement, il ſe détermine avec Saint-Rhut à les attaquer le lendemain. Après quelques heures de marche, il trouve un corps de cinq à six cents hommes, dans un poſte très-avantageux au-deſſus de Pierregoure: il donne ſes ordres pour le combat. Quelques dragons mettent pied à terre, les amuſent par des eſcarmouches, tandis que l'infanterie ſe hâte de les envelopper. Leur défenſe fut vive: on ne pouvoit les rompre qu'en ſe mêlant. Ils ſe ſauverent enfin à la faveur des bois, l'infanterie n'ayant pu fermer les paſſages. Les dragons les pourſuivirent, en tuerent un grand nombre. Une douzaine de priſonniers furent pendus ſur le champ, par un treizième. Des François ainſi traités! mais le fanatiſme mis en fermentation les rendoit ſéditieux & féroces.

1683. & diſſipe les rebelles.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 27 ſeptembre.

Exécution des priſonniers.

On arriva le ſoir à Chalençon, ils y avoient un château aſſez fort. Ils ſe jeterent néanmoins dans la ville, où

Continuation de petite guerre.

1683. l'on entendoit un bruit effroyable : ils l'abandonnerent bientôt, & s'enfuirent par des précipices pendant la nuit. Leur temple fut démoli le lendemain. Saint-Fortunat, qu'ils croioient inaccessible, étoit leur refuge. On les y poursuivit le 28; on ne les y trouva plus, tant l'expédition de la veille avoit causé de terreur. Quoique sans attroupemens, ils perdirent en détail autant qu'à la journée du 27. Les troupes n'épargnoient pas ce qui se présentoit sur la route.

Fanatisme des suppliciés. Le duc de Noailles peint ainsi le fanatisme de ceux qu'on fit exécuter pour l'exemple. " Ces misérables alloient au gibet avec une ferme assurance de mourir martyrs, & ne demandoient d'autre grace, sinon qu'on les fit mourir promptement. Ils demandoient pardon aux soldats; mais il n'y en eut pas un seul qui voulût demander pardon au roi,,. On pouvoit en conclure que rien n'est plus dangereux que de violenter la conscience; puisqu'alors elle se figure l'exercice de l'autorité royale,

comme une tyrannie capable d'anéantir les obligations des sujets. 1683.

Conduite modérée du duc de Noailles.

Tous les prisonniers qu'on amena au duc, il les renvoya, en les chargeant de dire aux rebelles, que le roi leur pardonnoit, à condition de poser les armes, & de retourner à leur travail ordinaire. Quoique l'acte d'amnistie ordonnât de démolir le temple du Pousin, les habitans de ce lieu étant moins coupables que les autres, il crut devoir plutôt faire un exemple sur le temple de Vernoux, parce que le châtiment étoit juste, & qu'il en espéroit des conversions. Il annonce quatre-vingt ou cent conversions faites immédiatement après à Vernoux & à la Tourette : sincères ou apparentes, elles donnoient lieu de croire qu'un bon usage de la sévérité pouvoit être utile.

Terribles ordres du marquis de Louvois.

Lettre du marquis de Louvois 1er octobre.

Mais le fier & dur Louvois ne vouloit aucune sorte de ménagement. Noailles reçut de lui une lettre qu'il devoit communiquer à messieurs de Saint-Ruth & d'Aguesseau, par laquelle ce ministre blâmoit fort la patience

1683. que le premier avoit eue, contre ſa propre inclination, & d'après les avis de l'intendant, à l'égard des religionnaires attroupés en armes. L'amniſtie ne devoit point avoir lieu, diſoit-il, pour les peuples du Vivarais qui ont eu l'inſolence de continuer leur révolte, quoiqu'ils euſſent connoiſſance de la bonté du roi envers eux. *S. M. deſire que vous ordonniez à M. de Saint-Rhut d'établir des troupes dans tous les lieux que vous jugerez à propos; de faire ſubſiſter leſdites troupes aux dépens du pays, de ſe ſaiſir des coupables, & de les remettre entre les mains de M. d'Agueſſeau pour leur faire leur procès; de raſer les maiſons de ceux qui ont été tués les armes à la main, & de ceux qui ne reviendront pas chez eux après qu'il aura été publié une ordonnance; que vous lui donniez ordre de faire raſer les dix principaux temples du Vivarais; & en un mot, de cauſer une telle déſolation dans ledit pays, que l'exemple qui s'y fera contienne les autres*

religionnaires, & leur apprenne combien il est dangereux de se soulever contre son roi. 1683.

Voilà en peu de mots le plan, tracé par Louvois, de cette fameuse *dragonade*, que les religionnaires ont osé mettre en parallele avec les persécutions payennes. Le sage Colbert, si opposé par principes à ces violences, venoit de mourir; Louvois alloit suivre librement l'impulsion de son caractère.

C'est le plan de la *dragonade*.

Il ajoutoit que l'amnistie auroit lieu à l'égard de ceux des Cévennes, pourvu qu'ils exécutassent les édits; & il déclaroit le port d'armes très-sévérement défendu dans tout ce pays-là, soit aux calvinistes, soit aux catholiques, de manière qu'ils ne pussent même conserver d'armes chez eux, sous peine d'une grosse amende.

Défense du port d'armes.

Cet article parut bien essentiel au duc de Noailles, puisqu'il poussa la sévérité encore plus loin. Il ordonna que ceux chez qui on trouveroit des armes, ou qui seroient convaincus d'en avoir caché, seroient condam-

Ordonnance trop rigide sur ce point.

1683. nés aux galères, outre une amende de cent écus, dont cinquante pour le dénonciateur; & que ceux qui en auroient connoiſſance, & n'en auroient pas donné avis, ſeroient ſujets aux mêmes peines. Il eſpéroit prévenir par-là de grands déſordres; mais ſouvent les ordonnances les plus rigides ſont le moins exécutées, préciſément parce qu'elles ſont trop rigides.

Demandes audacieuſes faites au duc.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 2 octobre.

En arrivant à Nîmes, le duc y trouva une députation de l'aſſemblée calviniſte des Cévennes, qui s'étoit tenue à Anduſe. Ces députés lui préſentent une requête, & lui diſent, avec une hardieſſe dont il eut lieu d'être étrangement ſurpris, qu'ils ſont chargés de s'adreſſer à lui, pour obtenir de la bonté & de la juſtice du roi une amniſtie générale; le rétabliſſement de l'exercice de leur religion dans Saint-Hippolyte, où quatre mille perſonnes en avoient beſoin; en un mot, l'exécution entière de l'édit de Nantes, avec révocation de tous les édits, déclarations & arrêts du conſeil, donnés au préjudice de leurs

libertés & privilèges, depuis le commencement du règne de S. M. 1683.

Sa réponse.

“ Surpris de la hardiesse, ou plutôt „ de l'extravagance de ces pauvres „ misérables, (ce sont les termes de „ sa lettre à Louvois,) je n'hésitai „ pas un moment à les envoyer tous „ prisonniers dans la citadelle du Saint „ Esprit ; & je leur dis que s'il y avoit „ des petites-maisons en Languedoc, „ je ne les enverrois pas au Saint-„ Esprit. „

Le consistoire de Nîmes agit prudemment.

Leur démarche étoit réellement aussi folle qu'audacieuse. Le consistoire de Nîmes le comprit bien. Des députés de Saint-Hippolyte le priant d'employer ses bons offices pour la délivrance de M. de la Vallette, chef de ces prisonniers ; on répondit sèchement qu'on n'avoit jamais pris part à leurs affaires, & qu'on ne vouloit pas y entrer pour une si mauvaise cause.

Noailles tempère tant qu'il peut les rigueurs.

Si les ordres de la cour & les progrès de la fermentation forçoient Noailles à tant de sévérité, on voit toujours en lui les sentimens qui devoient en tempérer la rigueur. Il écrit au

1683. marquis de Châteauneuf : „ Je vous „ assure que je n'agis pas par haine „ contre les huguenots, quoique je „ sois convaincu qu'il est du bien du „ service du roi d'en diminuer le nom- „ bre autant qu'il sera possible. Je „ ne hais que leur rebellion, & j'au- „ rois en horreur en pareil cas les „ plus zélés catholiques. C'est pour- „ quoi dans le tems que je vous de- „ mande la démolition de quelques „ temples qui ont mérité ce châti- „ ment, & la punition de quelques „ ministres séditieux, je vous repré- „ sente aussi ce que des ministres fi- „ dèles au roi ont mérité par leur bon- „ ne conduite ; & je vous sollicite „ pour la conservation de celui du „ Pousin, parce que les habitans de „ ce lieu n'ont point manqué à leur „ devoir, & afin qu'il paroisse que le „ roi n'en veut qu'aux séditieux & „ aux rebelles „. L'histoire aigriroit trop une ame sensible, si elle ne conservoit pas quelques traces de vertu & de bienfaisance parmi les malheurs sans nombre de l'humanité.

Lettre du 5 octobre.

Il ne hait que la rebellion.

Il intercède pour ceux qui le méritent.

Toujours diſpoſé à la clémence, le duc reçut favorablement d'autres députés de Saint-Hippolyte, qui à l'approche des dragons vinrent demander miſéricorde. Il crut leur ſoumiſſion ſincère. En conſéquence, il écrivit au comte de Teſſé de tenir les dragons dans la plus exacte diſcipline, & de traiter les habitans de cette ville comme de bons ſujets du roi. 1683. Il ordonne des ménagemens.

Mais on intercepta bientôt une lettre de ces religionnaires, pleine de ſentimens de rebellion. De fauſſes nouvelles, ſemées artificieuſement par leurs miniſtres, leur faiſoient croire que les troupes de Saint-Rhut avoient été taillées en pieces, cet officier tué, le duc de Noailles fort bleſſé. Ils s'en félicitoient avec des tranſports de joie. Tout étoit en armes chez eux. La lettre faiſoit mention de leurs exercices militaires, de leur *illuſtre capitaine*, *le ſieur Nouguier*, de leurs ſoldats, *braves*, *leſtes & bien armés*. Ils ſe diſpoſoient à bien recevoir un corps de quatre mille hommes, qu'on prétendoit en marche pour les attaquer. Nouvelles preuves de projets de rebellion. *Lettre des religionnaires, du 3 octobre.*

1653. *Nous voulons même*, disoient-ils, *leur faire l'honneur d'aller au-devant d'eux, s'il plait à l'Eternel, avec une entière confiance que faisant la guerre pour sa gloire, nos ennemis disparoîtront devant nous, comme la fumée se perd en l'air par l'agitation des vents. Gloire à l'Eternel*, &c. Un avis de l'évêque de Montpellier confirmoit cette preuve déjà trop certaine.

Audace des fanatiques.

Ordres donnés par le duc de Noailles.

Le duc envoya sur le champ au comte de Tessé, ordre de marcher à Saint-Hippolyte, dès le lendemain 7 octobre, & d'agir avec rigueur si les religionnaires avoient l'audace de s'opposer aux troupes du roi. Il écrivit en même tems au juge du lieu d'annoncer, qu'on jouiroit de l'amnistie si l'on rentroit incessamment dans le devoir, sinon, que les maisons seroient rasées, les biens confisqués, & les personnes punies du dernier supplice.

Les séditieux dissipés après une fanfa-

Celui qui commandoit les séditieux, apprenant que les troupes s'avançoient, fit dire à Tessé qu'on savoit

voit trop bien la guerre pour rester dans Saint-Hippolyte; qu'on alloit prendre le chemin de la montagne, qu'on espéroit de l'y voir, qu'on l'y attendoit avec de bonnes troupes & de bonnes armes. Cette rodomontade n'avoit rien que de ridicule. Le fanfaron s'enfuit dès qu'il apperçut les grenadiers, & que sa troupe eut essuyé cinq ou six coups de fusil. 1683. ronade de leur chef.

Un soulèvement si dangereux en apparence ne produisit rien. Les plus sensés calvinistes sentoient trop bien leur foiblesse, pour vouloir lutter contre les forces du monarque : en laissant agir une aveugle populace, ils étoient prêts à se décider sur l'événement. Le duc reçut bientôt des députés de Saint-Hippolyte & d'autres lieux, qui l'assurerent de leur soumission. C'est tout ce qu'il demandoit, s'estimant heureux s'il pouvoit épargner le sang. Il se contenta de faire raser deux maisons, l'une destinée aux exercices religieux de la secte, l'autre appartenante à un des chefs de la révolte. Les ordres du roi pour la dé- Le soulèvement n'a pas de suite.

1683. molition de six temples du Vivarais, furent ensuite exécutés.

Mais les désordres augmentoient en Languedoc.

Quoiqu'il fût impossible, dans les circonstances où se trouvoit le royaume, que les calvinistes, sans chef digne de ce nom, sans aucun secours considérable, sous la main de Louis XIV qui faisoit trembler l'Europe entière, tentassent des entreprises que le gouvernement eût de la peine à réprimer, le Languedoc souffroit beaucoup des troubles qu'y occasionnoit leur religion poursuivie par l'autorité royale. Les brigandages & les meurtres étoient fréquens, parce qu'ils restoient impunis, & cette impunité venoit en grande partie des gentils-hommes, qui donnoient asyle aux coupables dans leurs châteaux. La justice manquoit de forces pour les arrêter.

Brigandages impunis, par la faute des gentils-hommes.

Remède à ce mal.

Dès l'année précédente, le duc avoit représenté fortement le désordre au ministère. Il insista de nouveau. Il proposa deux moyens d'y remédier, qu'on adopta. Le premier fut un arrêt du conseil, par lequel le roi déclare que ceux qui seront convaincus d'avoir

donné retraite aux scélérats ou d'en avoir empêché la recherche, seront privés de leurs justices; & leurs maisons ou châteaux rasés, quand il n'y auroit pas de justice. Le second fut d'établir dans la province des prévots indépendans, qui pussent veiller au bon ordre, saisir les coupables, & les juger en dernier ressort. Il n'étoit guère possible autrement de contenir les peuples dans le devoir, lorsque les troupes seroient éloignées. 1683.

La tranquillité publique sembloit exiger aussi qu'on enlevât les armes des huguenots. Le duc projeta cette opération : elle se fit par-tout avec les mesures convenables. On trouva dans Nîmes douze cents mousquets ou fusils, cinq cents piques ou hallebardes, un grand nombre de pistolets & d'épées, qui furent déposés dans la citadelle de Montpellier.

Armes enlevées.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 7 novembre.

Rien n'avoit plus contribué au soulèvement des religionnaires, que les exhortations de leurs ministres; les uns pleins de la rage du fanatisme, les autres allumant par intérêt l'en-

Procès des ministres.

1683. thousiasme du peuple, d'autres excitant de bonne foi ce zèle religieux dont les excès se colorent de si belles apparences de vertu. Il y en avoit plusieurs d'arrêtés. On instruisit leur procès. Plusieurs firent abjuration, quel que pût être l'événement de la procédure. D'Aguesseau rendit compte au duc de leur sincérité, & lui écrivit qu'ils édifioient tout le monde. En même tems un nommé Payrols, fanatique au dernier point, réputé saint dans son parti, justifioit ses folies par le *mouvement de l'esprit de Dieu*, & se prétendoit seul juge de l'inspiration divine. On jugea qu'il importoit de l'enfermer.

Deux sont condamnés à mort.

Les ministres Audoyer & Homel étoient les principaux coupables. L'exécution du premier, condamné au gibet, fut sursise. L'autre, qui avoit eu plus d'influence dans les affaires, fut condamné à être roué vif, après avoir subi la question. Sa tête fut portée à Chalençon, pour y être exposée en public, & son corps exposé à Beauchâtel, où les séditieux avoient occu-

pé le paſſage du Rhône. Hoguier, autre miniſtre de la ſecte, ſe coupa la gorge en priſon avec un canif. 1683.

Miſſionnaires ; gratifications aux convertis.

Au milieu de ces rigueurs, Noailles déſiroit toujours que pour abolir efficacement le calviniſme, la perſuaſion fût préférée à la violence. Il demandoit des hommes capables de diſſiper les erreurs. Le roi envoya enfin l'abbé Hervé avec douze miſſionnaires, pour ſuppléer en Languedoc à la diſette d'eccléſiaſtiques zélés & ſuffiſamment inſtruits. Des gratifications en argent deſtinées aux nouveaux convertis, ajoutoient du poids aux diſcours des prédicateurs : les ſommes ſe régloient ſur le nombre de ceux qui compoſoient les familles.

On demande plus d'argent pour les proſélytes.

Ce fervent abbé eut des ſuccès aſſez rapides, dont ſon ardeur n'étoit cependant pas ſatisfaite. En demandant des fonds de gratifications pour ſes proſélytes, il ſe plaignoit de n'avoir fait en cinq jours que quarante converſions. Le duc lui répondit qu'il y avoit de l'amour-propre à ne pas ſe contenter d'un ſi beau commencement, &

Lettre du 20 novembre.

1683. qu'il lui feroit remettre des fonds au plus tôt. " L'argent du roi, dit-il, me „ paroît si bien employé à cela, que „ l'économie feroit pernicieuse, puis- „ que ce sont des sujets gagnés pour „ Dieu & pour sa majesté „.

Conversions faites d'une façon singuliere.

Malgré les travaux infatigables des missionnaires, secondés par l'évêque de Nimes; malgré la présence des troupes & la démolition des temples, les conversions n'étoient cependant pas aussi fréquentes qu'on l'avoit d'abord espéré. D'Aguesseau l'écrivoit au duc, & tentoit de son côté les moyens d'une sage politique. Il lui apprenoit que l'évêque de Valence réussissoit mieux dans le Dauphiné; que ce prélat ayant commencé avec peu de fruit par de bonnes raisons, dont il étoit fort capable, en donnoit à ses auditeurs de proportionnées à leur intelligence, *qu'on ne pouvoit entendre sans rire, mais qui convertissoient ces sortes de gens.*

Lettre au duc de Noailles.

Illusion de quelques missionnaires.

On se trompoit sur ce point : la religion est trop grave pour que des discours risibles puissent la faire véri-

tablement triompher. Il n'en reste bientôt que l'impression du ridicule; & les gens simples eux-mêmes s'aperçoivent qu'on ne peut se convertir en riant, non plus qu'en cédant à la force ou à l'intérêt. Aussi combien de conversions, vantées au moment de la scène, ont-elles disparu avec les convertisseurs! 1683.

Pendant la tenue des états, le duc de Noailles, magnifique dans sa dépense particuliere, mais économe pour la province, essaya de réformer des abus introduits par la cupidité ou la négligence. Les états s'ouvrirent le 30 septembre. Pour ce seul jour du mois, les députés devoient recevoir le payement du mois entier. Il y avoit pour les députés ecclésiastiques une paye des diocèses: il y en avoit une autre de la province. On payoit encore un mois de grace, qui ne servoit qu'à augmenter la charge publique. Doubles emplois; dépenses perdues. Noailles & d'Aguesseau l'observoient tous deux, & pensoient comme tout homme en place devroit penser, que si l'usage

Abus dans l'administration de la province.

Lettre du duc de Noailles à M. d'Aguess. 21 août.

1683. colore des abus d'administration, c'est un motif de plus pour que l'autorité y porte un œil vigilant.

M. d'Agueſſeau ſoutenu par le duc de Noailles. Ces deux illuſtres perſonnages furent toujours unis, & par l'eſtime mutuelle, & par le zèle du bien public. On avoit rendu ſuſpect au roi le vertueux intendant; car le mérite peut-il manquer d'ennemis à la cour? Le Duc s'efforça de détruire l'ouvrage de la calomnie : il eut le bonheur d'y réuſſir, & de recevoir du roi même la commiſſion flatteuſe d'annoncer à d'Agueſſeau une place de conſeiller d'état.

Le duc préfère la juſtice à ſes intérêts. Autant que Noailles étoit généreux, autant ſe montroit-il ſincère obſervateur de la juſtice, cette vertu inviolable, qui ſert de fondement à toutes les autres. Il obtint du roi la baronnie & vicomté de Caſtelnau, dans ſon gouvernement de Rouſſillon, appartenante à la couronne en vertu d'un ancien acte de Martin, roi d'Aragon au quinzième ſiécle. Son premier ſoin fut de s'aſſurer que la poſſeſſion étoit légitime. Il en écrivit à l'intendant de la province : „ Ce que je vous deman-

Baronnie de Caſtelnau.

Lettre à M. Trobat.

„ de préférablement à toutes choses, „ c'est de bien examiner, & sans aucun dessein de me favoriser, le droit „ du roi sur cette affaire; parce que „ je n'en veux point, s'il y a la moindre chose du monde contre la justice & l'équité. Examinez l'affaire „ avec autant d'exactitude que si c'étoit un espagnol qui fût à ma place. „ Je serai bien aise de jouir de la grace de sa Majesté; mais encore une „ fois, je n'en veux qu'autant que la „ justice le peut permettre „. Un courtisant scrupuleux sur les graces de la cour, n'est certainement pas un homme ordinaire. 1683.

Témoignage des calvinistes même en l'honneur du duc de Noailles.

A son retour du Languedoc, il reçut du roi les témoignages les plus distingués de satisfaction & de bienveillance. Une chose qui lui fait peut-être encore plus d'honneur, c'est qu'étant tombé dangereusement malade, les religionnaires de la province demanderent à Dieu, comme les catholiques, le rétablissement de sa santé. Armand de Béthune, évèque du Pui, fort attaché à sa personne, en plai-

1684. ſante dans une lettre au ſecrétaire du duc : “ Béni ſoit le Seigneur qui nous „ l'a conſervé & rendu pour ſa gloire ! „ Nous le devons ſans doute aux priè- „ res des bonnes ames & féaux, les „ gens de la religion prétendue réfor- „ mée. Tous les conſiſtoires ont jeûné ; „ tous les miniſtres ont prié pour ſa „ conſervation, & toutes les Céven- „ nes ont rendu graces au Seigneur de „ cette guériſon. Jugez de ce qu'on a „ fait au Pui.

moins ſuſpect que ceux des catholiques.

Mais ſi les nombreuſes neuvaines que ce prélat fit dire à l'autel de la Sainte-Vierge, comme il l'écrivoit au duc, furent plus efficaces que les vœux des huguenots ; il faut avouer que ces marques d'attachement de leur part, font une preuve plus éclatante de ſes vertus & de ſa ſageſſe. Quel autre motif auroit pu leur faire aimer ſon gouvernement, malgré les rigueurs qu'un pénible devoir avoit exigées de lui ?

Lettre du 30 janv.

On continue cependant d'inquiéter la ſecte.

Cependant on continuoit de ſuivre, envers la ſecte proſcrite, le même plan de ſévérité & de deſtruction. Tan-

1684.

dis que l'abbé Hervé & ses missionnaires se livroient aux travaux apostoliques avec un succès médiocre, les troupes inspiroient toujours la crainte; on poursuivoit des ministres, on démolissoit des temples, on défendoit les assemblées religieuses, on multiplioit les entraves; & comme on avoit des preuves de l'inquiétude des sectaires, on les inquiétoit d'autant plus, qu'on les voyoit plus impatiens de la contrainte. Plusieurs ministres réfugiés du Languedoc s'étoient trouvés à un synode national de Suisse. On y avoit résolu de recevoir tous ceux qui se retireroient de France pour cause de religion, & même, par un article secret, de députer vers les rois & les princes protestans, & de les prier de s'intéresser auprès de Louis XIV en faveur de ses sujets calvinistes. De pareils mouvemens chez l'étranger, quoiqu'assez naturels dans les circonstances, ne pouvoient qu'irriter la cour.

Résolution prise dans un synode de Suisse.

Les cahiers des états de Languedoc, présentés au roi, ne tendoient qu'à sapper le calvinisme par de nouveaux

Demandes des états de Languedoc contre les

1684. religionaires. coups d'autorité. Ils demandoient que les temples de Nîmes, d'Usez & de Castres fussent démolis : (un arrêt du conseil fit assigner en conséquence les syndics des consistoires devant l'intendant, pour l'instruction de cette affaire.) Que les ministres de la religion réformée fussent rendus ambulatoires : (on régla qu'ils ne pourroient demeurer plus de trois ans dans le même endroit ; qu'ils passeroient ensuite à un autre éloigné au moins de vingt lieues, & qu'ils n'auroient qu'après douze ans d'intervalle, la liberté de revenir dans un poste où ils auroient déja exercé.) Que les religionnaires ne pussent être pris pour experts : (on l'accorda). Que leurs enfans convertis auroient après la mort de leurs parens, nonobstant toutes dispositions testamentaires, la même part de biens qu'ils auroient eue si les parens étoient morts *ab intestat.*) On promit de faire considération sur cet article, où le chancelier trouvoit beaucoup de difficultés).

Demandes En même-tems le duc de Noailles

demandoit ce qu'il jugeoit le plus utile à la religion & à la province. Comme les montagnards avoient conservé des armes, par la facilité qu'ils trouvoient à les cacher, il souhaitoit qu'une nouvelle ordonnance & quelque peine extraordinaire remédiassent au désordre qu'on devoit craindre. Il proposoit de rebâtir des églises à la place des temples démolis, & de fixer dans des lieux catholiques les ministres que l'on toléroit pour le baptême des enfans. 1684. que fait le duc.

Un zèle pur lui faisoit désirer, surtout, que la vérité triomphat par des moyens dignes d'elle. L'expérience démontroit combien les conversions rapides, fruits de la terreur ou de l'avarice, étoient vaines, pour ne pas dire contraires à la fin qu'on se proposoit. Les nouveaux convertis du Vivarais ne se montroient plus protestans, & se montroient encore moins catholiques : ils n'alloit ni à la messe ni au prêche ; ils n'avoient aucune religion après avoir quitté la leur. La négligence de l'évèque, l'ignorance grossière de la plupart des curés, leur mau-

Il reconoit le peu de succès des missions passagères.

Le clergé du païs trop négligent, ou trop ignorant.

1684. vaiſe conduite, (les cures, ne rapportant qu'une cinquantaine d'écus, pouvoit-on y placer d'honnêtes gens & des gens habiles?) tout augmentoit le mal & éloignoit le remède. Le duc propoſa, en attendant mieux, d'établir en quelques endroits des prêtres de ſaint-Lazare, dont le bon exemple ſerviroit de leçon aux autres, & qui, ſelon leur inſtitut, iroient prêcher de village en village: moyen qu'il jugeoit préférable à ces miſſions paſſagères, rarement auſſi fructueuſes qu'on l'imaginoit, & ordinairement ſuivies de grands déſordres.

Projet de réunir les proteſtans aux catholiques.

Il ſoupiroit pour l'exécution d'un projet formé depuis long-tems, auquel pluſieurs ſavans théologiens avoient travaillé, mais qu'on ne verra jamais réaliſé ſans une eſpèce de miracle: c'étoit de réunir les proteſtans à l'égliſe catholique. Bordieu, ancien miniſtre de Montpellier, lui envoya un mémoire pour être préſenté au roi, ſur un objet ſi deſirable. Après l'avoir examiné & fait examiner avec ſoin, le duc reſta perſuadé que ce mémoire

tendoit à rendre les catholiques huguenots, & non les huguenots catholiques. Il ne le présenta point; mais il le communiqua au célèbre Bossuet, l'oracle de l'église de France, & le plus redoutable adversaire des novateurs. 1684.

Cependant il écrivit à Bordieu, en lui adressant un autre projet de réunion, qu'il l'exhortoit, lui & ses confreres, à y concourir avec un esprit de paix & de vérité; qu'alors il feroit en état de faire valoir auprès du roi ses bonnes intentions; qu'il n'oublieroit rien pour en procurer le succès, & qu'il donneroit volontiers sa vie pour un si grand bien. Bordieu lui envoya ses réflexions sur le projet & sur les moyens de l'exécuter, & proposa de s'en tenir aux canons par rapport aux points dont on ne pourroit convenir. Le duc consultat Bossuet, dont il reçut cette réponse.

Le duc consulte Bossuet.

Lettre du 31 août.

Lettre de M. Bossuet au duc de Noailles.

„ Je ne m'étonne pas, non plus que

Réponse de Bossuet.

1684. „ vous, qu'on ait déviné une chose si
Lettre du „ grossière touchant la proposition de
23 octobre. „ s'en tenir aux canons. Celui qui la „ fait n'est pas loin du royaume de „ Dieu : mais il faut savoir de lui ,

„ 1°. Dans quel siècle il se borne.

„ 2°. S'il n'entend pas joindre aux „ canons les actes que nous avons très- „ entiers des conciles qui les ont faits;

„ 3°. Si, dans les canons des conci- „ les, dont nous n'avons pas d'autres „ actes que les canons mêmes, il n'en- „ tend pas que l'on supplée à ce man- „ quement par les auteurs de ce mè- „ me siècle.

„ 4°. S'il croit avoir quelques bon- „ nes raisons pour s'empêcher de re- „ cevoir la doctrine établie par le com- „ mun consentement des peres qui „ ont été dans le même tems.

„ 5°. S'il peut croire de bonne foi „ que tout se trouve dans les canons, „ qui constamment n'ont été faits que „ sur les matieres incidentes & très-ra- „ rement sur les dogmes.

„ Une réponse précise sur ces cinq „ demandes, nous donnera le moyen

„ de l'éclaircir davantage pour peu 1684.
„ qu'il le veuille, & qu'il aime la paix
„ autant qu'il veut le paroître.

„ Qu'il ne dife pas que c'eft une
„ chofe immenfe que d'examiner la
„ doctrine par le commun confente-
„ ment des peres, qui ont vécu du
„ tems des conciles dont il prend les
„ canons pour juges; car on pourroit
„ en cela lui faire voir en moins de
„ deux heures des chofes plus conclu-
„ antes qu'il ne croit. Un petit extrait
„ de cette lettre, & des réponfes auffi
„ précifes que font ces demandes,
„ nous donneront de grandes ouver-
„ tures.

„ Je fuis à vous de tout mon cœur,
„ & prie Dieu qu'il vous conferve, &
„ toute la famille, que je refpecte au
„ dernier point „.

Perfonne n'étoit plus capable que Boffuet d'approfondir ces vaftes matieres & de les fimplifier; perfonne n'a plus travaillé que lui, ni avec plus de réputation, au projet de ramener les proteftans à l'églife catholique; fon livre fi eftimé de *l'expofition de*

Boffuet lui-même n'a pu convaincre les proteftans.

1684. *la foi*, n'a pas d'autre but. Cependant, les disputes se perpétuent, les gros ouvrages de controverse sont multipliés à l'infini, les calvinistes subsistent au sein du royaume en très grand nombre, même sans y être tolérés. Adorons les desseins de Dieu; mais ne présumons point qu'aucun génie par le raisonnement, ni qu'aucun roi par l'autorité, dissipe les préventions d'une secte, tant qu'elle prétendra ne suivre pour règle que les oracles divins, dont elle veut que tout homme soit l'interprête. On abandonna bientôt cette idée, parce qu'on perdit l'espérance de réussir.

Projet pour la navigation du Rhône. Le duc de Noailles, occupé des intérêts politiques du Languedoc, comme de ceux de la religion, avoit goûté un autre projet pour y rétablir la navigation du Rhône; il s'agissoit d'un canal qui devoit être assis sur l'extrémité des marais & aboutir à l'étang de Malguio. L'entrepreneur en vantoit l'utilité, en promettoit les plus grands avantages; & le duc croyoit pouvoir y gagner lui-même beaucoup,

s'il prenoit part à l'entreprise. Il envoya le mémoire à d'Aguesseau; le priant de lui dire son avis aussi librement que si l'affaire ne l'intéressoit point, protestant qu'il ne vouloit y entrer qu'autant qu'elle seroit bonne pour le public & pour les particuliers. 1684.

Se défier des faiseurs de projets.

D'Aguesseau répondit d'abord que le projet lui paroissoit utile & important. Mais l'ayant mieux examiné, il écrivit au duc quelques mois après, que l'exécution en seroit trop dispendieuse, & qu'il n'y avoit point de fonds réels qui pussent y fournir. Il disoit au sujet de l'entrepreneur, dont la tète exaltée se repaissoit de chimères.

Lettre du 5 décembre.

„ Les imaginations sont si vives, en „ ce point-là, qu'il y a très-peu d'esprits sur la solidité desquels on puisse compter, & qu'il y en a beaucoup „ qui croient pouvoir faire leur cour „ & obtenir des graces, à la faveur „ de pareilles propositions, qu'ils se „ figurent à la fin comme possibles, à „ force de vouloir persuader qu'elles „ sont telles „. Cette reflexion si

1684. vraie étoit décisive pour un homme qui ne cherchoit que la vérité.

D'Aguesseau quitte le Languedoc. Une seconde maladie dont le duc fut attaqué dangereusement l'empêcha de se rendre à Montpellier pour la tenue des états. D'Aguesseau, encore plus épuisé de fatigues, demandoit sa retraite de la province. C'étoit une perte dont Noailles ne pouvoit trop s'affliger. Il ne voyoit personne aussi digne que M. de Lamoignon de Basville de remplacer un intendant si respectable. Il fit tomber sur lui le choix de la cour.

Combien il veilloit sur la conduite de ses subalternes. Les modèles de probité sont rares dans tous les tems : dans le nôtre, où ils sont plus nécessaires que jamais, un historien doit les saisir avec ardeur, & les citer avec courage, pour apprendre du moins au vice à rougir. D'Aguesseau, loin de favoriser pour ses amis ou ses subalternes des profits honteux sur les objets de l'administration, regardoit comme un opprobre qu'on achetat leurs services : ayant eu avis d'une promesse de cinquante louis, faite & exécutée pour obtenir le con-

ſulat d'Agde, il en écrivit au duc de Noailles, également oppoſé à ces indignes manœuvres; & lui témoigna ſon deſir que le nommé ne fût point conſul juſqu'à l'éclairciſſement du fait. Aſſuré depuis qu'on lui avoit fait un faux rapport contre cet homme, il s'empreſſa de le diſculper. 1684.

On s'apperçut bien aux états de Languedoc, que la préſence du duc y eût été fort néceſſaire. Le cardinal de Bonzi, qui les préſidoit, n'avoit pas les qualités propres à inſpirer beaucoup de reſpect & de confiance. L'évêque du Pui, Béthune, ne voulut point y aller, probablement par antipathie pour ce cardinal, qu'il tourne en ridicule dans une lettre au commandant. Trois évêques ſe diſputerent, d'une manière indécente, à qui ſeroit député des états de 1685, & en vinrent ouvertement aux injures. Une autre diſpute de même genre, moins ſcandaleuſe parce qu'elle ne s'éleva point entre gens d'égliſe, avoit produit dès le commencement un éclat fâcheux. L'autorité & la ſageſſe de

Diſputes aux états en l'abſence du duc.

Lettre de l'évêque du Pui. 31 décembre.

1685. Noailles auroit tout prévenu ou tout calmé.

Etranges résolutions de la cour contre les religionaires.

Son séjour dans la province, pendant les derniers mois de l'année 1685, fut une exécution perpétuelle du systême de la cour pour la destruction du calvinisme. On ne vouloit plus rien ménager; on vouloit forcer les huguenots à devenir catholiques; on vouloit que la terreur décidat & multipliat les conversions. Enfin on avoit résolu d'envoyer les troupes, au lieu de missionnaires, par-tout où il restoit des partisans de l'hérésie, & de loger chez eux les soldats, jusqu'à ce que de tels hôtes les fissent obéir aux pieuses volontés du roi.

Noailles exécute les ordres.

Le duc de Noailles, à en juger par son caractère & ses principes désaprouvoit sans doute intérieurement cette méthode. Obligé néanmoins de la suivre, il s'efforça d'empêcher, par une discipline exacte, les désordres qu'on devoit craindre. Sa correspondance avec le marquis de Louvois, depuis le 6 jusqu'au 23 octobre, contient le journal de ses opérations. Il

eſt quelquefois difficile d'y reconnoître le ſage chrétien, perſuadé que toute converſion forcée eſt une chimère. Mais écrivant à Louvois, pouvoit-il ne pas ſe conformer au langage de ce miniſtre ? 1685.

Il ſe laiſſe tromper par des apparences de converſions

Toute la ſubſtance de la relation peut ſe réduire à ceci : *tel jour les ſoldats furent en tel endroit, ou en approcherent, & les huguenots ſe convertirent.* Les détails en ſeroient ennuyeux. Je me borne à rapporter les traits qui donnent une idée de la choſe. Ce n'eſt point la cruelle *dragonade* dont les calviniſtes ont tant parlé : c'eſt une exécution rapide, dont le ſuccès apparent éblouit d'abord le duc de Noailles, homme vrai, judicieux & paſſionné pour le bien public. Il ignora peut-être en grande partie, les violences que les dragons commirent dans pluſieurs endroits.

Logemens de troupes à Nimes, &c.

Il annonce, en débutant, la converſion des villes de Nîmes, Uzès, Alais, Villeneuve, &c. "Les plus conſidérables de Nîmes firent abjuration dans l'égliſe le lendemain de

1685. „ mon arrivée. Il y eut ensuite du refroidissement, mais les choses se remirent dans un bon train par quelques *logemens* que je fis faire chez les plus opiniâtres „. (On lit dans une autre dépêche que deux de ces logemens furent de cent hommes chacun.) Les ministres les plus considérables de la province, Cheiron & Pavolhan ou Paulhan, donnerent l'exemple au troupeau, & se montrerent fort zélés pour le service du roi. Il demande pour eux les mêmes avantages qu'ils tiroient du consistoire.

Attention du duc à contenir les soldats.

„ Je me dispose à aller parcourir les „ Cévennes avec les sept compagnies „ de Barbezières, & j'espère qu'avant „ la fin de ce mois, il ne restera pas „ un huguenot. Ce qui vous fera plaisir, & qui est plus convenable à la „ bonté du roi pour ses sujets, c'est „ qu'il n'y a point eu de logement „ chez les religionnaires, que par l'étape. Le mauvais tems, les longues „ marches, & le peu d'habileté des „ consuls de ce pays-ci, qui ne sont „ pas accoutumés à recevoir des troupes,

„ pes, ont pu donner lieu à quelque désordre, que j'ai réparé autant que j'ai pu, ayant fait rendre jusqu'à la moindre chose qui avoit été prise.„ Il dit ailleurs : " Les choses se passent avec toute la sagesse & la discipline possibles, & les troupes vivent comme elles marchent sur une route du royaume „. 1685.

Il insiste sur ses espérances ; il assure même & *répond sur sa tête*, qu'avant le 25 novembre, la province n'aura plus du tout de huguenots. „ Je ne laisserai point de vous dire qu'en toutes ces conversions, nous n'avons rien fait que d'inutile, si le roi n'oblige messieurs les évêques d'envoyer de bons prêtres pour instruire les peuples qui veulent être prêchés. Mais je crains que le roi ne soit plus mal obéi en cela par les prêtres, que par les religionnaires. Je ne vous dis pas cela sans raison„. Assurément des peuplades entières qui n'abjuroient que pour éviter des troupes, avoient grand besoin d'instruction : il auroit fallu trouver le moyen

Il avoue que, sans de bons prêtres les conversions seront inutiles.

1685. d'avoir beaucoup de bons prêtres ; aussi aisément que beaucoup de soldats.

Elles paroissent néanmoins se multiplier.

„ Je ne sais plus que faire des trou„ pes, écrit-il d'Alais, parce que les „ lieux où je les destinois, se conver„ tissent tous généralement ; & cela „ va si vîte que tout ce que peuvent „ faire les troupes, est de coucher une „ nuit dans les lieux où je les envoie „.

Ordonnance extrêmement rigoureuse contre les fugitifs.

Cependant il étoit impossible que tant de milliers d'hommes, avec de forts préjugés de religion, trahissent également leur conscience. Les plus fermes prenoient la fuite. L'intendant publia une ordonnance sévère contre ces fuyards, comme *ayant abandonné leurs maisons, & détourné leurs meubles, pour éviter par cette désertion affectée de loger des troupes* : outre une amende de mille livres, qu'une ordonnance du mois de septembre avoit portée en pareil cas, chacun d'eux sera contraint de payer par jour trente livres, jusqu'à ce qu'ils soient revenus dans leurs maisons, & qu'ils les aient mises en état de loger. Ordre aux consuls de *faire exécuter la*

présente ordonnance, nonobstant opposition ou appellation quelconque. Basville étoit moins modéré que d'Aguesseau ; mais les ordres du ministère auroient peut-être poussé celui-ci au même excès de rigueur. 1685.

Nouvelles rigueurs qu'on croit efficaces.

Le duc continuant sa relation à Florac, le 15 octobre, écrit au ministre qu'il y a déja plus d'un tiers du Gévaudan de converti ; qu'il mène toujours avec lui des dragons de Barbezières, *pour faire ses missions* ; que si le roi vouloit avoir la charité d'accorder aux convertis quelque remise sur la taille, cela produiroit un bon effet : *car quoiqu'on les ait fort ménagés, à cause de leur prompte obéissance aux ordres du roi, il ne se peut qu'ils n'aient souffert.* Il avoit doublé les logemens dans l'étendue de la province ; il en avoit mis chez les gentilshommes, après les avoir ménagés jusqu'alors ; & il mande que dix-sept des plus opiniâtres, seigneurs de petites villes & de gros bourgs, s'étoient convertis pendant ce tems-là.

On voit par toutes ces dépêches, Secrets

1685. qu'on ne peut éclaircir.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 19 octobre.

que le grand motif des conversions, étoit la crainte de loger des troupes. On voit dans celle du 19, qu'il attendoit toujours l'événement pour certifier le succès, tandis que certaines personnes l'annonçoient d'avance au P. de la Chaise, pour *se faire de fête* par des relations prématurées. On y voit aussi qu'il se propose d'envoyer à Louvois quelque homme d'esprit, pour lui rendre compte de tout en détail, & répondre à tout ce qu'il désire savoir, & qui ne sauroit s'écrire. Ne hasardons point de conjectures, même vraisemblables, sur cette apparence de mystère : il devoit se passer bien des choses qu'on ne pouvoit écrire sans beaucoup d'inconvéniens, mais que les religionnaires ne manquerent pas de publier en grossissant les objets.

Les troupes pénètrent dans les Cévennes.

Les Cévennes subirent le joug, comme le reste du gouvernement. Jamais intendant ni gouverneur n'y avoit paru. Ce peuple n'imaginoit pas que les troupes pussent pénétrer dans ses montagnes. Le duc s'avançant

avec les troupes, toutes les communautés envoyerent au-devant de lui des députés chargés des certificats de leur converſion, afin de prévenir les logemens qui en avoient converti tant d'autres. 1685.

Enfin il écrit à Louvois, après avoir reçu de lui des témoignages de la ſatisfaction de Louis XIV : „ Les converſions qui ont ſuivi depuis le 15 „ octobre, ont été ſi générales, & „ avec une ſi grande viteſſe, que l'on „ n'en ſauroit aſſez remercier Dieu, „ ni ſonger trop ſérieuſement aux „ moyens d'achever entierement cet „ ouvrage, en donnant à ces peuples, „ toutes les inſtructions dont ils ont „ beſoin, & qu'ils demandent avec „ inſtance. Il eſt certain que vous „ pouvez ajouter bien près d'un tiers „ au moins, à l'état qui vous fut donné des gens de la religion, du nombre de 182,000 hommes, & quand „ je vous ai demandé jusqu'au 25 du „ mois prochain, pour leur entière „ converſion, j'ai pris un terme trop

Tout réuſſit en apparence au gré de la cour.

1685. „ long ; car je crois qu'à la fin du „ mois cela ſera expédié „.

Fauſſe ſuppoſition qui engageoit les proteſtans à ſe ſoumettre.

Ces converſions militaires, ſi l'on peut parler ainſi, trop ſemblables à celles des Saxons du tems de Charlemagne, malgré la prodigieuſe différence des mœurs, étoient fondées ſur la perſuaſion générale que Louis XIV ne ſouffriroit plus de calviniſtes dans ſon royaume, & qu'ils ne pouvoient éviter le fléau des logemens, que par une prompte abjuration. Le duc le croyoit & le faiſoit croire. Il ſe félicitoit d'un ſuccès ineſpéré, également avantageux à la religion & à l'état; il ſe perſuadoit que le tems, la lumiere, l'habitude, les moyens ſurnaturels ſuppléeroient à ce qu'il y avoit évidemment de défectueux & de fragile dans ce premier changement.

Edit du mois d'octobre, pour révoquer celui de Nantes.

Le fameux édit par lequel fut révoqué celui de Nantes, diſſipa bientôt ſon erreur. Il contenoit onze articles.

1°. Révocation de tout édit & conceſſion faite en faveur des prétendus réformés : en conſéquence tous les temples ſeront inceſſamment démolis.

2°. Défenſe à eux de s'aſſembler pour l'exercice de leur religion en aucun lieu ou maiſon particuliere, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. 1685.

3°. Défenſe à tous ſeigneurs de faire l'exercice dans leurs maiſons & fiefs, *le tout à peine de confiſcation de corps & de biens.*

4°. Ordre à tous miniſtres qui ne voudront pas embraſſer la religion catholique, de ſortir du royaume quinze jours après la publication de l'édit.

5°. Les miniſtres convertis jouiront d'une penſion d'un tiers plus forte que leurs anciens appointemens, & après leur mort les femmes en jouiront de même tant qu'elles ſeront en viduité.

6°. En cas que ces miniſtres veuillent ſe faire avocats ou prendre les degrés de docteurs en droit, ils ſeront diſpenſés des trois années d'étude preſcrites par les déclarations.

7°. Toutes écoles particulieres pour les enfans de cette religion abſolument défendues; & toutes les choſes généralement qui peuvent marquer une conceſſion quelconque en ſa faveur.

1685. 8°. Les enfans feront déformais baptifés par les curés des paroiffes : ordre aux peres & meres de les envoyer à l'églife à cet effet, fous peine de cinq cents livres d'amende au moins.

9°. Le roi, *pour ufer de fa clémence* envers ceux des religionnaires qui ont abandonné le royaume, leur permet de rentrer en poffeffion de leurs biens, s'ils reviennent dans quatre mois : finon, les biens confifqués, en conféquence de la déclaration du 20 août.

10°. Défenfe itérative à tous de fortir, eux, leurs femmes & enfans hors du royaume, fous peine des galères pour les hommes, & de confifcation de corps & de biens pour les femmes.

11°. Les déclarations contre les relaps feront exécutées. *Pourront au furplus lefdits de la religion prétendue réformée, en attendant qu'il plaife à Dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes & lieux de notre obéiffance, & y continuer leur commerce & jouir de leurs biens, fans pou-*

voir être troublés ni empêchés, sous prétexte de ladite religion prétendue réformée, à condition de ne point faire d'exercice, ni de s'assembler sous prétexte de priere ou de culte, de quelque nature qu'il soit; sous les peines ci-dessus de corps & de biens. 1685.

Difficultés & questions du duc de Noailles sur cet édit.

Quelque sévère que fût cet édit, dont on ne prévit point assez les conséquences, il s'accordoit mal avec les menaces encore plus fortes, qui avoient abattu la constance des religionnaires. A peine le duc de Noailles l'eut-il reçu, qu'une foule de difficultés se présentant à son esprit, il en écrivit au marquis de Châteauneuf, & envoya le lendemain un mémoire pour être présenté au roi. Il demande, entre autres questions: si lorsqu'un pere, après avoir fait baptiser son fils à l'église, ne l'élevera pas dans la religion catholique, il faudra laisser le fils entre ses mains, ou l'en tirer; & si on l'en tire, obliger le pere à donner une pension? Si la clause de l'édit qui défend de troubler les religionnaires, doit empêcher de mettre chez

Lettre du 24 octobre.

1685. eux des troupes, *la chose du monde qui les trouble davantage?* Si l'on peut prendre pour un exercice les prieres qu'un religionnaire fera dans sa maison en particulier, avec sa famille & ses domestiques: *ce qui rendra la maison de chaque particulier un temple?* Le mémoire est curieux: je vais le copier en entier.

Mémoire pour le roi.

„ L'édit du mois d'octobre 1685 „ pour la révocation de celui de Nantes, défend bien l'exercice public „ de la religion prétendue réformée; „ mais il permet à ceux qui en sont „ de la garder, pourvu qu'ils n'en fassent pas une profession publique. „ Le bruit de cette révocation, qui „ s'est répandu par diverses copies „ imprimées, a extrêmement changé „ les dispositions des peuples. Ils „ étoient persuadés que le roi ne vouloit qu'une religion dans ses états; „ & cette seule opinion, *qui avoit* „ *fait des conversions innombrables*,

„ déterminoit tous les jours les plus 1685.
„ opiniâtres, croyant qu'il n'y avoit
„ plus d'espérance ; de sorte qu'en
„ très-peu de tems il ne seroit pas
„ resté un seul religionnaire dans tout
„ le Languedoc. Mais depuis qu'ils
„ ont vu la liberté qui leur est accor-
„ dée par l'édit, j'apprend qu'ils chan-
„ gent de résolution, & préferent de
„ demeurer dans leur religion sans
„ exercice, au parti qu'ils étoient sur
„ le point de prendre.

„ Ceux qui ont fait abjuration *par*
„ *les logemens* & pour obéir à ce qu'on
„ leur faisoit entendre de la volonté
„ du roi, & qui ne songeoient plus
„ qu'à s'instruire des vérités *qu'ils de-*
„ *voient croire*, consternés de dou-
„ leur & de repentir, paroissent re-
„ gretter leur premier état, & seront
„ autant de *relaps dans le cœur*, qui
„ n'iront point à l'église, ou s'ils y
„ sont contraints, n'useront des sa-
„ cremens que pour les profaner. Il
„ ne faut plus mettre en doute qu'un
„ pere de la religion prétendue ré-
„ formée n'élevera pas ses enfans

1685. ,, dans les sentimens de la religion ,, catholique. Ils se trouveront obli- ,, gés de professer une *religion qu'ils* ,, *détesteront*, & privés de l'exercice ,, de celle qu'ils voudroient embras- ,, ser : *ce qui tend à une irréligion pire* ,, *que l'hérésie* ,,.

,, Il est certain que la derniere ,, clause de l'édit, qui défend d'inquié- ,, ter les gens de la religion préten- ,, due réformée va faire un grand ,, désordre, en arrêtant les conver- ,, sions, ou en obligeant le roi de ,, manquer à la parole qu'il vient de ,, donner par l'édit le plus solennel ,, qu'il pût faire ,,.

On se défie des évêques du pays.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 27 octobre.

Le duc communique ces réflexions à Louvois, par une lettre où il ajoute: ,, Au reste je suis obligé de vous dire ,, pour l'intérêt de la religion & celui ,, du service du roi, qui s'y trouve ,, mêlé, que si les fonds des missions ,, sont donnés à messieurs les évê- ,, ques, & qu'on les laisse faire à ,, leur fantaisie, je vous réponds bien ,, assurément que les choses iront mal; ,, & le roi ne sauroit mieux faire que

„ de charger M. de Basville d'une 1685.
„ inspection générale sur ces missions,
„ & de la distribution des fonds à
„ mesure que l'on en aura besoin.
„ Les missionnaires ne laisseront pas
„ de rendre compte pour le spirituel
„ aux évêques, dans le diocèse des-
„ quels ils seront employés. Je crois
„ que la même chose est nécessaire
„ pour la réédification des églises „.

Les effets prouvent qu'on avoit suivi un mauvais plan.

Si les évêques du Languedoc avoient été, en général, aussi vertueux que leur état l'exigeoit, peut-être auroit-on laissé à leur ministère ce qui étoit principalement de son ressort, le soin d'éclairer, de convertir cette partie de leur troupeau qu'on appelloit *nos freres errans*; peut-être n'aurait-on pas formé à la cour le projet inconcevable de ces conversions *par logemens*, où les soldats tenoient lieu d'apôtres. Un plan vicieux doit se détruire de soi-même : le duc de Noailles attribue au peu de liberté que l'édit laisse aux calvinistes, un changement qui étoit une suite nécessaire de la violence exercée sur eux. Son propre mémoire

1685. démontre que leurs abjurations n'étoient, la plupart, que des parjures forcés ; qu'ils *détestoient* la religion dont ils feignoient d'embrasser le culte ; & qu'en retournant à leur secte avec impatience, loin d'être *relaps dans le cœur*, ils ne feroient que rétracter ce qui leur paroissoit une apostasie, objet de leur repentir dès le moment qu'ils l'avoient signée. Les dragons avoient tout fait : cet épouvantail une fois éloigné, tout étoit perdu.

Il étoit prudent de ne pas obliger les protestans à s'expatrier.

Le ministère auroit été plus conséquent, je l'avoue, s'il n'avoit laissé aux calvinistes, comme le duc s'y attendoit, aucune espérance de vivre dans le royaume. Mais d'une part il auroit mis le comble à la rigueur, sans avantage réel pour l'église; & de l'autre, il auroit beaucoup augmenté les plaies de l'état, sans pouvoir y appliquer de remède. On permettoit aux religionnaires de rester, on leur défendoit sévèrement de sortir : cependant leurs émigrations firent au royaume un mal prodigieux & irréparable. Qu'auroit-ce donc été, si on les eût contraints

Emigrations, malgré les défenses.

d'être catholiques, ou d'abandonner leur patrie ? Personne n'ignore ce que l'Espagne a perdu en proscrivant les Juifs & les Maures. La France devoit-elle proscrire tant de François, aussi utiles dans ses armées, que nécessaires dans ses manufactures & dans ses campagnes ? 1685.

Ces réflexions, appuyées sur l'expérience, auroient paru plus que téméraires en 1685. Louis XIV fut encensé comme un nouveau Constantin. Des hommes pieux & même éclairés ne virent, dans les violences du gouvernement, que le triomphe de la religion. Mais le peu de bien & les malheurs qu'elles ont produits, justifient au moins de nos jours la liberté d'en dire son sentiment. Les vérités utiles sont le but où doit toujours tendre l'histoire.

L'expérience décide contre le systême de ce tems-là.

Les états du Languedoc s'assemblerent le 30 octobre, & porterent le don gratuit à 220,000 livres, malgré la déplorable situation de la province. Mais le duc de Noailles se chargea de solliciter une remise. " Ils m'ont re-

Noailles demande du soulagement pour la province.

1685. „ présenté, écrivit-il à Louvois, que „ les communautés religionnaires sont „ *ruinées par les logemens*, qu'elles „ souffrent depuis deux ans sans relâ- „ che; que les étapes vont à des som- „ mes considérables, qui seront enco- „ re plus fortes cette année, aussi bien „ que les dépenses des quartiers d'hi- „ ver; que les missions & les répara- „ tions des églises leur feront une nou- „ velle surcharge „. Il prioit le minis- tre d'appuyer auprès du roi la justice de leurs supplications.

Il se voit forcé de continuer la rigueur des logemens.

Chaque jour il éprouvoit avec douleur la fausseté de ces conversions trompeuses, dont il avoit été lui-même ébloui. Les gentilshommes ne vouloient plus abjurer, au terme où ils s'étoient comme engagés à le faire. Après avoir consulté la cour, Noailles employa de nouveau la terreur des logemens. Plusieurs signifierent envain aux consuls des communautés, qu'ils eussent à loger ailleurs les soldats, attendu l'édit qui permettoit de rester calviniste *sans pouvoir être troublé*. Si l'on avoit quelque ménagement

pour eux, obſervoit le duc, il y auroit infailliblement le lendemain une infinité de relaps, qui feroient bientôt des entrepriſes pour l'exercice de leur religion. Ainſi la loi ne s'éxécutoit point en ce qu'elle contenoit de moins rigoureux. Et telle eſt la nature des lois arbitraires, peu réflechies, perturbatrices de l'ordre ſocial, de produire d'abord des effets ſi oppoſés aux vues du légiſlateur, que l'exécution en devient ou impraticable ou funeſte. 1685. Lois ſans exécution.

Soixante-ſept miniſtres prirent des paſſe-ports pour ſortir de France. La cour n'avoit pas prévu que la fuite des paſteurs entraîneroit une partie du troupeau: elle apprit que les religionnaires s'évadoient en foule. Le roi donna le 5 novembre une nouvelle ordonnance, qui défendoit de contribuer directement ou indirectement à leur évaſion, ſous peine de trois mille livres d'amende au moins, & de punition corporelle en cas de récidive: ordonnance qui ne ſervit qu'à redoubler l'ardeur & l'induſtrie des réfractaires. Nouvelle ordonnance contre les émigrations.

1685. Déjà les nouveaux convertis étoient
Délateurs toujours suspects. insultés par ceux dont la sincérité leur faisoit honte, ils se repentoient de leur démarche, & ne vouloient plus se laisser instruire. On s'en plaignit au duc de Noailles. Mais ne trouvant pas de preuves suffisantes de ces insultes secrètes, il se contenta d'y obvier par

Lettre à M. de Seignelai des ordonnances fort sévères. Une de ses lettres fera juger combien il se défioit des délations, si communes dans les tems de troubles, & combien elles étoient réellement à craindre : „ Je „ ne puis être plus en garde que je le „ suis contre tous les avis que l'on me „ donne, par l'expérience que j'ai que „ la plupart des gens de ce pays, & „ surtout les prêtres, agissent par passion, & pour satisfaire des ressentimens particuliers „.

La sévérité redouble. On ne cessoit de publier des ordres foudroyans de la cour. Tantôt les lettres séditieuses ou écrites contre la religion, tantôt le refus de recevoir les sacremens à l'heure de la mort, devoient exercer la vigilance & la sévérité des juges. Le duc voyant que

le commerce souffroit déja beaucoup par l'évasion des calvinistes, publia une nouvelle ordonnance, qui leur enjoignoit de revenir dans la quinzaine avec leurs femmes & leurs enfans, sans quoi on leur feroit leur procès. D'Entragues, toujours attaché au parti, reçut ordre de sortir de la province. 1685.

Calcul des conversions

Cependant le calcul des conversions, au 23 novembre, montoit à plus de 350 pour les gentilshommes, dont quelques-uns s'éforçoient de gagner leurs femmes & les trouvoient infléxibles; à 54 ministres, qu'on avoit soin de récompenser; & à près de 250,000 personnes.

Intrigue du P. de la Chaise par jalousie de corps.

Le point essentiel étoit de rendre ces conversions sincères & solides, en persuadant aux convertis les vérités que la plupart feignoient de croire. Le duc de Noailles avoit toujours insisté sur cet objet. L'archevêque de Paris lui envoyoit une troupe de bons missionnaires. Mais le P. de la Chaise, confesseur du roi, n'ayant pas été consulté, ce fut une occasion de me-

1685. nées ſourdes, telles qu'on en a ſouvent reproché aux jéſuites. La Chaiſe écrivit là-deſſus à l'intendant une lettre pleine d'humeur. Baſville la confia au duc ſous le ſecret, en lui marquant que tout cela venoit de ce que l'archevèque avoit envoyé les miſſionnaires ſans la participation du confeſſeur, & parmi eux des peres de l'Oratoire; que le jéſuite s'étoit plaint au roi qu'on exclut les religieux des miſſions, quoique les religieux y fuſſent employés de toutes parts. Il parle auſſi d'un faux rapport contre l'évêque de Saint-Pons, & il l'attribue de même aux jéſuites avec un ton de ſarcaſme.

Lettre du 25 décembre.

Cette particularité, peu intéreſſante en elle-même, prouve que ſi le confeſſeur & ſa compagnie avoient tout crédit à la cour, ils ne réuniſſoient pas les ſuffrages de tous ceux qui aimoient la religion. L'eſprit de corps eſt trop ſouvent oppoſé au bien général.

1686. L'année 1686 ne fournit preſque à nos mémoires, que des ſuites déplorables de la révocation de l'édit de Nantes. Il importoit beaucoup, com-

Edit violent pour l'inſtruction des enfans des calviniſtes.

me le duc de Noailles l'avoit obſervé, 1686.
de veiller à l'inſtruction des enfans des religionnaires. La cour, trop accoutumée aux partis violens, en prit un très-propre à révolter toute ame ſenſible. Un nouvel édit, *afin de ſuppléer au défaut des parens, qui ſe trouvent encore malheureuſement engagés dans l'héréſie, qui ne pourroient faire qu'un mauvais uſage de l'autorité que la nature leur donne pour l'éducation de leurs enfans*, (ce ſont les termes du préambule) ordonne que tous ces enfans, depuis l'âge de cinq ans juſqu'à celui de ſeize accomplis, ſoient mis entre les mains de leurs parens catholiques, s'ils en ont qui veuillent bien s'en charger : en cas qu'ils n'en ayent point, ou que les peres & meres ayent des raiſons légitimes pour empêcher que l'éducation ne leur ſoit confiée, ils ſeront mis entre les mains des catholiques nommés par les juges, qui régleront auſſi leur penſion. Que ſi les peres & meres ſont hors d'état de payer les penſions néceſſaires, les enfans ſeront mis dans

1686. les hôpitaux les plus proches de leur demeure. Tout ce qui ſera ordonné par les juges royaux, & par ceux des ſeigneurs haut-juſticiers, pour l'exécution de cet édit, ſera exécuté huit jours après.

Il eſt exécuté ſans ménagement.

Juſqu'alors on avoit fermé les yeux ſur l'infraction de la loi, par laquelle les religionnaires étoient obligés d'envoyer leurs enfans au cathéchiſme catholique. Les uns aimant mieux payer l'amende que d'obéir, les autres ſe faiſant un devoir d'effacer dans le particulier les inſtructions reçues en public, on avoit ſenti l'inutilité de cette loi; on les en avoit diſpenſés par une tolérance tacite qui paroiſſoit néceſſaire. Mais le nouvel édit eut l'exécution la plus rigoureuſe. Les enfans furent arrachés des bras de leurs peres & meres. On força les parens catholiques de s'en charger; on en remplit les couvens, les colléges, les hôpitaux.

Mauvais effets qui en résultent.

Rien ne contribua d'avantage à multiplier les évaſions. Le cri de la nature l'emporta ſur la crainte des

peines, fur l'amour de la fortune. Il fit abhorrer comme une tyranie abominable, l'autorité qui vouloit étouffer les fentimens. Alors les pratiques de la religion romaine parurent plus odieufes ; le fanatifme fe ranima ; les maifons particulieres devinrent les temples des familles ; les affemblées groffirent infenfiblement, & l'on en fit bientôt de nombreufes dans le Languedoc & les Cévennes. 1686.

Mouvemens féditieux.

Il courut une nouvelle ridicule, que toute l'Allemagne fe liguoit pour faire rétablir l'édit de Nantes. La crédulité populaire l'adopta, & ce fut un motif de témérité. Le duc de Noailles alloit réprimer dans le Vigan une fédition dangereufe, lorfqu'il apprit que la févérité de M. Bafville y avoit déja pourvu. Cette affaire coûta la vie à deux freres, officiers de dragons, qui s'expoferent avec trop de courage aux coups des féditieux.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 14 octobre.

Prédicans enthoufiaftes.

Des miniftres pleins d'un zèle fanatique, ou attirés par l'efpérance d'un changement, venoient exciter l'ardeur de la fecte. Au défaut de minif-

1686. tres, tout enthousiaste se crut autorisé à en faire les fonctions. Des artisans, des femmes, des filles parurent dans la carriere avec un air de prophètes; & ces *prédicans* (on les appella ainsi) entrainoient sans peine une aveugle & grossiere populace.

Le duc de Noailles sent l'inutilité des rigueurs.

Noailles, après avoir épuisé tous les moyens de douceur, & gagné surtout la noblesse par ses insinuations, voyoit avec la plus vive douleur que les rigueurs même qu'on exerçoit depuis dix mois, produisoient si peu de fruits. Dans une lettre au ministre:

Lettre à M. de Louvois. 20 octobre.

„ On ne sait quel parti prendre, dit-„ il, pour ramener ces misérables, & „ pour accorder les sentimens de la „ bonté & de la clémence du roi pour „ ses sujets, avec ce qu'il doit à son „ autorité „. Il répond de son exactitude à exécuter les ordres, mais non

Son idée sur les peuples des Cévennes.

du succès des remèdes. Il dit que si l'on juge nécessaire d'expatrier quelques peuples des Cévennes, il faudra commencer par ceux qui ne *font aucun commerce & qui habitent des montagnes inaccessibles, où la rudesse du climat*

climat & la température de l'air leur inspirent un esprit sauvage, tels que ceux de la derniere assemblée. Il observe qu'il faudroit au moins pour cela quatre bataillons, & que les difficultés seront très-grandes pendant l'hiver. Il ajoute qu'il se dispose à entrer dans ce pays, à faire une battue dans tous les villages & hameaux séparés, ainsi que dans les bois & les montagnes, *pour tâcher de prendre ces malheureux prédicans qui nous donnent tant de peine. Si nous n'y réussissons pas, nous leur donnerons au moins une si grande alarme, que je crois qu'ils se tiendront en repos quelque tems.* 1686.

Délibérations forcées.

Effectivement après une excursion du chevalier de Tessé, dans des lieux qui sembloient ne pouvoir être habités que par des ours, les communautés considérables des Cévennes s'engagerent, un pour tous, & tous pour un, d'empêcher les assemblées & autres contraventions aux ordres du roi; de livrer les coupables & de raser leurs maisons. Mais ces délibérations furent prises sous les yeux d'un officier en-

Lettre à m. de Louvois. 12 novemb.

1686. voyé exprès avec ſa troupe. On devoit ſe défier depuis long-tems de toute promeſſe forcée qui bleſſoit la conſcience.

Lois pénales, pires que les précédentes. A meſure que les difficultés ſe multiplioient, on multiplioit les lois pénales, ſans voir qu'elles étoient autant de motifs d'infractions, puiſqu'elles faiſoient haïr davantage la premiere loi, qu'on vouloit en quelque ſorte cimenter de ſang : une déclaration du premier juillet porte 1°. Peine de mort contre tout miniſtre religionnaire, françois ou étranger, qui feroit rentré dans le royaume au préjudice de l'édit de révocation 2°. Défenſe de leur donner retraite ni aſſiſtance, ſous peine, contre les hommes, des galeres à perpétuité, contre les femmes d'être raſées & renfermées pour le reſte de leurs jours, & de confiſcation de biens pour les uns & pour les autres. 3°. Récompenſe de cinq mille cinq cents livres payées comptant, pour quiconque donnera lieu par ſes avis à la capture d'un miniſtre. (On excepte ceux qui ſont au ſervice des am-

baſſadeurs ou envoyés, pourvu qu'ils ne faſſent aucune fonction ni exhortation hors de l'enceinte de leurs logemens) 4°. Peine de mort contre tout ſujet du roi qui ſera ſurpris faiſant des aſſemblées ou quelque exercice de religion autre que la catholique. 5°. Dans la ſuppoſition (certainement fauſſe) que la plupart des réfugiés déſirant de revenir & de quitter leurs erreurs, n'en étoient empêchés que par la crainte d'être punis de leur évaſion, & de ne plus retrouver leurs biens, on promet de ne point diſpoſer de ces biens avant le premier mars 1687 : les réfugiés y rentreront & ne pourront être inquiétés, pourvu qu'ils faſſent abjuration dans huitaine après leur retour. [Ceux dont Louis XIV ſuivoit les conſeils, ignoroient donc que le zèle religieux, une fois aigri & exalté juſqu'à l'enthouſiaſme, ne céde guere à de pareilles amorces.] 1686.

Pour exécuter cette déclaration, Baſville fit pluſieurs actes de rigueur. Une vingtaine de religionnaires fu- On procéde à l'exécution.

1686. rent mis à mort en peu de tems, & la secte se crut glorifiée par des martyrs. On poursuivit sur-tout les fugitifs qui excitoient à s'assembler dans les montagnes. On promit aux communautés un soulagement considérable, dès qu'elles en auroient remis douze; on promit trois ou quatre pistoles aux soldats, par chaque personne qu'ils saisiroient : on fit des battues avec les communautés & les troupes, comme pour une chasse de bêtes féroces. Enfin le duc & l'intendant visiterent ensemble tout le pays. Le premier envoya au ministre un état des lieux qu'il crut le plus nécessaire de garder, & des chemins qu'il convenoit de faire dans ces cantons impraticables.

1687. C'étoit une fatalité assez naturelle, que les opérations du ministère tournassent directement contre ses vues. Les calvinistes de Nimes, quoique infiniment plus exposés que les montagnards, loin de pratiquer exactement, comme ils l'avoient promis plusieurs fois, les exercices de la religion

Ces moyens produisoient le contraire de ce que l'on avoit espéré.

catholique, n'alloient pas même à la 1687.
messe, & empêchoient leurs enfans d'aller aux écoles établies pour les instruire. Il arriva des étrangers en Languedoc, qui firent hardiment le prêche, qui tinrent des assemblées en plein jour. Ces assemblées devenoient toujours plus nombreuses. On févit de nouveau; mais les effets de la terreur ne pouvoit être durables.

Construction de forts.

La cour sentit la nécessité de construire des forts dans les endroits indiqués par le duc de Noailles. Il en existoit auparavant : on les avoit démolis en 1629, de peur que les religionnaires n'en profitassent pour se révolter. On fut obligé de les rétablir malgré la proscription de leur culte, ou plutôt à cause de cette proscription, pour les tenir sous le joug de l'obéissance.

Noailles ne compte plus sur les apparences.

Avant de quitter la province, le duc apprit par les curés & les officiers, que les affaires de la religion étoient en bon état, soit dans le Vivarais, soit dans les Cévennes. Son expérience lui avoit appris à ne plus compter

1687. ſur des apparences, qui n'avoient aucune baſe ſolide. Auſſi en ſouhaitant que le bien continuat, il avouoit qu'il
1688. n'oſoit pas s'en flatter.

Ordre de déſarmer les nouveaux convertis.

De retour en Languedoc, ſur la fin de l'année ſuivante, il y reçut ordre de faire déſarmer tous les nouveaux convertis : tant la défiance ſubſiſtoit à leur égard. Louvois joignit à une nouvelle ordonnance qu'il lui envoyoit ſur le port des armes, un mémoire où il s'agiſſoit d'aſſemblées tenues par des prédicans, & des lieux où elles ſe tenoient. Il lui marquoit de prendre de telles meſures pour la publication de l'ordonnance ; que les nouveaux convertis bien intentionnés connuſſent que S. M. avoit uniquement en vue de les mettre hors d'état d'être inſultés par les autres, & que les mal intentionnés puſſent voir qu'ils devoient bien cacher leur mauvaiſe volonté, par les ſoins que prenoit le roi de les mettre hors d'état de rien faire contre ſon ſervice. Il eſt vrai que c'étoit un nouveau motif d'hypocriſie.

Les anciens catholiques conſervant leurs armes, on expoſoit les nouveaux convertis, en les déſarmant ſans exception. Mais les négocians ſur-tout avoient beſoin de ſureté dans les voïages. Ils prierent le duc de Noailles de leur obtenir la permiſſion de porter une épée & deux piſtolets, lorſqu'ils iroient & viendroient pour leur commerce & pour payer leurs ouvriers. Le roi l'accorda en exigeant, ſelon la lettre de Louvois au duc, qu'on tiendroit la main à ce qu'ils n'en abuſaſſent point, & qu'à leur retour ils reporteroient ces armes à ceux qui les leur auroient données. Cette permiſſion fut révoquée peu de tems après. 1688. C'étoit trop les expoſer.

Ainſi, par une ſuite conſtante de l'entrepriſe formée contre le calviniſme, Louis XIV déſarmoit lui-même une partie de ſes ſujets, tandis que la fameuſe ligue d'Augsbourg armoit contre lui toute l'Europe. Ses ennemis les plus acharnés au dehors furent ces François réfugiés, qui l'avoit ſervi comme leur roi, & qui le déteſterent comme leur tyran. François devenus ennemis du roi.

1688. Fille visionnaire. Meurtres qu'elle occasionne.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 15 novembre.

Le fanatisme n'a besoin que d'une étincelle pour se rallumer. Dans le diocèse de Castres, une jeune paysanne eut des visions, ou prétendit en avoir ; elle publia les visites que les anges lui rendoient souvent ; elle se mit à prêcher comme par inspiration divine, & ramena une foule de nouveaux convertis qui rétracterent leur abjuration. On envoya un capitaine de dragons avec sa compagnie pour arrêter cette fille. Il entre le pistolet à la main dans la maison où elle étoit. Un paysan le saisit à la gorge & le culbute ; il tire & tue le paysan. Un autre qu'on veut arrêter, prêt à décharger un coup de levier sur le lieutenant de la troupe, est tué par un dragon. Le reste se sauve par la fenêtre. On enlève la fille & on la conduit en prison.

On n'observe point les formalités de justice.

Selon les règles ordinaires, la justice devoit prendre connoissance du double meurtre. Le lieutenant criminel de Castres se transporta sur les lieux pour en informer. Mais comme les deux paysans tués, connus pour

les plus méchans du pays, avoient été agresseurs, & que les dragons avoient exécuté militairement l'ordre d'enlever la visionnaire, Louvois manda au duc de Noailles de ne pas souffrir que le lieutenant criminel fit aucune poursuite. Depuis long-tems en effet, les exécutions militaires étoient bien plus en usage à l'égard des protestans, que les formalités de justice. 1688.

Commencement de la guerre excitée par la ligue d'Ausbourg.

Cependant la guerre commencée en Allemagne, où le dauphin s'étoit emparé de Philipsbourg, alloit s'étendre sur toutes les frontieres du royaume. On ne parloit que d'armemens. Les plaies internes de quelques provinces, les symptômes dangereux dont ces plaies étoient accompagnées, devoient bientôt disparoitre à la vue des grandes agitations de l'état. Louvois qui avoit cru si légérement, avec le chancelier le Tellier son père, que la volonté du monarque suffisoit pour soumettre à la foi romaine deux millions d'hérétiques, s'étoit trompé aussi en croyant que la terreur des armes françoises, après tant de victoires non

1688. interrompues, feroit fupporter aux puiffances de l'Europe les entreprifes exécutées en pleine paix contre leurs prétentions. Son genie entreprenant & vigoureux, digne de féconder celui du roi, oppofoit néanmoins de grandes reffources à l'orage ; mais dans un tems où elles commençoient à s'épuifer.

Régiment levé en Languedoc.

Le Languedoc avoit mis fur pied, pendant la guerre précédente, un régiment de dragons de dix-fept compagnies, chacune de cinquante foldats. Le miniftre manda au duc de Noailles que S. M. attendoit la même chofe du zèle de la province. Cette propofition faite aux états fut généreufement acceptée. Plus de foixante gentilshommes fe préfenterent pour les places de lieutenans & de cornettes, & les levées fe firent avec une promptitude admirable.

On croit les huguenots fort affoiblis.

Il y avoit parmi ces gentilshommes beaucoup de nouveaux convertis. L'évêque de Rieux affuroit que le parti huguenot en fouffriroit confidérablement. „ Car nous voyons, difoit-

L'évêque de

„ il, que la plupart ayant fait leurs 1688.
„ levées parmi leurs sectaires, il ne
„ leur reste tantôt plus dans le pays
„ de sujets propres à être officiers,
„ ni à porter les armes „. Il répondoit de ses diocésains, pourvu qu'on leur laissât deux compagnies de cavalerie ou de dragons, dont les officiers eussent une relation secrette avec lui. Cette relation devoit être *secrette*, pour ne pas le décréditer auprès de gens qu'il devoit *gagner par la charité, pendant qu'on les retenoit par la crainte des peines temporelles.* Selon la lettre du prélat, le nombre des réfugiés de son diocése n'étoit rien en comparaison de ceux qui restoient; mais elle prouve en même tems que ceux-ci en général avoient perdu les sentimens de François, & n'avoient par pris les sentimens de catholiques.

Rieux au duc de Noailles. 26 novembre.

Le duc de Noailles aimoit les arts, les lettres, tout ce qui contribue à la gloire & à la prospérité des peuples. Il eut souvent l'occasion de satisfaire un si noble penchant. Il pourvut aux réparations de la *maison carrée* de Nî-

Zèle de Noailles pour tout ce qui est utile.

1688. mes, un des plus beaux monumens de l'architecture romaine. Il s'intéressa aux travaux du canal qui fait la jonction des deux mers, ouvrage entrepris dès 1664, & dont l'entiere exécution fut principalement due à d'Aguesseau. Enfin il protégea les manufactures utiles à la province. Les propositions qu'il fut chargé de faire aux états pour ces différens objets, furent toujours animées du zèle patriotique. J'en supprime les petits détails, parce qu'ils n'apprendroient rien d'important.



1689.

LIVRE SECOND.

Le duc de Noailles récompensé de ses services.

LES ORDRES terribles que le duc de Noailles exécutoit depuis cinq années en Languedoc, avoient eu tout le succès qu'un commandant sage pouvoit leur donner, en les tempérant par la douceur, la prudence & la religion. Sous un autre, ils eussent produit de plus grands maux, comme dans quelques provinces; & si le bien qu'on se promettoit n'en fut pas la suite, c'est une preuve que le systême du ministère étoit radicalement mauvais. Le cordon bleu, la commission de lever un régiment de cavalerie qui porteroit le nom de Noailles, étoient pour le duc des témoignages tout récens de la satisfaction du roi : le commandement de l'armée qui devoit servir contre l'Espagne, fut une récompense plus glorieuse. Son brevet porte que par la connoissance particuliere qu'il avoit acquise du pays, il pouvoit y servir plus utilement qu'aucun autre.

Régiment de son nom.

Il est nommé général d'armée.



1689. Les Catalans disposés à la révolte. Le *duc de Noailles au roi.*

En effet, dans un voyage de Roussillon, où il étoit allé visiter les places fortes en 1687, il n'avoit rien négligé pour s'instruire des affaires de Catalogne. Les peuples lui parurent plus animés que jamais contre la domination de la maison d'Autriche régnante. Les principaux d'entre les Catalans disoient hautement : *seroit-il possible que la France ne nous soutint pas?* Les consuls de Puicerda & le clergé en corps étoient venus à Montlouis, faire au duc leurs offres de services, de la même maniere que s'ils eussent été sujets du roi. Sous un mauvais gouvernement tel que celui de Charles II, ce peuple naturellement inquiet & hardi pouvoit-il manquer de prétextes de révolte ?

Noailles examine l'état des choses.

Noailles arriva le 30 mars 1689, à Perpignan. Après avoir examiné avec soin l'état des choses, il envoya le 7 avril au ministre de la guerre, le résultat de ses observations, & le plan de campagne qu'il jugeoit le plus utile. Les longueurs & les minuties inévitables des dépèches, ne serviroient

qu'à grossir des volumes pour ennuyer inutilement les lecteurs. Mais la substance de ces pieces originales est précieuse pour l'histoire : j'en formerai le fond des récits. 1689.

Peu de ressources en Espagne.

Un seul trait fera voir combien la cour de Madrid manquoit de ressources & de prudence, dès le commencement de la guerre. Le gouverneur des Tours de Ribes s'étant ruiné à entretenir sa garnison, ne pouvant rien obtenir de la cour, se voyant réduit à l'aumone, se jeta entre les mains du général françois, & confirma tout ce qu'il avoit appris de la disposition des peuples. Il fut très-content de vingt écus qu'on lui donna. Il n'en avoit obtenu autant en Espagne, qu'après trois mois de sollicitations : encore n'avoit-il pu les toucher qu'en donnant une remise sur la somme.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 7 avr.

Grand projet sur la Catalogne.

L'armée de France devoit être foible, parce qu'on portoit ailleurs les grandes forces : celle d'Espagne devoit l'être aussi, parce que ce royaume dépérissoit de jour en jour. Le duc

1689. écrivoit au miniſtre que la foibleſſe de l'ennemi, & la diſpoſition des peuples à une revolte, procuroit la plus belle occaſion de conquérir la Catalogne; qu'il falloit du moins profiter autant qu'on pourroit de la circonſtance; que les Catalans changeroient bientôt, s'ils voyoient que nous ne fuſſions pas les plus forts, & qu'on ne ſongeât *qu'à les manger* au lieu de ſoumettre leur pays; que ſi on pouvoit lui prêter juſqu'au mois de juillet, cinq ou ſix bataillons & deux régimens de cavalerie, ces troupes venant de Guienne, entrant par Montlouis dans la Cerdagne, prendroient facilement Montaillac avant le commencement de la campagne; qu'alors, comme les Eſpagnols auroient jeté leurs troupes de ce côté-là, entrant lui-même dans la Catalogne par le Lampourdan, il trouveroit leurs places dégarnies, pourroit faire le ſiege de Campredon, peut-être enſuite celui de Gironne; qu'on feroit pendant les grandes chaleurs repoſer les troupes fort à l'aiſe dans ces cantons;

& qu'en cas de ſuccès les conquêtes ne ſe termineroient point là ; qu'au contraire ſi l'on n'entreprenoit rien, il étoit à craindre que les Eſpagnols, ayant raſſemblé toutes leurs forces, n'obligeaſſent l'armée à rentrer dans le Rouſſillon plus vite qu'elle n'en ſeroit ſortie. Dans la ſuppoſition qu'on voulut entreprendre quelque choſe, il ſeroit néceſſaire, ajoutoit-il, que les vaiſſeaux & les galères ſe préſentaſſent ſur la côte de Catalogne, en allant exécuter les ordres qui leur auroient été donnés. 1689.

Louvois le déſapprouve.

La réponſe de Louvois ne fut point ſatisfaiſante. Deſpotique en tout, il déſaprouva un plan différent du ſien. Il marqua en ſubſtance : “ Le roi a „ été ſurpris de voir des propoſitions „ entierement oppoſées à tout ce qu'on „ vous a expliqué de ſes intentions à „ votre départ. Il ne juge pas à pro- „ pos de vous envoyer plus de trou- „ pes, ni de vous permettre le ſiege „ de Girone. Vous ferez vivre les „ troupes en Lampourdan, juſqu'à „ ce que l'arrivée de forces ſupérieu-

Lettre de M. de Louvois. 1er. Avril.

1689. „ res de l'ennemi vous oblige de rentrer en Rouſſillon ; & quand vous „ y ſerez, le duc de Villa-hermoſa „ (viceroi de Catalogne) n'étant point „ en état d'y faire des ſieges, ne s'expoſera point au riſque d'y venir ruiner ſon armée. Il y a bien de l'apparence que vous pourrez demeurer „ deux mois en Lampourdan, ſans „ qu'il vous inquiète : *car au pays où „ il eſt, il y a bien de la différence entre dire & faire, & particulierement dans les choſes où il eſt beſoin „ d'argent* „.

On conſent au ſiege de Campredon

Paroître dans le pays ennemi uniquement pour le manger quelques mois, & pour ſe retirer dès que l'on auroit à craindre des forces ſupérieures, étoit un plan de campagne d'autant plus fâcheux pour le général, qu'il avoit de juſtes eſpérances de plus grands ſuccès. Quoiqu'il n'eût que neuf bataillons & quelques compagnies de miquelets, montagnards mal diſciplinés & mal armés ; il propoſa de nouveau le ſiege de Campredon, inſiſtant toujours ſur les diſpoſitions des Cata-

lans, & ſur la foibleſſe actuelle de l'ennemi, dont on auroit le tems de profiter avant qu'il eût raſſemblé ſes troupes. Le roi conſentit à cette entrepriſe. 1689.

Des nouvelles récentes de Catalogne prouvoient bien que l'autorité de la cour d'Eſpagne y étoit preſque anéantie. Le viceroi voulut faire loger à Saint-André quelques régimens qu'il envoyoit à Girone & à Roſes. Les conſuls refuſérent de les recevoir, maltraiterent même le commandant. Celui-ci eſſuya patiemment l'inſulte, & obligea ſes troupes de camper. Le duc de Noailles entretenoit des intelligences dans le pays, propres à fomenter l'eſprit de révolte.

La cour d'Eſpagne preſque ſans autorité ſur les Catalans.

Il eut ſoin de publier qu'on ne vouloit faire la guerre qu'aux Eſpagnols, & non aux Catalans. Cette déclaration eut un prompt effet. La ville de Puicerda ſe mit ſous la protection du roi, & lui fit ſerment de fidélité. Les villages de la plaine ſuivirent ſon exemple. Pluſieurs villages du Lampourdan ſe préſenterent de même : on leur dit

Noailles profite de leurs diſpoſitions.

1689. d'attendre que l'armée fût sur les lieux, afin de les mettre à couvert.

Foiblesse de son armée.

Le duc l'assembla au Boulou le 14 mai, quoique les officiers généraux ne fussent pas encore arrivés. Le tems étoit précieux. Il envoya un détachement pour investir Campredon. Toute l'artillerie de l'armée consistoit en douze pieces de canon & deux mortiers : douze cents mulets ou bêtes de somme devoient la traîner, & porter les vivres & les équipages; neuf bataillons & dix-sept escadrons, c'étoient toutes les troupes.

Il trompe l'ennemi par son habileté.

Il falloit que l'habileté suppléat aux forces. On trompa les ennemis par une marche extraordinaire; & le comte de Chazerons, lieutenant-général, qui commandoit le détachement, entra en Catalogne, non par le col de Pertus, comme ils avoient lieu de le croire, mais par le col d'Arcs. Il arriva devant Campredon à l'entrée de la nuit. Aussi-tôt il fit travailler à une grande redoute, d'où l'on pouvoit battre le château.

Marche ex-

Ce même jour 16 mai, Noailles

s'étoit mis en marche. Arrivé le 17 à Prats de Mollo, près du col d'Arcs, il traversa le lendemain des montagnes affreuses, par un tems de neige & de grêle, avec un vent impétueux qui jeta dans les précipices quelques dragons & plusieurs mulets chargés de bagages. Depuis trois heures du matin jusqu'à dix du soir, les troupes ne firent que trois lieues, par l'extrême difficulté que l'artillerie trouvoit à traverser la montagne.

1689. trêmement difficile.

Journal du duc de Noailles.

Le canon n'étoit pas encore arrivé le 19, quoique le duc se fut déja emparé du faubourg de Campredon, & eût tout préparé pour l'attaque du château. Une situation avantageuse, quatre bons bastions & un gouverneur estimé, sembloient autant de présages que ce château feroit une longue résistance.

Siège de Campredon

Près de-là, sur un rocher escarpé, étoit la tour de la Roque dont le feu croisoit celui de la place, & pouvoit faire beaucoup de mal aux assiégeans. Comme il étoit impossible de l'attaquer dans les formes avec succès, on som-

Sommation inutile.

1639. ma le gouverneur ; mais il répondit en homme résolu de se bien défendre, qu'il verroit, dit-il, ce qu'il auroit à faire quand les ennemis seroient maîtres de Campredon.

Trincherie miquelet redoutable. Le chef des miquelets espagnols, nommé Trincherie, ayant commission de colonel, méditoit de se porter au col d'Arcs pour intercepter les convois, & pour arrêter le canon dont la marche étoit à peine de cent-vingt pas en un jour. Il n'attendoit qu'un corps nombreux de *soumettans*, ou *soumetins*, très-bonne milice du pays, qui venoit le joindre. Le duc de Noailles instruit de son dessein, & résolu de le prévenir, détacha le marquis de Rivarols, maréchal de camp, avec ordre de l'attaquer.

On dissipe sa troupe. Trincherie abandonna son projet pour une entreprise bien plus hardie & plus hasardeuse. Il vouloit attaquer de nuit le camp françois : il s'étoit retranché avantageusement dans le village de Saint-Paul, où il attendoit le moment de l'exécution. Rivarols arriva près de ce poste à la pointe du jour,

Un brouillard favorisant ses manœuvres, l'infanterie gagna sans être aperçue une hauteur, & foudroya les ennemis avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître. Ils se défendirent néanmoins avec courage. On les força l'épée à la main. Plusieurs furent tués, les autres se retirerent en désordre par des rochers, sur lesquels ils avoient coutume de grimper comme des chèvres : leurs magasins furent brûlés. Douze cents soumetins prêts à les joindre, se refugierent promptement dans une espèce de fort. 1689.

On ne reçut que le 21 le petit équipage d'artillerie, composé de six pieces. Le gros canon devoit encore se faire attendre quelques jours; mais il ne fut pas nécessaire. On mit sur le champ quelques pieces en batterie contre le château de Campredon; on se rendit maître le soir d'une glaciere à trente pas du chemin couvert. Le gouverneur de la Roque capitula le lendemain, & celui de Campredon le 23; la garnison, au nombre d'environ cinq cents hommes, sortit avec les hon-

La place se rend.

1689. neurs de la guerre. Les François n'avoient eu que soixante hommes tués ou blessés, soit dans le siege, soit dans les combats avec les miquelets espagnols.

Le duc de Noailles est contrarié par le ministre.

Cette expédition difficile par la situation des lieux, & qui n'auroit pu se faire si on avoit laissé à l'ennemi le tems d'assembler des troupes, ouvroit le pays jusqu'à Barcelone. Il ne manquoit au duc de Noailles que les forces nécessaires pour en profiter. Loin de le mettre en état de former des entreprises, Louvois l'avoit blâmé dans une lettre, d'avoir conservé une compagnie de miquelets au-delà du nombre prescrit. Le duc lui répondit le 22 mai, veille de la prise de Campredon, qu'au lieu de blâme il avoit espéré des louanges pour ses bonnes intentions; qu'il faisoit payer cette compagnie sur ses propres appointemens; que les miquelets d'Espagne épouvantoient une partie de nos troupes au point qu'il doutoit si elles oseroient les attendre; que les siens lui étoient extrêmement nécessaires, & qu'il auroit voulu

Le duc de Noailles à M. de Louvois.

voulu en avoir un nombre beaucoup plus grand. „Je fais tout pour le mieux, „ & je tâche par une application con„ tinuelle de suppléer à tout ce qui me „ manque de savoir, d'expérience & „ de secours „. 1689.

Il étoit en droit de témoigner quelque chagrin. Louvois le sentit, & sans retracter le reproche de sa premiere lettre, il lui marqua de mettre sur pied jusqu'à dix-huit compagnies de miquelets, y compris les onze qu'il avoit déja, parce que S. M. croyoit que la conquète de Campredon pouvoit rendre utile l'augmentation de ces sortes de troupes.

Bon officier qui déplait à Louvois.

Un autre chagrin de même espèce qu'essuya le général, tourna de même à son honneur. Pitoux, ancien officier qu'il avoit toujours eu avec lui pendant le siege, lui paroissant l'homme le plus digne de commander à Campredon, il lui destina ce poste sous le bon plaisir du roi, & le recommanda instamment au ministre, comme un des meilleurs officiers d'infanterie qu'il y eut, homme de bien, fort po- *Lettre du 23 mai.*

1689. pulaire & ſachant la langue du pays. Malheureuſement Pitoux s'étoit attiré une diſgrace étant lieutenant de roi à Bellegarde, par la roideur de ſon caractère & de ſes principes ſur la régularité du ſervice : Louvois l'avoit trouvé déſobéiſſant, & lui avoit ôté ſa place. Rien n'effaçoit aux yeux du miniſtre le malheur de lui avoir une fois déplu. Il déſaprouva au nom du roi le choix que venoit de faire Noailles ; il lui indiqua pour ce commandement un autre officier, en faveur duquel néanmoins il n'avoit pas voulu ſe déterminer ſans ſon avis ; & abſolu comme il étoit, il comptoit probablement ſur une aveugle déférence.

Réponſe de M. de Louvois. 3 juin.

Le duc répondit avec ſageſſe, qu'il étoit fâché d'avoir mis Pitoux à Campredon en attendant la déciſion du roi ; mais qu'il ne l'auroit pas choiſi s'il avoit eu un meilleur ſujet pour cette place ; qu'il blamoit ſa conduite dans Bellegarde, quoique ſes fautes ne vinſſent que d'un entêtement inflexible pour la régularité ; qu'il avoit même pluſieurs fois ſollicité contre lui

Il eſt ſoutenu par Noailles.

Lettre à M. de Louvois. 13 juin.

en faveur d'un autre officier; qu'il avoit cru cependant, après avoir reconnu ses bonnes qualités, que le roi considéreroit en lui le bien plutôt que le mal; que cet homme n'étoit point propre à être en second, mais feroit des merveilles étant en chef; qu'il pourvoiroit à tout sans prendre jamais de fausses allarmes, auxquelles on seroit fort exposé; que d'ailleurs on lui avoit offert jusqu'à vingt mille livres pour le détacher de la France, & que sa réponse avoit été qu'il ne serviroit jamais personne que le roi. 1639.

Ces raisons prévalurent : le commandement fut donné à Pitoux, & il justifia parfaitement l'opinion du général, dont le zèle désintéressé méritoit la plus grande confiance.

Combien la prise de Campredon étoit glorieuse pour le général.

Avant la paix des Pyrenées, le château de Campredon avoit soutenu quarante-sept jours de tranchée ouverte : le marquis de Saint-Aunai qui en faisoit le siege, qui avoit promesse du cardinal Mazarin, d'être maréchal de France s'il prenoit la place, échoua dans son entreprise, quoique le châ-

1689. teau ne fut pas encore fortifié. Le succès étoit d'autant plus glorieux pour le duc de Noailles, que les autres généraux n'avoient rien fait jusqu'alors, & que leurs campagnes de cette année eurent peu d'éclat. Parmi les louanges qu'il reçut de tous côtés, celles que lui donna le fameux Fléchier, devenu évêque de Nîmes, me paroissent dignes de l'histoire, parce qu'elles ne sont pas de vains complimens. Voici les termes de sa lettre.

Louanges qu'il reçoit de Fléchier.

„ Vous avez fait les premiers exploits de la guerre, & le ciel a „ commencé par vous à répandre ses „ bénédictions sur cette campagne. Il „ vous étoit réservé d'en faire l'ouverture par la prise d'une place importante, où de grandes armées „ avoient échoué, & que vous avez „ réduite avec peu de troupes, en peu „ de jours, & presque sans aucune „ perte. Quel bonheur ne devons-„ nous pas espérer si les autres généraux suivent votre exemple? mais „ ce qui me touche le plus, monsieur, „ c'est que j'apprends qu'on vous cède

1689.

„ sans répugnance ; & que ces peuples „ naturellement superbes, par l'estime „ qu'ils ont pour votre vertu, viennent sans peine s'humilier devant „ vous, & reconnoître que s'ils avoient „ à être vaincus, ils ne pouvoient l'être par un vainqueur qui leur fut „ plus agréable. Ce sont les fruits de „ votre courage, de votre modération, „ & de cette piété qui vous attirera „ toujours les graces du ciel „.

Petites villesqu'on ne rase point, de peur d'abattre des églises.

Le duc faisoit travailler sans relâche aux réparations nécessaires pour assurer sa conquète : elles furent finies le 3 juin. On occupa Ripoull & Saint-Jean-de-las-Badessas, deux petites villes fermées qui paroissoient de quelque importance. Mais le marquis de Rivarols rapporta, ainsi que l'ingénieur, que ces lieux n'étoient ni bons à garder, ni tels qu'on dût prendre la peine de les raser. Le principal motif qui empêcha le général d'en ordonner la démolition, fut qu'il auroit fallu abattre plusieurs églises, entre autres celle d'une célèbre abbaye, & que ces peuples dont il importoit de gagner les cœurs, en

1689. auroient eu le plus grand chagrin. Louvois ne goûta point sa raison, désapprouva sa conduite, & lui marqua de raser incessamment les deux villes. " Il „ n'y a point de comparaison pour le „ service du roi, dit-il dans sa lettre, „ du chagrin que ces peuples en auront avec le préjudice qu'il en recevra si vous les laissez sur pied „. Le ministre pouvoit-il en mieux juger à Versailles, que le général sur les lieux? Ce qui paroît certain, c'est que l'un avoit grande raison de ménager les Catalans; & que l'autre aimoit à exercer sur lui une sorte d'empire dur, dont le grand Turenne avoit senti lui-même le poids.

Louvois blâme ces ménagemens politiques.

Lettre de M. de Louvois 16 juin.

L'armée s'avance jusqu'auprès de Gironne.

Noailles prévoyoit que les Espagnols s'efforceroient de reprendre Campredon. Il l'avoit mis en état de leur résister. Sa commission l'obligeant d'aller en Lampourdan, comme la marche ne pouvoit se faire par le pays ennemi, sans s'exposer à ruiner les troupes, il rentra dans le Roussillon par la route qu'il avoit suivie. Il repartit du Boulou le 12 juin, & en peu de jours alla

camper au village de Sabra, à une lieue de Girone. 1689.

On n'avoit pas cru que les François osassent pénétrer si loin, ni même entrer dans le Lampourdan. Les habitans étonnés taxoient de folie leur entreprise, à moins qu'ils ne comptassent sur des renforts considérables. On ne parloit que de forces supérieures de l'Espagne, prêtes à les accabler. Mais ces bruits inquiétoient moins le général, que la crainte des maladies annoncées par les grandes chaleurs. Il mit tous ses soins à les prévenir, en veillant sur la nourriture des troupes, en leur interdisant les fruits verts. Il trouva le moyen de leur procurer de la soupe avec de la viande, ce qui ne leur coûtoit qu'un sou sur la paye. Attentions d'autant plus louables, qu'elles sont plus rares & plus utiles. Combien de milliers d'hommes ont péri, non par le sort des armes, mais par la négligence des généraux!

Soins du général pour les troupes.

Des partis que le duc envoyoit souvent pour prévenir les surprises, exerçoient les troupes, & formoient les

Partis qui les exercent

1698. jeunes officiers. Un de ces partis, composé de soixante-huit soldats & d'une douzaine d'officiers, sous les ordres d'un capitaine nommé Berthelin, rencontra, une heure avant le jour, un corps de cinq cents chevaux espagnols, le chargea, le rompit trois fois, & revint au camp presque sans perte : les ennemis perdirent leurs chefs; cinquante des leurs furent tués ou dangereusement blessés.

Retour en Roussillon. Cependant les chaleurs excessives tarissoient les eaux, ou les rendoient si mauvaises, que les chevaux ne vouloient pas en boire. Les ennemis approchoient & se fortifioient tous les jours. Les officiers généraux languissoient de maladies. Le duc de Noailles avoit ordre de ne point exposer les troupes, & d'empêcher seulement que les ennemis n'entrassent en Roussillon. Il étoit tems d'y ramener sa petite armée : la retraite se fit sans perte d'hommes ni d'équipages, quoique l'ennemi eût fait marcher cinq cents chevaux contre l'arrière-garde. Le duc arriva au camp du Boulou le 30 juin.

Le marquis de Rivarols le suivit de- 1689.
près. Il avoit été détaché pour secourir saint-Jean de-las-Badessas, que Trincherie tenoit bloqué ; & ayant délivré la garnison, il avoit démoli les défenses de cette place.

Petite guerre avec les miquelets espagnols.

La chaleur & les fatigues augmentant les maladies, il fallut mettre les troupes en quartiers de rafraîchissemens, mais le général les distribua de maniere qu'il pût les rassembler en un jour. Il prévint & rompit toutes les mesures des Espagnols. Leurs miquelets furent aux prises avec les nôtres, & presque toujours battus. Trincherie, digne par ses sentimens de commander de vrais soldats, leur dit un jour après leur fuite, qu'il leur conseilloit de s'en aller, puisqu'ils ne vouloient pas faire la guerre ; & il renvoya très-honnêtement un miquelet françois, son prisonnier, en le félicitant de servir avec de braves gens qui savoient se battre.

Leur barbarie envers les nôtres.

Cependant les miquelets espagnols, accompagnés de cavalerie, surprirent le 5 août dans le village de Das, un

1689. parti des nôtres, dont le capitaine s'étoit fait une réputation distinguée. Après neuf heures de résistance opiniâtre, manquant de poudre, couvert de blessures, Cabrit, (c'est le nom du capitaine) rendit les armes à condition qu'on renverroit ses soldats chez eux sans les dépouiller. La capitulation fut violée de la maniere la plus indigne. On les enchaîna tous. On eut la barbarie de ne pas laisser le capitaine sur son cheval, on empoisonna même ses blessures, on promena les autres par toute la Catalogne : triomphe d'autant plus honteux, que ce petit avantage étoit le seul que les ennemis eussent remporté.

Les Espagnols devant Campredon. Les Espagnols tournoient principalement leurs vues sur Campredon. Dès le commencement de juillet, ils s'étoient montrés devant la place ; ils occupoient les passages, ils coupoient les communications. Noailles attentif à tous leurs mouvemens, détacha Langallerie, maréchal-de-camp, avec environ quatre mille hommes, pour faire passer un convoi considérable, & se

rendit à Villefranche pour être à portée de le soutenir en cas de besoin. D. Joseph d'Agullo commandoit près de Campredon un corps de troupes espagnoles : il se préparoit depuis longtems à tomber sur ce convoi : il disparut cependant bien vîte, & laissa le champ libre aux François, qui parvinrent sans obstacle à leur but. 1689.

Une bravade des Espagnols aux portes de Bellegarde, en Roussillon, ne leur fit pas plus d'honneur. L'infanterie françoise, en très petit nombre, se glissa jusqu'à la portée de leurs escadrons, les mit en fuite par une décharge, & les poursuivit jusqu'à Jonquieres.

Enfin le duc de Villa-hermosa, viceroi de Catalogne, avec une armée de vingt mille hommes, sans compter les miquelets, arriva le 13 août devant Campredon. Les côtes du Roussillon étoient menacées en même tems par les galères d'Espagne. Mais Noailles avoit pourvu à la sureté de cette province, il ne balança point à marcher au secours de la place. Il avança

Le duc de Noailles va au secours.

1689. par des chemins horribles, & franchit le Cunigou, la plus haute montagne du pays, où il paroissoit impossible de faire passer du canon. On tenta de lui disputer le passage de ces défilés. Après de vives escarmouches, il poussa les ennemis de poste en poste, & s'empara d'une hauteur qu'ils occupoient.

Sa petite armée en présence de l'ennemi.

Ils avoient ouvert la tranchée depuis huit jours, lorsque le duc alla camper le 20 août sur la hauteur de Campredon, vis-à-vis de leur camp. Son armée ne consistoit qu'en six mille six cents hommes. Un petit vallon partagé par le Ter la séparoit de celle d'Espagne, de maniere qu'elle se trouvoit à la portée du mousquet.

Sorties.

Pitoux, ce brave commandant que Louvois refusoit d'abord de placer, fit le même jour deux sorties avec autant de succès que de courage; & peu s'en fallu que les Espagnols n'y perdissent leur canon.

Action de cavalerie.

Le lendemain, comme s'ils avoient voulu abandonner leurs tranchées, ils tournerent les batteries contre le camp de Noailles. Ils se mirent en bataille

le 21 : on les canonna vivement. Le duc s'appercevant que pour éviter le feu du canon, ils se séparoient & se tenoient cachés dans des ravins, fit marcher de la cavalerie soutenue de piquets d'infanterie, afin de les obliger à se réunir, en paroissant vouloir les attaquer. Cette cavalerie s'avança trop, se posta mal. Trois escadrons ennemis passerent la riviere, & la chargerent au moment qu'elle faisoit un mouvement dangereux pour se mieux poster : elle ne résista point. Les seuls officiers tinrent ferme. Montazet, lieutenant-colonel, fut tué. Mais les ennemis ne jouirent pas long-tems de leur avantage. Les dragons à pied & l'infanterie les ayant mis entre deux feux, ils se retirerent avec précipitation, & perdirent plus de soixante chevaux, qu'ils abandonnerent en grimpant par les montagnes. 1689.

Pendant cette action, un bataillon espagnol eut le courage de traverser tout le vallon à découvert, pour s'emparer d'un poste important gardé par trois cents hommes. La défense fut

Courage d'un bataillon espagnol.

1689. auſſi vigoureuſe que l'attaque. On eut le tems d'aller au ſecours. Plus de la moitié du bataillon ennemi reſta ſur la place : les autres n'échaperent qu'à la faveur d'un gros corps de fuſiliers, qui s'avança juſqu'au bord du Ter pour protéger leur retraite.

Les ennemis tenus en reſpect.

Les jours ſuivans ſe paſſerent en canonnades. Il n'étoit plus queſtion de ſiege. Les tranchées étoient abandonnées, & les aſſiegeans cachés derriere une hauteur, ou enterrés dans les ravins de leur camp, ne penſoient guère qu'à ſe garantir du feu. On leur tuoit cependant beaucoup de monde, parce qu'ils étoient vus, en quelque endroit qu'ils ſe miſſent, ou de Campredon, ou de la Roque, ou des poſtes avancés du camp des François. Pour triompher complettement, il ne manquoit au duc de Noailles qu'une armée en état de livrer bataille.

Projet de Noailles, de faire ſauter Campredon.

Mais ſes forces étant trop inférieures ; les ennemis étant retranchés & défendus par les bords eſcarpés du Ter, riviere fort rapide ; les vivres ne pouvant leur manquer puiſque leur

pays étoit derriere eux, tandis que les convois de France ne pouvoient arriver sans beaucoup de risques : le duc se fit un devoir de se retirer à propos, sans que l'Espagne pût désormais tirer avantage de Campredon & de la Roque. Il résolut de les faire sauter en présence de l'ennemi. 1689.

Ordres qu'il donne pour cela.

Des hauteurs voisines qu'occupoient les Espagnols, ils apperçurent le travail des mineurs & les préparatifs pour l'évacuation. Ils tournerent alors leurs batteries contre la ville. Le 25 août, à la vue de deux brèches considérables, dont on pouvoit aisément n'en faire qu'une, le duc jugea qu'ils viendroient à l'assaut le lendemain. Ne pouvant défendre la brèche sans s'exposer à une affaire générale trop hasardeuse, il envoya ordre à Pitoux de se préparer pour le soir, & au commandant de la Roque de se tenir prêt aussi, quand il verroit l'opération commencée à Campredon.

L'ennemi trompé dans ses espérances.

L'armée se rangea en bataille sur les neuf heures. Pitoux mit le feu à ses fourneaux, garnit la brèche de

1689. bombes, de grenades & de matieres combuſtibles, joignit l'armée avec toute ſa garniſon. Le commandant de la Roque s'en tira auſſi heureuſement. La retraite ſe fit en bon ordre ſans la moindre perte. A une lieue du camp, on entendoit encore l'ennemi canonner la place. Il la trouva très-bien démolie, en y entrant le lendemain : il affecta néanmoins d'achever la démolition pour faire accroire aux peuples, que nous n'avions fait que ce qu'il vouloit faire lui-même.

Chagrin & honte du viceroi.

On conçoit aiſément le chagrin du viceroi de Catalogne, d'avoir ſi mal réuſſi dans ſon entrepriſe, avec une armée beaucoup plus forte que celle qui avoit pris Campredon, le quatrieme jour de tranchée ouverte. Il venoit de perdre environ quatre mille hommes, ou morts, ou bleſſés, ou déſerteurs ; & il ne recouvroit qu'une place démolie. Son reſſentiment tomba ſur le gouverneur eſpagnol qui s'étoit rendu au duc de Noailles. On lui fit ſon procès, & il eut la tête tranchée.

Noailles empreſſé à

Un des premiers ſoins du général

françois fut de louer; selon sa coutume, les officiers dont les services le méritoient le plus, & de solliciter pour eux des récompenses. Ses lettres au ministre sur cet objet sont des preuves de son équité bienfaisante. Une gratification & une pension obtenues pour la veuve du capitaine Cabrit, si cruellement traité par les Espagnols, servirent à honorer sa mémoire, & à exciter le zèle des miquelets : le duc les avoit employés très-utilement.

1689. solliciter des récompenses pour les services

Il mit une partie des troupes en Cerdagne, où les ennemis furent obligés malgré eux de les souffrir; il s'occupa de la sureté de sa province, & des moyens de continuer la guerre avec honneur. Enfin après une campagne digne du plus habile général, il alla tenir les états de Languedoc à Nimes.

Fin de la campagne.

La fermentation, quoique moins éclatante parmi les religionnaires, ne pouvoit pas être éteinte. Les plus ardens s'étoient enfuis. Des coups de rigueur contenoient la plupart des autres. Basville fit le procès à un gentil-

Les religionnaires contenus en Languedoc.

1689. homme des Cevennes, qui donnoit retraite aux prédicans : il fut condamné aux galères perpétuelles, & sa maison rasée. On implora l'autorité de Noailles contre un prêtre, dont les discours outrageoient la personne du roi, & dont l'audace avoit été jusqu'à empêcher qu'on ne priat pour lui dans sa paroisse. Le duc jugeant avec raison, qu'il valoit mieux le traiter comme un fou que de faire un éclat scandaleux, demanda une lettre de cachet, & le fit enfermer au séminaire de Mende.

On tâche d'empêcher leur fuite hors du royaume.

Comme les assemblées de religionnaires étoient peu fréquentes, on les craignoit moins que les émigrations. On cherchoit & à gagner les nouveaux convertis, & à retenir les autres par l'attrait de la fortune. Dès le commencement de l'année, un arrêt du conseil avoit ordonné un état de pensions pour les premiers, sur les biens confisqués des fugitifs. Un édit de décembre assura les biens des fugitifs à ceux de leur famille, qui demeureroient dans le royaume. Cet édit, beau-

coup plus ſage que l'arrêt, prouve les variations du miniſtère ſur un objet ſi important. On ſentoit les maux, devenus irréparables, qu'une rigueur exceſſive avoit cauſés à la France: on cherchoit des palliatifs pour les adoucir. 1689.

Toutes les demandes dont le duc étoit chargé, réuſſirent auprès des états. Ils accorderent un don gratuit de trois millions, & leur crédit pour l'emprunt d'un million. Le ſervice du roi l'exigeoit: cependant il falloit un homme capable de perſuader. Libéralité des états.

Noailles parut enſuite à la cour, moins en courtiſan, qu'en homme uniquement occupé du bien public. Il préſenta au roi un mémoire inſtructif pour la campagne prochaine. On y voit tout ce que la prévoyance, la capacité, la parfaite connoiſſance des lieux, la ſcience des détails & le talent des combinaiſons pouvoient ſuggérer à un général, dont la commiſſion, fort reſſerrée par les circonſtances, excluoit toute entrepriſe d'éclat. On y voit ſur-tout un excellent citoyen, qui n'ambitiońe d'autre gloire que celle Le duc ſe prépare dans le cabinet à une ſeconde campagne.

1689. de servir utilement son roi & sa patrie.

„ Il seroit du bien du service de „ V. M. (dit-il) d'avoir dans ce pays-„ là une armée supérieure à celle des „ ennemis : elle lui seroit moins à „ charge qu'une petite armée, parce „ qu'elle vivroit dans un pays enne-„ mi, ce qu'une petite armée ne peut „ faire. Mais si V. M. ne juge pas à „ propos d'avoir plus de troupes en „ Roussillon cette campagne, qu'elle „ n'en avoit la derniere, elle me per-„ mettra de lui dire, qu'il vaudroit „ mieux en avoir moins, & prendre „ le parti seulement de bien garnir les „ places d'hommes & de munitions. „ Je me tiendrois dans Perpignan, „ d'où je pourvoirois, autant qu'il me „ seroit possible, à tout ce qui leur se-„ ra nécessaire pour une bonne défense. „ Il est vrai que le Roussillon sera „ mangé ; mais il vaux mieux qu'il „ le soit seulement par les ennemis, „ que de l'être par deux armées, & „ de faire périr sans aucun bien des „ troupes dont V. M. se pourra servir „ ailleurs utilement „.

Il offre de se borner à défendre la province avec peu de troupes.

Mémoire du duc de Noailles au roi.

En se dévouant de la sorte, il ne

laisse pas de démontrer combien il importe d'avoir une supériorité de forces sur les Espagnols ; entre autres raisons, " parce que les avantages qu'ils „ pourroient remporter dans le Roussillon auroient des suites fâcheuses „ pour le Dauphiné & le Languedoc, „ au lieu que la gloire des armées du „ roi maintiendra toujours le calme „ dans les provinces voisines „. La révocation de l'édit de Nantes y étoit un levain de révolte. 1689.

Raisons pour avoir des forces supérieures

L'armée de Noailles, un peu moins foible que l'année précédente, se trouva composée de quatorze bataillons & de vingt-quatre escadrons. Après avoir bien examiné en Roussillon l'état des affaires, & conféré avec les officiers généraux, il envoya le plan de ses opérations au ministre, dans un mémoire parfaitement raisonné, où tous les cas étoient prévus, & toutes les mesures dirigées à la fin qu'on se proposoit. Il s'agissoit principalement, selon les intentions de la cour, de faire vivre l'armée aux dépens des Espagnols, de leur fermer l'entrée du royaume, de conserver les troupes autant qu'on 1690.

Plan de campagne,

1690. pourroit, de favoriser la révolte des Catalans qui s'étoient soulevés depuis peu, mais avec plus d'audace que de succès.

approuvé à la cour.

Lettre de M. de Louvais 11 mai.

Louvois lui répondit que le roi avoit approuvé tout ce qu'il se proposoit de faire, & lui permettoit d'y changer ce qu'il jugeroit à propos, en conséquence des démarches de l'ennemi. Cette confiance étoit due au général : c'étoit le prix de sa premiere campagne.

Régiment de milice, doñé par le Roussillon au duc de Noailles.

Lettre du 10 mai.

Une de ses lettres, du même tems, rapporte un fait assez singulier pour mériter quelque attention. La province de Roussillon avoit levé un régiment de milice : elle l'en nomma colonel. „ J'ai été fort étonné, dit-il „ au marquis de Louvois, de me voir „ colonel de milice, & je les aurois „ priés d'en choisir un autre, s'ils ne „ m'avoient fait voir les anciennes „ commissions qui étoient sous le nom „ de feu mon pere. Le lieutenant-colonel s'en trouvera mieux, ayant la „ paye de colonel & de lieutenant-„ colonel „. Il parle des services de cet officier ; & l'on voit bien qu'il se fait,

non un mérite, mais un devoir & un plaisir de l'obliger. 1690.

Déconvertes utiles pour l'artillerie.

Avant de se mettre en marche, il employa les talens d'un fondeur d'artillerie, qui avoit trouvé le secret de mettre des grains aux lumieres de canon, trop agrandies par un long usage. Les épreuves faites & réitérées, il lui confia toutes les pieces défectueuses à cet égard. Il inventa & fit jeter en fonte de petits mortiers, pour lancer de grosses grenades du calibre de 24. On en chargeoit un mulet, & on s'en servit utilement contre les bourgs fermés, qui se rencontroient dans les montagnes.

On va camper près de Campredon

Les troupes furent assemblées au Boulou le 21 mai; la saison ne permettoit plus d'aller camper dans les plaines de Lampourdan, d'où il auroit fallu partir au bout de quinze jours pour éviter les chaleurs & les maladies. Le général préféra les montagnes du côté de Campredon. Il persuada aux ennemis, par de fausses marches, qu'il en vouloit au Lampourdan, & arriva à Campredon le 29, sans avoir trouvé d'autres obsta-

1690. cles qu'un tems affreux & des chemins fort difficiles.

Postes évacués par les ennemis. Saint-Jean-de-las-Badessas, démantelé l'année précédente, avoit été fortifié de nouveau par les Espagnols. Ils y tenoient une petite garnison de bonnes troupes, qui parut vouloir se défendre contre un détachement de l'armée ; mais dès qu'on eut tiré quelques coups, le commandant capitula & se rendit prisonnier de guerre avec tout son monde. Ripoull, à deux lieues de là, fut évacué sans attendre que les François se montrassent.

Camp d'Aulot. Quoique l'armée ennemie, retranchée dans le voisinage, semblât devoir s'opposer aux desseins du duc, il campa sans difficulté le 12 Juin à Aulot, pays plein de blés, où les fourages étoient si abondans, qu'on y demeura vingt-six jours & qu'on ne fouragea qu'une seule fois hors du camp, à une lieue & demie de là.

Une partie des troupes est rappelée en France. De toutes parts, les petites villes & les villages envoyoient leurs députés pour se soumettre à l'obéissance du roi. Vich même, ville épiscopale près

près de Barcelone, demanda ſa protection. Les conquêtes auroient été infaillibles, ſi l'on avoit pu les entreprendre. Préciſément alors, le général reçut ordre d'envoyer au-delà des Alpes cinq bataillons, un régiment de cavalerie & un de dragons, deſtinés à ſervir contre le duc de Savoie, qui venoit de trahir la France par intérêt, & parce qu'on l'avoit trop peu ménagé. C'étoit preſque réduire à rien une armée déjà ſi foible, où il n'y avoit guère que de nouvelles levées & de mauvaiſes troupes de garniſon. 1690.

Noailles prend ſon parti en bon citoyen.

Noailles ſe diſpoſoit au ſiége de Caſtelfollit, cet ordre fâcheux rompit ſes meſures. Il écrivit à Louvois qu'il n'étoit touché d'avoir plus ou moins de troupes que par l'envie de mieux ſervir; que ſon unique chagrin étoit de voir les ennemis du roi s'augmenter tous les jours; & que s'il pouvoit ſe propoſer ſeulement ſa propre ſatisfaction, il auroit demandé à S. M. l'honneur de demeurer auprès d'elle & de ne la point

quitter. Des ſentimens de citoyen
1690. ſont plus honorables que les victoires d'un ambitieux. Le général en fit conſtamment la régle de ſa conduite ; & il ſe conſola de l'impuiſſance d'exécuter de grandes choſes, par l'application à faire tout ce qu'il pouvoit d'utile.

Il marche en préſence des ennemis.

Etant parti d'Aulot au commencement de juillet, il traverſa une gorge tout près de l'armée ennemie, il paſſa ſous le canon de Caſtelfollit, marcha en ſi bon ordre & avec de ſi ſages précautions, qu'on n'oſa pas même ſe préſenter pour l'inquiéter dans ſa marche ; & il arriva le 6 à Saint-Jean-de-las-Badeſſas qu'il devoit raſer, ainſi que Ripoull.

Ses plaintes modérées contre un lieutenant-général.

Là, malgré ſa modération, il fut obligé de porter des plaintes contre Langallerie, lieutenant-général, qui ſervoit ſous lui comme l'année précédente. Cet officier inconſidéré & vain, jaloux de dominer dans le conſeil, l'avoit ſouvent chagriné par ſes propos & ſes manières, comptant ſans doute ſur la protection de Lou-

vois, avec lequel il étoit en correſpondance. Il s'emporta un jour juſqu'à manquer publiquement de reſpect au général, qui tâcha en vain de faire tomber ſes diſcours à force d'honnêtetés & de ſageſſe. Celui-ci ne pouvoit ſe diſpenſer d'en écrire au miniſtre : il le pria de ne le conſidérer en rien perſonnellement, de ne penſer qu'au ſervice du roi, aſſurant qu'à l'extérieur il ſe conduiſoit à l'égard de Langallerie, comme s'il n'y avoit aucun ſujet de mécontentement.

1690.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 8. juill.

En attendant la déciſion de cette affaire, le duc fit achever la démolition de Saint-Jean, de Ripoull, des Tours de Ribes & de Pradines ; ce qui ouvroit tout le pays depuis Prats de Mollo juſqu'à Vich. Les égliſes dont nous avons parlé en ayant ſouffert, il donna une ſomme pour les réparer, & prévint par là les murmures des prêtres & du peuple, qu'on ne pouvoit ménager avec trop de ſoin.

Petites opérations néceſſaires.

Cependant les fourages étoient conſommés, les ennemis marchoient

1690. vers la frontière. Alors il repassa en Roussillon & distribua tellement les troupes qu'elles pussent s'assembler en un jour à Thuir, au centre de la province.

Mauvaise conduite de Langallerie.

Quoique les Espagnols menaçassent Bellegarde, il ne s'en inquiétoit nullement, sachant très-bien qu'ils n'étoient point en état de faire un siége. Langallerie au contraire craignoit tout de leur approche, proposoit un plan pour la distribution des troupes, sollicitoit vivement le général de l'adopter. Le duc n'en fit rien, parce qu'il y voyoit des inconvéniens considérables. Langallerie lui écrivit à ce sujet des lettres si pleines de fiel, qu'il se crut obligé de les envoyer à Louvois & de renouveller ses plaintes.

Lettre du général contre lui.

" C'est un homme enivré de lui-
" même, dit-il, & qui veut avoir le
" commandement en chef. Il n'est
" pas permis de n'être point de son
" avis sans s'exposer à ses empor-
" temens. Il se croit engagé à se jus-
" tifier à tout le monde des mau-
" vaises démarches que je fais, parce

„ qu'il prétend que tout roule ſur „ lui, & que je ne dois rien faire „ que ce qu'il me propoſe ; & il le „ dit ainſi. Il a eu l'inconſidération „ de dire publiquement qu'il veut „ être rompu vif ſi dans peu de tems „ les ennemis n'ont vingt-deux mille „ hommes “. Après avoir rendu compte des mauvais effets que produiſoit cette fauſſe alarme, il prie le miniſtre d'arrêter, pour le bien du ſervice, des procédés ſi extraordinaires, *qui lui donnent plus d'inquiétude & plus de peine que les ennemis du roi.* 1690.

La réponſe de Louvois à ſa première lettre arriva enfin, conçue en ces termes. “ J'ai été bien fâché que „ M. de Langallerie ait pu vous manquer de reſpect. Il eſt vrai qu'il „ me donne quelquefois de ſes nouvelles ; mais je puis vous aſſurer que ce n'eſt que pour approuver les partis que vous prenez, „ ſur les actions & les marches de „ l'armée que vous commandez ; „ hors en cette occaſion-ci, qu'il

Réponſe du miniſtre.

Lettre de Louvois. 22 juillet.

1690. „ m'écrit de maniere que connoissant „ bien sa faute, il essaye de s'ex- „ cuser. Je lui mande qu'il ne peut „ éviter d'être puni qu'en vous fai- „ sant telles satisfactions & soumis- „ sions que vous en soyez content: „ à quoi je m'assure qu'il ne man- „ quera pas".

Modération de Noailles dans cette affaire. Informé des premieres plaintes, le roi avoit ordonné que si Langallerie ne faisoit pas des excuses satisfaisantes, le ministre demanderoit au duc quel châtiment il voudroit qu'on ordonnât. Louvois attendit donc sa réponse. Elle porte que M. de Langallerie lui a écrit des lettres pleines d'excuses, *& par lesquelles il paroît bien repentant.* Tout fut oublié le reste de la campagne. Je ne sais si la modération du général sera aussi généralement applaudie, qu'elle mérite de l'être; mais peu d'hommes, à sa place, auroient été capables de l'avoir.

Les Espagnols n'osent rien tenter. Quoique les ennemis n'osassent rien entreprendre, comme il l'avoit bien prévu, il alla camper près d'Ille

pour dissiper de vaines inquiétudes. S'étant assuré qu'ils demeuroient tranquilles dans leur camp sur la Mougue, il mit ses troupes en quartiers pour qu'un repos nécessaire les préparât à l'action. Telle étoit la foiblesse des Espagnols, que leurs galères ayant abordé la nuit sur la côte du Roussillon, où ils brûlèrent quelques cabanes de pêcheurs, cet exploit & la prise d'une mauvaise barque de Marseille furent célébrés par eux comme un triomphe.

1691.

Après avoir consommé les fourrages dans leur camp, d'où ils menaçoient en vain nos frontières, ils en partirent le 20 septembre. Le duc de Noailles, instruit de leurs dispositions, avoit déjà fait passer quelques troupes. Il arriva bientôt lui-même en Cerdagne. Il alla reconnoître le pays du côté de la Seu-d'Urgel qu'il méditoit d'assiéger un jour ; & il fit subsister l'armée aux dépens de l'ennemi. Si l'on doit juger d'une campagne par la manière dont l'objet en a été rempli, & par les moyens qu'a

On rentre dans leur pays.

1691. pu employer le général, celle-ci, sans avoir de l'éclat, n'en est pas moins digne d'éloges.

Des observations sur tous les passages des Pyrénées, depuis la mer jusqu'à Montlouis, que le duc envoya au ministre de la guerre, furent une nouvelle preuve de son zèle, & devoient servir en quelque sorte de clefs pour ouvrir les portes de l'Espagne.

Mémoire du duc de Noailles pour la campagne suivante.

Ses réflexions & ses projets pour la campagne suivante ne présentent que des vues sages, fondées sur les faits & sur la raison. Il observe que la prise de Nice, & l'armée navale qui se trouve sur les côtes de Provence, consternent les Espagnols, en leur donnant beaucoup d'inquiétude pour leurs villes maritimes; qu'il est nécessaire de les entretenir par toutes sortes de moyens dans cette appréhension, de ne point publier le nombre de troupes qu'on doit avoir, de garder le secret, afin qu'ils n'osent faire sortir leurs garnisons, ni rien entreprendre, quoique l'armée fran-

Importance du secret.

çoiſe ne ſoit pas aſſez forte pour les effrayer. " Lorſque les troupes en- 1691.
„ trent peu-à-peu dans le pays en„ nemi, le moindre eſpion eſt ca„ pable de les compter; & rien ne „ peut tant les embarraſſer que de „ voir l'armée entrer en Catalogne, „ avant qu'ils ſachent qu'elle eſt en„ trée en Rouſſillon ". Il propoſe les „ moyens pour cet effet.

Projet ſur Urgel, & même ſur Barcelone, ou ſur Roſes.

Après avoir vécu tant qu'il pourra dans les montagnes, il paſſera dans la Cerdagne eſpagnole; & s'il ne ſurvient pas d'empêchemens, il entreprendra le ſiège d'Urgel. Suppoſé, comme on l'aſſure, que trente-ſix galères du roi doivent venir en été ſur les côtes de Catalogne, il feroit poſſible & même aiſé ſelon lui, d'exécuter une grande entrepriſe, de prendre Barcelone, vu la diſpoſition des Catalans: une armée d'environ dix-huit mille hommes de pied & ſix mille chevaux y ſuffiroient, pourvu que les galères avec de petits bâtimens portaſſent les vivres, l'artillerie & les munitions. Du moins

1691. pourroit-on assiéger Roses, entreprise importante qui demanderoit beaucoup moins de troupes. Ces dernières propositions ne s'accordoient point avec les vues du ministre, si bornées de ce côté-là.

Le général reçoit ses ordres trop tard.

Quoique le tems pressât pour la campagne, les Espagnols ayant fait des courses dans la Cerdagne françoise, le duc de Noailles ne reçut que le 3 avril, à Paris, les ordres du roi. En passant à Montpellier, il y trouva Langallerie désespéré de se voir hors de service, & il eut la générosité d'écrire à Louvois en sa faveur.

Il demande grace pour son ennemi personnel.

"Quelque besoin qu'il ait pour „ sa subsistance de continuer de servir le roi, le mauvais état de ses „ affaires l'afflige bien moins que la „ crainte d'avoir déplu à S. M. & à „ vous. Je n'ai pu lui refuser ce témoignage que je vous rends de ses „ sentimens. Vous connoissez mieux „ que moi ses longs services: il est „ encore en état de les continuer si „ vous voulez bien l'honorer de votre protection. Trouvez bon que

„ je vous la demande pour lui “. 1691.
Langallerie avoit mérité sa disgrace. Sans doute le général n'auroit pas voulu l'avoir sous ses ordres : mais oublier des offenses, & s'intéresser pour celui dont on les a reçues, est toujours un de ces traits précieux à l'humanité, qui rappellent du moins l'idée consolante des vertus.

Le duc de Noailles attendoit l'arrivée des troupes, & les ordres du roi pour la campagne. Quelque impatient qu'il fût de l'ouvrir, il se félicita d'avoir attendu : car un froid très-vif sembla ramener l'hiver ; un vent sec & violent détruisit presque tous les blés & les fourrages ; & le 8 mai il tomba plus de quatre pieds de neige dans les montagnes.

La campagne retardée par le mauvais tems.

Il reçut enfin de la cour une approbation complette du plan qu'il avoit formé. Mais Louvois lui marquoit qu'on ne pouvoit envoyer assez de troupes pour le siége de Barcelone ou de Roses ; qu'on ne savoit pas même encore si l'on enverroit les galères sur les côtes de Catalogne ; qu'il n'y

Ordre de la cour.

Lettre de M. de Louvois.

1691. avoit d'ailleurs aucune apparence que ces galères pussent y rester au-delà du mois d'août, ni qu'elles pussent favoriser le siège d'Urgel.

Changement de projet en conséquence

Sur cette réponse le duc changea d'avis : au lieu de terminer la campagne par ce siège, comme il l'avoit projeté, il résolut de la commencer par-là. On approuva son dessein ; on envoya même des ordres au comte d'Estrées, d'aller faire une diversion en se montrant avec son escadre sur les côtes de Catalogne. La diversion n'eut pas lieu, & heureusement elle ne fut pas nécessaire.

Difficultés pour le siège d'Urgel.

L'armée espagnole étoit d'environ dix mille hommes de pied, & quatre mille chevaux. Celle de France n'avoit que treize bataillons, presque tous de nouvelles troupes, & dix-huit escadrons. Avec si peu de forces, Noailles pouvoit entreprendre le siège d'Urgel, place foible quoique très-importante, où les secours ne pouvoient parvenir, & encore de loin, que par de longs défilés. Mais l'armée françoise devoit passer elle-mê-

me par un défilé fort étroit à mi-côte, le long de la rivière de Sègre ; 1690.
chemin aussi périlleux que difficile. La possibilité de conduire du canon par les montagnes soutenoit l'espérance du succès.

Marche vers cette place.

Il importoit de tromper les ennemis sur l'expédition qu'on avoit en vue. Pour cela on fit marcher les troupes partie au Boulou, partie à Boule. Leur marche pour Urgel fut combinée de manière, que lorsqu'une division achevoit de défiler, une autre la remplaçoit dans le même camp. Le comte de Chazeron, lieutenant-général, chargé d'investir la place, étoit parti de Montlouis le 30 mai. Le duc de Noailles le suivoit, quand il apprit que l'escadre qu'on avoit promis d'envoyer sur les côtes de Catalogne, étoit allée sur celles d'Italie. Cette nouvelle affligeante ne lui fit point abandonner son entreprise. Il continua sa marche, arriva le 3 juin à Puicerda, & le lendemain à Belver où il vouloit établir son magasin d'entrepôt.

1691.

Chemin à travers les rochers.

Là il fallut frayer au canon un chemin dans des montagnes presque inaccessibles ; on y trouva environ soixante toises de rocher à faire sauter par la mine. Après huit jours de travail, le canon ne marchoit encore qu'à force d'hommes.

Siége d'Urgel.

Journal du duc de Noailles.

5. juin.

Chazeron s'étant rendu maître de tous les postes avantageux, campa le 4 juin devant Urgel. On apprit alors que les ennemis s'avançoient pour empêcher ou pour faire lever le siége, ce qui obligea le duc de ne point quitter Belver ; car ils y auroient enlevé les provisions, & mis des obstacles insurmontables à son retour. Il envoya ordre de commencer & de hâter le siége ; il fit travailler sans relâche, même la nuit, aux chemins pour le canon ; il les rendit enfin praticables contre l'attente des Espagnols.

On fait la garnison prisonnière.

Dès le 5 juin la tranchée étoit ouverte. Du camp de Noailles à Urgel, il n'y avoit que quatre lieues, mais qu'on ne pouvoit faire avec le meilleur cheval en moins de dix à douze heures. Aussi le canon arriva-t-il seu-

lement le 10, pour tirer le lendemain matin. Les murs de la place étoient si mauvais, qu'à onze heures on avoit fait une brèche considérable. Les ennemis n'osèrent soutenir l'assaut: ils demandèrent à capituler, & se rendirent prisonniers de guerre, condition prescrite par le duc de Noailles. Agullo, officier général commandoit la garnison, composée de mille hommes de très-bonnes troupes: douze cens paysans s'étoient joints à eux. 1691.

Le comte de Chazeron avoit mérité beaucoup d'éloges. Le général s'empressa de les lui donner en écrivant au ministre, & n'oublia aucun des officiers qui avoient le mieux servi.

Décision singulière de Louvois.

Ayant visité plusieurs fois la place, il jugea qu'on n'en pouvoit profiter sans une fortification toute nouvelle. L'état des finances ne permettoit pas d'y travailler. Louvois envoya donc l'ordre de raser Urgel & Belver. « Sa „ majesté approuveroit, ajouta-t-il, „ que l'on tirât des habitans de la

M. de Louvois au duc de Noailles. 24 juin.

1691. „ Seu-d'Urgel, & principalement du „ chapitre, une bonne somme d'argent pour éviter le feu ; mais S. M. „ ne voudroit pas néanmoins qu'on „ l'y mît quand même ils ne pourroient rien payer". Est-ce donc un droit de la guerre de mettre le feu aux villes qu'on ne garde point?

Proposition de Noailles, de fortifier Belver.

Belver paroissoit au duc de Noailles un poste beaucoup plus important que le premier. On pouvoit le mettre en état de se bien défendre avec quarante mille livres au plus, en l'escarpant sur le roc vif, de quinze pieds de haut, par trois côtés; le quatrième côté étant inaccessible. Il nous rendroit maîtres des montagnes jusqu'à Urgel, & de toute la Cerdagne, plaine fertile qui seroit en tous tems fort avantageuse à la France. Il fermeroit aux ennemis l'entrée du pays de Foix par le Val-de-Carol. Et d'ailleurs le bien du service exigeoit qu'en faisant des conquêtes, on ne parût pas vouloir les abandonner. C'étoient les raisons que proposa le duc de Noailles au ministère.

Sur ces entrefaites, arriva au camp une nouvelle inattendue. Le comte d'Estrées étoit en mer à la hauteur de Roses, où il attendoit les galères de France commandées par le bailli de Noailles, frere du général; & il avoit ordre de bombarder Barcelone. Quoique les ennemis en fussent très-alarmés, le duc écrivit à Louvois qu'Urgel étant pris, & n'y ayant point de troupes pour tenter quelque entreprise dans la Catalogne, les vaisseaux devenoient inutiles; que le bombardement de Barcelone pourroit aliéner ceux des Catalans dont les dispositions étoient favorables, & diminuer dans les autres l'épouvante des bombes, quand ils verroient le peu de suites d'une telle attaque. Cet avis auroit décidé la cour: elle n'eut pas le tems de s'y conformer.

1691.

Il désapprouve le projet de bombarder Barcelone.

Lettre du 29 juin.

Dès que les galères eurent joint l'armée navale, les ordres furent exécutés contre Barcelone. On y jeta quatre-vingt bombes depuis le matin du 10 jusqu'au lendemain à midi. Le mal fut plus considérable qu'on

Bombardement fait mal-à-propos.

Le comte d'Estrées au duc de Noailles. 12 juillet.

1691. ne devoit l'attendre de si peu de bombes. Elles brûlèrent la douane & une grande provision de blés & de farine: le feu prit en beaucoup d'autres endroits; mais on l'éteignit dès que le bombardement eut cessé.

Vaines exhortations aux Catalans.

Pour prévenir ou adoucir le mécontentement des peuples, d'Estrées fit semer des billets le long de la côte, portant qu'on avoit cessé de jeter des bombes dans la ville en considération des habitans; qu'ils pouvoient juger, par ce qu'on venoit de faire, de ce qu'on pourroit exécuter de plus, & de la foiblesse du roi d'Espagne, qui n'étoit point en état de les défendre; qu'ils trouvoient la plus belle occasion de secouer un joug extrêmement dur; & que s'ils avoient la sagesse d'en profiter, ils recevroient de promts & de puissans secours. Belles paroles, mais trop peu solides. En attendant les secours, on étoit hors d'état de rien hasarder.

Prise de deux chateaux.

Cette expédition maritime, par l'inquiétude qu'elle causoit à l'ennemi, facilita au duc de Noailles une

entreprise qu'il avoit proposée, & qu'il avoit cru ne pouvoir exécuter avec ses troupes. C'étoit le siège du château de Valence, à une lieue de la frontière de Foix. Il en chargea Preschac, brigadier, & fit marcher sous ses ordres un détachement, auquel devoient se joindre des milices qu'il faisoit assembler sur la frontière, par le seul crédit qu'il y avoit. Les mesures étoient si bien prises, que tout réussit parfaitement. Preschac arriva le 20 juillet devant la place, & le château capitula le 21. Celui de Soor avoit été pris la veille par un officier qui couvroit ce petit siège. 1691.

Consternation en Espagne.

Le château de Valence n'étoit rien en lui-même; mais il donnoit vingt-cinq lieues de pays, où une armée auroit pu subsister par la commodité des rivières. L'Espagne avoit conservé deux ans le château de Soor, dans le tems où toute la Catalogne s'étoit soumise à la France. La conquête d'Urgel, suivie de ce double avantage, répandoit la consternation. On prétendit que le roi d'Espagne;

1691. dans le chagrin qu'il en conçut, vouloit changer toute la forme du gouvernement. Il renvoya en effet le comte d'Oropeza, le plus capable de ses ministres, qui fut rappelé quelques années après.

On fortifie Belver; on démolit Urgel.

Journal. 25 juillet.

En conservant Urgel & les deux châteaux, on auroit été maître de tout le pays jusqu'à la frontière d'Aragon, où l'épouvante occasionna une émotion populaire; mais il auroit fallu trop de dépenses; & d'ailleurs comment soutenir tant de postes pendant l'hiver, qui ferme tous les passages? On se contenta de travailler en diligence aux fortifications de Belver, objet de grande inquiétude pour les ennemis. Ensuite on démolit la Seu-d'Urgel. Le tems pressoit d'en faire sortir les troupes; car les chaleurs y sont tellement funestes, que les habitans ont coutume de se retirer deux mois dans les montagnes.

Mort du marquis de Louvois.

Louvois étoit mort presque subitement le 16 juillet, de chagrin, sans doute, de n'avoir plus la même faveur. Si ce ministre contribua beau-

coup aux ſuccès militaires de Louis XIV, ce ne fut pas ſans mériter, à d'autres égards, le blâme des bons citoyens. Noailles put alors repréſenter au monarque combien les troupes de ſa petite armée étoient mauvaiſes. Il en reçut une lettre qui juſtifioit ſes plaintes. *J'eſpère qu'elles deviendront bonnes par vos ſoins*, lui marquoit le roi; *vous vous appliquerez à les mettre ſur un bon pied: perſonne ne le peut mieux faire que vous, & je ſerai fort aiſe que vous y réuſſiſſiez.* Il avoit ordonné au duc de lui rendre compte directement, juſqu'à nouvel ordre, de ce qui concernoit le ſervice. Preſque toute la correſpondance ſera déſormais entre le monarque & le général.

1691.

Mauvaiſe troupes de Noailles.

Le Roi au duc de Noailles. 1er août.

Une autre lettre de Louis XIV eſt intéreſſante par des ſentimens de bonté, auxquels on s'attend peu de la part d'un maître abſolu:

„J'ai peine à vous tenir ſi long-„tems éloigné de moi; mais je ſais „que quand il eſt queſtion de mon „ſervice, vous le faites de bon cœur.

1691. „ Le foin que vous avez pris qu'il ne „ manquât rien à mon armée que vous „ commandez, fait qu'il y a moins „ de malades cette année que les au„ tres. Continuez à avoir la même „ application pour que toutes chofes „ fe paffent le plus approchant de la „ perfection qu'il fera poffible ; & „ comptez que vous me rendrez un „ fervice confidérable, en me con„ fervant des foldats qui feront meil„ leurs l'année prochaine ".

Préparatifs du viceroi de Catalogne.

Cependant le duc de Médina-Sidonia, nouveau viceroi de Catalogne, campé à Ripoull, faifoit de grands préparatifs. Il avoit reçu ordre de rafer les fortifications de Belver, au rifque de perdre fon armée ; & comme la cour de Madrid avoit infiniment à cœur cet objet, prefque impoffible dans l'exécution, il étoit réfolu de le tenter fi elle n'écoutoit pas fes remontrances, ou d'effacer du moins par quelque exploit la honte des armes efpagnoles.

Le duc de Noailles au roi 15 aout.

S'il eût profité du tems où l'armée françoise étoit partagée en trois corps, l'un à Urgel, l'autre à Belver, & le troisième devant le château de Valence; si par une marche rapide & forcée, il eût coupé la communication avec le Roussillon, d'où venoient toutes les subsistances, on auroit eu tout à craindre de cette entreprise. Noailles avoit prévu l'inaction des ennemis pour le tems qui leur étoit favorable; & quand ils se mirent en mouvement, il avoit pris ses mesures pour les faire échouer.

1691.

Son inaction prévue par Noailles.

Belver étoit hors d'insulte. Deux bataillons & un escadron, six cents travailleurs avec leurs armes, quatre compagnies de fusiliers de montagne, campoient à la porte de cette ville, d'où le général partit le 9 août, après la démolition d'Urgel. Pitoux, qu'il y avoit laissé gouverneur, offroit même de renvoyer un bataillon en cas de besoin.

Belver en sureté.

De Ribes où le viceroi s'étoit porté, les Espagnols s'avancèrent à deux lieues de Puicerda. L'armée françoise

Noailles méprise les bravades de l'ennemi.

1691. y campoit. Ils publioient hautement qu'ils venoient livrer bataille, & on le croyoit dans tout le pays. "Mais „ je crois que la partie sera remise „ à une autre fois, écrivit Noailles „ à Louis XIV; je ne sais s'ils ont „ cru par leurs rodomontades m'o„ bliger à quitter la Cerdagne: il „ faudroit qu'ils eussent bien mau„ vaise opinion de moi. En ce cas, „ je tâcherai, s'ils descendent, de la „ donner meilleure & de rétablir ma „ réputation auprès d'eux". Un homme sage est sûr de son fait, lorsqu'il prend ce ton affirmatif.

Le duc de Noailles au roi. 17. août.

Ils se retirent sans rien faire.

Les ennemis semblèrent n'être venus que pour voir, du haut des montagnes qu'ils occupoient, & les fortifications de Belver, & l'armée qui en défendoit les approches. Ils décampèrent de Planols la nuit du 16; ils se retirèrent avec peu d'ordre à Liénas; ils firent entendre que leur dessein étoit de se venger sur Collioure: le duc de Noailles tint si peu de compte de cette menace, qu'il congédia les milices de Roussillon.

Cepen-

Cependant le viceroi faisoit transporter des bombes & du gros canon. Vingt-deux vaisseaux & quinze galères d'Espagne parurent devant Roses, pour donner de l'inquiétude. Quoique une armée navale fût peu à craindre dans cette saison trop avancée, tant de préparatifs & de mouvemens annonçoient quelque entreprise.

1691.

Leurs préparatifs annoncent néanmoins de grands desseins.

Sur l'avis qu'il s'assembloient des troupes à trois quarts de lieue de Prats de Mollo, Noailles envoya Preschac avec un détachement, qui par des chemins impraticables parvint à joindre les ennemis, les força dans ces montagnes, les mit en fuite sans avoir perdu un seul homme. Les miquelets firent des merveilles; & le duc écrivit au roi qu'ils étoient absolument nécessaires en pareilles occasions, les meilleures troupes ne pouvant agir comme eux au milieu des rochers & des précipices. Si les miquelets espagnols ne servoient pas aussi bien que les françois, c'étoit probablement la faute des généraux & de la cour.

On les chasse des montagnes.

Utilité des miquelets.

Le duc de Noailles au roi, 29 août.

1691. Enfin le viceroi, après bien des irrésolutions, marcha au commencement de septembre à Prats de Mollo. Il arriva avec du canon & disposa tout pour l'ouverture de la tranchée. Le chevalier de Landoste commandoit dans cette place. Deux prètres qu'il envoya au viceroi, sous prétexte de lui demander des sauve-gardes pour deux chapelles situées hors des murs, étoient chargés d'examiner ce que faisoient les ennemis, peut-être aussi de les intimider par leurs rapports. On les questionna beaucoup sur l'état de la place, de la garnison. Ils répondirent que toutess les rues étoient retranchées jusqu'au rempart, & qu'il y avoit mille hommes de troupes. Le viceroi assurant qu'il entreroit l'épée à la main, demanda comment la garnison pourroit se retirer si on la forçoit. On n'y a pas pensé, dirent les prêtres; parce qu'ils sont tous résolus de combattre jusqu'au dernier soupir, même les paysans qui ont pris les armes. Est-il vrai, continua l'Espagnol, qu'on ait fait sortir de la ville

Prats de Mollo menacé par les Espagnols.

Le duc au roi. 2 sept.

Deux prêtres François les intimident par leurs rapports.

les femmes, les enfants & les vieillards ? Oui, répondirent-ils, & le roi leur fait donner le pain & de l'argent. Noailles en effet l'avoit ainsi ordonné en cas de siége. 1691.

Retraite du viceroi.

Les discours de ces prêtres ne furent pas inutiles. La marche d'un détachement que le général françois avoit envoyé pour assurer les passages, & qu'il devoit suivre avec le reste de l'armée, acheva de décider le viceroi : il se retira honteusement. Le duc de Noailles rendant compte au roi de cette retraite, lui parle du succès de ses armes en chrétien modeste, adorateur de la providence. " Je n'y ai apporté du mien que mon application ,, & ma bonne volonté, qui se sont ,, ressenties du bonheur de votre majesté. Comme ce sont ici ses affaires ,, les moins importantes, je demande ,, à Dieu de tout mon cœur que ce ,, soient aussi ses moindres succès. Ils ,, ne méritent pas les bontés dont V. ,, M. m'honore dans ses lettres. Je voudrois pouvoir lui marquer, au péril de ma vie, jusqu'où va ma re-

Modestie & piété du duc de Noailles.

Lettre du 5 septembre.

1691. „ connoissance ". C'étoit le langage d'un homme sincère. L'hypocrisie devenoit commune à la cour, depuis que le roi montroit du penchant à la dévotion : mais Noailles étoit ce qu'il avoit toujours été ; & je cite volontiers son exemple, comme également propre à démasquer les hypocrites, & à encourager les vrais chrétiens.

Il avoit pourvu à la sureté de Mollo. Quoique Prats de Mollo n'eût pour fortifications qu'une muraille, sans fossés & sans flancs, les deux prêtres n'exagéroient point au viceroi la résolution de ses défenseurs. Noailles s'étoit assuré par lui-même de l'état de cette place, quand il la vit menacée d'un siége ; il y avoit excité l'émulation des troupes. La garnison & cent

Courage de la garnison & des bourgeois. quarante-cinq bourgeois, résolus de périr plutôt que de se rendre, furent extrêmement fâchés de voir les ennemis leur dérober la gloire qu'ils espéroient. Le duc connoissant mieux que jamais l'importance de cette place, pour garder le Roussillon & la Cerdagne, proposa au roi de la mettre en meilleur état de défense, & de faire

une tour sur la hauteur, au-dessus du fort de la Garde ; ce fort étant si petit, que deux mille hommes auroient pu en faire le siège après la prise de Mollo. 1691.

Les Catalans insultent les Espagnols.

Toutes les menaces, toutes les vaines entreprises des Espagnols tournoient à leur honte. Le découragement & la mauvaise volonté se manifestoient dans les provinces. Le duc de Guarra qui avoit assemblé beaucoup de milices en Aragon, ne put les contraindre de passer en Catalogne. Les Catalans insultèrent le viceroi. Leurs paysans assommoient & pendoient par les pieds ceux des soldats espagnols, qu'ils trouvoient écartés dans les villages. Au contraire ils ramenoient les nôtres à l'armée sans leur faire de mal, même après en avoir été maltraités. Une discipline exacte & la justice rendue aux peuples contribuoient à cette différence.

Noailles représente que son infanterie est mauvaise.

Si le général françois avoit eu moins de zèle, de capacité & de courage, cette guerre, glorieuse dès le commencement, n'auroit été qu'un

enchaînement d'inaction & de mal-
1691. heurs. Il se crut enfin obligé d'apprendre au roi à quel point son infanterie étoit mauvaise. Il lui représenta qu'excepté le régiment suisse d'Erlach, tout le reste ne pouvoit passer pour troupes de campagne. " J'ai tâché de les faire vivre dans " tout l'ordre & la discipline possibles, & leur ai fait faire le service " très-exactement : je leur ai toujours " persuadé par mes discours & par " ma confiance, qu'ils valoient mieux " qu'ils ne pensoient eux-mêmes ; " & j'ai fait comme si j'avois la meilleure infanterie de votre majesté. " Il a plu à dieu de donner de bons " succès à ce que les armes de votre " majesté ont entrepris ; mais il pouvoit arriver de grands inconvéniens " si les ennemis avoient su profiter " du tems. Si, à l'avenir, votre majesté n'avoit pas de meilleures troupes, & que les ennemis fissent des " efforts auxquels on doit s'attendre, " cela seroit à craindre ".

Il avoit Le duc de Noailles semble avouer

par là, qu'il s'étoit trop exposé en partageant ses troupes. Mais il connoissoit l'ennemi, & l'on ne peut guère douter qu'il n'eût prévu & ses lenteurs & ses fautes. Dans la guerre comme dans la politique, les actions hardies sont quelquefois les plus sages, pourvu que la hardiesse soit réglée par la prudence. 1691. réussi par une sage hardiesse.

On fut indigné à la cour de Madrid contre le duc de Médina-Sidonia, & contre les officiers-généraux de son armée. On nomma des commissaires pour informer de leur conduite. Les vices enracinés du gouvernement espagnol étoient la principale cause des disgraces: c'est à quoi on ne pensoit point à remédier. La cour d'Espagne indignée contre le viceroi.

Les fortifications de Belver étant finies, & les ennemis séparés, l'armée françoise entra en quartiers d'hiver. Elle n'étoit diminuée que de quatre cents-cinquante hommes, tant par désertion que par mort. Aussi le soin des soldats faisoit-il un des grands objets du général. Fin de la campagne.

Il reçut à Montpellier, par une On suspend

1691. Les projets de conquête pour la Catalogne.

lettre du roi, la nouvelle qu'il venoit d'être nommé lieutenant-général de Guienne. Après avoir tenu les états de Languedoc, il alla se disposer, dans le loisir de la cour, aux opérations de la campagne. Il en avoit tracé le plan dès le mois de septembre, pour la conquête de la Catalogne, & Louis XIV l'avoit fort approuvé; mais l'état des affaires générales ne permit pas de suivre ce grand dessein. La campagne de 1692 ne sera que l'exécution de l'ancien plan de Louvois, pour une guerre où l'on vouloit très-peu hasarder, où l'on donnoit très-peu de secours, & dont l'objet principal étoit de garantir la frontière d'une invasion.

Le viceroi veut effacer sa honte.

Le duc de Médina-Sidonia, piqué des reproches de sa cour & des plaintes de sa province, vouloit absolument se signaler par quelque entreprise. Pénétrer en France & y faire des conquêtes, lui paroissoit l'unique moyen d'effacer la honte des armes espagnoles. Il donna ordre d'assembler les troupes un mois plutôt que les an-

nées précédentes. Il résolut de camper dans le même poste où le duc de Saint-Germain, un de ses prédécesseurs, avoit demeuré près de six mois après avoir pris Bellegarde, & battu l'armée de France commandée par le maréchal de Schomberg. 1692.

En arrivant à Perpignan, vers la mi-mai, le duc de Noailles apprit que le viceroi étoit déjà près de Girone avec ses troupes, & qu'il avoit onze mille hommes de pied & trois mille cinq cents chevaux. L'armée françoise consistoit en seize bataillons & vingt-quatre escadrons.

Quoique les ennemis commençassent de fortifier Ciutad, à un quart de lieue d'Urgel, il ne s'en mit point en peine, jugeant que c'étoit une ruse pour l'attirer de ce côté-là. Leur diligence à se mettre en campagne, si opposée à leur lenteur naturelle, lui fit pénétrer leur véritable dessein sur le Roussillon. Rien n'étoit plus essentiel que d'en prévenir les suites. Il se hâta de prendre ses mesures & d'agir efficacement.

Noailles pénètre ses desseins.

Le duc de Noailles au roi. 14 mai.

Il se rendit au Boulou le 27 mai.

1692. Averti que les Espagnols étoient en marche, il s'avança lui-même jusqu'à Maurellas avec un petit détachement, pour reconnoître s'il n'y auroit aucun poste où l'on pût les arrêter. C'est ce que plusieurs avoient examiné jusqu'alors, & avoient toujours trouvé impossible. Cependant il fit occuper deux hauteurs, sur la gauche & sur la droite, si importantes qu'elles devoient décider en quelque sorte du succès de la campagne. Que les Espagnols s'en rendissent maîtres, il n'y avoit plus moyen de les en chasser, ni de camper dans la plaine de Maurellas.

Postes essentiels qu'il veut occuper.

Déjà ils descendoient en diligence avec huit pièces de canon. Si le général françois avoit perdu seulement une demi-heure, si l'activité des troupes n'avoit secondé la sienne, l'ennemi s'emparoit des postes ; il réduisoit l'armée à se retirer dans le Roussillon au-delà du Tech ; il donnoit de grandes inquiétudes pour Céret, qu'on n'auroit pu garder sans beaucoup de

Il prévient heureusement l'ennemi.

troupes, ni abandonner sans beaucoup de perte.

1692.

Le viceroi, se voyant resserré par les nouveaux postes que l'armée françoise occupoit, & craignant de l'être toujours davantage, ce qui rendoit sa retraite périlleuse, quitta les hauteurs du col de Porteils pour retourner à Agullane. Il ne s'y crut pas en sureté, & marcha le premier juin jusqu'auprès de Figuières, où il campa sur les bords de la Mougue, très-escarpés & garnis de bons retranchemens.

& l'oblige de se retirer.

Le duc de Noailles au roi. 1 juin.

Noailles établit son camp à la Jonquières, à deux lieues de-là. Après avoir été reconnoître celui des Espagnols, pour voir s'il étoit possible de l'attaquer par les flancs, ou de s'avancer dans le pays, il sentit la nécessité de garder sa position, d'autant plus que des ordres secrets du roi l'obligeoient d'envoyer ailleurs quelques troupes suivant les besoins.

Campement près du viceroi.

Si les galères de France avoient pu croiser le long des côtes, comme il le souhaitoit, les ennemis auroient aban-

Pourquoi nos galères ne peuvent servir en cette occasion.

1692. donné leur camp, & la Catalogne auroit été plus ouverte. Mais les galères d'Espagne, jointes à vingt-deux vaisseaux de ligne, étoient un trop grand obstacle : les nôtres n'auroient point eu de retraite sûre. Le duc de Noailles touché de cet inconvénient, & portant ses vues sur tous les objets utiles, représenta au roi combien il importoit de faire nettoyer incessamment le port de Vendres.

L'inaction des Espagnols attire un parti françois dans le piége.

C'étoit beaucoup d'avoir empêché le viceroi d'exécuter ses projets d'invasion. Il en ressentoit le chagrin le plus vif. Il s'obstinoit dans son camp à ne rien faire, & il se contentoit de donner quelque inquiétude à nos fourrageurs. Quatre ou cinq partis françois, détachés toutes les nuits, ne rencontroient jamais personne. Il y en eut un enfin de malheureux. Rodemaker, capitaine de carabiniers, qui le commandoit, n'ayant pas suivi l'instruction & les ordres du général, fut surpris dans une embuscade par un régiment de cavalerie, soutenu d'autres troupes. Les cavaliers, au nombre

Le duc de Noailles au roi. 6 juillet.

de quatre-vingt-quatre, l'abandonnèrent ; & cent hommes d'infanterie, après avoir fait deux décharges, furent enveloppés & pris. La faute du commandant venoit d'une présomption fondée sur la conduite des Espagnols : il s'étoit avancé trop près de leur camp, parce qu'on ne les en avoit pas encore vu sortir : une grande blessure à la tête & plusieurs coups de balles à son chapeau, soutinrent du moins sa réputation de bravoure. 1692.

On ne peut les attirer de même au combat.

On ne doit pas s'étonner que les Espagnols s'énorgueillissent de ce petit avantage. Noailles qui devoit partir le lendemain, parce que les fourages lui manquoient, en fit venir de Roussillon, de peur qu'ils ne se vantassent de l'avoir chassé du Lampourdan. Deux jours après, il envoya quatre partis commandés par quatre lieutenans-colonels ; & ses mesures étoient prises de manière qu'on pouvoit compter sur une revanche complette, si les ennemis se fussent montrés : ils se tinrent à couvert selon leur coutume.

cc

1692. Prise de Namur par Louis XIV.

Une lettre de Louis XIV, du 30 juin, apprit du duc la prise du château de Namur, par ce monarque en personne, exploit des plus glorieux de son règne. Il répondit du camp de Jonquières, avec une effusion de cœur qui peint ses sentimens :

SIRE,

Lettre que lui écrit à ce sujet le duc de Noailles.

Lettre au roi. 7 juillet.

" Je n'ai eu de ma vie autant de
„ joie, que j'en ai d'apprendre, par
„ la lettre que votre majesté m'a fait
„ l'honneur de m'écrire, la réduction
„ du château de Namur à votre obéissance, non-seulement par le zéle
„ ardent que j'ai pour votre gloire,
„ mais encore plus pour les inquiétudes mortelles des périls où V. M.
„ s'exposoit continuellement. Cette
„ conquète étoit bien digne de V. M.
„ & n'appartenoit qu'à votre seule
„ personne. (Le roi Guaillaume prouva le contraire en 1695.) Je loue
„ Dieu du meilleur de mon cœur de
„ l'avoir conservée ; & plût au ciel
„ que V. M. pût vivre autant que

„ les merveilles de ſon règne feront
„ durer la gloire de ſon nom ! Ce ſont 1692.
„ les vœux ſincères d'un de ſes ſervi-
„ teurs les plus dévoués, qui eſt avec
„ une paſſion qui ne peut s'exprimer,
„ & un très-profond reſpect, &c.".

Nous aimerions mieux le ſtyle dont Crillon & Sulli écrivoient à Henri IV. Peut-être jugera-t-on de la différence des rois par la manière différente de leur exprimer ſes ſentimens.

Remarques ſur le ſtyle de ſa lettre.

Comme la diſette de fourages ſe faiſoit ſentir, & que les chaleurs devenoient exceſſives, le duc prit le parti de rentrer en Rouſſillon. Il quitta Jonquières avec la plus grande tranquillité, & alla camper à Maurellas, où la température de l'air, l'abondance des vivres, & la bonté des eaux étoient fort déſirables pour les troupes. Ce campement, ſi près de la frontière, faiſoit toujours craindre aux Eſpagnols qu'on ne rentrât dans leur pays ; ils reſtèrent plus de trois mois dans le même camp, & les chaleurs de la plaine leur tuèrent plus de trois mille hommes.

L'ennemi perd beaucoup ſans combattre.

1692.

Après la victoire de Steinkerque on craint pour les côtes de France.

Pour comble de chagrin, on leur apprit bientôt la victoire de Steinkerque, remportée sur le roi Guillaume par le maréchal de Luxembourg. Mais ce glorieux événement exposa la France à des attaques maritimes. Les ennemis, impatiens de se venger, mirent en mer une flotte considérable. Il parut qu'elle menaçoit les côtes d'Aunis & de Poitou, ou celles de Guienne. Le roi envoya en conséquence des instructions & des ordres. Le duc de Noailles fut destiné à commander les troupes en Guienne, si l'on faisoit une descente à Bayonne ou à Saint-Jean-de-Luz. Il devoit y faire marcher un détachement de son armée, laisser le reste sous les ordres du comte de Chazeron, après l'avoir bien instruit, & partir en poste dès qu'il auroit nouvelle de la descente. Une lettre de Louis XIV contenoit tous les détails relatifs à cette expédition, le nombre des troupes qu'il trouveroit rassemblé, "avec lequel, dit le roi, je me „ flatte que non seulement vous em„ pècherez les ennemis de rien entre-

Le roi au duc de Noailles. 17 août.

Ordres donnés en conséquence à Noailles.

„ prendre, mais encore que vous „ les chasserez de mon pays ". 1692.

Une chose remarquable dans cette lettre, c'est l'ordre donné à la noblesse de Guienne, du Poitou, du Béarn & du haut-Languedoc, de monter à cheval, *afin qu'il ne reste dans ces provinces aucun nouveau converti de considération qui puisse se mettre à la tête de ceux qui voudroient prendre les armes.* Les nouveaux convertis toujours suspects.

Voilà donc toujours ces prétendus convertis suspects de révoltes, par un effet même de leur conversion forcée! En même tems les calvinistes réfugiés s'acharnoient contre la France, soit par leurs invectives, soit par les armes! Terrible leçon pour Louis XIV, & pour tous les souverains qui croiroient pouvoir étendre leur empire sur la conscience des hommes! Tristes effets des violences contre les religionnaires.

Le marquis de Barbésieux, fils & successeur de Louvois, annonça bientôt au duc de Noailles que la flotte ennemie, loin d'effectuer ses menaces, étoit revenue aux Dunes. Alors il sépara son armée, le 27 août, la mit en quartiers de rafraîchissemens, & se Séparation de l'armée.

1692. porta à Ille pour être au milieu de tout ; tandis que le viceroi, opiniâtrément fixé dans son camp, ne savoit plus où envoyer ses malades, auxquels quatre hôpitaux ne pouvoient suffire.

Le viceroi frustré de ses espérances.

Enfin l'Espagnol, bien assuré que les François prenoient du repos en Roussillon, sortit de son camp sur la Mougue, & prit la route d'Aulot. Le duc de Noailles fit dès-lors marcher plusieurs bataillons vers la Cerdagne, prèt à y entrer quand il auroit les ordres du roi. Il rentra par un défilé de quatre ou cinq lieues. Il disposa les troupes de manière à montrer des têtes par-tout où marcheroient les Espagnols. Ces dispositions déterminèrent le viceroi à séparer son armée au commencement d'octobre, avec le chagrin de n'avoir pu exécuter aucune entreprise, & d'avoir vu les François subsister une bonne partie de la campagne aux dépens de sa province.

Observations de Noailles sur la frontière.

Dans le cours des opérations militaires, Noailles aima toujours les travaux du cabinet, où son zéle pour l'é-

tat s'exerçoit utilement. Il envoya au roi des obſervations importantes ſur la frontière du côté de l'Eſpagne, extrêmement négligée juſqu'alors. Il inſiſtoit en particulier ſur Collioure, la plus méchante place du monde, preſque impoſſible à ſecourir, & cependant la plus importante de cette frontière. " On y a dépenſé beaucoup d'argent, diſoit-il, en réparations néceſſaires ; mais on n'a jamais été au fait : on n'a point occupé une hauteur par laquelle on prendra toujours la place : on n'a point ſongé à découvrir les fonds & les gorges, qui peuvent donner lieu à l'armée ennemie de s'approcher à couvert, même à la portée du mouſquet. " Le duc ſouhaitoit avec raiſon que Vauban vînt ſur les lieux.

1692.

ſur Collioure en particulier.

Dépêche du 17 ſeptemb.

Arrivé à la cour, il préſenta au roi dès les premiers jours de novembre, un mémoire pour la campagne prochaine. Comme on ſe propoſoit de lui donner des forces conſidérables, ce mémoire rouloit principalement ſur les ſiéges de Girone & de Barcelone.

Ses idées pour la campagne prochaine.

Le roi applaudit à ce mémoire conforme à ses premières intentions; mais les alliés augmentant leurs troupes, & menaçant toutes les frontières du royaume, il augmenta aussi son armée de Catalogne, sans pouvoir la rendre assez forte pour de si vastes entreprises : il borna ses projets au siège de Roses, une des places les plus importantes du pays.

1692. Le roi borne les campagnes au siège de Roses.

Avant son départ pour l'ouverture de la campagne, le duc de Noailles reçut, ainsi que Boufflers, Catinat & quatre autres, le bâton de maréchal de France : Louis XIV n'en avoit point donné depuis 1675, époque de la mort du grand Turenne.

Noailles est fait maréchal de France.

Son armée étoit de vingt-deux bataillons & de quarante escadrons. Celle du viceroi, affoiblie par les pertes que les maladies, plutôt que la guerre, lui avoient fait essuyer, fut renforcée de seize mille hommes.

Etat de son armée.

Incertains de ce qu'on vouloit entreprendre, inquiets de plusieurs côtés, sachant que l'armée françoise étoit plus forte qu'ils ne l'avoient vue

Inquiétude des Espagnols.

1692. jusqu'alors, les ennemis presque tous rassemblés dès le commencement de mai, se préparoient à la défense sans avoir aucun objet fixe. On avoit exécuté trois hommes qui leur donnoient des nouvelles du Roussillon, & ils n'en recevoient plus. Ils craignoient pour Barcelone, pour Girone, pour Roses, pour Palamos. Postés le long de la rivière du Ter, ils attendoient quelques mouvemens capables de les décider.

Marche pénible. Un tems horrible retarda de quelques jours les François. Le maréchal de Noailles alla camper le 25 à la Jonquières, & le lendemain à Cabanes. Les chemins, si mauvais en tout tems, étoient devenus impraticables par les pluies. Hommes ni bêtes ne pouvoient s'y tenir; & cinq pièces de canon versèrent dans les précipices. On fut obligé de rester trois jours à Cabanes. Ce retardement fut utile, parce que la position de l'armée, & la marche d'un bataillon à Figuières, persuadèrent aux ennemis qu'on en vouloit à Girone.

Dès le 27, le comte d'Eftrées avec vingt & un vaiffeaux de ligne, avoit investi Rofes du côté de la mer. Il y étoit arrivé dix jours plutôt; mais fur un avis du maréchal, en attendant l'armée de terre, il étoit allé croifer fur les côtes de Barcelone & de Palamos: ce qui augmenta l'inquiétude des Efpagnols. L'armée de terre arriva le 29, devant la place, inveftie la veille par un détachement.

1692.

Rofes investie par mer & par terre.

Rofes avoit long-tems appartenu à la France. Depuis que les Efpagnols étoient les maîtres de cette place, ils y avoient ajouté beaucoup de fortifications: ils la regardoient comme imprenable. Le maréchal du Pleffis-Praslin ne l'avoit prife en 1645, qu'après quarante-neuf jours de tranchée ouverte. Une conquête fi difficile étoit également importante pour couvrir nos frontières, & pour avancer dans la Catalogne.

Difficultés de ce fiège.

La tranchée fut ouverte la nuit du premier au 2 juin, à la demi-portée du moufquet. On fit deux attaques, l'une fauffe à la droite, pour *divertir*

On avance rapidement.

1692. le feu de l'ennemi ; l'autre à la gauche, du côté de la mer ; & le travail embrassa plus de la moitié de la place. Le lendemain on fit une ligne de communication des deux attaques : le canon tira dès le matin, mais fort lentement à cause des pluies.

quoique sans secours du côté de la mer.

On ne pouvoit recevoir aucun secours des vaisseaux : ils étoient en ligne dans le golfe à plus de deux lieues de la rade. Les galères qui portoient une partie des munitions, étoient retenues aux îles par les vents contraires. Heureusement le maréchal de Noailles avoit si bien pris ses précautions, que cet inconvénient ne ralentit point le siège.

Courage extraordinaire des troupes.

Il trouvoit dans les troupes, & sans doute il l'inspiroit, un courage à l'épreuve de toutes les fatigues & de tous les périls. Malgré l'inondation causée par des pluies affreuses, les travaux avancèrent avec une promptitude incroyable. On relevoit la tranchée en plein jour, à découvert ; on ne pouvoit empêcher le soldat d'en sortir, & de se montrer, ni les fourrageurs

rageurs de s'avancer jusques à la contrescarpe. La cavalerie & les dragons portoient la fascine sous le mousquet de l'ennemi; & l'intrépidité des assiégeans le déconcertoit, comme la vivacité de l'attaque. 1693.

Noailles visitoit la tranchée deux fois le jour. Les ouvrages lui parurent si avancés le 6, qu'il résolut de faire attaquer cette nuit la contregarde, haute de quarante pieds, ayant très-peu de talus, & que le canon n'avoit que légérement entamée à la pointe. Il ordonna de l'attaquer aux trois angles, & d'attaquer en même-tems une demi-lune de terre, dont le feu voyoit à revers la face de cet ouvrage. Tout réussit; la défense fut foible, autant que l'attaque vigoureuse: on se logea dans la contregarde, & le mineur travailla dès le lendemain. Attaques difficiles faites avec succès.

Peu s'en fallut que les assiégés ne reçussent du secours. Les galères de Barcelone portoient un régiment d'infanterie pour le jeter dans la place; nos vaisseaux ne pouvoient l'empê- Les assiégés presque secourus.

1693. cher. Heureusement le bailli de Noailles, long-tems retenu par les vents, entra dans le golfe avec les galères de France ; & celles d'Espagne n'osèrent paroître.

Précautions du général à tout événement.

Du moins devoit-on s'attendre que le viceroi de Catalogne tenteroit de délivrer Roses. La supposant imprenable, il avoit dit, avec une présomption dédaigneuse, qu'il la secourroit au bout de deux mois. Cependant le péril étoit capable de le réveiller ; mais Noailles pensoit à tout. En cas que les ennemis s'avançassent, il se tint prêt à marcher au-devant d'eux, & à laisser toutes les troupes nécessaires pour continuer le siège. Dans cette vue, les vaisseaux ayant débarqué quinze cents hommes, & les galères deux mille, outre soixante gardes marines, il les fit camper & s'habituer au service de terre. Le viceroi ne le mit point dans le cas de s'en servir.

Reddition de Roses.

Le canon avoit déjà ouvert un bastion ; le mineur étoit attaché à un autre ; & les assiégés perdoient tout

espoir de secours. Le 9, à trois heures après-midi, ils battirent la chamade. D. Gabriel Quignonès venoit de remplacer le gouverneur, à qui un éclat de bombe avoit emporté le bras. Son premier & unique exercice dans ce commandement, fut de signer la capitulation. La garnison, au nombre de douze cents hommes d'infanterie, & de trois cents de cavalerie, sortit par la brèche avec armes & bagages, & trois pièces de canon, pour être conduite à Girone. Le fort de la Trinité obtint une capitulation semblable le lendemain. 1693.

On ne perdit au siège de Roses, que trois ou quatre officiers & soixante soldats tués: le nombre des blessés fut d'environ cent cinquante. Le premier siège, en 1645, avoit coûté huit mille hommes. Noailles eut la gloire de finir le sien le neuvième jour de tranchée ouverte. Dès le troisième jour, il avoit envoyé au roi son plan d'attaque. Vauban en avoit jugé, & le jugement du plus

Combien cette expédition est glorieuse.

1693. grand ingénieur de l'Europe doit intéresser dans notre ouvrage.

Jugement de Vauban sur le maréchal de Noailles.

Lettre de M. de Vauban.

“ J'admirai votre diligence, dit-il, en lui racontant son entretien avec le roi. „ Je trouvai la place très-bien „ attaquée & par le bon côté, mais „ un peu trop embrassée pour le peu „ de monde que vous y aviez, & „ j'eus quelque peur pour votre „ droite. Le roi vous loua comme „ un homme de mérite & d'appli„ cation, & moi comme un four„ nois qui en saviez plus que vous „ n'en disiez, & qu'il pouvoit se „ souvenir que quand vous étiez „ comte d'Ayen, vous étiez dans „ une perpétuelle étude de l'attaque „ & de la défense des places; que „ vous y étiez si bien fortifié, que „ j'étois sûr que vous saviez par où „ attaquer Girone, il y avoit plus „ de deux ans. Sur cela le roi me „ dit qu'il étoit sûr que ce n'étoit „ pas par où elle l'avoit été en der„ nier lieu. (Le maréchal de Bellefonds y avoit échoué en 1684.) „ Voilà où finit à peu près le dia-

„ logue de Roſes; & je m'attendois
„ à la ſuite d'un grand ſiège, dont 1693.
„ je demandois des nouvelles à tout
„ le monde, quand on a commencé
„ à dire qu'elle étoit priſe. Je n'en
„ crus rien; il y a plus de huit jours
„ qu'on en parle ſans avoir pu me
„ réſoudre à le croire. Cependant le
„ bruit s'en eſt tellement répandu,
„ qu'il n'y a plus de raiſon à n'y pas
„ ajouter foi: je m'en réjouis donc,
„ monſeigneur, d'auſſi bon cœur,
„ que ſi c'eût été moi qui l'eût priſe.
„ Je ſouhaiterois avec le même cœur,
„ que Girone pût avoir le même ſort,
„ & que maître & ſeigneur du Lam-
„ pourdan, vous puiſſiez là heureu-
„ ſement finir votre campagne; après
„ quoi dieu vous ramene plein de joie
„ & de ſanté. Je ne ſais pourtant s'il
„ eſt déſirable de vous voir en cet
„ état, vu que cette puiſſance ſi for-
„ midable de par deçà, n'a rien fait
„ de ce qu'on en devoit raiſonna-
„ blement attendre. Voilà d'étranges
„ différences, &c. "

1693.

Campagne stérile du roi.

Vauban veut parler sans doute du roi, qui après d'immenses préparatifs commença la campagne de Flandres, tomba malade, & revint bientôt à Versailles. Mais une lettre de Louis XIV, que le maréchal de Noailles reçut pendant le siège de Roses, nous donne lieu de penser qu'un motif digne d'éloge, l'amour de la paix, décida *cette puissance formidable* à ne pas suivre ses premiers desseins. Il marquoit qu'il envoyoit le dauphin en Allemagne, où le maréchal de Lorges venoit de prendre Heidelberg, pour forcer les princes de l'empire, & peut-être l'empereur, à un accommodement. " J'avoue, disoit-il, que
„ dans l'espérance de faire quelque
„ chose de considérable en ce pays,
„ & un peu par amour propre, je
„ résistai aux instances pressantes que
„ l'on me fit là-dessus, & aux rai-
„ sons solides & judicieuses que l'on
„ m'allégua pour m'exciter à prendre
„ ce parti. Mais enfin je me suis
„ rendu aux remontrances vives que
„ l'on m'a faites, & aux mouve-

Le roi au maréchal de Noailles. 8 juin.

Le desir de la paix l'avoit décidé.

„ mens de ma propre raison; & j'ai „ sacrifié avec plaisir mon goût & „ ma satisfaction particulière, qui est „ ce qui pouvoit le plus me flatter, „ au bien de l'état; étant convaincu „ que ce parti peut plus efficacement „ procurer le rétablissement de la „ paix, que tout autre que j'aurois „ pu prendre de ce côté-ci, quelque „ éclatant qu'il pût être. Vous qui „ aimez l'état plus que personne, je „ suis sûr que cette résolution sera „ tout-à-fait de votre goût. Je fais „ partir après demain mon fils avec „ son armée. Cependant l'armée que „ je laisse ici aux ordres du maré- „ chal de Luxembourg, sera forte „ de près de cent bataillons & de „ deux cents escadrons, & par con- „ séquent, comme vous verrez, en „ état d'empêcher non-seulement les „ ennemis de rien entreprendre, „ mais encore de remporter quelques „ avantages sur eux". 1693.

Il étoit tems que Louis XIV desirât la paix. Son royaume, quoique au sein de la victoire, languissoit déjà

Ses ennemis qu'il avoit trop irrités, devoient s'opiniâtrer à la guerre.

1693. ſous le poids des charges publiques, & les reſſorts du gouvernement s'affoibliſſoient tous les jours. Mais ſon ambition, trop exagérée par ſes ennemis, avoit inſpiré une jalouſie & une haine ſi violentes, que les confédérés d'Augsbourg devoient longtems s'opiniâtrer à la guerre. Le génie du prince d'Orange (le roi Guillaume) ſe plaiſoit à le braver.

Terreur en Eſpagne.

En Eſpagne, la priſe de Roſes répandit une conſternation univerſelle. A peine la garniſon fut arrivée à Girone, que le viceroi fit mettre en priſon, Quignonès, & aux arrêts tous les capitaines en pied. Il devoit s'attendre lui-même au mécontentement de la cour. Il trembla pour Girone, au point d'en faire ſortir les religieuſes, les femmes de qualité, toutes les femmes qui pouvoient ſe retirer ailleurs.

Noailles fait réparer Roſes.

Noailles donna ſes premiers ſoins aux réparations que demandoit ſa conquête. Ayant reconnu les endroits foibles de Roſes, il propoſa d'y ajouter quelques ouvrages, entre

autres une redoute pour empêcher les débarquemens entre la place & le fort de la Trinité, & pour voir en revers un ravin qui facilitoit beaucoup les approches. 1693.

L'extrême négligence des Espagnols se fit rémarquer en plusieurs points. Il ne restoit dans Roses que vingt milliers de poudre : encore fut-on obligé de l'envoyer aux moulins de Perpignan pour la rendre bonne. La ville étoit un cloaque d'ordures ; & l'on pensa que depuis qu'elle avoit été rendue à l'Espagne par la paix des Pyrénées, ces ordures s'y étoient entassées sans interruption. De-là principalement les maladies qui faisoient tant de ravages en été.

On y reconnoît la négligence des Espagnols.

A en juger par les apparences, le maréchal pouvoit se promettre encore quelque grand succès. Il desiroit avec ardeur la conquête de Girone. Une lettre qu'il reçut du roi, & que je vais transcrire en partie, ne pouvoit qu'enflammer encore ses desirs.

Le roi loue le maréchal.

" Mon cousin, j'ai reçu à une heure „ après midi votre lettre en date du

1693.

„ 9 de ce mois, du camp devant
„ Roses, par laquelle vous me don-
„ nez part de la prise de cette place.
„ J'avoue que la nouvelle de ce
„ succès, que je ne croyois pas de-
„ voir arriver si tôt, m'a surpris
„ agréablement, & m'a fait un grand
„ plaisir. Je ne saurois assez vous
„ témoigner la satisfaction que j'ai
„ de la conduite que vous avez te-
„ nue, & du service important que
„ vous m'avez rendu dans cette occa-
„ sion. Vous devez être persuadé que
„ dans la suite je vous en donnerai
„ bien volontiers des marques essen-
„ tielles, aussi-bien qu'aux officiers
„ généraux & autres qui se sont dis-
„ tingués, ainsi que vous me le
„ mandez, & qui ont bien fait leur
„ devoir dans cette rencontre".

Le roi au maréchal de Noailles. 15 juin.

" Il s'agit présentement d'examiner
„ ce que vous voulez faire, ensuite
„ d'un succès qui ne manquera pas
„ d'étonner l'Espagne, & qui peut
„ produire des effets merveilleux par
„ rapport aux affaires générales, &
„ en particulier à celles d'Italie. Sans

& l'exhorte au siège de Girone.

„ le contre-tems du renvoi de l'escadre du comte d'Estrées, & du besoin qu'il y a qu'il rejoigne promptement ma flotte, il n'auroit pas fallu balancer d'attaquer Palamos... „ Mais la chose étant faite, & n'y „ ayant plus de remède, j'estime „ qu'il n'y a présentement d'autre „ parti à prendre, après que vous „ aurez suffisamment pourvu au rétablissement de Roses, & que vous „ aurez fait tous les préparatifs nécessaires à un siége, que de marcher à Girone pour l'attaquer. Je „ vous fais d'autant plus volontiers „ cette popofition, que je sais qu'elle „ est de votre goût, & que vous „ m'avez dit plusieurs fois avant votre départ, que vous ne balanceriez pas un moment de le faire incontinent après l'entreprise de Roses. Je sais les difficultés qui peuvent accompagner l'expédition de „ Girone, qui est une assez grande „ place autour de laquelle il faut nécessairement se séparer, & dont les „ quartiers sont séparés par la rivière 1693.

1693. „ du Ter. Mais je me flatte que par „ votre ſavoir-faire & votre application, vous trouverez le moyen de „ vous en rendre maître, ou du „ moins que votre entrepriſe vous „ donnera occaſion de marcher aux „ ennemis, & de les combattre s'ils „ s'approchent trop près de vous. „ Vous ne devez pas balancer un „ moment à quitter pour cela vos li„ gnes, pour tomber ſur eux, s'ils „ ſe mettent à portée de vous.

Suivent quelques inſtructions par rapport au ſiège projeté; & au bout de la lettre, ces paroles de la propre main du roi: *On ne peut pas être plus content que je le ſuis de la manière dont vous avez conduit l'affaire de Roſes; je ſuis bien aiſe de vous en aſſurer encore, & de l'eſtime & de l'amitié que j'ai pour vous.*

Cette entreprise n'étoit plus possible.

Avant de recevoir cette lettre, le maréchal avoit tout examiné avec ſa prudence ordinaire. Le départ des vaiſſeaux lui rendoit impoſſible ce qu'il deſiroit le plus: il le démontra.

dans un mémoire dont voici la subſtance. 1693.

„ Toute l'armée d'Eſpagne eſt dans Girone, ou campée aux environs; elle eſt de treize mille hommes, & recevra beaucoup de renforts. La place eſt bien munie; on ne la peut inveſtir du côté des montagnes. Tandis que les forces de l'ennemi augmenteront, les nôtres diminueront chaque jour, ſur-tout par les maladies inévitables dans les chaleurs. On peut tout entreprendre contre les Eſpagnols en campagne, ſi l'on conſerve les troupes; mais ſans cela on doit craindre qu'ils n'aient la ſupériorité & ne faſſent des entrepriſes. Il faut pour le ſiège de Girone, au moins deux cents cinquante milliers de poudre, cent vingt milliers de plomb, autant de mèches, trente mille boulets, quatre mille bombes, une grande quantité d'outils, un équipage immenſe. Le Rouſſillon n'y ſauroit fournir à beaucoup près; & n'ayant pas la

Preuves qu'en donne Noailles.

Mémoire au roi. 23 juin.

1693. „ mer, on manque absolument de „ ressources “.

Réponse du roi.

Ces raisons étoient convaincantes : le roi en sentit la force. Il écrivit au maréchal de Noailles de ne point s'engager dans l'entreprise de Girone, à moins que les mouvemens des ennemis ne lui en fournissent l'occasion. Il ajoutoit que sur des avis certains que les confédérés vouloient attaquer Villefranche, & peut-être Nice, il avoit résolu de faire passer toute sa flotte dans la méditerranée ; qu'il envoyoit l'ordre au maréchal de Tourville pour cet effet ; que la présence de cette flotte sur les côtes de Catalogne devoit y faire entreprendre quelque chose ; qu'elle fourniroit des hommes & des munitions ; qu'il falloit, à son avis, commencer par les siéges de Palamos & de Saint-Féliu ; après quoi on verroit, s'il étoit possible, de tenter celui de Barcelone, ou du moins de Girone.

Le roi au maréchal de de Noailles. 28 juin.

Il s'en rapporte au maréchal.

„ “ Je suis si persuadé, dit le roi, „ de votre attention à mon service, „ & de l'envie que vous avez de faire

„ tout ce qui pourra être plus avantageux au bien de mes affaires, que „ je ne saurois assez vous témoigner „ le gré que je vous en fais, & la „ satisfaction que j'ai de votre conduite, ni m'empêcher de vous dire „ que, quand vous n'exécuterez „ point les entreprises que je vous „ fournis, je suis persuadé que la „ chose n'est pas praticable ". 1693.

Noailles étoit campé avantageusement à San-Pedro-pescador, où il couvroit Roses. Sur l'avis de la cour, il se disposa aux sièges de Palamos & de Saint-Féliu. La flotte qu'on lui annonçoit, la plus formidable qui eût jamais paru dans cette mer, excitoit sa confiance, quoique les forces de terre ne répondissent pas à la grandeur de l'entreprise. Elles se réduisoient à douze mille hommes d'infanterie, & environ cinq mille quatre cents chevaux: les maladies devoient nécessairement les diminuer, ainsi que les postes dont il falloit se rendre maître: & quelque bonnes que fussent les troupes maritimes, elles étoient

Motifs de confiance, & sujets de crainte.

1693. trop peu accoutumées au ſervice de terre, pour ſuppléer à ce qui manqueroit d'ailleurs.

Les Eſpagnols reſtent renfermés dans leur camp.

Les Eſpagnols recevoient toujours des renforts, mais ils reſtoient abattus par les revers. Enfermés dans leur camp ſous Girone, ils ſe contentoient d'envoyer quelques partis à la découverte. Le maréchal en envoyoit de ſon côté. Une action très-vive, du 9 juillet, fit d'autant plus d'honneur à la cavalerie françoiſe, que celle d'Eſpagne paſſoit pour la meilleure de l'Europe. Vandeuil, lieutenant-colonel, avec cent cavaliers ſeulement & ſoixante dragons, rompit pluſieurs fois cinq eſcadrons ennemis, ſoutenus par cinq autres, à une lieue de leur camp. Il ſe retira ſans avoir été entamé, & ramena plus de cent hommes de ſa troupe. Les Eſpagnols eurent quarante hommes tués ſur la place, & un grand nombre de bleſſés.

Parti de cavalerie françoiſe qui ſe diſtingue fort.

Victoire navale qui pouvoit avoir des ſuites.

Tous les préparatifs étoient faits. Une victoire navale remportée par Tourville, entre Lagos & Cadix,

ajoutoit beaucoup aux espérances. Noailles lui envoya un projet, pour engager les Barcelonois à se révolter contre l'Espagne. " C'est peut-être „ une vision, écrivit-il au roi, mais „ le bien qui en arriveroit, s'il ve- „ noit à réussir, & le peu d'incon- „ véniens qu'il y a de le tenter, „ m'ont obligé de le proposer d'au- „ tant plus volontiers, que l'on „ m'assure qu'il n'y a que cent hom- „ mes de garnison à Barcelone ". Par un autre mémoire, envoyé en même-tems, il communiqua au maréchal de Tourville ses vues pour le siége de Palamos.

1693.

Lettre au roi. 2 août.

Il étoit au moment de marcher vers cette place, lorsqu'un contre-ordre vint rompre tous ses projets. Le duc de Savoie avoit investi Pignerol, qu'il importoit plus de conserver que de conquérir des villes de Catalogne. Le roi ordonnoit au maréchal de faire partir incessamment douze escadrons de son armée, ajoutant qu'il falloit se contenter de Roses & empècher les ennemis de rien faire.

Le roi rappelle une partie des troupes.

1693.

Embarras de Noailles, & ses dispositions.

“ Ce contre-tems, répondit le gé-
„ néral, fait perdre une occasion
„ qui ne se retrouvera jamais. Le
„ seul intérêt du service de V. M.
„ m'y fait avoir un grand regret.
„ Toutes choses étoient prêtes. Dieu
„ en a disposé autrement : il faut se
„ soumettre à ce qu'il lui plait & à
„ V. M.“. Il expose ensuite l'embarras où il se trouve ; qu'il ne voit aucun parti à prendre qui n'ait ses inconvéniens ; que les chevaux sont presque hors de service ; que depuis quelque tems il entre à l'hôpital au moins cent malades par jour ; que l'arrivée de la flotte & les préparatifs que les ennemis ont vu faire, ne serviront qu'à leur procurer des recrues, & à réunir les Catalans avec les Espagnols ; enfin, qu'il tâchera de prendre le meilleur parti dans les conjonctures.

Lettre au roi. 7 août.

Maladies dans l'armée.

Deux jours après, les maladies augmentant, il regarda comme un avantage que les projets concertés n'eussent pas d'exécution : “ Car il
„ est très-douteux si, dans l'état où

„ font les troupes, nous aurions pu „ faire autre chofe que le fiége de „ Palamos. Et à quoi nous auroit „ fervi de le prendre, pour le dé- „ molir, fans pouvoir aller plus „ avant „? C'eft ainfi que les idées changent d'un jour à l'autre au gré des conjonctures.

1693. An roi 9 août.

Le jeune comte d'Ayen, âgé de quinze ans, que nous verrons un jour furpaffer fon père, fervoit alors fous lui en qualité de cornette de fon régiment de cavalerie. Il apprenoit à fon école la fcience des vertus, ainfi que celle de la guerre. Le maréchal pria le roi de lui accorder une compagnie, en affûrant qu'il montroit de la bonne volonté, & qu'il pouvoit foutenir la fatigue; éloge où l'on reconnoît la modeftie du père.

Le comte d'Ayen fervant fous fon père.

Après avoir mis dans Rofes une forte garnifon, Noailles partit le 10 août de fon camp, & arriva le 12 au Boulou, pour diftribuer les troupes dans des quatiers de rafraîchiffemens. Toute l'armée feroit périe, s'il eût différé davantage. Les chaleurs

Chaleurs exceffives & mortelles en Catalogne.

Le maréchal de Noailles au roi. 30 août.

1693. furent si excessives, que des bœufs, des chevaux & des chiens en moururent subitement. Les ennemis, quoique habitués au climat, souffrirent presque autant des maladies. Dans plusieurs villages du Lampourdan, sans que les troupes y eussent campé, il ne resta pas un seul homme pour labourer la terre, ni un garçon pour garder les bestiaux. Aussi étoit-ce une maxime du maréchal de Noailles, que pour faire des conquêtes dans la Catalogne, il falloit prévenir les chaleurs, & agir depuis la mi-avril jusqu'au commencement de juillet.

Moyen d'approvisionner le Roussillon.

On pouvoit manquer de grains dans le Roussillon, tandis que la récolte étoit abondante dans les parties de la Catalogne, voisines de cette province. Le maréchal envoya au roi un mémoire, où il proposoit le moyen de s'approvisionner sans frais : c'étoit d'exempter de tous droits les Catalans qui apporteroient du blé, & qui emporteroient du vin en s'en retournant. Il demandoit une défense aux gouverneurs de rien exiger d'eux.

Au roi. 16 septembre.

Liberté utile du commerce.

Cette exemption, ajoutoit-il, ne doit point obliger de donner aucune indemnité aux fermiers; parce qu'à présent il n'entre aucun grain en Roussillon, & qu'il n'en sort point de vin. En pareil cas la liberté du commerce fait évidemment le bien de tous. 1693.

Préparatifs inquiétans des Espagnols.

Des soins plus pressans fixèrent bien-tôt l'attention du maréchal. Les Espagnols se préparoient avec diligence à quelque grande entreprise. Ils sembloient menacer ou Prats-de-Mollo ou Belver. On leur étoit fort inférieur en nombre; on avoit beaucoup de pays à garder; un homme à cheval ne pouvoit aller de Roses à Belver qu'en quatre jours; & nos troupes étoient presque hors d'état de servir.

Le maréchal les prévient partout.

Cependant, sur la nouvelle des préparatifs extraordinaires & de la marche des ennemis, Noailles va camper à Prades, & envoie occuper les postes dont il connoît l'importance. Les Espagnols, après deux jours de marche forcée, qu'ils avoient cru dérober à sa vigilance continuelle, trouvent qu'on les a prévenus par-tout,

1693. Le maréchal de Noailles au roi. 27 feptemb.

En même-tems qu'ils arrivent à Campredon, on fe rend maître d'une hauteur près de Mollo, fans laquelle ils ne pouvoient que très-difficilement faire le fiége de cette place. S'ils vouloient tenter celui de Belver, (& c'étoit leur véritable deffein) on avoit pris d'auffi bonnes mefures pour les arrêter.

Sa pofition.

Une tête de leurs troupes s'étant montrée à Ribes, & le maréchal ayant eu avis qu'ils accommodoient les chemins, il fit marcher le gros de l'armée à Puicerda, il fe tint avec quelques bataillons dans un pofte, d'où il pouvoit joindre en fix heures, dès qu'il feroit fûr de la marche des Efpagnols, foit le corps de troupes qui étoit du côté de Belver, foit celui qui étoit à Prats-de-Mollo.

Le viceroi déconcerté, & tous les préparatifs perdus.

Le viceroi fut déconcerté par ces difpofitions, comme l'année précédente : n'ofant defcendre en Cerdagne devant notre armée, n'ofant attaquer Mollo ; parce que les principales hauteurs étoient occupées par les François, il fe contenta de faire confommer à fes troupes les fourages de

Campredon, & les vivres dont il avoit fait des magasins considérables. Les préparatifs avoient coûté plus d'un million : autant de perdu encore pour l'Espagne, dont les finances étoient dans un état si déplorable, que le roi Charles n'avoit pu lever son armée, qu'en retranchant le tiers des dépenses de sa maison, & des appointemens de ses officiers tant militaires que civils. 1693.

Victoires de Marsaille & de Nerwinde.

Deux grandes nouvelles vinrent coup sur coup augmenter la désolation des ennemis : l'une étoit la victoire complette du maréchal de Catinat à la Marsaille, sur le duc de Savoie ; l'autre, la prise de Charleroi, qui fut une suite de la fameuse bataille de Nerwinde, gagnée sur le roi Guillaume par le maréchal de Luxembourg. La France triomphoit comme dans les plus belles années de Louis XIV, mais elle s'épuisoit pour ainsi dire sous le fardeau de la gloire.

Fin de la campagne de Catalogne.

L'armée d'Espagne se sépara le 10 octobre. Noailles avoit perdu deux mille hommes dans cette campagne,

1693. quoique perſonne n'eût autant de zèle que lui pour la conſervation des troupes. La campagne ſuivante ſera plus glorieuſe par les ſuccès, ſans l'être davantage par la ſageſſe du commandant.

LIVRE TROISIEME.

COMME Louis XIV se proposoit d'étendre ses conquêtes en Catalogne, il destina au maréchal de Noailles une armée plus forte que celles des années précédentes. Elle fut composée de trente bataillons, faisant quinze mille hommes de pied, & de quarante-six escadrons, faisant près de six mille chevaux, sur le pied de cent trente par escadron. Il y avoit quatre lieutenans-généraux, cinq maréchaux de camp, douze brigadiers. L'armée ennemie passoit ce nombre de plus d'un tiers. Le duc d'Escalone, nouveau viceroi, devoit la commander ; & le roi d'Espagne, en rappellant le duc de Médina-Sidonia, s'étoit flatté que l'autre répareroit les anciens malheurs.

1694.

Forces des armées de France & d'Espagne.

Avant son départ de la cour, le maréchal, inquiet avec raison sur le mauvais état des finances, s'informa

Noailles manque de fonds pour les troupes.

1694. ſi les fonds étoient préparés & ſeroient bientôt remis. Comme il en manquoit une partie, il pria le roi de donner ſes ordres. Mais à peine arrivé en Rouſſillon, il éprouva l'inconvénient qu'il craignoit le plus. Toutes les troupes avoient des billets ſur le tréſorier, & le tréſorier ne pouvoit les acquitter. Les beſoins devinrent ſi preſſans, que le général fut obligé d'envoyer un courier au maire de Toulouſe pour emprunter, & de prêter lui-même du peu qu'il avoit.

Le maréchal de Noailles au roi. 7 mai.

Il demande qu'on arrête les vexations de finance en Rouſſillon.

Id. 9 mai.

Des édits de création de nouvelles charges, foible & dangereuſe reſſource pour les finances, donnoient lieu dans la province, aux vexations des traitans, peu délicats ſur les moyens de les faire exécuter. Noailles crut devoir écrire au roi, qu'il importoit de faire ſurſeoir à leurs pourſuites pendant la campagne, parce que l'intendant de Rouſſillon ſuivant l'armée, il ne reſtoit perſonne qui pût modérer l'ardeur dévorante de ces financiers. Il obſervoit combien elle

pouvoit aliéner l'esprit des sujets, dont les murmures s'étendoient au loin, & faisoient craindre la domination françoise aux peuples voisins. 1694.

Impatient de se mettre en marche, il sentit avec douleur toutes les suites de cette obstruction des finances. Une autre cause l'arrêta encore quelques jours. Il attendoit des nouvelles du maréchal de Tourville; car les grandes entreprises qu'on projetoit, étoient impossibles à exécuter sans le secours d'une flotte. On lui manda enfin que Tourville avoit ordre de mettre à la voile. L'armée s'assembla le 15 mai au Boulou, & alla camper le 18 à la Jonquière.

Il passe en Catalogne.

La position des troupes faisant croire aux ennemis que l'on marchoit à Girone, ils n'oserent s'en éloigner. On avança; on fit deux ponts pour passer la Fluvia; & la nuit même après ce passage, Tourville ayant mouillé dans la baie de Roses, Noailles alla conférer avec lui sur les opérations.

Il confère avec Tourville.

1694.

Les ennemis retranchés au-delà du Ter.

Il falloit paſſer le Ter, rivière médiocrement profonde, mais dont les gués ſont dangereux, & où les hommes & les chevaux ſe perdent ſouvent. On avoit eu avis que les Eſpagnols, campés au-delà, ſe retranchoient à tous les gués: on ne l'avoit pas cru. En arrivant, le 26 mai, on les trouva dans cette poſition avantageuſe.

On ſe diſpoſe à les attaquer.

Le maréchal monta ſur les hauteurs pour reconnoître leur camp. Il apperçut qu'ils avoient des troupes endeçà dans le village de Vergès. Un détachement qu'il envoya n'eut qu'à paroître : ils repaſſèrent à un gué qu'on retranchoit. C'étoit le meilleur paſſage, mais trop difficile pour nos troupes, en préſence des ennemis. Noailles réſolut de leur donner le change, d'attaquer par le gué de Toroella, ſur la gauche, en paroiſſant diriger l'attaque vers la droite, où il fit placer du canon. Il les amuſa tout le jour par des canonnades, tandis qu'il examinoit le terrein & faiſoit les diſpoſitions néceſſaires.

Le gué de Toroella étoit défendu comme les autres par de bons retranchemens ; il l'étoit de plus par des dunes & de petites éminences, que le viceroi avoit hérissées de canons & de soldats : ces obstacles n'ébranlèrent point la résolution du maréchal. Au milieu de tant de périls, il devoit avoir l'avantage de manier sans confusion ses troupes & son artillerie : c'est ce qui animoit sa confiance.

1694.
Entreprise très-périlleuse.

Dès les dix heures du soir l'armée s'ébranla, pour se disposer à l'attaque du lendemain. On se mît en bataille à la petite pointe du jour. L'artillerie n'ayant pu arriver aussi-tôt qu'on le vouloit pour protéger le passage, & les ennemis ayant découvert nos troupes, elles se trouvèrent exposées à un très-grand feu. Noailles accourut, fit sonder un autre gué voisin, y fit passer un détachement sous les ordres du comte de Coigni, non sans beaucoup de peine & de danger.

Commencement de la bataille.

1694. Passage du Ter.

Au même instant, les carabiniers & les grenadiers, bravant le feu continuel des ennemis, se jettent à l'eau, & passent la rivière large au moins de cinquante toises. Les Espagnols dont les retranchemens avoient deux ou trois étages, les reçoivent au son du tambour, des trompettes & des haut-bois. Mais cette fierté arrogante cède enfin à la valeur & à l'impétuosité françoise. Carabiniers & grenadiers entrent pêle-mêle dans les retranchemens, taillent en pièces tout ce qui s'y trouve. Un escadron se présente pour soutenir l'infanterie; on le renverse; & le chevalier de Courcelles, après s'être colleté longtems avec l'officier qui le commandoit, le perce de plusieurs coups d'épée.

Retraite des Espagnols.

Le reste des troupes passoit en bon ordre. Toute la cavalerie espagnole étoit en bataille dans une grande plaine. On forme une ligne, & le maréchal fait aussi-tôt marcher à l'ennemi. Entre-deux se trouvoit un ruisseau large de plus de vingt pieds,

dont les bords étoient également hauts & escarpés, & sur lequel il n'y avoit que deux ponts étroits, très-éloignés l'un de l'autre ; on passe aussi vîte qu'on peut, mais avec une lenteur inévitable. Ce retardement favorise la retraite des Espagnols, qui n'avoient pas envie de se défendre. 1694.

Coigni, détaché avec plusieurs petites troupes pour les harceler, s'en acquitta si bien qu'il les engagea à lui faire tête, au défilé du village de Foxa où étoit le quartier général du viceroi. Noailles eut le tems d'arriver à la tête de la cavalerie. On chargea l'ennemi. Il soutint le choc intrépidement, se rallia & revint plus d'une fois à la charge. Mais culbuté enfin, il franchit une haie & un fossé, que les chevaux espagnols étoient seuls capables de franchir & il se jetta en désordre dans le village.

Leur cavalerie est attaquée, & vaincue.

Ce poste fut bientôt enlevé. On poursuivit encore les ennemis jusques sur les hauteurs ; on prit tous leurs

On les poursuit long-tems.

1694. équipages. Le reste de l'armée passa à plusieurs gués pendant l'action, l'infanterie, ayant de l'eau au-dessus de la ceinture. Si les Espagnols avoient voulu tenir ferme dans quelque poste avantageux, on pouvoit combattre une seconde fois, tant les mesures étoient bien prises & bien exécutées. Noailles fut à leur poursuite près de quatre lieues. Souvent leur cavalerie tourna tête, toujours elle fut poussée par les François : on ne cessa de combattre que vers le midi.

Perte des ennemis.

La perte de l'armée françoise se réduisit à trois cents hommes tués ou blessés. Celle des ennemis montoit à près de neuf mille, en comptant les prisonniers & les déserteurs. La cassette du viceroi, prise avec tout son bagage, renfermoit un état de ses troupes, par lequel on vit qu'elles étoient plus nombreuses que les nôtres d'environ six mille six cents hommes. Cent quarante officiers connus se trouvèrent parmi les prisonniers.

Eloge des officiers françois.

Dans ses lettres au roi, le général victorieux, comble d'éloges les prin-

cipaux officiers, Chazeron, Coigni, Quinson, Saint-Silvestre, Genlis, Druy, Cambout, &c. Le chevalier de Courcelles s'étoit signalé plusieurs fois à la tête des carabiniers, & milord Clare à la tête d'un régiment de dragons. Ceux des officiers qui n'avoient pu combattre, méritoient eux-mêmes des louanges par le desir qu'ils avoient montré de le faire. Le marquis de Noailles, frère du général, porta au roi une nouvelle si intéressante, & fut fait maréchal de camp. 1694.

Il rapporta une lettre écrite de la main de Louis XIV en ces termes:

« Je crois que je vous renvoie le marquis de Noailles satisfait. Il vous dira la joie que j'ai sentie de la bataille que vous avez gagnée, & le plaisir que j'ai eu du service que vous m'avez rendu. Le bien de l'état s'y rencontre, & ma satisfaction particulière, qui est augmentée par l'amitié que j'ai pour vous. Rien ne peut être plus à propos. J'espère que les suites se-

Le roi témoigne au maréchal sa reconnoissance.

Le roi au

1694. maréchal de Noailles. 10 juin.

„ ront heureuſes, & que vous m'en-
„ verrez bientôt encore de bonnes
„ nouvelles, qui feront connoître à
„ tout le monde de quoi vous êtes
„ capable, quand il s'agit de me ſer-
„ vir & du bien de l'état. Jugez de
„ ma ſenſibilité par ce que vous fai-
„ tes, & croyez qu'on ne peut avoir
„ plus d'amitié que j'en ai pour
„ vous. „

Une autre lettre du roi, écrite le même jour à la mère du maréchal: paroît auſſi digne d'être conſervée: elle fera connoître la bonté naturelle de ce monarque ſi fier, les ſentimens de religion dont il étoit alors pénétré, la ſatisfaction particulière que lui donnoient les ſuccès d'un général en faveur, qu'il avoit ſoutenu contre l'envie & la méchanceté des courtiſans, & qui juſtifioit tous les jours par ſes actions la bonne idée qu'il avoit de lui. Voici la lettre.

Lettre de Louis XIV à la mère du maréchal de Noailles.

“ Le ſervice que le maréchal de
„ Noailles vient de me rendre eſt ſi
„ conſidérable, & peut avoir de ſi
„ grandes ſuites, que je ne ſaurois

„ m'empêcher de vous en témoigner 1694.
„ ma joie, & s'il se peut, augmenter la vôtre, en vous assûrant que j'ai pour lui l'estime & l'amitié qu'il mérite, & je suis très-satisfait de la manière dont il s'est conduit. La bataille qu'il a gagnée m'a fait voir que j'ai mis mes armes en bonnes mains, & que je ne me suis pas trompé en ce que j'ai toujours pensé de lui. C'est en ceci un effet de vos prières, que je crois que vous faites de bon cœur pour nous deux. Dites à M. de Châlons (depuis cardinal de Noailles) que j'ai aussi grande confiance aux siennes; & que je me réjouis avec lui de ce que son frère vient de faire. Il ne me reste plus qu'à vous assurer qu'on ne peut avoir plus d'estime & de considération, que j'en ai pour vous & pour votre piété. Je crois que vous ne serez pas fâchée d'apprendre que j'ai fait le marquis de Noailles maréchal de camp. „

Si on attachoit tant de prix à un

mot gracieux de Louis XIV, que de-
1694. voit-on penser de ces lettres?

Siège de Palamos. Palamos, petite place très-forte, & défendue par une garnison de trois mille hommes, fut investie le 30 mai, trois jours après la bataille du Ter. Le siège auroit commencé plus tôt, s'il n'y avoit eu quelque retardement du côté de l'armée navale. Dès le commencement le feu des ennemis fut continuel. Il tiroient dans le camp à boulets perdus, & peu s'en fallut que le maréchal n'y fût tué. Un boulet de canon entra dans sa chambre, le couvrit d'éclats de pierres qui lui meurtrirent la main, & alla tomber sur son lit. Il auroit été couché alors & infailliblement écrasé, s'il ne s'étoit souvenu, au moment de se mettre au lit, que son maître d'hôtel lui avoit demandé de l'argent: il en tiroit de sa cassette quand l'accident arriva. Cette particularité se trouve dans une lettre du comte de Gramont-Lauta, écrite du camp le premier juin.

Le général presque tué dans son camp.

Je ne ſuivrai point le journal du ſiège, parce qu'il ne contient que les opérations ordinaires en pareil cas, faites avec beaucoup de vigueur contre des ennemis qui ne montroient pas moins de courage. En rendant compte au roi de l'ouverture de la tranchée, le général ſe loue beaucoup des ſoins de Tourville. " Si je lui dis „ fois de débarquer avec mille hom- „ mes, il le feroit comme s'il n'étoit „ pas maréchal de France. „ Qu'il eſt beau & rare de ſacrifier la jalouſie de rang au bien du ſervice !

1694.

Zèle du maréchal de Tourville.

Le maréchal de Noailles au roi. 1 juin.

Tout ayant été préparé le 6 juin pour attaquer le chemin couvert, le lendemain à la pointe du jour les grenadiers & cent dragons à pied, deſtinés à cette expédition, ſortirent par les côtés & le milieu de l'attaque, avec tant de vivacité & de bravoure, que les ennemis furent coupés entre le château & la ville. On ne ſe borne pas au chemin couvert; on marche en avant, on pénètre par deux petites brèches où deux hommes ne peuvent monter de front; on entre

Attaque vigoureuſe de Palamos.

Id. 7 juin.

1694. dans la place ; les bataillons de garde suivent de près ; on occupe les rues ; Noailles monte aussi par la brèche, visite tout, fait retirer les habitans dans les églises, & donne les ordres pour la sûreté.

La garnison se rend prisonnière.

Dès le soir même on assiège la citadelle, & l'on ouvre la tranchée. On y fait le 9 une brèche considérable. Le gouverneur offre de capituler ; il demande pour condition de sortir avec armes & bagages. Noailles exige que la garnison soit prisonnière, & l'Espagnol au bout de huit à dix heures est forcé d'y consentir. Cette garnison étoit de quatorze cents hommes, qu'on envoya le lendemain en Roussillon.

Eloges dus à un ingénieur.

Le maréchal loue si souvent dans ses dépèches, & en particulier au sujet du siège de Palamos, M. de Lapara, ingénieur, également brave, habile & zélé, que son nom semble avoir droit à une place dans l'histoire. Si les annales des nations perpétuoient le souvenir de quiconque a glorieusement servi sa patrie, on ver-

roit beaucoup plus de grands hommes. Les ames ou les génies supérieurs dédaigneroient la fortune, pour acquérir cette espèce d'immortalité, inutile sans doute aux morts, mais capable d'enflammer l'émulation des vivans. 1694.

C'étoit l'intention du roi que la prise de Palamos conduisît au siège de Barcelone. Le maréchal de Noailles auroit eu d'autant plus d'intérêt à prendre cette capitale, qu'on lui avoit donné des patentes de viceroi de Catalogne, dont il pouvoit faire usage quand il jugeroit à propos. Le bien réel du service l'emporta sur toute considération personnelle, & la prudence sur le desir même de plaire au monarque. Il lui représenta dans une lettre, qu'il falloit commencer par la conquête de Girone, sans quoi il n'y avoit nulle sûreté à suivre l'autre projet; rien n'étant si dangereux que de laisser derrière soi une forte place, remplie d'un gros corps de troupes, & dont peut-être on ne pourroit plus faire le siège, après avoir mis dans

Le roi desire qu'on assiège Barcelone.

Noailles démontre qu'il faut commencer par Girone.

Le maréchal de Noailles au roi. 7 juin.

1694. Barcelone une garnison suffisante ; qu'on n'auroit d'ailleurs de communication à Barcelone que par mer ; qu'il seroit très-difficile de la conserver, au lieu que Girone prise se soutiendroit aisément, & achèveroit de donner un assez grand pays pour que l'armée y subsistât l'hiver, quand même on n'iroit pas plus avant ; qu'il y avoit de Palamos à Barcelone sept ou huit jours de marche, & deux ou trois de séjour au moins ; qu'ainsi on risquoit de se trouver sans subsistances, si la flotte n'arrivoit pas à tems, ou que les vents & la mer empêchassent de débarquer les provisions ; que les peuples de la province ne remuant point, on devoit ne plus compter sur eux, & qu'il falloit mener l'affaire avec précaution ; enfin que dans le cas où l'armée navale paroîtroit nécessaire ailleurs, ce que les nouvelles lui faisoient craindre, il ne vouloit mettre aucun obstacle à ce que le service de l'état exigeroit.

On le laisse maître des opérations.

La réponse du roi commence par de grandes louanges sur la prise de

Palamos, & finit par une approbation formelle des idées du maréchal. 1694.
" Vous m'écrivez comme un homme
„ ſage : c'eſt pourquoi je me fie d'au-
„ tant plus volontiers à vous, que je
„ ſuis aſſuré que le parti que vous
„ prendrez ſera le meilleur. Je penche
„ du côté le plus ſûr; mais comme
„ les choſes peuvent changer, &
„ qu'il en peut arriver que je ne ſau-
„ rois prévoir, je vous permets en-
„ core une fois de faire tout ce que
„ vous croirez qui ſera le plus à pro-
„ pos; & comptez que quelque parti
„ que vous preniez, je l'approuve-
„ rai, le croyant le meilleur. „

Le roi au maréchal de Noailles. 13 juin.

Cette dépêche étoit ſignée, quand le roi, apprenant par les nouvelles de Londres que la flotte confédérée avoit regagné les ports, & jugeant que l'entrepriſe de Barcelone devenoit beaucoup moins haſardeuſe, inſiſta dans une ſeconde lettre en chiffre ſur cette expédition. " La ſeule priſe de Bar-
„ celone peut être le fruit de la vic-
„ toire du Ter, parce que le public
„ regardera toute autre conquête

On revient enſuite au premier projet.

Raiſons alléguées pour le ſoutenir.

1694. „ comme au-dessous de cet avantage : elle est la seule qui puisse porter à l'Espagne un coup décisif pour la paix : sans elle on ne sauroit presque se flatter de faire hiverner les troupes en Catalogne, ce qui seroit pourtant essentiel pour fatiguer les Espagnols & pour soulager les finances. Si l'on manque l'occasion présente de s'emparer de Barcelone, on ne pourra plus y réussir cette année, ni par conséquent le reste de cette guerre. Alors les vues qu'on avoit sur la Catalogne, soit pour obliger l'Espagne à la paix, soit pour avoir des équivalens qui procureroient ailleurs la cession de places considérables, se trouveront sans effet. „ Telle est la substance des raisons de Louis XIV. Il ajoutoit que le maréchal pourroit être exactement servi par la marine ; qu'au reste il ne lui prescrivoit pas précisément l'entreprise, qu'il la desiroit seulement, au cas qu'on n'y trouvât pas une impossibilité formelle, ou une apparence presque

certaine d'échouer. En un mot, il preffoit beaucoup fans ordonner. 1694.

De pareilles inftances font des ordres, pour peu qu'il foit poffible d'y déférer. Qui le fait mieux qu'un courtifan? Mais Noailles avoit pris fon parti, & c'étoit le feul qu'il devoit prendre. A l'arrivée du courier, il confulta néanmoins les plus zélés & les plus habiles des officiers généraux fur l'entreprife de Barcelone. Il les trouva encore plus convaincus que lui-même de l'impoffibilité actuelle de l'exécution. C'eft ce qu'il marqua au roi, en expofant de nouveau les motifs qui le décidoient pour Girone. On avoit à peine quatorze mille hommes de pied. Les vaiffeaux & les galères ne pouvoient en fournir, parce que fi la flotte ennemie arrivoit, elle devoit avoir trop d'avantage fur la nôtre, que le rembarquement des troupes auroit retardée. Affiéger Barcelone avec fi peu de troupes, & laiffer Girone derrière foi, étoit s'expofer à tout perdre.

Noailles perfifte dans fon fentiment par des raifons fupérieures.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 juin.

1694.

Difficultés des subsistances.

D'ailleurs comment s'assurer d'avoir des vivres ? On manquoit toujours d'argent. Dès le commencement de la campagne, il avoit fallu demander du biscuit au maréchal de Tourville, qui en avoit accordé 180,000 rations; & ce n'étoit qu'une provision pour cinq jours. Pendant le siège de Roses, on avoit été quatre jours sans pouvoir débarquer un sac de farine. C'eût été bien pis cette année, où la mer fut extrêmement orageuse.

La cour change encore d'avis.

Les résolutions de la cour tenoient à si peu de chose, qu'elles changèrent tout-à-coup, parce qu'il arriva une nouvelle imprévue. Et rien ne fait mieux sentir combien la prévoyance du général étoit nécessaire. Le roi lui écrivit qu'une escadre angloise de quarante-cinq vaisseaux alloit entrer dans la méditerranée; qu'il ne falloit plus compter par conséquent sur le secours de l'armée navale; que si l'on étoit devant Girone, comme il le souhaitoit, on devoit tâcher de la prendre, & ne songer plus ensuite

Le roi au maréchal de Noailles. 24 juin.

qu'à vivre dans le pays ennemi avec l'armée, & à bien conserver les conquêtes. 1694.

Heureusement on étoit devant Girone depuis le 19. Cette place portoit encore le nom de *pucelle*, parce qu'elle avoit soutenu vingt deux sièges sans avoir jamais été prise. Deux maréchaux de France, Hocquincourt & Bellefons, en avoient levé le siège sous le règne de Louis XIV. Une situation avantageuse, plusieurs forts sur la montagne, & plus de cinq mille hommes de garnison, auroient dû intimider le maréchal de Noailles, si la prudence n'avoit comme assuré le succès de ses entreprises les plus hardies.

Siège de Girone, tenté inutilement jusqu'alors.

Il fut deux ou trois jours à reconnoître la place, & à chercher par où il commenceroit à l'attaquer. Il attendit pour l'ouverture de la tranchée, qu'on eût toutes les choses nécessaires. Faute de bagages suffisans, il envoya ses propres mulets, & emprunta ceux des officiers.

La tranchée fut ouverte le 24 juin.

Progrès rapides.

1694. Quatorze pièce de canon & quatre gros mortiers tiroient déja le 26. Les travaux avancèrent si rapidement, les batteries eurent tant d'effet, que la nuit du 27 les assiégés abandonnèrent deux forts & deux redoutes. Le 29 il y eut une brèche considérable, & le travail du mineur alloit commencer, quand la ville battit la chamade. On capitula le soir.

Capitulation de Girone.

En consentant que la garnison sortît avec armes & bagages, le maréchal exigea qu'elle ne serviroit point le reste de la campagne jusques au mois de novembre, & que tout ce qui appartenoit au roi d'Espagne, argent, munitions, excepté cent huit chevaux qu'on laissoit à la cavalerie, seroient remis de bonne-foi. Trois cents chevaux qui restèrent, beaucoup trop petits pour les régimens françois, furent distribués aux officiers : ils se dégoûtoient du service faute de paye & de récompense ; le général crut devoir saisir l'occasion de les consoler par cette faveur. Le ministre l'en blâma cependant, sans

doute pour le mortifier, plutôt que par un motif d'économie; car on verra qu'il ne l'aimoit point. 1694.

Une grande partie de la garnison abandonna ses drapeaux; mais l'évêque de Girone, quoique né en Roussillon, refusa de prêter serment de fidélité au roi, & se retira dans une autre ville. Quant aux habitans, ils donnèrent à entendre que, s'ils étoient sûrs de demeurer sous la domination françoise, ils se féliciteroient d'y être; mais qu'ils craignoient fort les Espagnols, comme très-durs & ne pardonnant jamais.

Dispositions de l'évêque & des habitans.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Quelque tems après, Noailles fit chanter le *Te deum* dans la cathédrale. On lut ensuite ses patentes de viceroi, qu'il convenoit alors de rendre publiques; & en cette qualité il jura de ne rien faire contre les lois & les coutumes du pays: serment usité en pareil cas. La ville & le chapitre consentirent de bonne grace à payer au roi les sommes que tiroit d'eux la cour d'Espagne: elles montoient à près de cent mille livres. " Vos

Noailles publie ses patentes de viceroi.

1694. „ véritables ſujets, écrivit le maréchal „ à Louis XIV, ne pourroient „ mieux faire : je ſuis même étonné „ de l'extérieur de ces gens-là, parce „ qu'ils paſſoient pour être les plus „ Eſpagnols de toute la Catalogne „.

Miſère extrême des troupes, faute de paye.

Les beſoins des troupes étoient extrêmes. Depuis le commencement de la campagne, l'armée n'avoit reçu qu'environ deux cents ſoixante mille livres, qui ne ſuffiſoient pas même à la dépenſe d'un mois. Tous les officiers ſubalternes n'étant pas payés, ſe trouvoient dans une misère incroyable ; pluſieurs réduits au pain de munition, & hors d'état d'acheter du vin. Auſſi pluſieurs abandonnoient-ils leurs emplois, quelque bonne volonté qu'ils euſſent. Le général écrvit au roi. " Je croirois tromper votre majeſté, ſi je ne l'en „ informois pas, & ſi je ne tâchois „ point de prévenir par-là les ſuites „ fâcheuſes qui en peuvent arriver, „ dont la moindre ſera la diminution „ conſidérable de l'armée de votre „ majeſté, par une grande déſertion & „ un

Au roi. 10 juillet.

„ un grand libertinage. „ Cette prédiction se vérifia bientôt. 1694.

Ainsi une guerre glorieuse ruinoit la puissance de l'Europe la plus féconde en ressources. On doit moins s'en étonner, tant l'exemple en est commun, que des succès d'un général si dépourvu de moyens. Des troupes sans paye sont presque toujours sans cœur ou sans discipline. On apprit enfin qu'il y avoit cent mille francs pour l'armée à Belle-garde. On envoya sur le champ une escorte, de peur qu'il n'arrivât quelque accident qui eût été sans remède. Rien n'étoit plus dangereux.

Tourville étoit parti pour Toulon, sur un ordre qu'il avoit reçu du roi, de se retirer à moins qu'on n'eût entrepris le siège de Barcelone. Noailles ne pouvoit plus l'entreprendre qu'à la fin de la campagne, supposé qu'après le départ de la flotte angloise, celle de France pût alors tenir la mer. Il méditoit d'autres expéditions, & n'attendoit que de l'argent pour se mettre en marche. L'armée arriva le 18 juillet devant Ostalric. Noailles marche à Ostalric.

1694. On entre par surprise dans la ville.

On se rendit maître en arrivant du fauxbourg de cette ville. Une batterie de canon, les menaces d'un trompette envoyé par le maréchal, enfin l'approche des troupes ayant épouvanté les bourgeois, ils firent descendre par une fenêtre un des consuls, pour annoncer que la ville se mettoit sous la protection de la France. Le maréchal répondit que ce compliment ne servoit à rien, s'ils ne l'aidoient à s'en emparer. Ils convinrent de faire entrer les troupes, & de les conduire eux-mêmes. Pour l'exécution du projet, on prépara une fausse attaque au château, du côté de la campagne. La garnison prit le change, courut au secours du château; & les François entrèrent de nuit, les uns par le trou d'une porte, les autres par un trou fait à la muraille.

Le maréchal de Noailles au roi. 20 juillet.

Le château presqu'imprenable.

Parmi les actions de guerre, il en est peu d'aussi étonnantes que la manière dont le château fut emporté. Sept retranchemens le défendoient du côté le moins inaccessible. Le

gouverneur avoit cinq cents hommes d'élite, avec un grand nombre d'officiers ; & connoissant mieux qu'un autre la force de cette place ; car il étoit ingénieur, il s'étoit vanté de tenir plus que Palamos & Girone ensemble. Trois de nos soldats lui firent manquer de parole. 1694.

On le prend par une espèce de prodige.

Du côté des retranchemens, le maréchal faisoit une fausse attaque, sans autre dessein que d'occasionner une diversion. Deux grenadiers de son régiment & un Suisse s'avancent jusqu'au premier retranchement, dont le revètement étoit de dix pieds, & qui de plus avoit trois pieds de palissades. Ils se mettent en tète d'y entrer, montent sur les épaules l'un de l'autre, & viennent à bout de leur entreprise. Ils appellent leurs camarades. Ceux-ci accourent & montent de même. Le nombre grossissant, les officiers marchent pour soutenir les soldats. On chasse de retranchement en retranchement l'ennemi troublé par cette audace ; on entre avec lui dans le château. Ceux qui gardoient

le chemin couvert du côté de la campagne, l'abandonnent saisis de terreur, & se sauvent dans un bois, où les dragons campés près de-là les tuent ou les prennent presque tous. Nous n'eûmes que trente hommes tués ou blessés dans cette action.

1694.

Particularité singulière.

Le comte d'Ayen y fut présent. Il racontoit que les deux grenadiers avoient un peu de vin dans la tête; qu'arrivé au pied du premier retranchement, l'un dit à l'autre: *je gage que tu n'oserois monter-là*; que la gageure faite, ils montèrent tous deux, crièrent en haut, *vive le roi*, & appellèrent la troupe. C'est ainsi que le hasard conduit quelquefois à des succès qui confondent la raison.

Emulation de corps.

Remarquons aussi que les grenadiers du régiment de Noailles s'étoient singulièrement distingués dans cette guerre. Il est des circonstances où une sorte d'enthousiasme saisit un corps de soldats, au point de les rendre capables de tout, parce qu'ils tiennent à ce corps. L'émulation qu'il

eſt facile d'exciter par tant de moyens, fait les héros & les grands hommes. 1694.

Oſtalric, ſitué ſur une hauteur qui domine toutes celles dont il eſt environné, formoit l'entrée du pays nouvellement conquis, mieux que Bellegarde ne ferme l'entrée du Rouſſillon. On ne pouvoit pénétrer dans la *ſelve* de Girone, ſans défiler ſous le canon & le mouſquet de cette place. Le maréchal crut devoir garder un poſte ſi avantageux ; il y fit travailler à de nouveaux chemins couverts, & à tout ce qui pouvoit en aſſurer la défenſe. Importance du poſte d'Oſtalric.

Noailles ne déſeſpéroit point de s'emparer de Barcelone, s'il recevoit de France les ſecours qu'exigeoit cette entrepriſe : il ſe préparoit de manière à ſaiſir utilement les occaſions. " Je „ crois que j'y marcherois tout-à-„ l'heure, écrivoit-il à Louis XIV, „ ſi ce n'étoit remettre entièrement „ au haſard la gloire de vos armes, & „ le bien de l'état ; mais j'ai trop „ d'attachement pour votre perſon„ ne, & de zèle pour votre ſervice, Vues du général. Le maréchal de Noailles au roi. 27 juillet.

1694. „ pour compromettre des choſes auſſi „ importantes, & qui doivent être „ auſſi chères „. Si l'on vouloit tenter l'entrepriſe, il demandoit comme abſolument néceſſaires, le ſecret principalement du côté de la marine, dix ou douze bataillons, quatre ou cinq régimens de cavalerie ou de dragons, de l'avoine pour la cavalerie, les vaiſſeaux & les galères s'il étoit poſſible de les avoir, & de l'argent ſur-tout, ce qui étoit le plus difficile à obtenir.

Déſordres des troupes cauſés par le manque de paye.

Ce manque d'argent, ſi funeſte pendant la guerre, multiplioit chaque jour les maux qu'il avoit prévus & annoncés. Le mécontentement & le déſordre ſe gliſſoient parmi les troupes; on ne pouvoit plus les contenir dans une exacte diſcipline: elles ſe livroient au pillage, parce que le beſoin les y engageoit. Les officiers, loin de ſeconder la vigilance & le zèle du général, favoriſoient ſouvent une licence dont ils profitoient ſans doute eux-mêmes. Les régimens étrangers, plus avides & moins ſoumis, donnoient l'exemple des plus grands ex-

cès ; & comme il y avoit parmi eux un grand nombre de proteſtans, les profanations devenoient auſſi communes que les brigandages. On comptoit déjà vingt-deux égliſes pillées, d'où l'on avoit enlevé cinquante-un calices d'argent, vingt-ſept ciboires, dix-neuf ſoleils, trente-ſept croix de proceſſion, quatre-vingt-quatre chandeliers & vingt-un reliquaires d'argent, cent cinq chaſubles, ſoixante-ſeize devants d'autels, &c. &c. 1694.

Profanations & vols d'égliſes.

Si la religion du maréchal étoit bleſſée de ces ſacrilèges, ſon zèle pour le bien de l'état n'en ſouffroit pas moins. Voyant les funeſtes impreſſions qui en réſultoient dans l'eſprit des peuples, il envoya au roi le mémoire de tous les vols d'égliſe, eſtimés trente-deux mille livres. On étoit convenu avec les parties intéreſſées, qu'on pourroit, moyennant ſix mille livres, rétablir ce que le ſervice divin exigeoit néceſſairement. Le roi donna ordre de payer cette petite ſomme, en attendant qu'il pût reſtituer le ſurplus.

Noailles tâche de les réparer.

1694.

Barbéſieux lui donne du chagrin.

Outre l'embarras & la ruine des finances, Noailles trouvoit du côté de la cour un grand obſtacle à la ſageſſe de ſes vues. Le marquis de Barbéſieux, miniſtre de la guerre, plus ſemblable à ſon père par de grands défauts que par de vrais talens, jaloux de ce qu'il s'adreſſoit directement au roi pour les affaires importantes, aimoit à lui faire ſentir ſa haine ſecrete ou ſes préventions défavorables. Il refuſoit, il rétardoit des choſes juſtes & néceſſaires ; il prétendoit qu'on devoit trouver dans le pays même de quoi entretenir les troupes ; il donnoit des ſujets de mécontentement, qui forcèrent le maréchal de lui écrire en ces termes :

Il écrit fortement à ce miniſtre.

Le maréchal de Noailles à M. de Barbéſieux. 12 août.

" Vous me priez au ſujet des fonds „ que je vous demande pour cette armée, de faire réflexion que l'armée de Catalogne n'eſt pas la ſeule „ où il faut que le roi fourniſſe de „ l'argent. Je ſouhaiterois de tout „ mon cœur que l'on rendît la même „ juſtice à l'armée de Catalogne, „ que je rends aux autres, & que

,, chacun entrât dans le bien général ,, autant que j'y entre. Croyez-vous ,, que si je pouvois tirer bien de l'ar- ,, gent de ce pays-ci, je ne le fisse ,, pas, & que je ne cherchasse point ,, à diminuer les dépenses du roi? ,, Je croyois être mieux connu de ,, vous que cela. Vous aurez vu par ,, un mémoire que j'ai envoyé au roi ,, ce que l'on a pu tirer; & il est ,, bien difficile quand deux armées ,, mangent un pays, chacune de ,, leur côté, d'y trouver bien de ,, l'argent, &c. ,,. 1694.

Le ministre le blâme d'une chose raisonnable.

Il ne sera pas inutile de citer un trait particulier, pour faire voir comment des hommes en place, prévenus & passionnés, prêtent quelquefois de fausses couleurs à ce qui paroît le moins susceptible de blâme. Parmi les prisonniers de Girone, se trouvoit un capitaine de miquelets convaincu, par son propre aveu, d'avoir voulu assassiner en 1692 l'intendant de l'armée françoise. Le général en avoit eu avis: il avoit prévenu le coup en mettant une compagnie de grena-

1694. diers autour de la maison de l'intendant. Ce miquelet fut reconnu & interrogé. Il avoua qu'étant condamné à la potence, il n'avoit obtenu sa grace du viceroi de Catalogne, qu'à condition de commettre l'assassinat. Noailles crut en conséquence devoir le retenir en prison, au lieu de le renvoyer avec les autres prisonniers. Il en rendit compte dans le tems, mais Barbésieux lui écrivit que le roi desiroit qu'on le mît en liberté, *parce qu'il est permis à un homme qui porte les armes pour un prince, d'obéir à son général dans les choses qu'il lui ordonne.*

M. de Barbésieux au maréchal de Noailles. 8 août.

Réponse du maréchal.

Lettre du 15 août.

Le maréchal fait sentir dans sa réponse combien cette maxime est mal appliquée ; qu'il s'agit d'un meurtre & non d'une action militaire. " On „ a bien traité le misquelet, ajoute-„ t-il, on l'a guéri de ses blessures ; „ & si les ennemis le veulent échan-„ ger pour quelqu'un des nôtres, nous le leur renverrons „.

Les Catalans aliénés par la licence des troupes.

Il insistoit dans la même lettre sur les maux produits par la disette d'argent. Le pillage & le libertinage des

troupes, faute de paye, avoient aliéné les cœurs des Catalans, au point que le peuple étoit par tout sous les armes. Les soldats n'ayant aucun respect pour les églises, les paysans n'en avoient plus pour les sauve-gardes du général, & insultoient les convois & les fourages : ce qui n'étoit jamais arrivé, dit-il, *même dans les lieux où j'ai été avec l'excrément des troupes du roi, & dans le tems que l'ennemi étoit en état de s'opposer à moi.* Il observoit de plus que la Catalogne, bien différente de ce qu'on la supposoit à la cour, étoit mal peuplée, mal cultivée ; qu'elle couroit grand risque de manquer de grains, non-seulement pour sa subsistance, mais pour les semailles. De fausses relations disoient le contraire, parce que les ennemis du général sacrifioient la vérité à l'envie de plaire au ministre. 1694.

Malgré tant de désagrément au milieu de tant de succès, il marchoit à une nouvelle expédition, & alloit prendre Castelfollit. Cette place bien

Castelfollit presque inaccessible.

1694.

Le maréchal de Noailles au roi. 2 feptemb.

fortifiée étoit à l'extrémité d'une plaine, qui fe termine par un efcarpement de rochers de quatre-vingt à cent toifes de hauteur, du côté que devoit arriver l'armée françoife. Une rampe large de fept ou huit pieds y conduifoit: c'étoit le feul chemin qu'il y eût alors; & pour réuffir dans l'attaque, il falloit s'en ouvrir un nouveau, par lequel on pût s'emparer des hauteurs.

Noailles pratique un chemin.

C'eft ce que fit le maréchal de Noailles. Dix bataillons deftinés à cet ouvrage vinrent à bout de frayer un chemin commode, de plus de fix mille toifes de long fur deux de large, dans des montagnes où il n'avoit prefque jamais paffé de chèvres. Le canon y paffa.

Siége de cette place.

On arriva devant Caftelfollit le 4 feptembre, avec quatorze bataillons & trois cents chevaux. Le fiège eût été des plus difficiles par la fituation de la place, malgré la foibleffe des ennemis, s'ils euffent tenté de s'y oppofer. Nos quartiers, féparés

& éloignés les uns des autres, ne pouvoient se soutenir mutuellement. 1694.

Attaque du côté où l'on s'y attendoit le moins.

L'attaque sembloit devoir absolument se faire par la plaine. Des fortifications redoutables l'auroient rendue également longue & périlleuse. Après avoir bien examiné le terrain, le maréchal, pour brusquer l'expédition, résolut de surprendre les Espagnols d'un côté qu'ils jugeroient inaccessible. A mi-côté de la montagne, étoit une tour de dix toises de diamètre, percée d'embrasures & de crenaux, ayant trois étages voûtés, avec un fossé & un bon chemin couvert; cette tour dominoit & défendoit les autres ouvrages. Il entreprit de la forcer; en faisant une fausse attaque par la plaine.

Prise de Castelfollit.

Il falloit gagner la hauteur. On profita du nouveau chemin que les troupes avoient pratiqué : quoique le canon ne pût arriver que de fort loin, & à force de bras, il y eut une batterie considérable la nuit du 5 au 6. On établit des logemens sur les montagnes, pour chasser l'ennemi de ses

1694. Le maréchal de Noailles au roi. 6 septemb.

ouvrages. Enfin on battit la place avec tant de vivacité & de succès, qu'elle demanda le 8 au matin à capituler d'une manière avantageuse. Le maréchal n'y consentit point, fit continuer le feu, & imposa quelques heures après les conditions qu'il voulut. La garnison, composée de plus de neuf cents hommes, fut prisonnière de guerre, à l'exception du gouverneur & de deux ou trois officiers du premier rang.

Ostalric assiégé par les Espagnols.

On ne pouvoit finir plus à propos; car Ostalric étoit assiégé & avoit besoin de secours. La Reinterie, qui commandoit dans cette place, ayant donné avis par des lettres du premier & du 2 septembre, que les ennemis approchoient, le maréchal ne crut point qu'ils pussent en former le siège : il se persuada qu'ils ne vouloient que donner de l'inquiétude, & empêcher de prendre Castelfollit. Mais informé de l'investissement, il annonça un prompt secours, & marqua qu'il espéroit qu'en attendant,

on ſe défendroit juſqu'à la dernière extrémité. 1694.

Avant même la priſe de Caſtelfollit, il fit marcher des troupes vers Oſtalric. Il ne put ſe mettre en marche lui-même que le 10. Une fièvre accompagnée d'accidens fâcheux le tourmentoit : on le porta quelque tems dans un fauteuil. Survint un orage ; le chemin fut entièrement gâté ; il fallut monter à cheval & redoubler les efforts. Pluſieurs officiers généraux devancèrent le maréchal. De nouveaux accès de fièvre l'empêcherent de les joindre. Il écrivit cependant au roi : " Que votre „ majeſté ne ſoit point inquiète d'Oſtalric à cauſe de mon mal, car je „ voudrois que les troupes puſſent „ aller auſſi vite que moi, tout „ malingre que je ſuis „.

Noailles va au ſecours, quoique malade.

Le maréchal de Noailles au roi 11 ſeptemb.

Il apprit bientôt que les Eſpagnols avoient levé le ſiège, à la nouvelle de l'approche de ſon armée. Les circonſtances de leur expédition ſe trouvent dans une lettre à Louis XIV, qui doit intéreſſer les lecteurs.

L'ennemi ſe retire.

1694. *Lettre du maréchal de Noailles au roi.*

SIRE,

Circonstances de ce siège.

„ Si votre majesté a pris Ostalric „ par un miracle, celui de la con- „ servation de cette place est encore „ plus grand : car bien que la tête „ des tranchées des ennemis ne fût „ encore, au septième jour, qu'au „ même endroit où nous devions ou- „ vrir la tranchée, & que le corps de „ la place & les dehors, ne fussent „ point du tout endommagés, le „ commandant qui avoit mal ménagé „ ses munitions & le plomb sur-tout, „ avoit battu une chamade dès le „ mercredi (8) à midi, & envoyé des „ otages pour faire sa capitulation ; „ & n'ayant pu conclure, il avoit „ fait recommencer à tirer. Mais le „ jeudi, le duc d'Ecalone étant arrivé „ dans l'armée, lui fit dire que s'il „ vouloit envoyer d'autres otages, il „ écouteroit ses propositions : il lui „ en envoya. Dans ce tems-là il arri- „ va deux fusiliers de montagne, char-

Lettre du 14 septemb.

„ gés chacun d'une de mes lettres
„ pour la Reinterie, si fortes & si 1694.
„ pressantes avec ordre de les commu-
„ niquer à sa garnison, que cela in-
„ terrompit la négociation. Il y
„ avoit huit duplicata de cette lettre,
„ il n'en entra que ces deux là, &
„ elles firent tout l'effet que je pou-
„ vois en attendre : car la trève étant
„ rompue, la nouvelle vint au vice-
„ roi de ma marche, du corps qui
„ commençoit à s'assembler à Girone,
„ & d'un chemin que j'avois fait ac-
„ commoder dans les montagnes.
„ Tout cela les obligea à lever le
„ siège. Il me paroît que les officiers
„ qui étoient dans cette place, ma-
„ jors ou particuliers, n'ont pas fait
„ tout ce qu'on en auroit dû atten-
„ dre : il faut examiner la chose :
„ je joins à cette lettre un plan de
„ la tranchée des ennemis à Ostal-
„ ric, que j'ai fait faire par mon
„ fils (le jeune comte d'Ayen), ce-
„ lui qui travailloit pour moi étant
„ malade, aussi bien que la plus
„ grande partie de mes domestiques."

1694. On ne douta point que plusieurs officiers n'eussent manqué à leur devoir ; & l'état major d'Ostalric fut changé par ordre du roi. Mais le maréchal justifia depuis la Reinterie, dont la seule faute étoit de n'avoir pas assez ménagé les munitions de guerre.

Présomption du ministère, malgré de fâcheuses expériences.

Le cabinet de Versailles, pressé par les besoins publics, manquant de ressources, sentant la nécessité de la paix, trouvant les ennemis obstinés à continuer la guerre, éprouvant chaque jour combien les ressorts de son ancienne prospérité étoient affoiblis, & néanmoins encore plein de cette confiance dangereuse qu'elle lui avoit rendue naturelle, vouloit tenter l'impossible pour arriver à ses fins, & se repaissoit de conquêtes chimériques sans avoir de quoi les réaliser. Que ne consultoit-il l'expérience ? Barbésieux avoit écrit au maréchal de Noailles, que Catinat n'étoit pas mieux traité que lui, & se plaignoit également de l'insuffisance de ses fonds. Aussi la cam-

pagne d'Italie fut-elle ſtérile, malgré les talens & la valeur de Catinat : on ſe trouvoit même dans l'impuiſſance de lui procurer les moyens d'empêcher le ſiège de Caſal, quoique la priſe de cette place pût ruiner la réputation des armes françoiſes. La campagne de Catalogne étoit au contraire brillante, malgré les embarras où le beſoin d'argent mettoit Noailles ; & néanmoins on ne croyoit pas devoir être content, s'il ne la terminoit par la conquête de Barcelone, ou du moins de Lérida. 1694.

Le roi exhorte le maréchal à de nouvelles expéditions.

Le roi au maréchal de Noailles, 28 août.

Une lettre preſſante du roi l'exhortoit à cette entrepriſe. En cas que la flotte ennemie partît de la méditerranée, on lui promettoit des renforts tirés de l'armée d'Italie, pour le ſiège de Barcelone ; ſinon, il devoit marcher à Balaguer & à Lérida : en un mot, pouſſer vivement les choſes pour obliger l'Eſpagne à la paix. Quand même les ſièges propoſés ſeroient impoſſibles, il devoit ne pas quitter priſe ; & ſur-tout faire hiverner dans le pays non-ſeulement ſes

1694. troupes actuelles, mais encore celles qui pourroient lui être envoyées. On lui demandoit son avis, en parlant d'un ton assez décisif pour gêner beaucoup l'opinion.

Celui-ci en prouve l'impossibilité.

Il le donna cependant avec la liberté respectueuse d'un vrai citoyen. Après avoir conféré avec les officiers généraux & l'intendant, dont le sentiment se trouva conforme au sien & encore plus décidé, il prouva au roi dans sa réponse l'impossibilité de se rendre maître de Lérida, sans l'être de Barcelone; y ayant plus de quinze jours de marche de la Cerdagne à Lérida, par des chemins affreux, où l'on n'avoit aucun moyen de faire passer le canon & les autres choses nécessaires. Pour ce qui est de Barcelone, il représentoit combien l'armée étoit affoiblie, les officiers dégoûtés faute de paye, quelques-uns même de très-mauvaise volonté, & résolus d'abandonner le service si on alloit en avant; qu'il falloit de grands secours, des provisions, de l'argent; que si on ne les fournissoit pas, &

Le maréchal de Noailles au roi. 6 septemb.

que l'on ne fût pas maître de la mer, l'entreprise ne pouvoit absolument se tenter. 1694.

On ne pouvoit pas même hiverner dans le pays.

Quant aux quartiers d'hiver, il répétoit que le pays étoit épuisé. « On „ a tiré de l'argent des peuples qui „ sont fort gueux : on leur a pris „ leurs grains pour le munition- „ naire ou pour donner aux chevaux : „ ainsi il ne leur reste rien. „ Ceux des environs d'Aulot, imposés pour la subsistance des troupes de leurs quartiers, avoient abandonné toutes leurs maisons, pour se retirer avec leurs armes dans les montagnes ; & les troupes étoient obligées de camper afin de les contenir. Une partie de l'armée pouvoit seulement hiverner dans le pays, pourvu encore qu'elle eût sa paye. Le maréchal supplia le roi *avec la dernière instance*, d'envoyer Chamlai, premier commis de la guerre, pour examiner les choses sur les lieux.

Le roi insiste sur le siège de Barcelone.

Le roi répondit qu'il comprenoit l'impossibilité de l'entreprise de Lérida ; mais en insistant sur celle de Bar-

1694. Le roi au maréchal de Noailles, 14 feptemb.

celone. Il envoyoit l'état de dix bataillons qui s'embarqueroient au premier ordre, & de neuf efcadrons qui marcheroient vers la frontière. Il annonçoit dix mille facs d'avoine, & la flotte du maréchal de Tourville, quand celle des ennemis feroit partie & que l'on pourroit tenir la mer.

Noailles repréfente le befoin d'argent.

Cette dépêche fit renouveller au maréchal fes proteftations ordinaires, d'obéir aveuglément lorfque le roi lui donneroit fes ordres. Mais il ne manqua pas de repréfenter de nouveau (car on étoit fourd à cet égard) la néceffité indifpenfable d'envoyer de l'argent pour continuer la guerre; qu'on n'avoit touché depuis le commencement de la campagne qu'environ deux cent mille écus, & qu'il auroit fallu trois cent cinquante mille livres par mois, fans les dépenfes extraordinaires des fièges, réparations de brèches, hôpitaux; qu'il faudroit au moins cinq cent mille livres pour une entreprife telle que celle de Barcelone; que les officiers n'avoient encore rien reçu, quoique le prêt eût

été payé régulièrement aux troupes, sans quoi le nombre en auroit beaucoup plus diminué; qu'il ne pouvoit plus rien tirer du pays, & que tous les expédiens étoient à bout. 1694.

Après quelques obſervations ſur le nombre & la qualité des renforts qu'on lui annonçoit, il ajoute qu'il s'eſt cru obligé en conſcience, & par ſon attachement pour la perſonne du roi, de lui dire la vérité; qu'au reſte il ſe met en état d'exécuter ſes ordres ſans raiſonner davantage, malgré les difficultés & le peu de moyens, qui devoient rendre le ſuccès fort douteux.

Il ſe diſpoſe néanmoins à obéir.

Tandis qu'en effet il s'excède de fatigues avec une ſanté affoiblie, & redouble de ſoins & d'efforts pour ſatisfaire le monarque, il reçoit du miniſtre une lettre mortifiante, que je vais tranſcrire comme une preuve des faux jugemens de la cour, ſur les objets qu'on n'eſt point à portée de bien connoître.

Lettre mortifiante du miniſtre.

" Le roi a vu avec déplaiſir que „ les troupes de l'armée que vous

M. de Barbéſieux au

1694.
maréchal de Noailles.
14 septemb.

„ commandez, se sont laissées emporter à un tel libertinage qu'elles ont pillé trente-deux églises. S. M. est persuadée que ce n'a pas été manque de donner vos soins pour l'empêcher; & elle compte bien qu'il est fort difficile de contenir le soldat dans un pays aussi *abondant que la Catalogne.* „

„ Il est inoui que dans un pays de conquête *aussi bon que celui-là*, on fournisse de l'avoine à la cavalerie pendant la campagne. Cependant, j'aurois souhaité, pour vous faire plaisir, que les finances du roi eussent été en état d'en supporter la dépense.

" A l'égard des bleds, il y a lieu d'espérer que les troupes qui hiverneront dans ce pays-là n'en manqueront pas, & que les habitans *qui sont riches*, trouveront moyen de s'en pourvoir. Je suis tout à vous. „

Réponse ferme du général.

Quelque ménagement que l'on doive à un ministre, même lorsqu'on en est maltraité, l'homme de bien courageux

rageux n'oublie pas ce qu'il doit à sa conscience & à son honneur. Voici la réponse du maréchal de Noailles. 1694.

" Je vous suis très-obligé de la „ bonté que vous avez de m'assurer „ que, quoi qu'il soit inoui qu'on „ fournisse de l'avoine à la cavalerie „ dans un pays de conquête comme „ celui-ci, vous auriez souhaité que „ les finances du roi eussent pu supporter cette dépense. Je ressens „ comme je dois une aussi grande „ honnêteté; & pour y répondre de „ même, je vous dirai que dans des „ tems plus fâcheux que ceux-ci, & „ où MM. votre grand-père & votre „ père étoient ministres de la guerre, jamais l'avoine ou l'orge n'a „ manqué ici à la cavalerie: du „ tems que M. le maréchal de la „ Motte y étoit viceroi, & long-„ tems depuis, cette armée-ci a „ toujours été payée. Je souhaite „ que les troupes ne se ressentent „ pas cet hiver de la disette des „ bleds, & que vous ne soyez pas „ obligé de leur faire donner le

Le maréchal de Noailles à M. de Barbésieux. 30 septemb.

Tom. I. M

1694. „ pain ; ce qui arrivera très-sûrement, s'il n'y a de ressources qu'en „ la richesse des habitans de ce pays-„ ci, desquels on a tiré le vert & le „ sec. Je suis tout à vous. „

Combien les peuples sont à plaindre, quand les ministres font mal leur devoir.

Le lecteur qui aime à penser, se figurera un ministre voluptueux & négligent, tel que le fils de Louvois, décidant au milieu du faste & des plaisirs, qu'un pays ruiné par la guerre, dont le peuple meurt de faim, peut fournir à la subsistance d'une armée ; persuadant au prince que la misère est richesse, que l'oppression est justice, & que ses ordres doivent l'emporter sur les forces de la nature ; haïssant l'ami de la vérité, qui ose dissiper l'erreur & en montrer les funestes conséquences. Ce lecteur déplorera le sort des peuples, gouvernés souvent d'une manière si déplorable ; mais il bénira en même-tems le souverain que la sagesse garantit de l'illusion, & le ministre dont les conseils ne sont dictés que par l'amour du bien public. Il pardonnera aussi à

l'hiſtorien les réflexions que cet amour lui ſuggère. 1694.

Nous avons encore pluſieurs détails à rapporter ſur le projet de Barcelone. Peut-être ſont-ils plus curieux & plus inſtructifs, que tant de faits uniformes qui rempliſſent les hiſtoires. Du moins apprendront-ils combien les préjugés de cour ſont dangereux, & comment, lorſqu'on ſe trouve obligé de les combattre, il faut concilier la ſoumiſſion avec le zèle. Louis XIV qui aime & eſtime Noailles, veut l'engager à une entrepriſe dont l'impoſſibilité eſt certaine: Noailles plein d'amour & de vénération pour Louis XIV, ſe trouve réduit à oppoſer une ſorte de réſiſtance à ſa volonté, quoiqu'il deſire ardemment lui-même l'exécution de cette entrepriſe: les affaires de cour offrent peu de tableaux auſſi remarquables.

Oppoſition entre la volonté du roi & la raiſon du général.

L'armée fut miſe le 2 octobre dans des quartiers. Le maréchal prit le ſien à Peirelade; il y étoit à portée du Rouſſillon d'où l'on tiroit tout le né-

Ordre d'aſſiéger Barcelone.

1694. cessaire, & à portée de la mer d'où les munitions venoient par des barques. Là il reçut ordre de marcher le plus tôt qu'il pourroit à Barcelone.

Le roi au maréchal de Noailles. 27 septemb.

Selon la dépêche du roi, la flotte des ennemis sembloit prête à retourner en Angleterre, ou à désarmer à Cadix; le maréchal de Tourville devoit partir de Toulon au premier tems favorable; mais il ne devoit débarquer en Catalogne ni troupes, ni équipages des vaisseaux, dans l'incertitude s'il auroit à combattre lui-même, & s'il ne feroit point obligé de s'éloigner; en cas qu'il mît à la voile avant l'arrivée de quatre bataillons, destinés à l'armée de Noailles, cette diminution de renforts ne pouvoit empêcher le siège.

Expressions du roi fort pressantes.

“ Je compte, ajoutoit le roi, que „ votre incommodité ne vous empê„ chera pas d'agir dans une occasion „ de cette importance, & que vous „ n'oublierez rien de ce qui pourra „ dépendre de vous, pour soumettre „ à mon obéissance, le plus promptement que faire se pourra, cette im-

„ portante place, après la prise de „ laquelle nous verrons ensemble ce „ qu'il y aura à faire pour vous pro- „ curer les moyens de rétablir votre „ santé. „ C'est que le maréchal avoit représenté le besoin qu'il avoit de changer d'air, quand on ne le croiroit plus nécessaire en Catalogne, où sa santé dépérissoit. 1694.

Cette lettre étoit accompagnée d'une autre écrite le lendemain, en réponse aux représentations du maréchal. Le roi y témoignoit encore plus vivement ses desirs, & disoit : “ Je „ m'assure qu'en cette occasion, avec „ les troupes que vous avez & celles „ que je vous envoie, vous ferez „ quelque chose d'extraordinaire „ pour mon service. „

Autres lettres semblables.

Lettre du roi. 6 octob.

Enfin, ayant reçu un nouveau détail des difficultés sans nombre qui se présentoient, le roi écrivit encore de sa propre main : “ La chose du „ monde qui peut être la plus utile „ au bien de mon service, & qui me „ fera le plus de plaisir, c'est la prise „ de Barcelone. Je crois que vous

Lettre du roi. 6 octob.

1694. „ n'en doutez pas après ce que je „ vous ai mandé. Mais ſi vous y „ trouvez des difficultés inſurmon- „ tables, je me remets à vous du „ parti que vous devez prendre.„

Chagrin du maréchal.

Quand Noailles n'auroit eu que les qualités d'un homme de cour, ces lettres devoient lui percer le cœur. Un vrai zèle pour la perſonne du roi & pour le bien de l'état, l'excitant aſſez à tous les efforts poſſibles, lui rendoit plus vif le chagrin de ne pouvoir répondre à des inſtances ſi fortes. Il s'en montre inconſolable en écrivant au monarque; & après avoir rappellé la foibleſſe des troupes, l'abattement des eſprits comme des corps, la diſette des vivres, l'avis unanime des officiers généraux ſur le péril où l'on mettroit les affaires, il le ſupplie de refléchir à ce que deviendront les troupes, ſi la flotte doit lever l'ancre & gagner le large aux premières nouvelles. " Que deviendra „ le cânon, & toutes nos munitions „ de guerre & de bouche? Que de- „ viendra l'armée ſi elle eſt obligée

Nouvelles repréſentations qu'il fait au roi.

„ de lever le siège, la flotte des en- „ nemis jettant un grand secours 1694. „ dans la place? De quoi subsistera- „ t-elle, n'ayant plus la mer ni voi- „ tures pour porter le pain & les fa- „ rines? „ Si le roi veut bien envoyer quelqu'un plus capable que lui, il promet de le suivre en quelque qualité qu'on voudra. Enfin il fait partir le chevalier de Genlis, homme intelligent qui a vu les choses de près, pour rendre compte de tout à S. M. " Je voudrois qu'il n'y eût d'autres „ raisons que celle de ma maladie, „ ajoute-t-il; cela ne nous auroit pas „ arrêté un moment. „

Catinat avoit éprouvé de pareils désagrémens.

Le maréchal avoit confié ses peines à un grand homme, bien capable de juger de sa situation, à Catinat; & la réponse qu'il en reçut pouvoit le convaincre encore mieux de la nécessité de ses démarches. Catinat avoit essuyé à la fin de la campagne précédente, le même désagrément, par une résolution chimérique de la cour. " Je ne „ crois pas, dit-il, qu'il y ait rien „ de pareil pour attaquer l'esprit, que

Sa lettre à Noailles sur cet objet.

1694.

Le maréchal de Catinat au maréchal de Noailles. 22 octobre.

„ de recevoir des ordres dont l'exé„ cution eſt combattue par des choſes „ qui ne dépendent point de nos ſoins, „ de notre application, & de notre „ volonté. Il n'y a que les gens ſur „ les lieux qui connoiſſent le fond „ des difficultés. Ce qui en eſt éloi„ gné ſe touche ſi fort de l'effet d'une „ entrepriſe, qu'il reſte peu de place „ dans leur imagination, pour qu'elle „ ſoit touchée des poſſibilités ou im„ poſſibilités d'exécuter. „ Heureuſement Chamlai, ſe trouvant à l'armée d'Italie, avoit écrit ſi fortement ſur les malheurs où l'on alloit ſe précipiter, que Louis XIV avoit changé de réſolution. Catinat eſpère que les raiſons de Genlis produiront le même effet.

Vauban penſe de même ſur Barcelone.

Vauban, conſulté auſſi par Noailles, (ces juges valoient bien ceux de la cour) lui témoigna ſes inquiétudes ſur l'entrepriſe de Barcelone. Son raiſonnement eſt tout ſimple. Si l'amiral Ruſſel, qui n'a point repaſſé dans la Manche, tombe ſur notre armée navale, il arrivera de deux choſes

l'une, ou qu'elle livrera bataille, & c'eſt beaucoup haſarder contre des forces ſupérieures; ou qu'elle cédera, & l'ennemi jettera pour lors tel ſecours qu'il voudra dans Barcelone, qu'il ne ſera plus poſſible de prendre. D'ailleurs cette ville eſt grande & par conſéquent de grande reſſource. Les Eſpagnols ont eu toute la campagne pour ſe préparer : à moins d'être réduit à une extrêmité incroyable, ils auront bien ſans doute dix ou douze mille hommes retranchés ſous la place, outre une nombreuſe garniſon. 1694.

Comme les difficultés croiſſoient chaque jour, & que Genlis ne pouvoit guère manquer de faire ſentir l'évidence; Noailles écrivit à Tourville pour l'avertir de l'état des choſes, afin qu'il attendît de nouveaux ordres. " Je comprends bien, diſoit-il, que le roi veut avoir Barcélone; mais je ne comprends pas comment on veut exécuter une telle entrepriſe ſans en fournir les moyens néceſſaires. „ Il peignoit

Lettre de Noailles à Tourville.

Lettre du 8 octobre.

1694. l'état déplorable de l'armée, dont la moitié déserteroit infailliblement si l'on tournoit de ce côté-là. Depuis trois jours il ne restoit que trois mille sacs de farine : celle qu'on avoit en Languedoc étoit arrêtée par la sécheresse du canal. Il fallut envoyer en Roussillon l'intendant même pour prendre du blé à crédit.

Autre à Louis XIV. Ecrivant encore à Louis XIV, le maréchal après avoir rendu compte à l'ordinaire de ce qui se passoit, finit par supplier S. M. de considérer les choses avec son esprit de justice. „ J'ose lui demander au nom de dieu, „ de recevoir ce que j'ai l'honneur „ de lui mander comme un effet de „ mon zèle, & comme la vérité toute „ simple : car à moins de miracle, „ si nous ne sommes pas aidés de „ munitions de bouche, de voitu- „ res, d'un plus grand nombre de „ troupes, d'argent, & d'une flotte „ qui ne quitte point, que le siège „ ne soit achevé ; rien n'est plus im- „ possible que le siège de Barcelone, „ & ne peut être suivi de plus fâ-

Le maréchal de Noailles au roi. 12 octobre.

„ cheuses suites, ne réussissant pas. 1694.
„ *Je ne m'attendois pas à avoir un si*
„ *cruel chagrin à la fin de cette cam-*
„ *pagne* „. Et comment s'y attendre
„ après avoir si bien servi ?

Combien le ministère s'abusoit.

Voici une preuve frappante de la légéreté avec laquelle on se décidoit à Versailles, sur une affaire digne du plus sérieux examen. On crut que l'amiral Russel, qui étoit retourné à Cadix, ne pourroit de long-tems sortir de ce port faute de vivres ; on ordonna en conséquence à Tourville de détacher trente vaisseaux de sa flotte, & de les faire passer dans l'océan. Le ministre de la marine annonçant cette nouvelle au maréchal de Noailles, lui dit que vingt vaisseaux feront de même que cinquante, dans la position où se trouvent les ennemis, & que Barcelone sera prise quand Russel sera informé du passage de ceux qu'on renvoyoit. Qu'arriva-t-il ? Russel rentra bientôt dans la méditerrannée, & l'on se hâta d'envoyer ordre à Tourville de retourner incessamment à Toulon.

M. de Pontchartrain au maréchal de Noailles. 3 octobre.

1694. L'apparition inutile de sa flotte sur les côtes de Catalogne inquiéta beaucoup les ennemis : ils rassemblèrent aux environs de Barcelone leur cavalerie ; ils se crurent menacés d'un siège, & se préparèrent à le soutenir. On pouvoit les épouvanter, mais non profiter de leur épouvante.

Ce que produit l'apparition de la flotte.

La cour détrompée.

Sur le rapport du chevalier de Genlis, conforme à toutes les lettres du maréchal de Noailles, la cour s'étoit détrompée de ses frivoles espérances.

Lettre du 15 octobre.

„ Il ne m'appartient pas de raisonner sur ce qui n'est pas précisément de mon métier, lui écrivit le „ comte de Pontchartrain, ministre „ de la marine : c'est à moi de suivre le sentiment des autres avec „ docilité, & le vôtre avec une déférence proportionnée à l'estime & „ au respect que j'ai pour vous. Je „ ne puis cependant m'empêcher de „ vous plaindre, de plaindre le roi, „ de plaindre l'état. Le roi souhaitoit „ passionnément cette expédition ; il „ avoit toujours compté qu'elle se „ feroit ; sans cette vue, il n'eût

„ peut-être pas porté ſes armes en „ Catalogne. Les avantages que l'é- „ tat en eût reçus vous ſont con- „ nus, & les vôtres en particulier „ étoient infinis en tout genre. Dieu „ ne l'a pas voulu, il faut ſe ſoumet- „ tre „. Ce miniſtre reſpectable n'a- „ voit pas le ſtyle de Barbéſieux. 1697.

Quant à Louis XIV, qui faiſoit déjà la triſte expérience de l'incertitude des choſes humaines, & de la foibleſſe des empires minés par la guerre & par les profuſions de la cour, il comprit enfin avec regret que ſes projets ſur Barcelone étoient au-deſſus de ſes forces. Il marqua au maréchal : " J'au- „ rois fort ſouhaité que vous euſſiez „ pu, avant de finir la campagne, „ ſoumettre cette place à mon obéiſ- „ ſance, *comme toutes vos lettres me* „ *l'avoient fait eſpérer*. Mais il ne faut „ plus ſonger préſentement qu'à eſ- „ ſayer de remettre mes troupes en „ état de ſervir la campagne prochai- „ ne ; & je vous enverrai inceſſam- „ ment mes ordres, pour les faire „ marcher dans les quartiers d'hiver

Contre-ordre du roi.

Lettre au maréchal de Noailles. 21 octobre.

1694. „ que je leur deſtine, & vous per-„ mettre en même-tems de vous „ rendre auprès de ma perſonne. „

Le général n'avoit rien à ſe reprocher.

On peut douter ſi, dans les commencemens, Noailles n'avoit pas trop *fait eſpérer* par ſes lettres une conquête deſirée avec tant d'ardeur. Ce qu'il avoit toujours éprouvé de l'inſuffiſance des ſecours, auroit dû peut-être lui ſervir de préſage pour l'avenir. Mais il avoit expoſé dans pluſieurs mémoires les moyens qu'on devoit prendre; il avoit inſiſté dans toutes ſes lettres ſur les précautions de la ſageſſe; pouvoit-il imaginer que ſans fournir ces moyens, ſans ſonger à ces précautions, ſans remédier au déſordre & au découragement que la miſère mettoit dans les troupes; après avoir irrité les Catalans, dont il recommandoit ſurtout de gagner les cœurs; pouvoit-il imaginer que la cour s'obſtinât à ſuivre un projet qu'elle avoit rendu impoſſible à exécuter?

Ses ſentimens de zèle.

Dans une réponſe au roi: „ Le „ haſard, dit-il, pouvoit me faire

„ réussir, rien n'étoit plus glorieux 1694.
„ pour moi ; & les ordres précis de
„ V. M. me mettoient à couvert
„ de tout ce qui pouvoit arriver.
„ Mais quand on sert un maître
„ comme vous, & que j'ai toujours
„ servi avec une passion violente &
„ tout le désintéressement possible, la
„ conscience, le devoir, l'honneur
„ ne permettent pas qu'on abandon-
„ ne au gré de la fortune toute seule
„ la gloire de V. M. & le bien de
„ ses affaires. Mes intentions sont
„ bonnes ; je puis manquer faute
„ de savoir „.

Séparation des troupes.

Les ordres arrivèrent enfin pour séparer les troupes au commencement de novembre. Le tems pressoit, car la disette de fourages avoit déjà obligé le général d'en renvoyer une partie dans le Roussillon : un régiment n'avoit eu depuis cinq jours que six livres de paille par cheval, & encore manquoit-elle entièrement.

Jugemens bizarres sur cette campagne.

Ainsi finit une campagne d'autant plus glorieuse au maréchal de Noailles, par le nombre & la grandeur de

1694. ſes ſuccès, que nos armées de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, ne remportèrent aucun avantage ſur les ennemis. Cependant cette multitude d'hommes frivoles ou méchans qui s'érigent en juges de tout, & qui la plupart ne ſavent rien faire, le blâma de n'avoir pas pris Barcelone. Il ſeroit bien à ſouhaiter pour l'inſtruction des hommes, qu'on pût toujours oppoſer à de pareilles injuſtices le jugement de quelque illuſtre perſonnage, dont l'autorité ſeule fût capable de fixer l'opinion. C'eſt dans cette vue que je rapporte une lettre du maréchal de Boufflers au général de Catalogne, datée de Lille le 14 novembre.

Le maréchal de Boufflers en juge autrement.

" Je ne puis vous exprimer, mon
„ très-cher duc, le déplaiſir que j'ai
„ de n'avoir pu reſter aſſez long-tems
„ à la cour pour avoir le plaiſir de
„ vous y voir & de vous embraſſer.
„ Croyez que j'ai entré comme je
„ le dois dans vos juſtes peines, &
„ que j'ai reſſenti comme pour moi-
„ même l'injuſtice du public, qui

„ par sa malice ordinaire a voulu, 1694.
„ pour diminuer votre gloire de la
„ campagne la plus brillante, la plus
„ glorieuse & la plus utile qui ait
„ été faite depuis long-tems, vous
„ charger du démérite de n'avoir pas
„ pris Barcelone, malgré toutes les
„ impossibilités qui s'y montroient,
„ n'y ayant plus même ombre de
„ vraisemblance que cette entrepri-
„ se pût réussir, par tous les obstacles
„ dont elle étoit remplie, & par tou-
„ tes les choses indispensables qui
„ vous manquoient. Ce qui vous doit
„ consoler sur cela, c'est que tous
„ les honnêtes gens vous rendent la
„ justice que vous méritez, & que
„ par tout ce que j'ai pu reconnoître
„ du roi & de madame de Mainte-
„ non, dans le petit voyage que je
„ viens de faire, S. M. est très-con-
„ tente de vous, & vous rend une
„ entière justice.

Emploi de général sujet à bien des désagrémens.

" Je vous assure que les emplois
„ des généraux sont beaux, & ont
„ des endroits qui flattent bien agréa-
„ blement; mais ils en ont d'au-

1694. „ tres bien douloureux & bien désagréables, & sont sujets à bien des „ injustices & des mortifications qui „ les rendent bien pesans. Il faut cependant prendre le bénéfice avec „ les charges & faire toujours de „ son mieux. Faites-moi la justice, „ mon très-cher duc, de croire que „ personne ne prend une plus sincère „ part que moi à votre gloire, & à „ tout ce qui pourra être de votre satisfaction, & généralement à tout „ ce qui vous regarde, vous respectant comme mon père, & vous aimant comme mon propre frère. „ Comptez que j'aurai ces sentimens „ pour vous jusqu'au dernier moment de ma vie „.

Trait intéressant pour les mœurs.

A la fin de la lettre, Boufflers se félicite de son bonheur domestique, avec une femme chérie & vertueuse que Noailles lui a procurée : * il le prie de la confirmer, quand il la verra, dans tous ses bons sentimens, pour qu'elle ne donne pas *la moindre*

* La sœur du maréchal de Gramont.

prise à la rage & à la malignité du monde, & qu'elle puisse être toujours la plus heureuse des femmes, en le rendant le plus heureux des hommes. Faut-il que la corruption des mœurs rende ces sortes d'exemples si remarquables! Boufflers étoit digne de ne goûter que le bonheur de la vertu. 1694.

Noailles quitte la Catalogne.

Noailles, pénétré des mêmes sentimens, ne quitta point la Catalogne sans remédier, autant qu'il dépendoit de lui, aux désordes produits par la guerre. Il laissa de l'argent pour les pauvres, pour les églises ruinées. Un jésuite qu'il avoit chargé de ses pieuses commissions, lui écrivit que sa personne étoit en vénération dans le pays; que les Catalans souhaitoient son retour; mais que dans toute la Catalogne espagnole, on avoit célébré par des feux de joie la révocation de l'intendant (M. Trobat). Je ne trouve point la cause de cette révocation. On verra bientôt que les peuples furent infiniment plus maltraités aprés son départ; ce qui ruina totalement les affaires.

Lettre du P. Jongla. 4 décembre.

1695. On propose de raser les places conquises.

Tandis que le maréchal de Noailles tâchoit de rétablir sa santé, & jouissoit du témoignage d'une bonne conscience, au milieu des cris de l'envie & des chagrins de la cour, * différentes personnes publièrent que ses conquêtes étoient inutiles; que rien ne pourroit dédommager de ce qu'elles avoient coûté d'hommes & d'argent, qu'il falloit au moins raser les places conquises, au lieu d'y entretenir des garnisons. Ces bruits venoient en

* Dans une lettre du 13 décembre, il dit à sa mère: " On ne peut se louer, ,, & avec plus de raison, de madame de ,, Maintenon, que je le fais. Le roi ne ,, m'a pas si bien fait, à beaucoup près, ,, & je suis ce me semble à charge. Il est ,, fâcheux que cela soit ainsi; mais quand ,, j'y pense, & que je regarde cela des ,, yeux de la foi, j'y reconnois plus la ,, main de Dieu qui m'a conduit toute la ,, campagne, que dans tous les heureux ,, succès de nos entreprises. Ainsi je vous ,, assure que je suis fort tranquille.,, Le duc de Noailles eut souvent besoin de cette résignation chrétienne, que le vertueux Fénelon, avec lequel il étoit lié, lui inspiroit par ses lettres & ses discours.

partie du pays même, où la mauvaiſe volonté d'un grand nombre d'officiers augmentoit de jour en jour. 1694.

Raiſons contre.

Parmi ſes papiers eſt un long mémoire préſenté au roi ſur cet objet, tel apparemment qu'il l'avoit reçu de Catalogne, mal écrit, mais plein de raiſons aſſez fortes. En voici la ſubſtance qui donnera quelques notions utiles,

En quoi conſiſte l'avantage des conquêtes en Catalogne.

" Toute guerre eſt diſpendieuſe, „ & celle d'Italie l'a été incomparablement plus que celle de Catalogne. L'avantage réſulte moins du „ profit que l'on retire des conquêtes, „ que du tort qu'elles font à l'ennemi, & de l'impuiſſance où elles „ peuvent le mettre de nuire. Depuis „ 1640 juſqu'en 1652, la conquête „ de cette province, & la conſervation des places que la France y „ poſſédoit, furent extrêmement utiles par une diverſion, qui empêcha les Eſpagnols de faire ailleurs ce „ qu'ils projetoient contre nous, ſurtout pendant une guerre civile. Les „ guerres de Catalogne ont toujours

Mémoire préſenté au roi le 15 février.

1694. „ été ruineuſes pour l'Eſpagne. & „ celle-ci en particulier. Il ne lui „ reſte que cinq à ſix mille hommes „ de pied & trois mille chevaux, de „ quatre-vingt-un mille hommes „ qu'elle y a envoyés depuis 1689, „ outre huit mille étrangers; & il „ n'y arrive pas un étranger qui ne „ lui coûte cent écus.

Exactions particulières, aux dépens du roi.

„ Si les garniſons des places conquiſes occaſionnent de la dépenſe, „ elles diminuent les garniſons du „ Rouſſillon & de la Cerdagne; elles „ vivent dans le pays ennemi. Les „ ſommes qu'on a tirées de ce pays „ ſont conſidérables, quoique perdues „ en grande partie pour le roi. Un „ officier général a dit qu'un ſeul „ commiſſaire, qui faiſoit la revue en „ ſix quartiers différens, avoit ſix „ places de 40 ſous chacune, à cha„ que quartier. On ne doit pas s'é„ tonner que la récolte ſoit ſtérile, „ lorſqu'une foule de moiſſonneurs „ ne laiſſent pour le roi que la per„ miſſion de glaner. „ (Ces termes du mémoire déſignent les exactions

faites depuis le départ du maréchal).

1695.

„ Que gagnera-t-on à raser les pla-
„ ces ? On donnera aux ennemis
„ vingt lieues de pays à la ronde,
„ pour élargir leurs troupes, & on
„ nous les ôtera ; on leur procurera
„ aussi le moyen d'entrer dans le
„ Roussillon, & on se privera de l'a-
„ vantage de vivre chez eux. On
„ craint qu'ils ne reprennent ces pla-
„ ces, où les armées de France ont
„ échoué deux ou trois fois dans les
„ autres guerres. Mais combien d'an-
„ nées ne faudroit-il pas aux Espa-
„ gnols pour en venir à bout, eux qui
„ dans l'espace de six années n'ont
„ pu assiéger Prats de Mollo, ni
„ Belver ?

Il ne paroît pas que l'ennemi puisse reprendre ces places.

„ Le fondement de ces timides
„ conseils, est surtout l'inquiétude
„ que donnent les gens du pays, tous
„ les paysans étant armés & tuant nos
„ soldats jusqu'aux portes de Gi-
„ rone. Ce malheur n'existeroit pas,
„ si on les eût traités avec la modé-
„ ration ordinaire. On pourroit en-
„ core faire cesser le désordre, en

Le grand point seroit de regagner les Catalans.

1695. „ réprimant ceux qui s'enrichiſſent „ aux dépens du roi. Mais enfin eſt-„ ce là une raiſon de raſer les places? „ Ou plutôt n'en eſt-ce pas une de „ les conſerver, de les fortifier même, „ pour faire comprendre aux Eſpa-„ gnols qu'on veut les garder, s'ils „ refuſent encore les propoſitions de „ paix „.

Noailles ſe trompoit à certains égards.

Il falloit que la France fût étrangement épuiſée, pour qu'une pareille queſtion parût douteuſe, puiſque l'Eſpagne manquant de tout, d'hommes & d'argent, avoit été réduite à demander quelques ſecours au Portugal. Le maréchal de Noailles penſoit comme l'auteur de ce mémoire, que les places conquiſes pouvoient & devoient ſe conſerver. Il ne ſe figuroit pas l'état des affaires en Catalogne, auſſi déplorable qu'il le devint en ſon abſence, les officiers auſſi indifférens pour le bien public, les troupes auſſi déréglées, les concuſſionnaires auſſi dignes d'exécration, les peuples auſſi terribles dans le déſeſpoir & la vengeance. Il eſpéroit qu'on prendroit à

la

la cour des mesures plus efficaces pour atteindre au but où elle aspiroit, & qu'un bon général pourroit du moins arrêter le cours des maux les plus dangereux. 1695.

Sa santé ne s'étant point rétablie pendant l'hiver, il demanda instamment un successeur, mais il éprouva que la confiance des rois, si propre à enflammer le zèle, ou à flatter l'orgueil des sujets, peut exiger des sacrifices que la nature paroît défendre. Louis XIV l'obligea de reprendre le commandement de l'armée, & se contenta de désigner le duc de Vendôme pour le remplacer en cas de besoin absolu. Sa lettre porte : " Vous trou-
,, verez ci-joints les ordres nécessaires,
,, que vous ne lui enverrez que quand
,, vous vous croirez entièrement hors d'état de me servir. Je souhaite que
,, cette précaution soit superflue, &
,, que vous puissiez continuer à me
,, rendre en Catalogne des services
,, aussi utiles que vous l'avez fait jus-
,, qu'à présent ,,.

Le roi veut qu'il commande encore, quoique malade.

Le roi au maréchal de Noailles. 3 mai.

1695. En même-tems le roi écrivit à Vendôme, qui commandoit en Provence : „ La ſanté du duc de Noailles étant „ fort mauvaiſe quand il eſt parti, & „ ne ſachant s'il ſera en état d'agir „ pendant la campagne, j'ai cru qu'il „ étoit de mon ſervice de lui mettre „ un paquet entre les mains ; avec „ ordre de vous l'envoyer par un „ courrier, s'il ne peut me rendre les „ ſervices qui conviennent dans un „ auſſi grand & auſſi important poſte „ qu'il occupe. J'ai cru ne pouvoir „ jeter les yeux ſur perſonne qui le „ rempliſſe mieux que vous. C'eſt „ pourquoi je deſire qu'auſſitôt que „ vous recevrez ce paquet,.... vous „ partiez ſans perdre de tems pour „ commander mon armée en Catalogne, „ gne, comme le duc de Noailles fait „ préſentement & avec les mêmes „ pouvoirs qu'il a. Je m'aſſure que „ vous exécuterez ce que je vous ordonne „ donne avec autant de plaiſir, que „ j'en ai à vous donner en cette rencontre „ contre des marques eſſentielles de

Vendôme eſt déſigné pour ſon ſucceſſeur en cas de beſoin.

„ l'estime & de l'amitié que j'ai pour „ vous ; & de la confiance que j'ai en „ votre affection, expérience, zèle & „ capacité „. 1699.

Départ du général.

Muni de cette précaution nécessaire, Noailles se mit en route malgré de violentes douleurs, & arriva le 12 mai à Perpignan. Là il apprit bientôt en détail tout ce qu'il y avoit de plus affligeant pour un vertueux citoyen & pour un bon général.

Les Catalans étoient devenus nos ennemis.

On a vu depuis le commencement de la guerre, combien il connoissoit la nécessité de ménager les Catalans, toujours prêts à secouer le joug de l'Espagne ; peuple remuant, courageux, très-jaloux de ses libertés, desirant la domination françoise, moins par envie de servir la France, que par l'espoir d'être garanti de l'oppression. Traités avec douceur jusqu'à la dernière campagne, au point de continuer tranquillement leur commerce ; loin de prendre les armes contre nous, ils s'étoient montrés favorables à nos entreprises. Mais dès

1695. que les troupes mécontentes, faute d'argent & de secours, brisèrent le frein de la discipline, se livrèrent à la licence, au pillage & aux profanations; leur bonne volonté se changea en haine, & leur haine éclata avec fureur.

Excès qui les avoient révoltés en l'absence du général.

Pendant la campagne, le mal avoit été assez grand pour que le général victorieux ne pût y remédier, & ce fut un des principaux obstacles à ses projets sur Barcelone. On y mit le comble après son départ de l'armée. L'esprit de rapine s'empara des officiers comme des soldats. On leva des contributions exorbitantes, non pour l'intérêt du roi, mais par avidité personelle; & peut-être les sentimens de Barbésieux, qui devoient être connus, augmentèrent la dureté naturelle des exacteurs. Plus ce peuple montroit d'animosité, plus on l'irrita par tous les excès imaginables. Les femmes violées, les églises pillées, ranimoient sans cesse la vengeance.

Paysans de-

Le marquis de Saint-Silvestre,

lieutenant général, & surtout le nouvel intendant, sembloient avoir conspiré pour la ruine de ceux d'Aulot en particulier. On les menaça, au sujet de la capitation, de ne pas laisser dans cette ville pierre sur pierre. Vieillards, femmes, enfans, résolurent de se sauver à Barcelone. Les autres s'assemblèrent en corps, se joignirent aux miquelets espagnols, battirent en plusieurs rencontres les partis que l'on envoyoit contre eux, prirent plus de deux mille hommes des meilleures troupes, & devinrent si audacieux que nulle entreprise ne les effrayoit. 1695. venus très-redoutables.

Un mot du marquis de Castanagua, général de l'armée d'Espagne, exprime mieux que toutes les descriptions les effets d'une conduite si odieuse. „ Quand le roi mon maître, „ disoit-il, m'auroit envoyé trente „ millions, je n'aurois pu lui rendre „ d'aussi grands services, que l'ont „ fait les officiers qui ont commandé „ les troupes de France pendant „ l'hiver „ Mot du général espagnol sur nos officiers.

1695. Ostalric & Castelfollit en grand danger.

C'est de quoi le maréchal de Noailles ne fut que trop bien instruit, lorsqu'il arriva en Roussillon : il manda au roi qu'il étoit presque impossible de raccommoder les choses, tant on les avoit gâtées ; que si l'on avoit voulu seconder les desseins de l'ennemi, on n'auroit pu y réussir plus complettement ; qu'Ostalric & Castelfollit étoient en péril, pressés, non par la force, mais par le manque de vivres ; que les troupes, ayant été battues pendant l'hiver en dix ou douze rencontres, (& battues par des paysans) avoient perdu le courage ; enfin que les ennemis avoient autant de supériorité, qu'on en avoit eu sur eux auparavant ; qu'il alloit envoyer un convoi à Ostalric, & qu'il comptoit marcher bientôt à Figuières, dans la vue de disposer un secours pour Castelfollit ; si l'on ne manquoit pas de tems.

Le maréchal de Noailles au roi. 13 mai.

On y manquoit de tout.

L'état de ces deux places ne pouvoit être plus fâcheux. Vaussai, commandant d'Ostalric & bon offi-

„ cier, écrivit le 15 mai au général: 1695.
„ Il y a deux mois que cette garnifon „ ne vit que de pain & d'eau ; les „ officiers n'en font pas plus exemts „ que les foldats. Le fel manque „ préfentement : il n'y a pas feule-„ ment de lumières pour les corps-„ de-gardes. Je n'aurai du pain que „ pour le 22 „. Le commandant de Caftelfollit marquoit la même chofe : “ Tous les officiers & moi fommes „ réduits au pain de munition & à „ l'eau. Nous n'avons du pain que „ pour le 24, après quoi il ne nous „ refte abfolument rien „. Les foldats murmuroient, les défertions devenoient plus fréquentes ; & l'ennemi, informé de tout, attendoit le moment de faifir fa proie.

Noailles, hors d'etat de marcher, donne fes ordres.

Il y a tout lieu de croire que fi Noailles avoit pu fe mettre à la tête de l'armée, les chofes euffent en grande partie changé de face, & qu'il eût exécuté ce qu'il jugeoit utile d'entreprendre. Mais des douleurs de rhumatifme, fi violentes qu'elles ref-

1695. sembloient à des accidens de colique néphrétique, le mirent hors d'état de suivre son zèle. La conduite de plusieurs officiers généraux lui inspiroit peu de confiance. Il falloit néanmoins leur abandonner l'exécution. Craignant qu'on ne débutât mal, ce qui est toujours si dangereux à la guerre, il donna ses ordres avec toutes les précautions de la prudence; mais la bonne volonté ne se donne point.

On ravitaille Ostalric.

Ravitailler Ostalric & porter du secours à Castelfollit; c'étoit ce qu'il y avoit de plus pressant. Le marquis de Saint-Silvestre marcha d'abord avec un convoi de vivres vers la première de ces deux places. On ne rencontra aucun obstacle, quoique les ennemis voulussent s'opposer à l'entreprise. Le convoi entra le 20 dans la place, sans que le corps qui l'escortoit eût tiré un coup. Au retour, l'arrière-garde fut attaquée avec une audace insolente par les miquelets, au nombre d'environ quatre

mille, & par cinq escadrons de cavalerie. Dillon la commandoit : ce colonel irlandois disposa si bien les troupes, que l'ennemi loin de pouvoir l'entamer, fut mis en fuite. 1695.

Mauvaises dispositions du marquis de Saint-Silvestre.

De grandes pluies ayant retardé & fatigué les troupes, elles ne marchèrent que le 26 à Bazalu, où le corps qui étoit à Figuières devoit les joindre. Delà Saint-Silvestre avoit ordre de les conduire à Castelfollit. Malheureusement il vouloit, ainsi que d'autres officiers généraux, qu'on rasât cette place & même Ostalric. Entêté de ses opinions, auteur d'une partie des maux qu'on avoit vu se multiplier depuis quelques mois, il n'étoit rien moins que disposé à une prompte & fidelle obéissance. Il demanda un ordre par écrit. Le maréchal le donna, écrivit au roi l'état des choses, & lui envoya un mémoire sur les raisons qu'on avoit de garder Castelfollit.

Le maréchal de Noailles au roi. 27 mai.

Raisons de Noailles pour garder Castelfollit.

La principale étoit l'insolence des peuples du pays. Eux seuls avoient

1695. Mémoire sur Castelfollit.

remporté tous les avantages dont l'ennemi se glorifioit. Si on rase cette place, ils se croiront sûrs de réussir dans toutes leurs entreprises ; & on n'aura plus d'espérance de les ramener, parce qu'ils n'auront plus rien à craindre. Peut-être oseront-ils attaquer Prats de Mollo, encore moins facile à secourir : peut-être les miquelets inonderont-ils le Roussillon. Castelfollit ne sauroit être rasé en deux jours qu'imparfaitement, à cause de sa situation escarpée tout à l'entour. Les ennemis s'y fortifieroient dès le lendemain, s'ils vouloient. Mais qu'on munisse la place de toutes les choses nécessaires : elle n'aura point de siège à redouter, parce qu'ils ne peuvent y conduire du canon, ni avoir une armée assez nombreuse pour cette entreprise.

Fautes de Saint-Silvestre ; les ennemis en profitent.

Que ces raisons fussent décisives, ou non, le marquis de Saint-Silvestre auroit exécuté les ordres de son général, si le devoir avoit été son unique règle. Toute sa conduite fut plei-

ne d'une négligence inexcusable. Il trouva des moyens de retardement, & il n'arriva que le 28. Après avoir chassé les ennemis de plusieurs postes, jusqu'à la portée du canon de Castelfollit, il auroit dû faire passer des troupes de l'autre côté du Ter, où ils étoient en plus grand nombre : ces miquelets, ces paysans, (car ce n'étoit pas autre chose) n'auroient osé y attendre des troupes réglées. Il ne le fit point. Les ennemis profitant de sa faute, se retranchèrent toute la nuit avec des abattis d'arbres, & entrelacèrent des branches soutenues par des pieux, pour fermer jusqu'aux plus petits passages. 1695.

Une faute plus étrange fut de ne pas occuper les hauteurs, qui règnent le long d'un défilé par où devoit passer le convoi. Quoiqu'on l'eût fait partir trop tard de quelques heures, autre faute essentielle, il étoit sur le point d'entrer dans la place : quatre compagnies de l'avant-garde y entrèrent même la nuit du 27. Mais à la

Il manque le ravitaillement de Castelfollit.

1695. pointe du jour l'ennemi s'aperçut que les hauteurs étoient libres, descendit de la montagne, saisit les passages, tua des muletiers & des mulets, mit le convoi en désordre. On envoya des troupes, qui mal postées & embarrassées par les mulets, tirèrent beaucoup de loin avec peu d'avantage & peu de perte. Saint-Silvestre tint conseil, & leur donna ordre de se retirer sans rien faire de plus. Environ cent vingt mulets chargés de farine étoient entrés dans la place : ce fut tout le fruit de l'expédition.

Le général se plaint avec modération.

Lettre au roi, 1 juin.

Le maréchal de Noailles, très-affligé de ce qu'on avoit si mal réussi, exposa au roi avec modération ses sujets de plainte „ Je veux croire „ que M. de Saint-Silvestre & tous „ les autres y ont fait de leur mieux : „ il n'est cependant pas ordinaire „ que l'on fasse marcher un convoi „ à la tête des troupes, sans avoir envoyé auparavant reconnoître les „ passages, & s'en rendre maître „ pour favoriser sa marche. A la vé-

„ rité j'eus peur : on me demanda un „ ordre par écrit pour fecourir cette „ place ; mais le tems preffoit & il „ n'en falloit pas perdre „. 1695.

Il ajoute qu'à caufe de l'éloignement des vivres, on ne pourroit plus tenter de ravitailler Caftelfollit ; qu'il fera très difficile d'en faire paffer à Girone, où il en reftoit trop peu ; que les embarras fe multiplient de tous côtés ; qu'on n'a point affez de troupes pour conferver tant de pays & que c'eft un grand inconvénient ; qu'il appréhende encore davantage celui de fa maladie ; enfin qu'il fe reproche quelquefois de ne s'être pas encore fervi de fes ordres pour un fucceffeur. Ses inquiétudes pour l'avenir.

Pour furcroît de mal, le munitionnaire envoyoit fort peu de fonds ; les lettres de changes étoient prefque toutes proteftées, les voitures manquoient faute de payement ; ce qui forçoit à ne pas s'éloigner des lieux où étoient les vivres, & à confommer les fourages qu'on auroit dû ré- Difette de fon armée.

1695.

Lettre à M. de Barbéfieux. 1 juin.

ferver pour la fin de la campagne. " Si vous ne faites venir des avoines pour le mois d'août, écrivoit le maréchal à Barbéfieux, vous aurez le chagrin de voir périr entièrement la cavalerie, ce pays-ci n'étant point comme les autres: les événemens qui font arrivés cet hiver ne le font que trop connoître,". On reçut enfin une voiture d'argent pour les vivres.

Il fent la néceffité de remettre le commandement à Vendôme.

Quoique cette campagne n'annonçât rien de fatisfaifant, Noailles defiroit toujours & avoit efpéré jufqu'alors de fe mettre à la tête de l'armée. Mais fes douleurs augmentant, & les médecins affurant qu'il ne feroit point en état d'agir, quand même il pourroit dans quelque tems monter à cheval, il dépêcha un courrier au duc de Vendôme, pour le prier de venir inceffamment prendre fa place. Il manda au roi qu'il ne l'auroit pas fait fi tôt, fans la néceffité indifpenfable qu'il y eut un homme de poids & de capacité, *pour empêcher les mauvais*

Lettre au roi. 4 juin.

discours & prendre les bons partis. Il voyoit avec douleur que Saint-Silvestre se comportoit mal, qu'il désespéroit de tout, exposoit infidellement l'état des choses, & ne faisoit point de cas *des conseils*, *des avis*, *ni des ordres*. Dans des conjonctures si fâcheuses, le défaut de subordination pouvoit être pire que tout le reste. 1695.

Leur conférence.

Vendôme arriva le 12 juin à Perpignan. Il y trouva Noailles aussi zèlé pour le succès de la campagne, que si la gloire avoit dû lui en revenir. Il eut avec lui deux conférences de six heures, qui le mirent au fait de ce qu'il importoit le plus de savoir. Les officiers généraux, dans une espèce de conseil de guerre dont je vais parler, avoient montré une pusillanimité désespérante ; & sans un général tel que Vendôme, la réputation des armes françoises étoit menacée d'une grande flétrissure.

Plaintes contre les officiers généraux.

„ Je le vois, écrit Noailles au roi, „ dans des dispositions & des sentimens bien opposés à ceux des offi-

1695.
Le maréchal de Noailles au roi. 13 juin.

„ ciers généraux de votre armée. J'avoue qu'avec le chagrin que me „ cause mon mal, en me mettant „ hors d'état de vous servir, celui „ de l'étrange prévention de ces „ messieurs, m'en causoit un bien „ plus grand, quoique les ennemis aient moins de troupes qu'ils n'en „ ont encore eu, &c. „. Il envoyoit le procès-verbal de leur délibération, daté du camp de Pontous le 9 juin. En voici l'objet.

Conseil de guerre où ils avoient manqué de courage.

Le maréchal avoit lui-même fait prier les officiers généraux, après l'affaire de Castelfollit, de délibérer sur l'état actuel des choses, afin qu'il pût de son côté prendre les mesures convenables. On commença par agiter s'il étoit à propos d'évacuer Ostalric, & de quelle manière. Tous

Procès-verbal.

opinèrent qu'il falloit l'évacuer ; la plupart, qu'il falloit prêter la main à la garnison & favoriser sa retraite ; quelques-uns, qu'il y auroit trop de risque à l'entreprendre, & que le gouverneur devoit tâcher d'obtenir

une capitulation avantageuſe. Quant à Caſtelfollit, le ſentiment unanime fut qu'on avertît le gouverneur de capituler, pour ſortir comme il pourroit, & cela inceſſamment, afin de ne pas attendre que ſes vivres fuſſent conſommés. Palamos étant muni juſqu'au 15 octobre, & les ennemis ne pouvant plus tenir la mer en ce temslà, on jugea que le roi ſeroit toujours maître de raſer cette place, quand il le jugeroit à propos. A l'égard de Girone, tous convinrent de repréſenter au maréchal les grandes difficultés qu'il y auroit à s'y ſoutenir, attendu qu'il y faudroit pour une année de vivres, d'argent, de fourages, avec un gros corps de cavalerie & d'infanterie ; ſans quoi il ſeroit impoſſible de maîtriſer le pays & de communiquer avec le Rouſſillon. L'intendant joignit au procès-verbal un état des munitions qu'il prétendoit néceſſaires, état enflé & qui ſembloit rendre impoſſible cet approviſionnement.

1695.

Ainſi les officiers généraux ne

Combien

1695.

Noailles en étoit affecté.

concevoient pas même, ou affectoient de ne pas croire qu'on pût montrer de la vigueur, & se défendre contre une armée de paysans ; qu'on pût du moins retirer honorablement les garnisons, & raser les places si les besoins l'exigeoient. Le chagrin qu'en avoit le maréchal, augmenta sans doute les douleurs de sa maladie. Il savoit, écrivit-il au roi, qu'il y avoit dans Girone plus de farine qu'on n'en pourroit consommer en six mois. Il insiste en particulier sur les torts de Saint-Silvestre, assurant qu'il lui pardonne les offenses personnelles, mais qu'il souffre impatiemment ce qui est contraire au bien du service. Il se félicite de n'avoir plus rien à démêler avec des gens qui ont commis tant de fautes essentielles.

Le maréchal de Noailles au roi. 15 juin.

Faute essentielle.

La plus grave certainement étoit d'avoir tiré du pays de grosses sommes pour eux-mêmes, tandis que les besoins de l'armée & de l'état devenoient toujours plus pressans. Quel

exemple pour les troupes! Et comment tout n'auroit-il pas empiré? 1695.

Nous avons un journal du reste de cette campagne, écrite par le comte d'Ayen qui commandoit déjà en second une brigade de cavalerie. Le style en est plus précis & meilleur que celui de son père. On y voit un talent prématuré, soit pour le cabinet, soit pour les armes, présage des glorieux travaux de sa vie. Ce journal contient quelques faits intéressans, Journal fait par le comte d'Ayen.

Le duc de Vendôme, après avoir été vingt-deux jours à Cervia, en partit le 5 juillet pour aller à Bagnoles, & de-là se porter sur Castelfollit. Il alla lui-même reconnoître les chemins, il chassa les ennemis de poste en poste; toutes les attaques réussirent; la communication avec Castelfollit fut bientôt ouverte; & l'on commença le 8 à raser la place, expédition qui dura quatre à cinq jours. Ce début étoit humiliant pour les officiers généraux, après l'entreprise manquée du convoi, Vendôme rase Castelfollit; Journal du comte d'Ayen.

1695.

& la décision timide du conseil de guerre. Ce qu'ils avoient jugé impossible se fit avec une sorte de facilité.

ensuite Ostalric.

Il fut encore plus facile de s'avancer jusqu'à Ostalric. On y arriva le 17 sans aucune opposition, quoique les ennemis ne fussent qu'à une petite lieue au-delà. On mit dix jours à raser la place, & ils laissèrent faire tranquillement. Sans doute le maréchal de Noailles jugeoit alors comme son successeur, qu'on devoit raser ce que le manque de troupes & de vivres empèchoit de conserver.

Il reprend la supériorité.

Le duc de Vendôme au maréchal de Noailles. 23 juillet.

Vendôme lui fit part de ses opérations par une lettre du 23, où il dit : " Les miquelets ne paroissent ,, plus que de loin, & je ne crois pas ,, que du reste de la campagne les en- ,, nemis puissent être à portée de ,, moi. Je puis vous assurer que la ,, supériorité est entièrement regagnée ,, de notre côté. Ils ont grand peur ,, que je ne marche à eux; mais mes ,, vivres m'en empêchent. M. de Castanaga de sa fenètre a le plaisir de

„ voir ſauter Oſtalric „. Ainſi les François reprenoient courage, l'inſolence des ennemis étoit reprimée : la préſence de Vendôme changeoit la face des affaires. 1695.

“ M. le comte d'Ayen, ajoutoit-il „ à la fin de ſa lettre, fut détaché „ avant l'hiver avec quatre cents che- „ vaux & deux cents hommes de „ pied pour aller chercher un con- „ voi à Girone. On ne peut s'ac- „ quitter mieux qu'il l'a fait d'une „ pareille commiſſion ; je vous aſſure „ qu'on ne peut s'appliquer plus „ qu'il le fait, & que je n'ai pas vu „ un homme de ſon âge plus poli ni „ plus aimable qu'il l'eſt „. Heureux celui qui, dans ſa jeuneſſe, mérite & reçoit les louanges d'un grand homme ! Rien n'eſt plus propre à développer le germe des talens & des vertus.

Eloge du comte d'Ayen.

Après toutes les preuves de la mauvaiſe volonté des Catalans, Vendôme crut qu'il falloit quelque exemple de rigueur. Tordère & Blanes furent li-

Rigueurs devenues néceſſaires. Journal.

1695. vrés au pillage, pour avoir donné des secours à l'ennemi. La punition eût été plus équitable, si l'on n'avoit pas provoqué la haine de ce peuple en l'opprimant.

Les ennemis investissent Palamos.

Vers la mi-août, tems où les chaleurs & les maladies font tant de ravages, on prit des quartiers selon la coutume. Mais on n'y fut pas tranquille long-tems. Le 26 arriva devant Palamos l'armée navale des confédérés, composée de quarante-quatre vaisseaux de ligne, douze frégates, dix galiotes à bombes, & de plusieurs bâtimens de charge, sans compter vingt-deux galéres. L'armée de terre du viceroi s'avança bientôt. Un régiment hollandois & deux régimens anglois débarquèrent pour la renforcer; & la place fut investie.

Vendôme ne peut les attaquer.

Le duc de Vendôme fit rassembler ses troupes à Pals dans le dessein d'attaquer l'ennemi. Il s'avança jusqu'à la portée du canon; il reconnut que ses forces étoient trop inférieures, pour hasarder une bataille en des conjonc-

tures ſi critiques ; & les deux armées ayant été deux jours en préſence, il retourna camper à Pals. 1695.

Palamos fut attaqué & défendu avec vigueur. Avant l'ouverture de la tranchée, dix galiotes y jetèrent en un jour environ deux mille quatre cents bombes, qui tuèrent preſque tous les boulangers, & endommagèrent tellement les maiſons, qu'à peine en reſta-t-il une de logeable. Bombardement. Journal.

Cependant après cinq jours de tranchée ouverte, les ennemis levérent le ſiége : on en fut informé par des déſerteurs, le 27 août à deux heures aprés minuit. Les troupes angloiſes & holandoiſes s'étoient déjà embarquées la veille ſur l'avis que la flotte françoiſe étoit en mer. Levée du ſiège.

Dans l'abrégé chronologique de l'hiſtoire de France, ouvrage d'ailleurs ſi exact, il eſt dit, que le duc de Vendôme *fit lever le ſiège de Palamos le 21 août*. Cette erreur paroît d'autant plus remarquable, que Vendôme demeura campé juſques à la fin Erreur du préſident Hénault.

1695. du siège. Il vouloit se retirer au-delà du Ter, en cas que l'ennemi vint l'attaquer, & il avoit pris toutes ses mesures pour cela. Du reste, sa campagne doit être mise au nombre de celles, où un grand général rétablit des affaires presque désespérées.

Sentimens du roi pour le maréchal de Noailles.

Revenons au maréchal de Noailles, plus à plaindre par l'interruption de ses services, que par la douloureuse maladie qui les avoit suspendus. La lettre qu'il reçut du roi, après lui avoir annoncé qu'il remettoit le commandement à Vendôme, étoit une nouvelle preuve de l'estime & de la confiance qu'il méritoit. Louis XIV lui marqua de sa propre main.

Le roi au maréchal de Noailles. 8 juin.

" Puisque vous n'ètes plus en état de servir, dont je suis très-fâché, vous pouvez revenir quand votre santé vous le permettra. Je crois que le plus tôt sera le meilleur, & vous trouverez ici plus de soulagement, & de plus habiles gens pour vous traiter qu'ailleurs. Je ne doute pas que vous n'ayez instruit le duc de " Ven-

„ Vendôme de l'état de toutes choses, 1695.
„ & que vous ne l'ayez entretenu de
„ ce que vous croyez possible de
„ faire dans la suite de la campagne.
„ Il ne me reste qu'à souhaiter de
„ vous voir bientôt, pour vous faire
„ connoître la satisfaction que j'ai
„ de vos services, & l'estime & l'a-
„ mitié que j'ai pour vous „.

Ses ennemis lui imputent cependant les désordres de l'armée.

Ces témoignages glorieux, soutenus par toutes les marques extérieures d'affection, ne fermèrent point la bouche à l'envie & à la méchanceté. Les ennemis de Noailles rejetèrent sur lui les désordres commis en Catalogne, par lesquels on avoit rendu furieux contre la France un peuple auparavant favorable à nos entreprises. Peut-être les officiers abusèrent-ils quelquefois de la douceur du maréchal. Mais son aversion pour ces désordres, son zèle pour la discipline, & la manière dont il l'avoit maintenue jusqu'alors, enfin ses lettres au roi & au ministre ne laissent aucun doute sur la véritable cause du mal.

1695. La misère conduisit l'armée à la licence, quelques-uns des principaux officiers devinrent, par un honteux intérêt, les fauteurs de tous les excès du soldat. On rappela de Catalogne le marquis de Saint-Silvestre ; punition légère d'une fort mauvaise conduite.

Nomination de Louis-Antoine de Noailles à l'archevêché de Paris.

La nomination de l'évêque de Châlons-sur-Marne, Louis-Antoine de Noaillés, à l'archevêché de Paris, fut moins une preuve du crédit de son frére, que de l'ascendant des vertus épiscopales, relevées par la science, la modestie & la douceur, comme par l'éclat d'un grand nom. Evêque de Cahors en 1680, il avoit été nommé sans aucune sollicitation de sa famille à l'évêché de Châlons. Son frère ne dissimula point au roi qu'on craignoit qu'il ne refusât. *S'il refuse*, dit Louis XIV, *je crains qu'il n'y ait quelque chose qui tende à la nouveauté.* (C'est ce que le duc écrivoit le 22 juin à la duchesse sa mère.) Il n'accepta que par des motifs de zèle & de sagesse. Il ambi-

tionnoit encore moins le siège de Paris, lorsque le choix du prince l'y éleva. « Si j'avois connu un homme „ plus digne de cette place, dit Louis; „ l'évèque de Châlons ne l'auroit pas „ eue. „ Louis ne se trompoit pas, & crut depuis s'être trompé. 1695.

Dans la suite de nos mémoires, nous aurons à parler des persécutions qu'essuya l'illustre archevêque, protecteur d'un livre dont il étoit édifié, mais dont on fit un sujet de troubles & de scandales; noirci dans l'esprit du roi par le soupçon de jansénisme; en guerre avec un parti puissant, dont le zèle s'armoit des bulles de Rome & du glaive de l'autorité royale; presque toujours détourné par le délire de son siècle, des objets les plus dignes de ses travaux; exemple célèbre des malheurs que l'esprit de controverse, quand il passe les justes bornes, peut causer à l'église & à l'état.

Malheurs qu'il devoit essuyer.

Quoique le maréchal de Noailles parût être dans l'inaction, il ne per-

Noailles s'occupe des affaires d'Espagne.

1695. doit pas de vue les intérêts politiques de la couronne. Il entretenoit à Madrid des correſpondances ſecrettes, pour être inſtruit de ce qui ſe paſſoit dans cette cour, où la paix trouvoit tant d'obſtacles, malgré la foibleſſe extrême de l'Eſpagne, & où l'on s'occupoit déja de la grande ſucceſſion que les puiſſances de l'Europe dévoroient des yeux. Ces correſpondances nous fourniſſent quelques particularités dignes de l'hiſtoire.

Charles II environné de cabales.

Le malheureux Charles II, incapable de tout par la petiteſſe de ſon eſprit, menacé d'une mort prochaine, ſans eſpérance de poſtérité, étoit en proie aux intrigues de ſa mère & de ſa femme, dont la haine mutuelle déchiroit ſon cœur & ſa cour. La reine mère, princeſſe d'Autriche, avoit long-tems gouverné, ou plutôt affoibli de plus en plus la monarchie. Pour traverſer le crédit de la jeune reine, princeſſe Palatine & ſœur de l'impératrice, elle s'efforçoit de

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 5 août.

Vues oppoſées de ſa mère & de ſa femme.

faire adopter au roi le prince de Bavière encore enfant. Sa rivale ne s'endormoit point, employoit contre elle tout l'afcendant qu'elle pouvoit prendre, éloignoit avec foin fes partifans & fes créatures. Le duc de Montalto, un des plus confidérables, reçut un ordre fecret de ne plus paroître. 1695.

Projet en faveur du prince de Bavière.

Charles étant tombé malade, la reine mère faifit l'occafion de lui parler, infifta fur la néceffité de choifir un héritier, fur les raifons de préférer le prince de Bavière. " Je ne fuis „ point en état d'y penfer, répondit „ le roi, vous pouvez le propofer „ vous-même au confeil. „ Elle fe préparoit à le faire, lorfqu'elle apprit que la plupart des confeillers s'expliquoient contre fon projet d'adoption : ils difoient qu'on ne pouvoit donner atteinte aux droits du dauphin ; que la renonciation de fa mère étoit nulle, que les loix défendoient de rien aliéner de ce qui appartenoit à la couronne, & à plus

forte raison ne permettoient pas d'y renoncer. Ce raisonnement, juste ou non, annonçoit dès l'an 1695 les dispositions des Espagnols en faveur d'un prince françois.

1695.

Conduite de la reine mère.

La reine mère en fut frappée, & ne se déclara ni pour ni contre, de peur de s'attirer des ennemis. Elle paroissoit oublier le sang d'Autriche, parce que la jeune reine étoit dévouée à la cour impériale. Son ambition étoit de dominer : elle en cherchoit toujours les moyens avec ses confidens.

L'amirante, son confident.

L'amirante de Castille dont elle prenoit sur-tout les conseils, craignoit si fort d'être soupçonné de se mêler des affaires, qu'il affecta de composer des poésies pour une dame dont il étoit amoureux, & qui avoit pris le voile dans un couvent.

On desiroit la paix en Espagne;

Cependant les espérances s'évanouissoient du côté de la Catalogne : on craignoit la prise de Ceuta pressé par les Maures; la flotte de l'amiral Russel, attaquée par les maladies, devenoit une ressource légère; & l'on

regardoit ses grands vaisseaux comme des corps sans ame. Ces raisons, la mauvaise santé du roi & l'épuisement de la monarchie, faisoient desirer la paix. Elles augmentoient le desir de voir un fils de France appellé à la succession, parce que si le choix venoit à tomber sur le prince de Bavière, il en naîtroit probablement des guerres interminables. Mais comment l'emporter sur le parti de la reine, qui souffloit le feu de la guerre & ne respiroit que pour la maison d'Autriche ? 1695.

& par cette raison un prince françois.

Un allemand, le baron de Perlips, étoit en faveur auprès d'elle. On imagina que si la femme de ce baron parvenoit à la gouverner, on gagneroit aisément cette favorite, très-avide de présens & de richesses: qu'alors elle pourroit insinuer à la reine, que le roi dépérissant chaque jour, ce seroit travailler pour ses propres intérêts, que de le décider pour le dauphin; que ce prince appellé à la couronne par son crédit, la rendroit heu-

Intrigue pour gagner la reine.

1695. reuſe & peut-être l'épouſeroit. Une eſpérance ſi flatteuſe, étoit propre à faire de vives impreſſions ſur une princeſſe intéreſſée, dont le ſort paroiſſoit fort incertain.

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 28 ſept.

Le correſpondant du maréchal de Noailles, après lui avoir communiqué ces réflexions, ajoute : " Que „ haſarde-t-on par des démarches „ ſourdes ? J'ai un ami qui a toute „ l'autorité qu'il faut pour les faire „ quand on voudra. „

La ſucceſſion réglée en faveur de l'archiduc.

Mais la reine tendoit à ſon but, & détermina le monarque. Il ſe tint un grand conſeil où la ſucceſſion fut réglée. L'archiduc Joſeph, roi des Romains, devoit être l'héritier préſomptif de la couronne d'Eſpagne, & céder à Charles ſon frère tous ſes droits, tant ſur les biens de l'empereur que ſur l'empire : on deſtinoit la Bourgogne au roi de France, la Flandre eſpagnole au prince de Bavière, & le Milanès au duc de Savoie. L'empereur Léopold, à qui on dépêcha un courier pour lui faire part de ces diſ-

positions & pour demander son avis, approuva entièrement le projet, & répondit qu'il falloit prendre les meilleurs moyens pour l'effectuer. 1695.

On change de sentimens, & l'on veut continuer la guerre.

La cour de Madrid vouloit faire de ces arrangemens, la base du traité de paix avec la France. On doutoit que Louis XIV y consentît. Mais la nouvelle de la prise de Namur par le roi Guillaume, expédition encore plus glorieuse que celle de Louis en 1692, inspira une telle confiance, que l'on se crut en état de donner la loi : on ne parla plus que de guerre, que de victoires prochaines, pour forcer le roi de France à la recevoir.

Les bons politiques desiroient un raccommodement.

Ce n'étoit pas le sentiment des politiques judicieux. Ils pensoient que, supposé même, que Louis XIV & le dauphin renonçassent à la succession, le duc de Bourgogne voudroit soutenir un jour des droits inaliénables. Dans la crainte que, la guerre venant à s'allumer après la mort du roi Charles, les Anglois n'en profitassent pour enlever à la monarchie ses possessions

1695. d'Amérique, ils desiroient fort un accommodement qui pût prévenir de nouveaux malheurs.

La cour de Madrid ménage trop peu le duc de Savoie.

Enivrée de ses chimères, la cour de Madrid ne ménagea point en ce moment un des alliés les plus utiles à la confédération. Le duc de Savoie sollicitoit par le comte de Vernon, son envoyé extraordinaire, différentes choses qu'on lui refusa toutes durement. Vernon, prêt à partir, dit tout haut que puisqu'on avoit si peu d'égards pour son maître, ce prince prendroit ailleurs des mesures où il trouveroit mieux son avantage. C'étoit une annonce de ce qui arriva l'année suivante. Louis XIV gagna le duc de Savoie, en le prenant par l'intérêt; & dès-lors la ligue d'Augsbourg n'eut presque plus de consistance.

La reine domine, & se fait haïr.

Il arrivoit toujours quelques scènes, où l'animosité des deux princesses éclatoit de manière à troubler l'état. Les nouvelles fâcheuses qu'on vouloit cacher, la reine mère en ré-

1695.

pandoit le bruit par ſes créatures ; elle s'appliquoit à traverſer toutes les réſolutions de la cour ; tantôt elle fatiguoit le roi de ſes plaintes, tantôt elle l'attendriſſoit par ſes larmes. Mais l'imbécile Charles ne pouvoit réſiſter aux caprices d'une épouſe altière, qui le gourmandoit avec hauteur, & qui le faiſoit trembler quand elle ne le perſuadoit pas : elle bravoit la jalouſie des Eſpagnols ; elle s'efforçoit de procurer les premières places à des Allemands, moyen infaillible de s'attirer plus de haine que de crédit.

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 13 octob.

Affaire du prince de Darmſtadt, ſon parent.

Le prince de Darmſtadt, ſon parent & ſon favori, employé ſous Caſtanaga dans l'armée de Catalogne, s'étant retiré avec les troupes, ſans ordre, & même contre l'ordre du général, pluſieurs membres du conſeil repréſentèrent qu'il méritoit la mort, & qu'on avoit beſoin d'un exemple. Cette affaire donna lieu à la reine de ſignaler ſa hardieſſe.

Elle fait arrêter le courier qui

On dépêche un courier pour la Catalogne, porteur des ordres du roi

1695. portoit ſon jugement.

& de la déciſion de ſon conſeil, au ſujet de la querelle de Çaſtanaga & du prince allemand. Six hommes maſqués arrêtent ce courier dans Madrid même, & lui enlèvent ſon paquet ſans lui faire d'ailleurs aucun mal. Chacun voit que c'eſt un coup de la reine: chacun eſt perſuadé que, pour ſavoir des choſes qu'on lui cachoit, elle n'a pas craint de commettre une violence ſi criminelle. Le roi ſeul, trop aveugle pour s'en douter, indigné de l'entrepriſe, veut qu'on cherche les coupables, & promet quatre mille piſtoles à qui les découvrira. Mais qui eût oſé nommer la reine? Elle fit ſi bien par ſes intrigues, que la faveur du prince de Darmſtadt s'accrut toujours, loin de déchoir. Les Eſpagnols n'en furent que plus irrités contre elle.

Continuation de la guerre.

Telle étoit la cour d'Eſpagne à la fin de 1695, tems où finit la correſpondance dont j'ai tiré ces détails. La plupart des grands, tous les hommes ſages deſiroient ardemment la paix.

Si la France épuisée en avoit besoin, que devoit-ce être de l'Espagne presque anéantie? Cependant la guerre continua, parce que la reine & l'Autriche le voulurent. 1695.

Vendôme prend enfin Barcelone.

Nous ne dirons qu'un mot des deux campagnes qui la terminèrent. Vendôme commanda en Catalogne. On lui opposa un nouveau général Espagnol, D. Francisco de Vélasco, qu'on croyoit sans doute plus habile que les précédens. Il battit ce général près d'Ostalric en 1696. L'année suivante, il assiègea Barcelone que le comte d'Estrées & le Bailli de Noailles investissoient par mer. Vélasco vint au secours avec des forces supérieures; mais il eut l'imprudence de les diviser. Vendôme, après l'avoir surpris dans ses deux camps, & mis en déroute, trouva néanmoins encore une resistance vive & opiniâtre. Le prince de Darmstadt qui commandoit dans la ville, ne la rendit qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte, le 10 août. 1697.

1697. Preuve que Noailles n'avoit pu tenter cette entreprise.

Qu'on se rappelle les instances de Louis XIV pour le siège de Barcelone, à la fin d'une campagne où plusieurs grandes expéditions avoient affoibli l'armée, déjà trop foible par elle-même, manquant de tout, & exposée à la fureur des Catalans : qu'on examine aussi ce que la prise de cette place coûta de tems & d'effort en 1714, au maréchal de Berwick ; & l'on jugera si le maréchal de Noailles pouvoit en honneur céder aux sollicitations du roi. La complaisance auroit été une trahison.

Paix de Riswick.

Cette conquète procura enfin la paix. On la conclut à Riswick, en septembre 1697. Louis XIV rendit toutes les places conquises pendant la guerre. Les uns vantèrent, les autres blamèrent sa modération ; & quelques-uns l'attribuèrent à ses vues politiques sur l'Espagne. Mais ceux qui connoissoient l'état des finances, pouvoient-ils douter qu'on ne fût trop heureux de poser les armes, en sa.

crifiant ce qu'il étoit impoffible de garder ? 1697.

Depuis le traité de Rifwick, la cour de Madrid attira plus que jamais l'attention de l'Europe. Les correfpondans du maréchal de Noailles lui rendoient compte de ce qu'ils découvroient ; entre autre le chevelier de la Haie, qui avoit été fon aide de camp, & qui étoit allé fervir en Efpagne, afin de favoir comment les Efpagnols faifoient la guerre avec les Maures. Nous voyons par leurs lettres combien la maifon de France devoit fe défier de cette cour, quelque penchant que montraffent la plupart des Efpagnols à la fervir préférablement à fes concurrens.

La France devoit peu compter fur l'Efpagne.

La mère de Charles II ne vivoit plus. Sa femme le gouvernoit à fon gré moins comme un mari foible, que comme un enfant timide.

Crédit de la femme de Charles II.

Un confeffeur allemand, le comte d'Oropéfa qu'elle avoit fait rappeler au miniftère, l'amirante qu'elle avoit gagné, réglèrent tout en fe confor-

Le gouvernement tout autrichien.

1697. mant à ses vues; & le roi qu'elle ne quittoit pas un instant, étoit le jouet de ses caprices. La cour de Vienne régnoit en quelque sorte, ce gouvernement lui étant presque vendu.

La nation haïssoit néanmoins les Allemands.

Quelque invétérée que fût l'antipathie des deux nations, le peuple espagnol desiroit de voir la couronne passer sur la tête d'un prince françois. Ecrasé par la dernière guerre, il ne voyoit que ce moyen pour en éviter une nouvelle, ou du moins pour être en état de la soutenir. Et d'ailleurs il étoit las sans doute de la domination autrichienne, sous laquelle une si puissante monarchie perdoit, depuis plus d'un siécle, sa gloire, ses forces & son opulence. La haine contre les Allemands prévenoit en faveur des François, au point qu'on faisoit hautement l'éloge de ceux-ci & la satire de ceux-là,

D'Harcourt fortifie le parti françois.

Un habile ambassadeur de Louis XIV, le marquis (depuis duc) d'Harcourt, ménagea les esprits avec tant de dextérité, que le parti de la France

gagna beaucoup par l'eſtime qu'il inſpiroit. On connoît la dévotion des Eſpagnols. La politique pouvoit les prendre auſſi par cet endroit. Le comte d'Eſtrées, ſe trouvant à Cadix avec une eſcadre, ſaiſit l'occaſion de le faire. Pendant je ne ſais qu'elle cérémonie, où une vierge de marbre étoit portée en proceſſion, il rangea en haie ſes vaiſſeaux & tous les navires marchands; il la ſalua de tout le canon & de la mouſqueterie: ce qui fit un effet merveilleux ſur l'eſprit du peuple, dit le chevalier de la Haie dans ſa lettre.

1697.

Dévotion des Eſpagnols; politique à cet égard.

La cour n'ignoroit pas les ſentimens de la nation. Manquant de troupes, de chevaux, de vaiſſeaux, de munitions & d'argent, elle craignoit une nouvelle guerre avec la France, d'autant plus qu'il faudroit en ce cas forcer le peuple à prendre les armes. Pour régler ſes démarches, elle attendoit la réſolution des puiſſances du nord, qu'on diſoit prêtes à former

La cour indéciſe & craintive.

1697. une ligne contre les desseins de la cour de Versailles.

Traité de partage pour la succession d'Espagne.

Effectivement le roi Guillaume, ce grand promoteur de ce qu'on appeloit l'équilibre de l'Europe, cherchoit les moyens d'empêcher la réunion des deux monarchies. Mais Louis XIV se prêtoit à ses vues, & lui fit même les premières propositions. On apprit bientôt avec une extrême surprise le traité de partage, signé à la Haye le 11 octobre 1698, pour le démembrement des états de Charles II après sa mort. Personne n'ignore que ce fut le motif du testament qu'il fit en faveur du prince de Bavière, son neveu. Ce jeune prince étant mort en 1700, un second traité de partage fut conclu entre la France, l'Angleterre & la Hollande. Nouvelle source de chagrin pour le monarque moribond, & d'inquiétude pour la nation espagnole, indignée qu'on lui désignât un maître, sans consulter ni son roi ni elle-même.

1697.

Charles II se décide pour un fils de France.

Le roi, les grands & la nation craignoient également que la monarchie ne fût morcelée, ou par des partages ou par la guerre. La maison de France avoit les droits du sang ; celle d'Autriche avoit la prédilection de Charles. Il se décida enfin pour la première; ou plutôt les imprudences de la cour de Vienne, les conseils des principaux seigneurs espagnols, le jugement des jurisconsultes & des casuistes, celui du pape, qu'il crut devoir consulter aussi, le décidèrent à son fameux testament en faveur de Philippe, duc d'Anjou, le puîné des petits fils de Louis XIV. Ce testament que sa mort suivit de près, & que Louis accepta le 11 novembre 1700, ouvrit une nouvelle scène de politique & de combats.

J'indique seulement des faits si connus. Nos bonnes histoires modernes en contiennent les détails; mais on ne trouveroit dans aucun ouvrage les particularités qui me restent à écrire sur les affaires de France

& d'Espagne. Avant de suivre cette matière, plaçons ici un événement essentiel à nos mémoires.

1697.

Faveur de madame de Maintenon.

La marquise de Maintenon, sœur du comte d'Aubigné, possédoit depuis long-tems l'estime & la confiance de Louis XIV. Elle avoit peut-être jeté avec art les fondemens de son élévation ; mais plusieurs excellentes qualités l'en rendoient digne. On ne doute plus du mariage secret qui l'unissoit au monarque. On ne peut guère douter d'avantage, après la lecture de ses écrits, qu'une piété sincère, pure dans les principes, quelquefois pusillanime dans les effets, ne fut l'ame de sa conduite. Modeste & désintéressée au faîte de la fortune, si elle eut trop d'influence dans les affaires, surtout dans celles de l'église, du moins elle craignoit toujours d'abuser de sa faveur. On lui reproche de s'être trompé sur le mérite des hommes, d'avoir procuré de grandes places à des sujets peu capables de les bien remplir : c'est que leur probité lui pa-

roissoît préférable aux talens, ou lui faisoit croire qu'ils en avoient autant que ces places l'exigeoint : ses erreurs mmes partoient d'un principe respectable ; & de quels éloges ne l'eût-on pas comblée, si les événemens eussent répondu à son zèle pour le bien public ? 1697.

Elle donne sa nièce au comte d'Ayen.

Elle avoit une nièce, fille du comte d'Aubigné, dont la main étoit un objet d'ambition pour les premières maisons du royaume : on osoit à peine y prétendre ; on craignoit du moins de témoigner ses desirs. Liée d'amitié avec le maréchal & le cardinal de Noailles, connoissant le mérite précoce du comte d'Ayen, que le roi sembloit lui-même désigner, elle préféra ce jeune seigneur parce qu'il méritoit la préférence. Le mariage fut conclu au mois de mars 1698.

Satisfaction qu'elle a de ce mariage.

Une lettre de Madame de Maintenon à la comtesse de Saint-Géran *,

* Edition de la Beaumelle.

1697. peint la satisfaction qu'elle ressentoit d'une alliance si convenable.

" J'établis ma nièce, la chose est
" faite : ainsi dépèchez-vous : il me
" faut vîte un compliment. Il en coû-
" te à mon frère cent mille livres, à
" moi ma terre, au roi huit cents
" mille livres. Vous voyez que la
" gradation est assez bien observée.
" M. le duc de Noailles donne à son
" fils vingt mille livres de rente, &
" lui assure le double après sa mort.
" Le roi qui ne sait pas faire les cho-
" ses à demi, donne à M. d'Ayen
" la survivance des gouvernemens de
" son père. Voilà une belle alliance :
" le maréchal en mourra de joie :
" son fils est sage, il aime le roi &
" en est aimé : il craint dieu & il en
" sera béni : il a un beau régiment
" & on y joindra des pensions : il
" aime son métier, & il s'y distinguera.
" Enfin je suis fort contente de cette
" affaire. Quand mademoiselle d'Au-
" bigné naquit, je ne prévis pas tant
" de bonheur. Elle est bien élevée :

„ elle a plus de prudence qu'on n'en „ a à cet âge : elle a de la piété : elle „ est riche : trouvez-vous que M. de „ Noailles fasse un mauvais marché ? „ Je crois qu'on est fort content de „ part & d'autre, & qu'on s'avoue „ en secret qu'on l'auroit été à moins. „ Adieu, ma chère comtesse : vous „ voyez bien que je n'ai pas le tems „ d'écrire de longues lettres, ou du „ moins qu'il ne convient pas que „ je paroisse l'avoir. " 1697.

Si l'envie se déchaîna contre ceux dont le mérite élevoit ainsi la fortune, rarement les injustices de l'envie furent mieux confondues par l'expérience. „ Madame de Maintenon (dit „ l'auteur de ses *mémoires*) trouva „ dans le comte d'Ayen toute l'ami- „ tié d'un fils & toute la complaisan- „ ce d'un neveu. Lui montrer les „ routes secrettes de la cour, lui con- „ fier à propos des affaires importan- „ tes, le mettre à portée de rendre „ des services à l'état, les faire valoir „ sans en demander la récompense,

Le comte d'Ayen digne de ce choix.

1697. ,, voilà quel fut le prix de ses senti-,, mens & de ses soins ,,. Cet écrivain, trop suspect à certains égards, rend ici un pur hommage à la vérité; & la conduite du neveu honora sans cesse le choix de la tante.

Fin de la première partie.

PIECES

PIECES DETACHÉES.

LETTRE du maréchal DE FABERT au premier duc DE NOAILLES.

Il s'agit dans cette lettre du cordon bleu que le cardinal Mazarin avoit destiné à Fabert, mais dont celui-ci ne vouloit point si l'on exigeoit des preuves, parce qu'il étoit incapable d'en faire de fausses.

A Sédan, 20 Nov. 1661.

JE ne reçus qu'avant-hier le billet du 10, que je devois recevoir par le précédent ordinaire. Il est si plein de marques d'une bonté soigneuse de mon avantage, que quand je ne vous aurois nulle autre obligation que celle-là, je ne laisserois d'être l'homme du monde qui vous seroit le plus obligé....

Si en montrant le mémoire à M. le Tellier, il est d'avis que l'on le donne au roi, je ferai bien aise qu'on parle de cette affaire en histoire, & non en demandant la chose. Je n'ai jamais rien demandé pour moi. Je crois ne rien mériter du roi, & que quand j'aurois servi cent fois plus que je n'ai servi, je n'aurois pas encore satisfait à ce que je dois à sa majesté. De plus, il n'y a rien au monde que je craigne à l'égal d'un refus. Je n'oserois venir de ma vie chez le roi, s'il m'avoit témoigné, en ne m'accordant pas ce que je lui aurois demandé, qu'il ne m'en croiroit pas digne.

Quant aux preuves qu'il faudroit pour être chevalier par la voie ordinaire, j'aimerois mieux la mort que d'y donner mon consentement. Je n'ai fait de ma vie faussetés; & pour porter une marque d'honneur sur mon manteau, je ne rendrai jamais ma personne aussi infâme qu'elle le feroit, si je m'étois porté à mentir à mon roi.

Depuis mes jeunes ans, j'ai ſervi le plus utilement qu'il m'a été poſſible & avec une fidélité & ſincérité entière. Cela a dependu de moi, & j'ai ſuivi exactement mon devoir, & je continuerai jusqu'à l'heure de ma mort. Mais ma naiſſance dépendoit du haſard. Si elle fait que le roi après une fort longue guerre, honorant de ſon ordre ceux qu'il voudra qu'on croye l'avoir utilement ſervi, me laiſſe ſeul ſans cette marque d'honneur, & veut que dans l'élévation où ſa majeſté m'a mis, ce me ſoit une marque d'un défaut que je ne pouvois corriger ; il faudra prendre cela comme un châtiment de mes péchés, & remercier dieu qu'en ce monde il me fera ſouffrir un peu, en me garantiſſant de faire une faute qui me précipiteroit dans la rigueur de ſa juſtice après ma mort, & qui durant le reſte de ma vie, me tiendroit la conſcience bourrelée.

Mémoire du maréchal de Fabert.

IL y a déja plusieurs années que feu son Eminence me fit l'honneur de me dire, que le roi voulant faire des chevaliers du Saint-Esprit, & les brevets se donnant pour cela, il vouloit en faire expédier un en ma faveur. Je reçus avec respect ce témoignage de bonté, mais je dis à son Eminence que mon père n'ayant été que le premier gentil-homme de ma race, pour être reçu au nombre des chevaliers, il faudroit que je fisse des faussetés si honteuses, qu'elles terniroient l'honneur que le roi croiroit me faire, & me bourrèleroient la conscience le reste de ma vie. Son Eminence me repartit à cela qu'il étoit vrai que les statuts de l'ordre obligeoient à des preuves, mais que l'autorité du roi pouvoit en dispenser, & les chevaliers même pouvoient le demander en ma faveur; qu'on pouvoit le faire demander par le pape & trouver d'autres voies; qu'il se chargeoit d'accommoder la chose & la faire réussir, ne

voulant pas souffrir qu'en l'action qui fait le plus paroitre l'estime que S. M. fait des hommes, je demeurasse exclus de l'honneur qui s'y donne, & lui, avoir le déplaisir de me voir reculer autant que je reculerois, si tant de gens se mettoient devant moi.

Depuis que j'ai l'honneur d'être maréchal de France, son Eminence m'a dit que la difficulté étoit comme levée, par la qualité d'officier de la couronne que j'avois; à quoi je ne répondis rien; & jamais je ne lui ai parlé de cette affaire. Ce mémoire est dressé pour dire la vérité de ce qui s'est passé, contre le bruit qu'on m'a écrit qui court, que cela est fait d'autre manière.



LETTRES

De l'abbé DE FÉNELON, *depuis archevêque de Cambrai, au maréchal* DE NOAILLES. 22 *juillet* 1684.

IL n'eſt point à propos, ce me ſemble, de tourmenter ni d'importuner les ſoldats étrangers & hérétiques, pour les faire convertir. On n'y réuſſiroit pas. Tout au plus on les jetteroit dans l'hypocriſie, & ils déſerteroient en foule. Il ſuffit de ne ſouffrir pas d'exercice public, ſuivant l'intention du roi. Quand quelque officier ou autre peut leur inſinuer quelque mot, ou les mettre en chemin de vouloir s'inſtruire de bon gré, cela eſt excellent. Mais point de gêne, ni d'empreſſemens indiſcrets. S'ils ſont malades, on peut les faire viſiter d'abord par quelque officier catholique, qui les conſole, qui les faſſe ſoulager, & qui inſinue quelque bonne parole.

Si cela ne sert de rien, & si la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin, mais doucement & sans contrainte, pour leur montrer que l'ancienne église est la meilleure, & que c'est celle qui vient des apôtres... Si le malade n'est pas capable d'entendre ces raisons, je crois qu'on doit se contenter de lui faire faire des actes de contrition, de foi & d'amour, ajoutant souvent : mon dieu, je me soumets à tout ce que la vraie église enseigne ; je la reconnois pour ma mère, en quelque lieu qu'elle soit.... Il faut, pour la sépulture, suivre la règle de l'évêque diocésain, & éviter l'éclat autant qu'on le peut, sans avilir la religion.

AU MEME.

12 Octobre 1690.

On ne peut, Monsieur, vous être plus sensiblement obligé que je le suis des bontés que vous me témoignez pour mon frère. Quand j'ai pris

la liberté de vous propofer une charge d'exempt, c'eft fur ce qu'il m'a mandé qu'il croyoit que vous ne feriez pas éloigné de lui accorder cette grace: je n'ai pas même voulu vous la demander, & je me fuis contenté de vous fupplier de juger vous-même ce qui pourroit lui convenir. Si la chofe eût dépendu uniquement de vous, j'aurois laiffé agir votre volonté; mais puifqu'il faut aller jufqu'au roi, je ne penfe plus à cette affaire. Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je fuis venu à la cour, pour n'y avoir jamais aucune prétention, ni pour moi, ni pour les miens. Le peu de confidération que j'ai n'eft fondé que fur la perfuafion où l'on eft que je veux y vivre fans intérêt. Il eft jufte de travailler à remplir cette attente & à donner l'édification qu'on defire. Si j'avois d'autres vues moins pures, je me flatte que vous auriez la charité de m'encourager à réfifter à la chair & au fang. D'une démarche, on paffe infenfiblement à une autre; plus on

donne à ses proches, plus ils prennent un titre de ce qu'on leur a accordé, pour engager plus avant. Le plus sûr est de se tenir ferme contre les moindres démarches. Si je parlois à une autre personne moins disposée que vous, monsieur, à entrer dans les sentimens de mon ministère, je serois plus embarrassé à rendre compte de ce qui m'empêche d'agir. Si au défaut de cet emploi, vous pouvez en procurer quelqu'un à mon frère dans les troupes, je recevrai cette grace avec toute la reconnoissance possible, puisque vous ne le jugez pas indigne de votre protection. Quoique je sois réservé, & que je veuille être désintéressé pour mes proches, je ne suis pourtant pas dur à leur égard. Je vous demande donc, Monsieur, avec une pleine confiance, tout ce que vous pourrez sans embarras, & je vous supplie très-humblement de ne songer à aucune des choses qui pourroient vous embarrasser, &c.

AU MEME.

A Verſailles, 27 juin 1693.

PERSONNE n'a eu, monſeigneur, une joie plus ſincère que moi de la priſe de Roſes; elle eſt encore toute nouvelle dans mon cœur, & elle ne s'y uſe point; ce qui n'eſt pas ordinaire en ce pays, où les ſentimens ſont plus paſſagers. Je ſouhaite de tout mon cœur que vous ne regardiez dans un ſi grand ſuccès que la main de Dieu qui a conduit la vôtre. S'il avoit donné au viceroi eſpagnol ce qu'il vous a donné, c'eſt vous qui auriez eu en partage la perte & la honte; l'ennemi auroit été victorieux, & auroit pris devant vous juſqu'à Perpignan. Vous ſavez cette vérité-là mieux que moi, mais il faut ſe la rappeller à toute heure, pour ſe préſerver du poiſon d'un ſuccès complet. Au reſte, Monſeigneur, nous avons ſu que vous avez fait le métier d'un aventurier qui cherche fortune; vous allez par-tout où l'on

ne voit point les généraux; personne ne peut vous retenir, comme si c'étoit votre sortie de l'académie. D'abord j'ai cru qu'on vouloit parler de M. le comte d'Ayen; mais enfin j'ai été réduit à croire que c'est vous-même. Quand vous devriez vous fâcher, je prendrai la liberté de vous représenter que les gens qui ne vous connoîtront pas bien, vous prendront pour un fanfaron; que ce procédé paroîtra plein de faste & d'affectation aux gens sages; & que ce bruit, s'il vient jusqu'aux oreilles du roi, ne sauroit lui plaire. C'est donner un exemple de témérité pernicieuse à tous vos officiers; c'est vous exposer à périr en quelque occasion indigne, où le service du roi & la réputation de ses armes souffriroient beaucoup de votre indiscrétion; c'est tenter Dieu, & n'agir pas assez simplement dans votre fonction, où la vraie piété demande que vous ne fassiez rien pour l'apparence mondaine, & tout pour le vrai besoin. Vous trouverez toujours des

gens sûrs à envoyer dans tous les endroits périlleux qu'il faut reconnoître sans y aller vous-même. Dites-vous un peu à vous-même ce que vous diriez si bien à un autre. Il n'est point question de montrer toute votre valeur : il y auroit de l'enfance & de la petitesse à le vouloir ; il ne s'agit pas de votre vigilance. Assurez-vous de tout, mais par des gens sûrs ; & ce qui importe, c'est de montrer votre modération & votre retenue, dont il seroit très-indécent de faire douter par cet empressement à chercher le péril. Pardon, pardon ; mais quand vous ne me pardonneriez pas, je ne me corrigerai point.

AU MEME.

A Versailles, le 23 juin 1694.

Vous avez beau vous plaindre, Monseigneur, je n'en ferai ni plus ni moins, & je vous importunerai toujours pour vous empêcher de vous

expofer inutilement. Ce qui vient d'arriver, ne juftifie que trop la néceffité de mes trés-humbles remontrances. Faut-il que le canon des ennemis foit plus difcret que vous ? Vous allez vous loger à fa portée, & il prend un tems pour brifer votre lit fans vous faire aucun mal. Je voudrois bien qu'il nous promît de continuer, dût-il vous en coûter beaucoup de lit. Au refte, je fuis bien fâché, Mgr. de la demande qu'on m'a engagé à vous faire ; Je crois qu'on n'a pas eu mauvaife intention; mais je ne laiffe pas d'ètre un peu chagrin. Madame la ducheffe de Noailles a été reçue ici comme nous le pouvions efpérer ; je m'imagine qu'elle vous le mande en détail. Elle eft à la mode, & j'en fuis bien aife ; mais vous favez mieux que moi combien ces fortes de joies doivent être modérées. Ce qui eft de bon, c'eft que vous fervez bien le roi, Dieu merci, & qu'en le fervant, vous avez envie de fervir en fa perfonne un autre maître

encore plus grand. Conſervez-vous, Monſeigneur ; les dangers de la guerre ſont aſſez grands, ſans y ajouter ceux des maladies. Le climat d'Eſpagne, la ſaiſon, l'agitation, & votre ſanté me font peur.



LETTRES

de l'archevêque de Cambrai, Fénélon, *à la maréchale de Noailles. Au sujet de l'affaire du quiétisme.*

28 Février 1697.

JE déplore tous les jours, Madame, la malheureuse nécessité de déplaire aux personnes pour qui je conserverai toute ma vie un respect & un attachement véritables. Mais si peu qu'on veuille bien pour un moment se mettre en ma place, on verra qu'ils ne m'ont laissé de ressource pour justifier la pureté de ma foi, qu'en montrant leur prévention. Du moins je ne le fais qu'à la dernière extrêmité, avec la douleur la plus amère, & demeurant toujours dans les bornes de la plus grande vénération. Ce que je dis ici, Madame, n'est point un simple compliment; car toute ma conduite répond à mes

expressions. C'est encore moins un ménagement de politique. On a poussé les choses si loin, qu'on ne m'en a laissé aucune à ménager pour la justification de ma foi. D'ailleurs, je crois que personne ne m'accusera d'être trop politique. Mais en vérité, madame, plus mes raisons me paroissent claires, plus je suis affligé qu'on m'ait réduit à les publier. Il ne m'est permis de les affoiblir par aucun adoucissement; mais je tâche de ne dire que ce qui est précisément nécessaire à ma cause, & de le dire sans blesser ce qui est dû aux personnes. Pour mon cœur, j'ose me rendre ce témoignage devant dieu qu'il n'est ni changé ni altéré. Je sépare entièrement les préventions que je crois voir dans les personnes, d'avec la vertu solide & toutes les autres qualités qui méritent d'être singulièrement révérées. Il y a si long-tems que je les révère du fond du cœur; & je le fais aujourd'hui avec autant de joie que je le faisois autrefois. Si je me trompe, je deman-

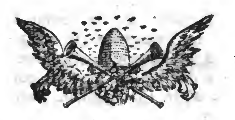
de à Dieu qu'il daigne m'ouvrir les yeux. Alors j'aurai une reconnoiſſance éternelle pour ceux qui ont eu le zèle de me vouloir corriger, quoiqu'ils aient paſſé les bornes en le faiſant. Si au contraire je ne me trompe point, je ne cherche que le ſilence & la paix. Ma patience effacera peut-être peu-à-peu les préventions de ceux qui m'ont accuſé. La liberté avec laquelle je parle, madame, eſt peut-être exceſſive, & je vous demande pardon de ce qui peut vous déplaire dans ce diſcours ; mais je n'ai pu me réſoudre de faire l'action de ma vie à laquelle j'ai eu la plus forte répugnance ; ſans vous ouvrir mon cœur avec toute la confiance que vous m'avez inſpirée par vos bontés. Je les ai trouvé conſtantes juſques dans le tems où je les attendois le moins, & où vous pouviez le plus vous diſpenſer de m'en donner des marques. Jugez madame, de l'attachement à toute épreuve & du reſpect ſincère avec lequel je ſerai juſqu'à la mort. Votre, &c.

A LA MÊME.

5 novembre 1698.

Vous me croyez bien méchant, madame, & d'une malignité bien raffinée dans mes joies. Non, je ne vous ressemble plus, tant le malheur m'a corrigé. J'ai joint l'indolence des Flamands avec celle qu'on me reproche; & j'entends de loin le bruit de tout ce qu'on fait avec une soumission paisible aux ordres de dieu. Je n'ai qu'à me taire & à souffrir, en attendant que le pape justifie ma doctrine ou me corrige. Je suis, dieu merci, soumis comme un enfant à mon supérieur. J'avois besoin d'humiliation: dieu m'en a envoyé, & je l'en remercie. Je songe au bien qu'ils me font, & non au mal qu'ils me veulent faire. Je m'en vais tâcher de mettre à profit le tems que j'ai pour remplir mes fonctions. J'aurois eu de la peine à me tourner à bien sans les coups d'étrivière dont on m'a honoré. Pourvu que j'en fasse

un bon uſage, ils me vaudront mieux que la plus èclatante proſpérité. Je vous en ſouhaite autant, madame, dans votre famille, que vous en pouvez porter, ſans oublier dieu. La carrière où vous ètes a bien des épines avec des fleurs. Parmi tant d'affaires, ſouvenez-vous qu'il y en a une qui terminera toutes les autres, & qui en fera ſentir l'illuſion. Mais ce n'eſt pas à moi à prêcher, & je renfonce ma morale. J'honnore toujours parfaitement M. le maréchal de Noailles, &c.



OBSERVATIONS

*Sur les Mémoires d'Adrien Maurice Duc de Noailles, Pair, Maréchal de France, & Ministre d'Etat. Par Mr. de V***.*

APrès une très-longue inondation de brochures, les unes insipides, les autres calomnieuses; après une foule d'histoires ou d'historiettes composées sur des gazettes; tant de dictionnaires de satyre & de mensonge; tant de tragédies & de comédies qui ont paru deux jours, & qui ont disparu pour jamais, enfin nous avons un livre utile. Il est rédigé sur les pieces originales confiées par un fils du ministre dont il porte le nom, à Mr. l'abbé *Millot*. Il est vrai que les commentaires de *César* & la vie d'*Alexandre* ne contiennent qu'un volume: mais quand il s'agit de rapporter les lettres de *Louis XIV* & de *Louis XV*, du roi d'Espagne *Philippe*

V, de la reine sa femme, du duc d'*Orléans*, régent de France, de Madame de *Maintenon*, de la princesse des *Ursins*, de plus de vingt généraux d'armée & d'autant de ministres, non seulement on pardonne au rédacteur de publier six tomes assez considérables, mais tous les hommes d'état & les esprits sérieux qui veulent s'instruire, souhaiteroient que l'ouvrage fût plus volumineux.

Il est vrai que des hommes uniquement occupés des sciences qu'on appelle exactes, ne font nulle attention à ces sortes d'ouvrages à moins qu'ils ne soient écrits avec le style & le génie de *Tacite*. *Mallebranche* disoit qu'il ne faisoit pas plus de cas de l'histoire que des nouvelles de son quartier. La plupart des lecteurs ne pensent pas ainsi; ils s'intéressent aux événemens de leur siécle, & à ceux qui ont illustré ou affligé leur patrie dans le siécle passé; & quand c'est un ministre d'état, un guerrier qui les raconte, l'Europe entiere l'écoute.

Si les détails dans lesquels il est en-

tré peuvent devenir indifférens à la postérité, ils seront chers au tems présent.

Le premier tome des mémoires d'*Adrien de Noailles* est employé presque tout entier à raconter les services qu'a rendus *Anne Jules de Noailles*, maréchal de France comme lui & comme ses deux fils : malheureusement ces services consisterent principalement dans l'obéissance qu'il devoit à *Louis XIV*, dont les rigueurs poursuivoient les réformés de son royaume depuis l'an 1680.

Le dessein étoit déja pris d'abattre tous les temples, & de révoquer le fameux édit de Nantes, déclaré irrévoquable par tous les tribunaux du royaume ; édit plus respectable encore par le nom de cet *Henri IV* qui avoit tromphé de la ligue catholique par la valeur des réformés ainsi que par la sienne. Les papes avoient appellé ce grand homme, ayeul du roi alors régnant, *génération bâtarde & détestable de Bourbon*. Et *Louis XIV* qui venoit de prendre le nom de grand

à l'hôtel de ville de Paris en 1680, s'apprêtoit dès-lors à détruire l'ouvrage du plus cher de ses prédécesseurs, dans le tems même que le pape *Innocent XI* se déclaroit son ennemi.

Cette contradiction étoit le fruit de l'intrigue du jésuite *la Chaise*, confesseur du roi, de quelques évêques, & sur tout du chancelier *le Tellier* & de *Louvois* son fils, ennemi mortel de *Colbert*. Il faut savoir que *Colbert* croyoit les réformés aussi nécessaires à l'état sous *Louis XIV* par leur industrie, qu'ils l'avoient été à *Henri IV* par leur courage; c'est pourquoi *Louvois* ne les croyoit que dangereux. Sa puissante cabale persuada au roi qu'il ressembleroit à *Constantin* & à *Théodose*, en abolissant la religion prétendue réformée. Il le crut, parce qu'il étoit ignorant. On lui dit qu'il n'avoit qu'à dire un mot, & que tous les cœurs se soumettroient. Il le crut encore, parce qu'il étoit le plus orgueilleux des princes.

Sa politique fut trompée ainsi que sa fierté & sa conscience. Il ne con-

ſidéra pas que ces réformés, qu'on appelloit à la cour huguenots ou *religionnaires*, comme s'ils étoient les ſeuls qui euſſent de la *religion*, n'étoient plus les calviniſtes de Jarnac, de Moncontour, de St. Denys, qu'ils étoient ſujets ſoumis, bons ſoldats dans les armées, utiles par le commerce & par les manufactures, & qu'il riſquoit de faire paſſer chez ſes ennemis, de la valeur, de l'induſtrie & de l'argent. Pour comble de ſéduction, la veuve *Scaron*, marquiſe de *Maintenon*, ſa nouvelle maîtreſſe, dont il fit bientôt ſa femme, autrefois réformée elle-même, & devenue auſſi dévote qu'ambitieuſe, ſe joignit au père *la Chaiſe*. Ainſi l'ignorance, l'orgueil & l'amour, ſignèrent la révocation de l'édit de Nantes, qui n'a été juſtifiée de nos jours que par un abbé de *Caveirac*, dont les mœurs ſont aſſez connues.

Ce fut dans ces circonſtances que *Jules de Noailles* fut choiſi par le roi pour commander en Languedoc, & d'*Agueſſau*, pere du chancelier, nommé

mé à l'intendance de cette province. Ces deux hommes étoient nés justes & humains : mais il falloit obéir à *Louvois* qui n'étoit ni l'un ni l'autre, & qui parloit au nom de *Louis XIV*. La populace de ces pays est vive, impétueuse, ardente, superstitieusement attachée à sa croyance ; & cette croyance lui est inspirée par des pasteurs qui ressemblent à ce troupeau. C'est au fond, parmi les catholiques & les réformés, le même esprit que celui du tems des Albigeois. La tolérance & la circonspection sont les seules brides qui puissent bien conduire cette nation des anciens Visigots. *Louvois* ne savoit que commander ; il envoya des soldats, des bourreaux & des missionnaires. On se crut obligé de condamner un pasteur nommé *Audoyer* à être pendu, & un autre nommé *Chomel* à être roué en 1683.

Ces exécutions firent des prosélites & des martyrs nouveaux dans toutes les provinces méridionales de la France. C'est par-là que *Louis XIV*

ressembla aux *Constantins* & aux *Théodoses*, à qui les prédicateurs de Versailles le comparoient, malgré la disproportion de l'empire Romain avec une simple province de cet empire.]

De foibles sommes que le roi fit distribuer par *Pélisson*, transfuge catholique, pour acheter des consciences, n'acheterent que des gueux & des hypocrites; qui allerent à la messe pour son argent, & qui bientôt retournèrent à leurs prêches.

L'enthousiasme de la secte se communiqua bientôt dans cent lieues de pays avec plus d'emportement que la flatterie n'avoit passé de bouche en bouche, avec enthousiasme, dans Paris & à Versailles pour louer assiduement *Louis XIV* pendant quarante années, soit dans les prologues d'opéra, soit dans les épilogues des sermons, soit dans le mercure galant.

On ne sait que trop qu'il résulta de ces fureurs de religion, une guerre civile entre le roi & une partie de son peuple, & que cette guerre civile fut plus barbare que celle des

Sauvages. Il y périt près de cent mille hommes, dont dix mille moururent par la corde, par la roue, ou par le feu, sous l'administration de l'intendant *Lamoignon Baville*, successeur de *d'Aguesseau*. Ce magistrat d'ailleurs étoit très-éclairé & plein de grands talens, mais entièrement différent d'un autre *Lamoignon* qui vient de montrer dans nos jours une vertu aussi humaine & une philosophie aussi vraie que le *Lamoignon Baville* fit voir de dévouement à *Louis XIV*, & d'inflexibilité dans l'exercice de son emploi.

Le rédacteur des mémoires d'*Adrien de Noailles* n'est entré dans aucun détail de ces tems affreux, dont il écrit les commencemens avec une retenue qui tient peut-être un peu trop de la sécheresse.

Jules de Noailles, après avoir commandé cinq ans en Languedoc, est envoyé sur les frontieres de la Catalogne contre les Espagnols avec qui *Louis XIV* fut presque toujours en guerre, ainsi que tous ses prédécef-

ſeurs depuis *Louis XII*, juſqu'au tems où, d'ennemi de cette nation, il en devint le protecteur par l'avénement de ſon petit fils, le duc d'Anjou, au trône d'Eſpagne. Le roi déclara maréchaux de France en 1692, *Boufflers*, *Catinat*, & *Jules de Noailles*. Le rédacteur nous inſtruit des ſervices de *Jules*.

Adrien ſon fils épouſe, en 1697, Mademoiſelle d'*Aubigné* niece de Madame de *Maintenon*. Le roi lui donne, pour préſent de noces, huit cents mille francs, & la ſurvivance du gouvernement de Rouſſillon qu'avoit le maréchal ſon pere. Ce ne ſont pas juſqu'ici des événemens qui intéreſſent le public, & qui arrêtent les yeux de la poſtérité.

Mais *Charles II* roi d'Eſpagne meurt après avoir déclaré héritier de tous ſes états le petit fils de ſon ennemi, & l'Europe étonnée eſt bientôt en mouvement par cette grande révolution. Le rédacteur n'en développe point les reſſorts; ils ont été déjà aſſez expoſés dans d'autres hiſtoires. Il ſe contente d'imprimer une inſtruc-

tion du grand pere à son petit fils, & il remarque parmi les conseils que *Louis XIV* donnoit à *Philippe V*, celui-ci qui semble avoir, dit-il, besoin d'explication, *n'ayez jamais d'attachement pour personne.*

C'est un avis qu'il n'est pas nécessaire de donner aux rois; quiconque n'a pas besoin de plaire, aime rarement. *Louis* avoit voulu avoir des amis, & disoit qu'il n'avoit trouvé que des chefs de cabale. Le jeune *Philippe V* ne fut entouré que de tels courtisans, dès qu'il fut à Madrid. On auroit desiré que le rédacteur eût imité le cardinal de *Retz*, qui commence ses mémoires par donner une idée des personnages qu'il va faire paroître sur la scene, qui peint leur caractère, & nous apprend quels sont leurs talens, leurs dignités & leurs places. Sans ce préambule, le lecteur est dérouté. Quand l'écrivain suppose qu'on connoît tous ceux dont il parle, il arrive qu'on ne connoît personne.

Il n'y avoit sans doute que des cabales à la cour de Madrid, lorsque

Philippe V y parut. Et qui étoient les principaux intriguans ? Des prêtres, le grand inquifiteur *Mendoza* dévoué à la maifon d'Autriche, le cardinal *Portocarréro* auteur du teftament du feu roi, mais plus ennemi des Allemands qu'ami des François ; un capucin confeffeur de la veuve du roi *Charles II*, & qui ne fe fervit jamais de l'autorité de fa place que pour infpirer à cette reine la haine contre *Louis XIV*, & le mépris pour *Philippe V*; un dominicain ancien confeffeur de *Charles*, qui ne pouvant plus au nom de Dieu corrompre ou effrayer un pénitent, employoit les reftes de fon crédit pour rendre le nouveau roi odieux aux feigneurs & aux femmes auxquels il étoit réduit depuis la mort de *Charles*. Il fallut que *Louis XIV*, gouvernant de Verfailles *Philippe* fon petit fils à Madrid, fit exiler & le grand inquifiteur, & le capucin, & le dominicain. Il fallut encore qu'il interpofât fon autorité pour faire chaffer je ne fais quel jéfuite allemand nommé *Kreffa*, qui, à

la vérité, ne confessoit que des femmes de chambre de la reine, mais qui savoit par elles tous les secrets de sa maison, & qui par ce manege, plus sacré en Espagne que dans les autres pays de la communion romaine, étoit devenu l'espion & le brouillon le plus perfide qui fût dans l'église. Ainsi *Louis XIV* subjugué & trahi lui-même par son confesseur jésuite, punissoit d'autres jésuites & d'autres confesseurs en Espagne, tandis qu'il laissoit le sien mettre le trouble & la désolation dans son propre royaume. Il donnoit des loix à Madrid, comme chez lui, par l'organe de ses ambassadeurs, d'abord par le duc d'*Harcour*, & ensuite par le comte de *Marsin*.

Il envoya même à son petit fils un ministre pour gouverner son trésor royal, plus mal en ordre alors, s'il se peut, & plus pauvre que celui de Paris : ce fut *Orri*, pere de celui qui fut depuis contrôleur général en France sous *Louis XV*, ou plutôt sous le cardinal de *Fleuri*.

Le duc de Savoye, *Victor Amedée*, le premier de sa maison qui obtint depuis le titre de roi, avoit en 1696 marié l'une de ses filles au duc de Bourgogne, l'aîné des petits fils du roi de France & frere du roi d'Espagne. Il offroit son autre fille au roi *Philippe V. Louis* conclut ce nouveau mariage, & crut s'attacher pour jamais *Victor Amedée* par un double lien. La guerre pour la succession au trône d'Espagne, étoit déja commencée entre la France & l'Empire. L'empereur *Léopold* faisoit déja défiler des troupes dans le Milanais; *Louis* y avoit une armée jointe à celle du duc de Savoye. On sait assez que le prétexte de cette guerre étoit la fausse idée répandue par la cour Autrichienne, que *Louis XIV* avoit forgé dans Versailles le testament de *Charles II*, & avoit substitué par la fraude la maison de France à la maison d'Autriche. Il étoit sûr d'être soutenu dans cette grande querelle par l'Angleterre, la Hollande & le Portugal, & il négocioit déja secrettement avec le pere

de la ducheſſe de Bourgogne, & de la future reine d'Eſpagne pour accabler ſes deux filles. On voit aſſez par-là que les princes n'ont point de parens, & que la morale & la nature ne ſont que pour les hommes qui ne ſont pas aſſez puiſſans pour les fouler aux pieds.

Le duc de Savoye, dans l'eſpérance incertaine de joindre à ſes domaines quelques villages de plus, ſe donna ſecretement à l'empereur, dans le tems même qu'il étoit à la tête de l'armée françoiſe en Italie, & qu'il faiſoit partir ſa ſeconde fille pour épouſer *Philippe V.*

Sa défection bientôt après publique fut la premiere cauſe des malheurs de la France pendant près de dix années. Il eſt triſte que le rédacteur ne parle pas de cette étrange inconſtance d'un ſouverain & d'un pere : mais il ne fait point une hiſtoire ; il rend compte des mémoires qu'on lui a confiés à meſure qu'ils lui paſſent ſous les yeux, ſans même ſuivre l'ordre des tems, & il ſuppoſe toujours qu'il

eſt lu par des perſonnes inſtruites.

Le choix d'une Dame d'honneur & d'un confeſſeur, eſt ce qui occupe le plus long-tems les cours de France & d'Eſpagne. *Louis XIV* inſiſta ſur une dame Françoiſe, & ſur un confeſſeur François, mais jéſuite. Ces deux points furent les plus importans, & diviſerent bientôt tout Madrid.

La princeſſe des Urſins de la maiſon de la *Trimouille*, veuve d'un ſeigneur Romain, fut *Camerera major*; c'eſt un titre qui répond à celui de Dame d'honneur en France. Il laiſſa au jéſuite d'*Aubanton*, confeſſeur du roi ſon petit fils, le ſoin de chercher un homme de ſa robe pour être le confident des péchés de la reine; tout cela fut une ſource d'obſcures intrigues de cour que les lecteurs aiment à pénétrer, moins par le deſir de s'inſtruire que par cette malignité ſecrette qui fixe leurs regards ſur les foibleſſes des ſouverains. La foibleſſe de *Louis* étoit alors de s'inquiéter du janſéniſme & du quiétiſme, autant que de l'Europe déja liguée contre lui. Ce

même homme qui avoit résisté au pape *Innocent XI* avec une fierté si convenable, croyoit travailler pour son salut s'il faisoit condamner à Rome l'archevêque de Cambrai, *Fénélon*, pour avoir soutenu que Dieu méritoit d'être aimé sans intérêt, & l'oratorien *Quesnel*, pour avoir dit qu'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir. Il ne ressentoit point encore les incommodités de la vieillesse, & cependant la décadence de son esprit étoit au point qu'il recommandoit instamment au roi d'Espagne de persécuter les jansénistes dans ses états de Flandre. Il vouloit que le jésuite d'*Aubanton* lui en fit un devoir : il pensoit réellement que Dieu devoit le récompenser d'avoir poursuivi ceux qu'on appelloit quiétistes, jansénistes, calvinistes.

C'est peut-être cette même foiblesse qui, en cherchant des occupations réputées faciles, le portoit à vouloir gouverner l'intérieur domestique de la reine d'Espagne. Le rédacteur pro-

duit des lettres de famille qui piquent la curiosité ; ces lettres forment des recueils de tracasseries : on voit des rois & des reines à leur toilette, dans leur lit, à leur garderobe, tandis que le prince *Eugene* bat le maréchal de *Villeroy* à Chiari, tandis que les batailles d'Hochstet, de Turin & de Ramilli font couler le sang & les larmes dans toutes les familles de la France, & que l'état est dans une désolation aussi affreuse que sous *Philippe de Valois*, *Jean* & *Charles VI*. Les mémoires dont nous rendons compte, ne parlent guere de ces horribles désastres consignés dans les grandes histoires. On vous fait lire des lettres de la princesse des *Ursins* & d'un gentilhomme de la Manche nommé *Louville* : l'étiquette du palais tient plus de place que les batailles de Saragosse & d'Almanza : ces minuties royales sont cheres à quiconque cherche un amusement dans la lecture. On est bien aise de voir les confidences que la princesse des *Ursins* fait à la maréchale, mere d'*A-*

drien de Noailles : dites, je vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe de chambre, &c. &c. pag. 72, 73. tome II.

Les gens qui voudront apprendre les secrets de la cour, dans ces mémoires, ne sauront pas encore tout. La princesse des *Ursins* n'y appelle pas les choses par leur nom : la robe de chambre de *Philippe V* étoit un vieux manteau court qui avoit servi à *Charles II.* L'épée du roi étoit un poignard qu'on posoit derriere son chevet, la lampe étoit enfermée dans une lanterne sourde : les pantoufles étoient des souliers sans oreilles ; c'étoit l'ancienne étiquette religieusement observée; on remporta une victoire en la changeant.

L'affaire de donner à la reine un confesseur & un cuisinier françois fut encore plus longue & plus sérieuse : plusieurs membres du conseil qu'on nomme le *Despacho,* vouloient un cuisinier & un confesseur Savoyard : la faction françoise prétendoit que les ragoûts & les absolutions devoient

venir de Verſailles. Il y avoit une autre diſpute ſur le perruquier du roi : on l'avoit fait venir de Paris. Les barbiers eſpagnols ne ſavoient pas encore faire une perruque : mais on craignoit que le barbier françois ne mît dans les ſiennes des cheveux tirés de la tête d'un roturier, & un roi d'Eſpagne ne devoit être coeffé que de cheveux de gentilhomme.

Quant aux cuiſiniers, on craignoit ceux d'Italie, parce qu'on avoit appris, par une lettre anonyme, que le prince Eugene propoſoit d'empoiſonner le roi d'Eſpagne : cette calomnie auſſi ridicule que honteuſe ne laiſſe pas d'être examinée ſérieuſement; elle fait ſouvenir des impoſtures plus extravagantes encore & plus atroces qu'on répandit depuis contre le duc d'Orléans régent de France, vers le tems de la mort de *Louis XIV.*

Quant aux confeſſions de la reine qui n'avoit que quatorze ans, elle fut aſſez adroite à cet âge, ou aſſez bien conſeillée par la princeſſe des *Urſins*, pour aſſurer le jéſuite d'*Au-*

banton, qu'elle auroit un plaisir extrême à dire tous ses péchés au confesseur qu'il lui donneroit : c'est ici qu'on doit remarquer combien ce jésuite étoit dangereux ; il se fit bientôt chasser de la cour, il y revint, il y reconfessa *Philippe V*. Si le rédacteur avoit su comment ce moine termina sa carriere, il l'auroit peut-être publié. Voici cette anecdote dans la plus exacte vérité.

Lorsque le roi d'Espagne, attaqué de vapeurs, voulut enfin abdiquer, il confia son dessein à d'*Aubanton*. Ce prêtre vit bien qu'il seroit forcé d'abdiquer aussi, & de suivre son pénitent dans sa retraite : il eut l'imprudence de révéler, par une lettre, la confession du roi au duc d'Orléans régent de France, qui projettoit alors le double mariage de Mademoiselle de *Montpensier* sa fille avec le prince des *Asturies*, & celui de *Louis XV* avec l'infante âgée de cinq ans. D'*Aubanton* crut que l'intérêt du régent le forceroit à détourner *Philippe* de sa résolution, & que ce prince lui par-

donneroit toutes les intrigues qu'il avoit plus d'une fois tramées à Madrid contre le ministere de France. Le régent ne les pardonna pas : il envoya la lettre du confesseur au roi qui n'y fut autre chose que de la montrer au jésuite, sans lui dire un seul mot. Le jésuite tomba à la renverse; une apoplexie le saisit au sortir de la chambre, & il mourut peu de tems après; ce fait est écrit avec toutes ses circonstances, dans *l'histōria civile de Bellando*, imprimée par ordre exprès du roi d'Espagne *Philippe V*. Cette anecdote se trouve à la page 300 de la quatrieme partie : on me permettra, je crois, de me souvenir à cette occasion de tous les abus atroces qu'on a fait de la confession de tant de princes que des confesseurs ont assassinés par leurs mains ou par celles de leurs pénitens. La religion dont je suis n'admet d'autre confession que celle qu'on fait à Dieu; c'est celle que le célebre patriarche *Nectarius* jugea la seule convenable; c'est la seule que recommanda *St. Jean*

Chryſoſtôme, par ces belles parole de ſa cinquieme homélie. *Confeſſez-vous à Dieu, je ne vous produis point ſur un théâtre avec vos compagnons de ſervice pour leur découvrir vos fautes ; montrez à Dieu vos bleſſures & demandez-lui les remédes ; n'avouez vos péchés qu'à celui qui ne les reproche point devant les hommes ; vous les voudriez cacher en vain à celui qui connoit tout.*

Revenons aux mémoires d'*Adrien*, maréchal duc de *Noailles* ; voici quelle idée on y donne de *Philippe V.* C'eſt *Louville*, ſon gentilhomme de la chambre, ſon favori, l'homme de confiance du miniſtre *Colbert* de *Torci*, qui lui parle ainſi de ſon roi : *il eſt foible, timide, irréſolu, n'a jamais de volonté, peu de ſentiment ; le reſſort qui détermine les hommes n'eſt pas en lui, Dieu lui a donné un eſprit ſubalterne*, &c. Les petites intrigues du palais occupent plus de deux volumes entiers. Le cardinal d'*Etrées* envoyé ambaſſadeur à Madrid à la place de *Marſins* devient l'ennemi déclaré de

la princesse des *Ursins* qui gouverne la jeune reine, & la reine gouverne le roi son mari. *Louis XIV* prend parti contre la princesse, & enfin la fait renvoyer : la reine pleure ; elle est inconsolable. Il y avoit entre elle & cette princesse un amitié fondée sur les besoins d'une confiance réciproque, que les femmes ont si souvent les unes pour les autres. Le rédacteur ne dit pas tout, & on peut douter même qu'il ait été instruit de tout. Il ne parle point de cette plaisante apostille que mit madame des *Ursins* à une lettre interceptée qui fit tant de bruit dans l'Europe : on lui reprochoit dans la lettre d'avoir épousé secrettement un François attaché à elle, nommé d'*Aubigni* : elle écrivit en marge ; *pour épousé , non.*

Ces tracasseries ne finirent que par son exil ; elles recommencerent à son rappel. Les jalousies toujours renaissantes entre les courtisans François de *Philippe* & ses courtisans Espagnols, les cabales du confesseur & celles des autres moines, ne finissent point : ce

ſont des matériaux pour un *Suétone*; les affaires politiques & militaires ſerviroient à un *Tite-Live*. C'eſt-là malheureuſement, que les mémoires du maréchal duc *Adrien de Noailles* manquent au rédacteur; ce fil de l'hiſtoire eſt interrompu depuis l'année 1711 juſqu'à la mort de *Louis XIV*. On y perd toutes les anecdotes que la curioſité du public recherche avec tant d'avidité ſur la vie privée de ce monarque, & ſur celle de ſa famille & de toute ſa cour; c'eſt le tems où il perdit ſon fils unique regardé comme un bon prince, l'amour de la France, & le duc de *Vendôme* reſtaurateur de l'Eſpagne, ce digne deſcendant d'*Henri IV*. Ces morts ſont bientôt ſuivies de celles de ſon petit fils le duc de *Bourgogne*, l'eſpérance de l'état, & de la ducheſſe de *Bourgogne* & du duc de *Brétagne* frere aîné de *Louis XV*, alors au berceau: toutes ces victimes précieuſes tombent preſque en même tems, & ſont portées dans le même tombeau. Peu de jours après il voit encore expirer le duc de

Berri, ſon autre petit-fils, frere du duc de *Bourgogne* & du roi d'Eſpagne. La reine d'Eſpagne les accompagne bientôt à l'âge de vingt-ſix ans : enfin *Louis XIV* ſuit toute ſa famille ; il meurt entre les bras de Madame de *Maintenon* & du jéſuite le *Tellier*, chargé de reliques inconnues que ſa femme ſecrette lui avoit données ; il meurt avec une piété ſincere, mais trompée, croyant qu'un jéſuite fourbe & méchant lui ouvre les portes du paradis ſans qu'il ait une ſeule fois en ſa vie, de ſoixante & dix-ſept ans, réfléchi ſur ce que c'eſt que le paradis. Il laiſſe l'égliſe gallicane en combuſtion, déſolée par ſon confeſſeur ; toute la nation languiſſante dans la miſere, & conſternée de dix ans de défaites & de malheurs de toute eſpece. Ses dettes montoient à deux milliards ſix cent millions, ce qui fait quatre milliards & environ cinq cent millions de notre monoie courante ; & quatre fois plus d'eſpeces qu'il n'en exiſte dans le royaume.

Remarquons que parmi les dettes

de ce prince, on trouve dans le dépouillement qu'en fit Mr. de *Fourbonais*, cent trente six mille livres pour le pain des prisonniers que le jésuite le *Tellier* avoit fait renfermer à la Bastille, à Vincenne, à Pierre-Encise, aux isles de Ste. Marguerite, à Saumur, à Loches, sous le ridicule prétexte de jansénisme. Le *méprisable* alors étoit joint au *déplorable*; tous ces désastres avoient commencé à la mort de *Colbert* qui laissa en mourant la recette égale à la dépense dans l'année 1683. Depuis cette époque, l'édifice élevé par lui s'écroula insensiblement; les malheurs dans la guerre, les querelles absurdes de religion, l'incapacité des ministres, les persécutions des confesseurs du roi, les déprédations des traitans, firent enfin de la France si floriſſante un objet de pitié.

Les recueils d'*Adrien de Noailles* donnent peu de lumieres sur les anecdotes de ces tems malheureux; il faut espérer qu'on sera plus éclairé par les

mémoires d'*Hector de Villars* qu'on attend avec impatience.

Après la mort de *Louis XIV*, le maréchal duc *Adrien de Noailles* joua un grand rôle. Le duc d'*Orléans* déclaré au parlement de Paris régent absolu du royaume avec moins de formalité que s'il s'étoit agi de casser le testament d'un bourgeois, changea dès le lendemain toute l'administration du feu roi, selon l'usage des propriétaires qui font ordinairement tout le contraire de ce qu'ont fait ceux auxquels ils succedent. Aux bureaux de despotisme tenus par les ministres de *Louis XIV*, on substitua des conseils d'abord applaudis par la nation, mais dont on se dégoûta bientôt & que le régent fut obligé d'abolir. Ces nouveaux conseils & toute cette forme d'administration avoient été arrangés par le marquis de *Canillac*, le président de *Maisons*, le marquis d'*Effiat*. *Maisons* devoit être garde des sceaux dans les derniers jours de *Louis XIV*. *Longepierre* auteur de quelques déclamations, intitulées tragédies,

avoit tenu la plume; nous trouverons peut-être ces particularités dans les mémoires du maréchal de *Villars*, ou dans ceux du duc de *Luines*. *Adrien de Noailles* fut à la tête du conseil des finances sous le maréchal de *Villeroi*, qui ne se mêloit de rien. *Noailles*, capitaine des gardes, élevé à la cour, ayant passé sa vie dans les négociations & dans les armes, étoit tout neuf à l'administration des finances: mais son esprit sembloit facile, appliqué, ardent au travail, capable de s'instruire de tout, & de travailler dans tous les genres.

Nous ne retracerons point ici l'histoire des afflictions qui tourmentoient alors les deux branches de la maison de France & d'Espagne; la longue & funeste maladie de *Philippe V* qui affoiblit les organes de sa tête; son mariage avec une héritiere du duché de Parme, qui commença son regne par chasser la princesse des *Ursins* accourue au devant d'elle pour la servir; les jalousies qui aigrirent le conseil du roi d'Espagne contre le régent

de France ; les diverses factions qui partagerent la France, factions qui consistoient plutôt en parties de plaisir & de discours qu'en objets politiques, & qui formoient un étrange contraste avec la misere de l'état. Nous ne dirons point comment la duchesse de *Berri*, fille du régent, fut prête d'épouser un gentilhomme d'une ancienne maison de *Périgord*, nommé le comte de *Riom*, à l'exemple de Mademoiselle, cousine germaine de *Louis XIV*, qui épousa en effet le comte de *Lauzun*, & à l'exemple de tant d'autres mariages dans les siecles passés. Nous ne répéterons point les calomnies horribles & absurdes répandues alors par toutes les bouches & dans tous les libelles ; le rédacteur circonspect laisse à peine entrevoir ces infamies. Le gouvernement du royaume étoit d'autant plus difficile qu'il y avoit plus de conseils ; la principale difficulté venoit des énormes dettes de l'état, & de la disette absolue d'argent.

On sait assez que dans ces disettes qui

qui ont si souvent effrayé la France ; l'argent n'a point péri, une partie a passé dans les pays voisins, une autre a été cachée dans les coffres des traitans enrichis du malheur général. En 1625, avant que le cardinal de *Richelieu* eût affermi son pouvoir, on avoit ordonné qu'une chambre de justice seroit établie tous les dix ans pour reprendre des mains des traitans les deniers qu'ils avoient gagné avec le roi. Cette méthode, après la chambre de justice de 1625, n'avoit été pratiquée qu'au tems de la chûte de *Fouquet* ; le duc de *Noailles* la crut nécessaire. On peut voir dans le livre instructif de Mr. de *Fourbonnois* & dans les écrits de ce tems-là, mêlés de vrai & de faux, qu'on condamna ceux qui avoient traité avec le roi à lui donner environ deux cent vingt millions appartenant réellement au peuple sur qui on les avoit levés. De ces deux cent vingt millions, il n'entra que très-peu de chose dans ce qu'on appelle les coffres du roi ; la facilité du régent répandit presque

tout entre les courtisans & des femmes. Il y eut quelques gens d'affaires condamnés par la chambre de justice à être pendus : mais ils furent sauvés par leur bourse.

Si on veut s'instruire à fonds du cahos & de la déprédation des finances, il faut lire ce qui a été écrit par les freres *Paris* & par leurs adversaires sur le systême de *Lass* : ce fut une maladie épidémique, qui, après avoir attaqué la France pendant deux ans, & l'avoir fait presque périr, alla ravager pendant six mois la Hollande & l'Angleterre ; les systêmes des calculateurs sur l'origine du monde, sur les montagnes formées par les mers, sur la terre formée par les cometes, ne sont que des folies de philosophes : mais le systême de *Lass* fut l'orviétan d'un charlatan qui empoisonnoit des royaumes.

Pendant les convulsions de cette peste universelle, arriva la peste réelle de Marseille, dont à peine on parla, quoiqu'elle enleva plus de soixante mille citoyens. Arriva depuis une

guerre entre le régent & le roi d'Espagne, dont on parla moins encore. Tous ces événemens sont déposés dans la multitude immense d'histoires générales & particulieres qui surchargent l'Europe & sur-tout la France.

Parmi les vicissitudes des cours, ce n'en est pas une médiocre de voir le duc de *Noailles*, au bout de deux ans d'administration, exilé par les intrigues d'un abbé du *Bois*, que lui & le marquis de *Canillac* n'appelloient jamais que l'abbé *Friponneau*; autrefois sous précepteur par hasard du duc d'*Orléans*, l'ayant servi depuis dans ses plaisirs, & que nous avons vu enfin cardinal, occuper à Cambrai la place de *Fénélon*; celle de *Richelieu* & de *Mazarin* dans le ministere, & mourir en philosophe comme *Rabelais*. Le duc de *Noailles* s'étoit moqué plus d'une fois des études de l'abbé du *Bois* à Brive la gaillarde où son pere avoit été apothicaire & chirurgien, & l'abbé envoya le duc de *Noailles* à Brive la gaillarde.

Une vicissitude plus grande qui ser-

viroit à inſtruire les hommes ſi quelque choſe les pouvoit inſtruire, fut l'élévation du cardinal de *Fleuri* & la chûte du prince de *Condé* (Mr. le duc) premier miniſtre après la mort ſubite du duc d'*Orléans*.

Puis vient la guerre heureuſe de 1733 où *Adrien de Noailles*, devenu maréchal de France, ſe diſtingue; puis la guerre injuſte qu'une cabale de cour fait entreprendre pour dépouiller la fille de l'empereur *Charles VI* malgré la foi des traités & les promeſſes les plus ſacrées.

Enfin, la guerre malheureuſe de 1756 qui fait perdre au roi *Louis XV* tout ce qu'il poſſédoit dans le continent des grandes Indes & dans celui de l'Amérique, & qui replonge l'état dans la pauvreté affreuſe où elle avoit été réduite à la mort de *Louis XIV*. Pauvreté qui a été ſuivie du luxe le plus brillant, comme le plus frivole, dans Paris, ville agrandie & embellie au milieu des diſgraces publiques; contradictions frappantes mais ordinaires; car dans les malheurs de

l'état il y a toujours un grand nombre d'hommes, soit seigneurs, soit parvenus, qui s'étant enrichis par les miseres du peuple, viennent étaler leur faste tandis que les opprimés se cachent.

Adrien, maréchal de France, & duc & pair, mourut retiré à Paris loin de ce faste turbulent, à l'âge d'environ quatre-vingt huit ans ; c'est par-là que tout finit, & c'est une réflexion dont trop peu d'hommes profitent pour se retirer du monde, quand le monde se retire d'eux.



TABLE
DES SOMMAIRES.

1683.

1689.

1691.

1692.

1695.





TABLE DES PIÉCES DETACHÉES.

Fin des Tables du Tome premier.



